
GENEVIÈVE HELLER
« propre en ordre »
Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois
EDITIONS D'EN BAS



« Propre en ordre »

Dans la collection « Histoire populaire » :

Alice Briod, *L'Assistance des pauvres au Moyen Age dans le Pays de Vaud*, épuisé.

Enquête sur le paupérisme en 1840 dans le canton de Vaud.
Fr. 21.—

Couverture : dessin original de Martial Leiter.

Nous remercions Mademoiselle Yvonne Glardon de son aide pour la correction des épreuves.

« Propre en ordre »

Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois

par

Geneviève HELLER

Collection « Histoire populaire »
EDITIONS D'EN BAS

ISBN 2-8290-0012-9

Table des matières

Abréviations

ACV, Archives Cantonales Vaudoises
AVL, Archives de la Ville de Lausanne
BCU, Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne
B.S.G.U.P., Bulletin de la Société genevoise d'Utilité publique
B.T.S.R., Bulletin technique de la Suisse romande
Bull. C.C.L., Bulletin du Conseil communal de Lausanne
J.S.V.U.P., Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique

Introduction

« Une société sera d'autant plus moralisée qu'elle sera plus décrassée. »
(Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1869.)

La propreté est une valeur dominante de la vie domestique dans les pays industrialisés; elle est même, en Suisse, une vertu nationale. Il y a certes des variantes, des seuils d'exigence différents selon les individus, les milieux ou les pays, mais il faut bien admettre que généralement l'homme ou la maison sales sont considérés comme des déviances, et la ville sale comme une réalité regrettable.

Or cette valeur, qui paraît élémentaire sinon fondamentale, est une lente acquisition du XIXe siècle et n'a trouvé sa définition complète que dans le premier quart du XXe siècle.

Chercher à comprendre la signification de la propreté aujourd'hui, décrire les comportements qu'elle suscite, en apprécier les avantages et en dénoncer les aberrations, s'inscrit dans une perspective plus vaste, à savoir: expliciter les valeurs au nom desquelles on agit et juge autrui. D'ailleurs, dans une analyse de la société helvétique, la propreté mérite une place particulière.

On ne trouvera ici qu'une première approche, historique, de la propreté domestique telle qu'on la conçoit aujourd'hui: il s'agit d'éclairer son développement, de montrer l'apprentissage laborieux qu'elle a impliqué, de dégager les arguments qui l'ont valorisée.

Le thème de la propreté a donc été le fil conducteur de cette recherche. Il permettait également d'observer comment l'histoire de l'architecture et de la vie domestique a été marquée par le triomphe de la propreté. Il s'agissait en d'autres termes d'étudier quels changements elle a apportés au cadre de vie et aux habitudes.

Trois directions de recherche ont été choisies:

1. Comment a été menée la propagande de la propreté, par qui, par quels moyens, dans quels secteurs ?
2. Quels ont été les arguments présentés à la population pour justifier les nouvelles exigences et pour lui faire admettre une telle discipline ?
3. Quelles transformations matérielles peut-on attribuer à la campagne hygiéniste dans l'architecture, l'aménagement intérieur, l'entretien domestique, les pratiques quotidiennes ?

Avant de préciser davantage l'objet de ce livre, j'aimerais faire quelques remarques préliminaires sur la genèse de son sujet qui se rattache à la fois à l'histoire de l'architecture et aux préoccupations actuelles relatives au logement. La standardisation croissante du logement dont l'individu *moyen* s'est accommodé tant bien que mal parce qu'il en a intériorisé les normes, a mis en évidence au contraire les difficultés d'adaptation que rencontrent ceux qui ont des habitudes toutes différentes. Le logement standard, conçu plus ou moins pour un type particulier de famille, un mode de vie, une répartition des activités, une forme d'intimité et de confort, est le produit d'une classe socio-culturelle dominante. Or, il s'est révélé parfaitement inutilisable pour des genres de vie différents. Ce que l'on aurait tendance à considérer comme des composantes indispensables du logement, auxquelles chacun devrait pouvoir aspirer, est en réalité tout à fait relatif. Les opérations de rénovation urbaine et les

problèmes relatifs au logement des populations immigrées ont montré à qui voulait les voir, la relativité de nos principes, l'inutilité, voire l'absurdité de nos installations et enfin des variantes importantes dans la hiérarchie des valeurs. Différentes recherches ont souligné le fait que l'habitant se réfère à des modèles souvent inconscients et confus mais dont la ténacité et la cohérence interne révèlent le poids de l'héritage culturel et des habitudes de vie.

Or, j'ai choisi précisément l'une de ces valeurs, l'une des plus fortes et l'une des plus ancrées dans la mentalité qui nous entoure, pour tenter de la mettre en perspective et de comprendre les circonstances qui l'ont rendue si indispensable. Il s'agit aussi de montrer qu'elle est toute relative.

Comment le sujet de la propreté se rattache-t-il à l'histoire de l'architecture et à l'histoire de l'art, dont cette recherche est issue ? On ne peut le comprendre que dans une ouverture de ces disciplines que l'on a tendance à croire réservées aux grandes oeuvres et aux créateurs célèbres. On s'est rendu compte que les manifestations les plus ordinaires de l'architecture d'une part, des objets et des images d'autre part, font aussi partie du champ esthétique. Leur importance ne vient pas de leur qualité remarquable, de leur richesse, de leur rareté, mais bien au contraire de leur banalité, de leur présence et de leur familiarité. Dans ce contexte, l'apprentissage de la propreté marque un changement dans la sensibilité: la propreté est devenue une valeur esthétique dans la vie domestique.

On peut remarquer que l'histoire de l'architecture *domestique* elle-même représente un élargissement de l'histoire, plus vénérable, de l'architecture des églises et des châteaux. Paradoxalement, c'est même le logement social et non le logement de luxe qui a fait l'objet des recherches les plus soutenues. On commence d'autre part à envisager de nouvelles approches relatives à l'histoire de la technologie et des équipements domestiques, à l'histoire sociale sans lesquelles l'histoire de l'architecture du XIXe et du XXe s'épuiserait rapidement. Il semble en particulier que l'on n'ait pas encore tiré parti du rôle que l'hygiène a joué depuis plus d'un siècle.

Si l'histoire de la propreté, intimement liée à celle de l'hygiène, apporte une contribution fondamentale à la compréhension de l'architecture, et de l'aménagement intérieur, elle reste avant tout une exploration de la vie quotidienne. Cette exploration est difficile à mener, précisément parce que son objet est banal, qu'il n'a pas été enregistré, explicité; il a simplement été vécu. Il est fait de gestes répétés, d'automatismes, d'un rituel que l'on n'a pas songé à décrire, encore moins à expliquer. Et c'est pourtant le quotidien et les pratiques ordinaires que l'on croit insignifiants qui sont révélateurs de cette hiérarchie des valeurs domestiques; celles-là mêmes qui sont si nécessaires à l'individu pour affirmer son identité, créer le bien-être, et si contraignantes parce qu'elles font partie d'un réseau profondément ancré, à peine conscient souvent.

C'est ici que j'ai rencontré l'obstacle le plus sérieux: comprendre ce que représente la propreté pour ceux qui la pratiquent est un sujet à la fois si intime et si trivial que les gens n'en ont guère parlé pour eux-mêmes. C'est en quelque sorte à travers un discours indirect qu'on peut essayer de l'interpréter. On ne peut rendre compte de la conception populaire de la propreté, de la place qui lui est réservée réellement depuis le milieu du XIXe siècle, mais par contre il est possible de reconstituer une véritable leçon continue de propreté adressée à la population par les médecins, les hygiénistes, les moralistes. Il est possible aussi d'inventorier les institutions et les équipements que l'on a mis sur pied à l'usage du peuple. On peut enfin tenter de dégager les intentions sous-jacentes à cette éducation, à cette discipline, à cette domestication.

Comme on peut l'imaginer aisément, l'histoire du quotidien, et en particulier l'histoire de la propreté, ne peuvent être étudiées sans se référer à des disciplines très diverses, non

seulement à cause de la nouveauté de la recherche, mais surtout parce que le quotidien ne relève d'aucune discipline en particulier. Histoire certes, mais laquelle ? Celle des objets, des techniques, de l'architecture, de la famille et des mentalités. Mais que serait ici l'histoire sans l'esthétique, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie ? La bibliographie commentera quelques ouvrages qui ont inspiré ma recherche. La diversité des sources et les directions de cette recherche doivent être soulignées car on pourrait s'étonner de trouver réunis dans un même livre les bains du lac, la condition féminine, le tourisme et la chasse aux nids à poussière ! Il fallait, précisément parce que la propreté est mal définie, suivre des pistes rayonnantes, non seulement pour observer sa progression dans les pays industrialisés, ouverts à la science et à la médecine moderne, mais aussi dans un contexte précis, la Suisse, où la propreté a connu un développement remarquable. Le sujet a ainsi imposé une technique d'approche ouverte. Il fallait respecter une certaine liberté d'imagination et suggérer la pluralité des facteurs présents sous un thème apparemment si élémentaire. Chaque aspect de ce sujet pourrait faire l'objet d'une étude particulière, mais il fallait d'abord tenter de comprendre comment la propreté a pu devenir une habitude si essentielle.

Pour restituer le climat de la campagne hygiéniste, de la propagande pour la propreté, de cette éducation soutenue durant près d'un siècle, une très large place a été faite aux citations. C'était là la meilleure manière, semble-t-il, de montrer le ton, l'insistance, du discours adressé à la population. Des énumérations d'objets techniques, tenant parfois du catalogue, apportent une documentation utile à l'histoire de ce que les Anglo-Saxons appellent *domestic technology*, et qui mérite d'être mieux étudié.

Le sujet est traité ici dans un cadre géographique limité, celui du canton de Vaud. Il faudrait pouvoir envisager cette question dans un cadre plus large, celui de la Suisse entière, en observant le développement de la propreté dans les régions germaniques, plus perfectionnistes encore en la matière que l'ouest ou le sud du pays; en étudiant les caractéristiques de la propagande hygiéniste dans les cantons catholiques et les cantons protestants; enfin, il faudrait mesurer les écarts entre les régions développées et les plus conservatrices, entre les zones industrielles et urbaines et la campagne. J'ai dû limiter ma recherche à des proportions plus accessibles. Le canton de Vaud pouvait convenir. Son chef-lieu, Lausanne, est une ville en pleine expansion qui adopte à la fin du XIXe siècle les dispositions caractéristiques de l'hygiène urbaine, d'autant plus qu'elle soigne son image de marque de ville d'accueil. La région de Vevey-Montreux devenue un centre du tourisme sanitaire, Yverdon, station thermale, Leysin, célèbre pour le traitement climatique de la tuberculose, offrent des cas d'étude spécifiques. Le mouvement religieux du Réveil, ainsi que la faveur de la science et de la médecine dans ce canton, ne sont pas étrangers au succès de l'éducation à la propreté.

Le caractère inédit de cette recherche explique la part prépondérante des sources locales. Les archives mettent à disposition une documentation indispensable: bulletins du Conseil communal, rapports de commissions, travaux des services industriels, témoignages des visiteurs sanitaires, lettres. Les textes de vulgarisation sont indispensables lorsqu'on étudie la campagne de promotion de la propreté auprès de la population: avalanche de manuels d'économie domestique, de brochures, de périodiques. Des ouvrages spécialisés et des publications étrangères de portée internationale permettent enfin de mieux évaluer la situation locale. Pour chaque sujet particulier, des cas régionaux représentatifs sont étudiés. Quelques citations sont empruntées à des textes belges, français ou anglo-saxons, mais ceux-ci ont été mentionnés dans des ouvrages ou des articles locaux, ils ont donc servi d'exemple ou tout au moins influencé la pensée des rédacteurs. Ici encore, la bibliographie critique complétera ces remarques.

La période considérée s'est imposée d'elle-même. C'est en effet dans la seconde moitié du XIXe siècle que l'on s'est mis à parler avec insistance de la propreté, même si la question

n'est pas étrangère à la première moitié du siècle. Vers 1850, premiers manuels d'économie domestique, publication régulière du *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, divulgation de l'hydrothérapie scientifique, bains publics. Dès 1870, hygiène scientifique, bactériologie, débuts de l'enseignement ménager pratique, développement du tourisme sanitaire. Vers 1900, véritable obsession hygiénique. Autour de 1920, définition de la propreté domestique moderne, notion d'efficacité, vogue des bains de soleil, démocratisation de la chambre de bains. A la veille de la deuxième guerre mondiale, la propagande s'apaise; les manuels d'économie domestique parlent moins de la propreté, les normes sont communément reconnues; la valeur de propreté est, semble-t-il, intériorisée.

La première partie du texte traite des mesures prises par les autorités en matière d'hygiène du logement, elle traite aussi de l'architecture, des équipements collectifs (services industriels, bains publics), en un mot de ce que la population est invitée à utiliser et à respecter. Le cas de Lausanne a été choisi pour cette étude.

La seconde partie aborde le sujet des sciences qui ont contribué à préciser la définition de la propreté, à développer l'hygiène du logement et du corps, à modifier l'attitude à l'égard du soleil et de l'eau dans la vie domestique elle-même. Il s'agit principalement de travaux médicaux: bactériologie, hydrothérapie, lutte contre la tuberculose. Le tourisme sanitaire offre également un intérêt particulier, propre à la Suisse. Vevey-Montreux, Yverdon, Leysin ont été étudiés plus spécialement.

La troisième partie concerne l'apprentissage de l'hygiène domestique. La femme est la première concernée, son rôle est redéfini avec précision. Un enseignement a été créé pour assurer la formation de la femme au foyer. L'aménagement intérieur traditionnel du logement, soumis à la censure des hygiénistes, est entièrement réformé. Les équipements techniques consacrés à l'hygiène du corps et aux travaux domestiques d'entretien viennent assurer sa modernité. Les arguments et les recommandations donnés par le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique* et les manuels d'économie domestique sont les principales sources utilisées dans ce chapitre.

On peut envisager ces différentes parties indépendamment les unes des autres, selon l'intérêt que l'on porte plus particulièrement à l'architecture, à la technologie domestique, à l'enseignement par exemple. Mais toutes concernent l'apprentissage de la propreté domestique. Il ne faut pas s'attendre à trouver, malgré l'intérêt que j'y porte, une explication à la propreté suisse, valeur nationale; quelques hypothèses cependant sont réunies en postface.

Il serait imprudent enfin, dans cette introduction, de vouloir donner une définition de termes centraux pour le sujet et que l'on rencontre tout au long de ce livre, à savoir *propreté, hygiène, santé, moralité*. Ces termes sont précisément, dans la période envisagée, employés fréquemment mais les notions qu'ils recouvrent sont en pleine évolution. On peut dire seulement ici que de très généraux et vagues, ils deviennent plus précis et mieux documentés. Au début presque abstraits, ils correspondent de plus en plus à une réalité pratique, à un ensemble de règles, de comportements, d'aménagements. Enquêtes et statistiques ont largement contribué à mesurer leur importance.

J'aimerais sortir un instant de l'anonymat de cette recherche pour dire ma reconnaissance à ceux qui l'ont inspirée, encouragée, et accueillie avec curiosité et sympathie; à ceux aussi qui m'ont accompagnée de leur présence, et qui m'ont aidée.

MM. Enrico Castelnuovo, François Jequier, à Lausanne, Olivier Revault d'Allonnes, à Paris, Peter R. Banham et Adrian Forty, à Londres, m'ont assuré leur appui au sein de l'Université.

Une bourse m'a été accordée durant deux ans par la Société suisse des Sciences humaines, me permettant ainsi de réaliser librement ce projet.

Enfin, je suis heureuse que ce livre soit publié aux Editions d'En Bas, c'est-à-dire à Lausanne, et dans une collection d'histoire populaire.

PREMIÈRE PARTIE

Hygiène publique et conditions d'habitation

Quand le danger s'approche, il s'agit de s'organiser

C'est en milieu urbain que le développement de l'hygiène s'est révélé le plus urgent et le plus complexe. Au XIXe siècle, les pays occidentaux connaissent une forte poussée démographique, concentrée surtout dans les villes. En Suisse, entre 1850 et 1900, la population augmente de moitié, dans la ville de Lausanne, par exemple, elle triple. Les équipements hérités du passé sont devenus inadaptés. Il faut réorganiser l'alimentation en eau, les égouts, il faut réglementer la construction, assainir les immeubles anciens, bâtir de nouveaux quartiers. Les couches populaires suscitent, par la menace qu'elles représentent, une attention nouvelle: l'hygiène plus qu'ailleurs y est bafouée, les conditions d'habitation sont inquiétantes, ainsi que l'état de santé de la population.

Quelques aspects de l'hygiène urbaine à Lausanne sont abordés ici: le logement, ses installations sanitaires, les bains publics; tandis que d'autres sont négligés, ainsi la circulation, l'emplacement des industries, la définition des zones d'habitation, le réseau des égouts, le nettoyage des rues, l'élimination des ordures, les cimetières, etc. Ces différents sujets apporteraient pourtant un complément précieux à la question spécifique envisagée ici, à savoir les conditions techniques (équipement et législation) qui représentent le cadre au milieu duquel la population va devoir faire l'apprentissage de la propreté. La menace des épidémies et l'état de la population laborieuse sont des motifs de pression caractéristiques.

"Un logement insalubre est un lieu où l'on perd sa santé" [1].

On ne pouvait ignorer à Lausanne, dès le milieu du XIXe siècle, les débats internationaux et la campagne d'information qui, depuis l'Exposition internationale de Londres en 1851, proclamaient l'importance de la qualité du logement et de la salubrité urbaine. La question de l'habitation *"est comme une sorte de carrefour où se rencontrent, pour se donner la main, toutes les oeuvres qui se sont assigné la noble mission de lutter contre les misères sociales; toutes ont affaire à ce même ennemi; toutes aussi ont intérêt à concerter leur action pour tarir la source commune de ces divers fléaux. On a pu dire avec raison que la*

Les ouvrages et les articles déjà mentionnés sont répétés sous une forme abrégée: nom propre de l'auteur (pour les anonymes, le début du titre) et date de la parution.

1. L. Wuarin, *L'amélioration du logement*, Genève, 1895, p. 202.

question de l'habitation était au centre de la question sociale elle-même"[2]. Toute une documentation s'est mise à circuler, amplifiée et toujours plus détaillée jusqu'à la fin du XIX[e] siècle et au-delà: statistiques sur la morbidité, plans de logements ouvriers[3], comptes rendus d'exposés théoriques. Des notions de base n'ont cessé d'être répétées, ainsi l'importance de l'air, de la lumière, de la salubrité de l'eau. Les causes de la misère et des subites calamités ont été de mieux en mieux connues, et les moyens d'intervention sont devenus plus efficaces. Ce climat a favorisé recherches et expériences, ainsi que le développement des instruments de prévention. Il faut signaler particulièrement l'information qui a été véhiculée par les rapports des expositions et des congrès internationaux au sujet de l'hygiène et du logement[4].

Et pourtant, il faut bien le constater, rien de décisif ne s'est fait à Lausanne, dans le domaine de l'hygiène du logement et de la salubrité publique, sans la menace immédiate et tangible des épidémies. A Lausanne, comme dans la plupart des autres villes, les mesures n'étaient prises que sous la pression des événements. Les expériences faites ailleurs préparaient le terrain, sans aucun doute, mais l'intervention était directement liée aux circonstances locales.

Dans le cas de l'hygiène urbaine et de la salubrité du logement, le levier n'a pas été la pure philanthropie, ni la seule moralité, mais, de manière pressante, la santé de la collectivité. C'était avant tout une question médicale. Il a fallu l'épidémie de choléra en Europe en 1867 (menace ressentie comme très proche en Suisse romande)[5], la sécheresse à Lausanne en 1870 et ses conséquences, les épidémies de rougeole, de coqueluche et de scarlatine en hiver

2. M. Cheysson, préface de A. Moll-Weiss, *Les écoles ménagères à l'étranger et en France*, Paris, 1908, p.i. Augusta Moll-Weiss fut une pionnière de l'enseignement ménager en France; elle créa une institution modèle, l'*Ecole des mères*, à Bordeaux en 1897, puis à Paris en 1903. Elle fut en étroite relation avec les milieux correspondants en Suisse, en particulier Mmes Jean Brunhes et de Gottrau-Watteville (voir plus loin la note relative au Congrès international d'Enseignement ménager).

3. L'ouvrage de H. Roberts, *Des habitations des classes ouvrières*, publié d'abord en anglais (Londres, 1850), et traduit la même année en français, peut être considéré comme un manifeste. Les maisons des cités ouvrières de Mulhouse, d'autre part, devinrent dès 1852, des exemples désormais classiques.

4. Par exemple: "Les habitations caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être", in *Rapports de l'Exposition universelle de 1867 à Paris*, Paris, 1868 (classe 93), pp. 882-952.
E. Trelat, O. du Mesnil, "Des logements des classes nécessiteuses", in *Rapports du Congrès international d'hygiène* (Exposition universelle à Paris en 1878), Paris, 1880, tome 1, pp. 537-597.
G. Picot, *Un devoir social et les logements d'ouvriers*, Paris, 1885 (à propos de l'Exposition internationale d'Hygiène, Londres, 1884).
E. Trelat, *Contribution de l'architecture à la salubrité des maisons*, Paris, 1890 (conférence à l'Exposition universelle de Paris en 1889).

5. Lors de la grande épidémie de choléra en Europe de 1830 à 1838, qui fit à Paris près de 20 000 victimes en trois mois, la Suisse fut épargnée, à l'exception de quelques épidémies locales au Tessin. Devant la menace, les autorités prirent quelques mesures élémentaires parmi lesquelles la création, dans chaque district, d'une commission sanitaire et une restriction à la libre circulation dans le pays, sans parler des frontières, pour surveiller les voyageurs. On peut mentionner deux publications officielles: l'*Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Vaud* du 9 septembre 1831 et la *Circulaire du Conseil de Santé du Canton de Vaud aux municipalités et à tous les citoyens du canton* du 4 août 1835 (ACV, K VIII b / 23). Dans cette dernière, le Conseil de Santé engage les citoyens *"à donner à leurs familles des goûts d'ordre, de propreté et de tempérance. Il engage toutes les personnes à éviter les excès, soit dans les plaisirs, soit dans le travail, soit dans les boissons, soit dans les aliments. Si ces conseils sont suivis, si les citoyens conservent ce courage calme et cette tranquillité de l'âme qui font le salut de chacun dans toutes les grandes calamités, le choléra fera peu de victimes parmi nous, s'il vient à nous envahir."*

1890-91[6], l'épidémie de fièvre typhoïde en été 1891 enfin, pour que la ville fasse ses propres bilans, en tire les conséquences, et se forge des armes. La démonstration de l'utilité de la prévention urbaine s'est donc faite sur place et ce sont les médecins qui étaient les mieux placés pour alerter la population et les autorités.

Le docteur Jean de La Harpe s'en prend à l'humidité des appartements qui favorise le développement des *"fièvres graves diverses et de mauvais caractère"* (1842)[7]. En 1868, La Commission technique d'assainissement, créée justement au moment de l'épidémie de choléra, est formelle: le mauvais état des latrines et du système des canalisations favorise la propagation des épidémies[8]. Un membre de la commission, M.L. Dufour, rédige un rapport complémentaire indiquant que la mortalité dépend directement de l'état sanitaire de la ville[9]. Le docteur Edouard de Cérenville publie en 1882 un rapport statistique sur les cas de fièvre typhoïde[10]: la sécheresse de 1870 et les travaux importants de terrassement faits dans un sol contaminé ont favorisé le développement de la maladie. La première police des constructions, datant de 1875, n'est certainement pas étrangère à ces événements. En 1891, une épidémie de fièvre typhoïde (vraisemblablement de para-typhoïde) éclate à Lausanne. Pendant les mois d'août et de septembre, 165 cas sont déclarés: cinq seulement sont mortels, mais l'inquiétude est telle devant cette subite poussée d'une affection dénoncée depuis longtemps à Lausanne même, que la leçon à en tirer s'impose. L'origine de l'épidémie ne fait aucun doute: l'alimentation de la ville en eau est défectueuse[11].

Un rapport du Conseil de santé atteste que, dans l'hiver qui suit, les autorités prennent la décision de remettre en état les canalisations de la ville et de surveiller dès lors très étroitement la qualité des eaux par des analyses bactériologiques[12]. Ce même rapport relève le taux élevé de la mortalité par tuberculose et met en cause les mauvaises conditions d'habitation; enfin il dénonce l'accroissement des cas mortels de maladies contagieuses enfantines, dues aux lacunes de l'hygiène scolaire.

6. *Bulletin du Conseil communal de Lausanne, (Bull. C.C.L.)*, 11 février 1891, pp. 41-44, et 30 mars 1891, pp. 203-209. Du 7 novembre 1890 au 3 janvier 1891, on a enregistré quarante-deux décès par rougeole, huit par coqueluche, trois par scarlatine, trois par diphtérie.

7. J. de La Harpe, "De l'humidité dans les appartements", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, 1842, N° 3, pp. 53-63. Il montre surtout les méfaits de l'humidité sur les objets et les parois: moisissures sur les objets de cuir, les vêtements, la paille des lits; champignons sur les boiseries et les planchers; décomposition des matières animales, condensation qui ruisselle sur les parois; il y a même du givre dans les chambres non chauffées en hiver. Le remède proposé par de La Harpe est modeste: installer un bon poêle ou une cheminée et ouvrir un instant les portes et fenêtres.

8. *Instruction sur l'assainissement des habitations et des rues*, Lausanne, 1868. Un exposé technique précis, accompagné de schémas, présente le système des coupe-vent.

9. M. L. Dufour, "Note sur la mortalité relative à Lausanne et dans le canton de Vaud", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, 1868, X, N° 6, pp. 17-36.

10. Ed. de Cérenville, *Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde*, Genève, 1882 (communication au quatrième Congrès d'hygiène et de démographie).

11. En effet, tous les cas proviennent de maisons alimentées par les eaux de la ville; les mesures prises alors sont efficaces: d'une part on ordonne à la population de bouillir l'eau de boisson; d'autre part, on fait l'inspection des regards et des réservoirs et on soumet les échantillons d'eau à l'analyse bactériologique: on découvre alors que des infiltrations contaminent l'eau la moins suspecte, celle de la source de Pont de Pierre qui *"jouissait entre toutes d'une réputation de virginité incontestée"*. Les infiltrations sont dues à l'hiver très rude qui a précédé, au dégel (crevasses dans le sol et fissures des canalisations) suivi de pluies abondantes en juillet.

12. Dr E. Dind, *La santé publique dans le canton de Vaud en 1891*, Lausanne, 1893.

C'est à la suite des épidémies de 1891 que l'on va prendre à Lausanne toute une série de mesures techniques, législatives, et créer des organes de surveillance. On forme alors une Commission de salubrité publique[13] et on décide de la mise à l'étude d'une nouvelle police des constructions. Deux conférences viennent à propos et touchent une audience sensibilisée par les événements. La première présente en 1891 une enquête sur les logements faite à Bâle[14] et suscite un large débat; la seconde est donnée en 1892 sur le thème: *l'amélioration du logement, appel à l'opinion publique*[15]. Enfin, on organise à Lausanne deux ans plus tard une enquête sur les conditions du logement dont les conclusions principales sont axées sur la prévention: il faut construire des logements sains et bon marché et définir très précisément les termes de la législation sur la construction[16].

Les preuves s'étaient donc accumulées à Lausanne et les accusations convergeaient toutes sur les logements insalubres: on relevait en particulier l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'eau, les défectuosités du système de latrines, la pauvreté de l'aération et de l'ensoleillement, les défauts de construction (matériaux, configuration des lieux). On dénonçait enfin les profits réalisés par les propriétaires de ces logements sur le dos d'une population résignée.

Le logement insalubre et l'enquête Schnetzler

"Les mal logés, ces malades de l'ordre social"[17]

L'épidémie de fièvre typhoïde de 1891 joue donc le rôle de révélateur (ou de détonateur). On sait parfaitement bien alors que les mauvaises conditions d'habitation d'une partie de la population sont en relation directe avec le développement de la contagion. Les plus mal logés sont les principales victimes, mais les autres habitants ne sont pas épargnés. La quiétude, l'illusion ou simplement l'indolence des autorités sont bousculées.

Les divers sentiments de l'opinion publique sont exprimés clairement. A. Schnetzler les rappellera dans son rapport de 1896. *"On peut recourir à l'argument des charges toujours croissantes que supporte l'assistance publique dans les hôpitaux. N'oublions pas que les membres des familles dont nous venons de parler, malades du fait de l'habitation dans les logements insalubres, entrent de plein droit, gratuitement et à juste titre, à l'hôpital."*[18] Non seulement les maladies des pauvres coûtent cher à la collectivité, elles menacent même la santé des plus privilégiés; on était averti depuis longtemps: *"Des études faites en Angleterre, à Londres, en particulier, ont prouvé que les classes aisées ont toujours été durement punies de leur insouciance à l'égard des habitations des pauvres, qui deviennent, à certains moments surtout, de véritables foyers d'infection atteignant riches et pauvres.*

13. La Commission de salubrité publique est chargée de la surveillance des constructions, de l'examen des plaintes relatives à la santé publique, et des dispositions utiles en cas d'épidémie. Sur sa création voir *Bull. C.C.L.*, 11 février 1891, pp. 41 sq., 30 mars 1891, pp. 203 sq. Elle devait être composée de cinq membres (un municipal, l'architecte de la Ville, l'inspecteur de police et deux médecins).

14. K. Buecher, *Die Wohnungs-Enquete in der Stadt Basel,1889*, Bâle, 1891.

15. Wuarin, 1895.

16. André Schnetzler, *Enquête sur les conditions de logement à Lausanne en 1894*, Lausanne, 1896.

17. Schnetzler, 1896, p. 106.

18. *ibidem*, p. 8.

Le choléra l'a prouvé."[19] Ainsi, *"ce ne sont pas des considérations d'humanité seules qui doivent guider l'autorité, c'est un intérêt social général, celui de supprimer ces foyers de germes morbides où chaque épidémie trouve un terrain tout préparé et qui constituent un danger permanent pour une ville tout entière"*[20]. La clairvoyance indignée est d'abord le sentiment dominant, puis, sous la pression des événements, la responsabilité morale est acceptée, non par philanthropie mais bien dans une perspective socialisante, assez timide toutefois: *"Ces arguments procèdent d'un droit nouveau que nous voyons s'élaborer aujourd'hui et des idées socialistes qui tendent à dominer de plus en plus notre époque. La collectivité doit sa protection et sa sollicitude à ceux de ses membres qui ne peuvent se protéger eux-mêmes."*[21]

"Tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des villes"

Une enquête sur les conditions de logement se révèle donc essentielle pour connaître enfin, de manière précise et circonstanciée, toutes les insuffisances du logement à Lausanne[22]. Une motion est présentée au Conseil communal le 24 avril 1893 par André Schnetzler, Edouard Secrétan et le docteur Edouard Fr. Bugnion. *"Pour guérir le mal, il faut connaître la maladie."* La motion est acceptée à l'unanimité. L'enquête est menée systématiquement dans la ville en 1894 par l'architecte Charles Melley. Le périmètre de l'enquête est déterminé par les limites de l'éclairage public, c'est-à-dire l'agglomération urbaine sans les constructions dispersées de sa banlieue. 2448 maisons sont traitées par l'enquête, soit 7618 ménages. On examine l'état général des maisons (escaliers, cour, alimentation d'eau, égout, nombre de logements) et l'état des appartements eux-mêmes (les équipements et le taux d'occupation). Les résultats sont publiés par André Schnetzler en 1896. Cette publication obtient une médaille d'argent à l'Exposition nationale de Genève (1896). L'enquête fournit des indications détaillées concernant l'insalubrité du logement permettant de préparer un nouveau règlement de la police des constructions qui puisse offrir les garanties nécessaires. D'autre part, elle apporte les pièces à conviction pour encourager la construction de logements salubres et bon marché. La pénurie s'avère flagrante.

Le texte de Schnetzler brosse un *"tableau des laideurs"*[23] de la ville, qui *"présente quelque chose de l'intérêt douloureusement palpitant des romans de Dickens"*[24]. Certains propriétaires, dont l'identité n'est pas révélée, trouvent ces révélations fort peu à leur goût; pour eux, *"l'enquête est une oeuvre de philanthropie de mauvais aloi"*[25]. Lausanne est alors

19. Ed. Tallichet, "Habitations pour ouvriers", in *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, (J.S.V.U.P.)*, octobre 1860, N° 10, p. 256. Voir aussi A. Schnetzler, *Enquête sur les conditions de logement à Lausanne en 1894*, Lausanne, 1899 (supplément), p. 39.

20. Schnetzler, 1896, p. 90.

21. Schnetzler, 1896, p. 23.

22. Des enquêtes, d'importance inégale, ont été menées avant Lausanne dans diverses villes de Suisse, celle de Bâle étant la plus complète: Genève 1884, Saint-Gall 1885, Bâle 1889, Zurich et Aussersihl 1892. Allaient suivre: Berne, Zurich et Winterthur 1896, Lucerne 1897.

A l'étranger, les premières enquêtes de renommée internationale furent celles faites en France en 1834 (suivant l'épidémie de choléra de 1832: *Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales du département de la Seine*, 1834); en Prusse, 1838; en Angleterre, 1842 (Ed. Chadwick, *Report on the sanitary conditions of the labouring population of Great Britain*, 1842).

23. Schnetzler, supplément, 1899, p. 40.

24. Schnetzler, 1896, p. 21.

25. *ibidem*, p. 3.

en plein essor économique: commerce, tourisme, éducation y sont prospères[26]. La bourgeoisie vit à l'aise, la ville grandit, de nouveaux quartiers se développent rapidement. La misère, limitée à certains quartiers, ne crève pas les yeux, et l'auteur de l'enquête admet, à côté des pages noires qu'il a rédigées, *"le fait réjouissant que Lausanne peut à bon droit être considérée comme une ville salubre"*[27]. Les travailleurs sont exclus de l'image que la ville se donne d'elle-même. *"Il est entendu que Lausanne est une ville salubre, surtout pour les étrangers qui se logent dans les hôtels ou les pensions ou les villas exposées au soleil et entourées de jardins, mais elle l'est beaucoup moins pour les quartiers inférieurs de la ville."*[28] Cette constatation est faite en 1915 encore, et l'auteur ajoute: *"M. le Directeur de Police m'a même mis en garde contre le danger qu'il y avait de trop parler de tuberculose à Lausanne, que cela pouvait faire du tort à l'industrie des étrangers."* Ainsi l'enquête lève le rideau sur *"quelques-unes des misères les plus poignantes de notre état social"*[29].

La population laborieuse s'entasse dans les anciens quartiers. La classe aisée s'est peu à peu déplacée vers les logements neufs disposés commodément sur des terrains vierges. Les appartements anciens, dévalués, désertés par la classe moyenne, sont exploités au maximum: des galandages fractionnent les espaces, la population s'accumule, la sous-location aggrave les conditions d'habitation. *"La rareté et la cherté des logements, jointes à la modicité des salaires, à l'incertitude du gain, obligent les petits locataires à se contenter des appartements les plus humbles, les plus insuffisants, et qui ne répondent en rien aux exigences les plus élémentaires du bien-être, de l'hygiène et de la salubrité."*[30]

C'est dans les bas quartiers des vallées du Flon et de la Louve que les logements sont les plus insalubres: l'air ne circule pas entre les maisons trop serrées, l'humidité pénètre par les murs poreux, le sol est imprégné d'eaux usées, de déchets organiques, l'atmosphère est nauséabonde. Les logements exigus, souvent mal construits, mal entretenus, sont difficiles à utiliser: locaux menaçant ruine, plafonds pourris, latrines insalubres, humidité, émanations de matières fécales, infiltrations malsaines dans l'eau, lavoirs sans amenée d'eau, etc. Des situations semblables sont décrites dès le milieu du siècle à Lausanne, et persistent dans certains cas jusqu'à la démolition complète des immeubles. En 1859, le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique* affirme que *"sous le rapport de l'exposition, de l'humidité, du voisinage d'eau croupissante et de fumiers, de la mauvaise distribution intérieure, du manque d'air et de lumière, une foule de maisons offrent un spectacle lamentable qui ne se borne nullement, comme on pourrait le croire, aux habitations des classes pauvres, mais sont fréquemment aussi le partage de celles qui appartiennent aux classes aisées et riches. L'hygiène est une science toute nouvelle, malheureusement encore trop peu connue. (...) Une seule chambre sert d'abri à deux familles, huit à douze personnes. (...) Une famille de sept personnes a été heureuse de trouver un mauvais grenier, payé fort cher. Une multitude de petits logements ont été exécutés dans les coins utilisables de maisons déjà combles au*

26. B. van Muyden, *Pages d'histoire lausannoise, bourgeois et habitants*, Lausanne, 1911.
E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1921, Vol. II, article sur Lausanne.
(L. Grivel), *Historique de la construction à Lausanne*, Lausanne, 1942 (AVL, 101 122).
H. Rieben et al., *Le Canton de Vaud à la croisée des chemins*, Lausanne, 1961.
O. Blanc, *Démographie et développement. Le Canton de Vaud au XIXe siècle*, Lausanne, 1974.

27. Schnetzler, 1896, p. 3.

28. *Bull. C.C.L.*, 21 décembre 1915, p. 500 (Motion de A. Suter).

29. Schnetzler, 1896, p. 21.

30. *ibidem*, p. 23.



1,2. Logements insalubres photographiés par le Service d'hygiène en 1928.

moyen de simples galandages."[31] Si au milieu du XIXe siècle encore, une certaine forme d'insalubrité du logement est commune aussi bien chez les pauvres que chez les riches, l'écart entre les conditions d'habitation s'accuse vers la fin du siècle, car de plus en plus la classe bourgeoise tend à s'installer dans des logements récemment construits. Il est cependant curieux, relève Schnetzler, de trouver *"une mauvaise installation des égouts, des odeurs malsaines des latrines, des lavoirs mal établis dans des bâtiments tout neufs et de fort belle apparence"*[32]. Il faut remarquer le maigre lot réservé aux gens de service dans les plus belles maisons. *"C'est ainsi qu'on voit, dans de magnifiques bâtiments qui ont tout sacrifié au luxe et au confort moderne, des employés travailler et dormir dans l'air confiné."*[33] Les adjectifs qui qualifient les logements insalubres révélés par l'enquête reviennent sans cesse comme une litanie: *infect, dégoûtant, repoussant, immonde, misérable, malpropre, pourri.* Ces conditions dues à la construction elle-même sont décourageantes, désespérantes même pour les locataires. Pourquoi et comment s'appliquer à maintenir un peu d'ordre dans ces espaces exigus et nettoyer ces lieux déplaisants, si c'est de toute façon en pure perte ? Ainsi Schnetzler remarque que les logements humides sont négligés, les logements mal construits sont sales, alors que les logements secs et convenables sont plutôt bien entretenus par les locataires.

Les conséquences de l'insalubrité du logement sont graves, certains auteurs ne manquent pas de le relever. On y perd la santé:*"Le simple fait de la résidence dans les infects taudis (...) compromet gravement la santé (des habitants). La nuit même, quand ils se reposent, ils se contaminent."*[34] Quand on n'a plus le goût de rester chez soi, la vie de famille est menacée. L'homme se rend au cabaret, les enfants vont à la dérive, livrés à la rue. *"Reste la femme qui, incapable de faire de l'ordre dans un intérieur où tout conspire contre ses efforts, laisse les choses aller au plus bas, se tire d'affaire comme elle peut, et paie en général à l'insalubrité un lourd tribut."*[35] L'immoralité et l'indignité deviennent des sentiments naturels. *"Comment une habitation où tous les sens sont offusqués, qui ne présente que des images pénibles ou malséantes se prêterait-elle à la culture de l'esprit, au développement des sentiments élevés ? (...) on perd jusqu'à la notion des convenances les plus élémentaires."*[36] Dans l'importante campagne menée surtout vers la fin du XIXe siècle pour éduquer la femme, les mêmes arguments seront développés, mais on invoquera alors avant tout la responsabilité de la femme. Le logement aura beau être insalubre, l'ordre et la propreté pourront l'améliorer infiniment, et si le logement est neuf, il ne s'agira surtout pas de le rendre insalubre par négligence ! *"Il y a deux sortes d'insalubrité, l'une est constitutionnelle, l'autre acquise; la première qui tient à l'habitation, la seconde à ses habitants. Donnez à une mauvaise ménagère un cottage confortable et salubre: elle aura tôt fait de le transformer en bouge. Une bonne Flamande, au contraire, saura s'ingénier pour lutter contre l'insalubrité de son logement et parviendra encore, par un miracle d'industrie, à y faire régner l'hygiène, l'ordre et la propreté. Le taudis accuse la femme; le home propre et riant la glorifie."*[37]

31. Ed. Tallichet, "Habitations pour ouvriers", in *J.S.V.U.P.*, octobre 1860, N° 10, p. 254.
32. Schnetzler, 1896, p. 66.
33. *Bull. C.C.L.*, 27 juin 1916, p. 404.
34. Wuarin, 1895, p. 202.
35. *ibidem*, p. 203.
36. *ibidem*, p. 204.
37. Moll-Weiss, 1908, p.ii.

3, 4. Chambre à coucher et cuisine, 1928. Délabrement, désordre et saleté.

Organiser la surveillance, réglementer la construction.

Il est dès lors évident que les pouvoirs publics doivent intervenir, mais les prescriptions relatives au logement sont insuffisantes. Les compétences de l'autorité communale sont dérisoires; il faut les élargir, les organiser: inspecter les logements régulièrement, pénaliser les propriétaires, accorder ou refuser le droit de construire ou d'habiter. La législation en vigueur de 1875 et 1881 est imprécise et vague[38]. Il s'agit alors de réglementer en détail chaque élément de la construction du logement, conformément aux nouvelles exigences de l'hygiène et suivant les conclusions de l'enquête de 1894. Les choses vont aller lentement. Si un projet de loi est mis à l'étude dès 1891, ce n'est que dix ans plus tard que le nouveau règlement sera voté. On s'occupe d'abord de prévenir légalement le développement de la ville, afin de lui donner une cohérence, d'établir des normes; il faut organiser la circulation et préciser l'alignement des quartiers. Le plan d'extension, voté en 1897, est un règlement d'urbanisme. Puis on attend les nouvelles dispositions cantonales, la police des constructions de 1898, pour harmoniser celle de la commune de Lausanne. Cette dernière est adoptée en 1902. Deux principes sont mis en valeur: il faut d'une part définir précisément la salubrité du logement, indiquer les prescriptions relatives à l'humidité, au volume d'air[39], aux cours et courettes, aux W.-C., et au système d'égouts, fournir donc des directives concernant les constructions nouvelles et déterminer des seuils de tolérance pour les anciens logements. On admet d'autre part le droit de surveillance et on accorde des compétences décisives à l'autorité communale. La visite des lieux s'impose comme moyen de contrôle. En rendant obligatoire une mise à l'enquête avec dossier complet, on introduit la notion de *permis ou d'interdiction de construire*. L'autorité délivre ensuite, après visite des nouvelles constructions, le *permis d'habitation*. Parallèlement, lorsqu'une ancienne maison est déclarée insalubre, c'est-à-dire *"marchandise avariée"*, la Commune retire le permis d'habitation. L'immeuble est condamné, la location interdite, la maison doit être évacuée[40]. De plus, lorsqu'un bâtiment menace ruine, le propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour écarter tout danger et les travaux sont à sa charge. Ces dispositions marquent le début de l'ère moderne des limitations imposées à l'individu en matière de construction. De telles restrictions toutefois ne sont encore que théoriques et il va être difficile de les mettre à exécution. La mise sur pied de toute l'administration nécessaire est coûteuse, complexe et peu populaire. *"Le règlement a dû, en bien des matières, porter certaines atteintes au droit de disposer librement de sa propriété bâtie ou non bâtie. C'est l'éternelle opposition entre les intérêts de la communauté et les droits respectables du propriétaire."* Le règlement de 1902 sera très rapidement contesté. Une motion est déposée en 1911 pour demander sa révision, à cause de *"l'enlaidissement de la ville"*: on voudrait reconsidérer la question de la hauteur des bâtiments et surveiller l'esthétique; on dénonce l'engorgement qui défigure certains quartiers et qui les rend encore plus insalubres qu'auparavant. Puis de nombreuses pétitions se présentent à la commission de révision pour demander d'assouplir certaines

38. Loi cantonale sur la police des constructions du 22 mai 1875. Règlement communal sur la police des constructions de 1881 (AVL, Règl. N° 13, 500 043). On y trouve des mentions relatives aux égouts, aux fosses d'aisance, à la surveillance des nouvelles constructions et des travaux de réparation, mais celles-ci sont lacunaires.

39. De longues discussions à ce sujet sont rapportées dans le *Bull. C.C.L.* du 15 juillet 1902. On propose pour Lausanne la limite inférieure de 20 m^3 pour une personne (le canton a arrêté la mesure de 15 m^3).

40. On trouvait déjà cette notion, plus vague cependant, dans les articles 21 et 22 de la police des constructions de 1875 concernant les "immeubles caducs".

prescriptions devenues trop lourdes dans la nouvelle conjoncture de la construction (c'est devenu trop cher, dit-on, de construire conformément à la loi). La nouvelle loi sera adoptée en 1926.

Service d'hygiène

La police des constructions réglemente les dispositions relatives au cadre bâti, aux conditions matérielles du logement. Elle établit une surveillance sur les espaces, les murs, les installations techniques. Elle est mal vue des propriétaires et porte atteinte à la tranquille exploitation financière.

Une autre surveillance, délicate à effectuer, s'est très tôt révélée capitale: celle de la santé de la population, en relation étroite avec les conditions d'habitation. A l'origine de l'organisation des Commissions de salubrité et du Service d'hygiène, il y a la lutte contre les maladies épidémiques: on veut localiser le malade, l'isoler (on ouvre des lazarets), protéger son entourage, enrayer l'épidémie, analyser enfin la responsabilité du milieu ambiant (insalubrité du logement, infection par l'eau, surpopulation, etc.). Plusieurs éléments d'ordre affectif s'opposent à un tel examen. L'opinion publique voudrait nier l'existence de maladies qui pourraient nuire à la réputation de la ville; les autorités ne sont pas convaincues qu'à Lausanne, il vaille la peine de mettre sur pied une administration coûteuse; les proches, enfin, cachent leurs malades pour les garder avec eux et répugnent à donner leur identité, de peur qu'elle soit inscrite au registre officiel, ce qui les expose à un ostracisme, à un rejet du public[41].

Et pourtant ce contrôle rigoureux est une mesure prophylactique efficace. Quels sont les instruments que Lausanne s'est forgés peu à peu ? Dans les années 60, alors que les épidémies sévissent au sud de l'Europe, la Société vaudoise d'utilité publique émet le voeu que Lausanne organise des visites à domicile et qu'elle nomme une Commission de salubrité publique, comme il y en a déjà dans plusieurs villes d'Europe. Mais rien n'est organisé. Le canton de Vaud vote en 1886 une loi sur l'organisation sanitaire: elle propose sans grand succès que chaque commune désigne une Commission de salubrité publique[42]. Celle-ci n'est nommée à Lausanne qu'au moment des épidémies de 1891 à la suite d'une pétition de la Société vaudoise de médecine. On lui confie la surveillance des constructions du point de vue sanitaire, l'examen des plaintes des particuliers et, en cas d'épidémie, les mesures nécessaires à l'isolement et à la désinfection. Cette commission n'est en fait que l'un des membres d'un corps tentaculaire, l'hygiène publique, dont l'importance s'est considérablement accrue dans la seconde moitié du XIXe siècle. On développe peu à peu un dispositif complexe de règles

41. L'article 79 de la loi cantonale du 13 mars 1886 sur l'organisation sanitaire rendait obligatoire la déclaration des maladies contagieuses. Pour la législation sanitaire, se référer à Fr. Schmid, *Tableau systématique des lois, ordonnances, règles, prescriptions et autres dispositions concernant l'hygiène publique en Suisse*, Berne, 1891.

42. Elle se réfère aux instructions fédérales adressées aux cantons au moment de l'épidémie de choléra sévissant alors au Midi de la France, en 1884. Voir circulaire du Conseil d'Etat du canton de Vaud, Lausanne, 10 juillet 1884: il est instamment demandé de nommer dans chaque commune une commission de salubrité chargée de procéder à *"une inspection minutieuse dans toutes les maisons, surtout celles qui sont vastes et contiennent beaucoup d'habitants, dans celles qui ont une apparence de pauvreté ou de malpropreté, dans tous les hôtels ou auberges, prisons, refuges pour les pauvres, orphelinats, écoles, infirmeries et hôpitaux"*. Il faut mentionner encore une brochure publiée dans le canton de Vaud, se référant elle-même à des prescriptions fédérales: *Instructions et directions aux autorités communales, aux préfets, aux médecins et au public concernant ces mesures à prendre pour combattre la propagation des maladies contagieuses épidémiques suivies des instructions du Conseil fédéral pour la désinfection en cas de choléra*, Lausanne, 1892.

d'hygiène, à vocation quasiment universelle. Les fonctions sont dispersées, confiées à diverses administrations dont on ne parvient pas à coordonner les activités. C'est pourquoi l'on décide en 1917 de créer à Lausanne un Service d'hygiène confié à un médecin aidé de quelques collaborateurs[43]. Les attributions du service sont: l'hygiène du logement (casier sanitaire), l'inspection de l'eau et des égouts, de l'alimentation (contrôle des denrées), la surveillance des institutions et des lieux publics (usines, ateliers, bains publics, restaurants, salons de coiffure, etc.), la lutte contre les maladies sociales (alcoolisme, maladies contagieuses, démences, maladies vénériennes) et enfin la responsabilité des services techniques tels que transport des malades, administration du lazaret d'isolement, service de désinfection. Le Service d'hygiène assume ainsi *"la lutte contre toutes les causes reconnues de l'affaiblissement de la race"*[44], mandat dépassant largement les possibilités de six personnes disposant de crédits limités.

La principale activité du Service d'hygiène est l'organisation du casier sanitaire des habitations permettant *"de découvrir les foyers morbides d'une agglomération"*[45]. Il s'agit d'établir un double fichier des immeubles suspects; le premier concerne une description technique du bâtiment, principalement les données relatives à l'hygiène, et le second se rapporte à ses habitants, il enregistre en particulier les cas de maladies infectieuses et établit une statistique de la morbidité. Des infirmières-visiteuses sont associées au service dès 1924. Elles s'occupent des visites familiales à domicile et, par là-même, de l'éducation aux règles d'hygiène. *"En pénétrant dans les familles, en y donnant des conseils, elles contribuent à l'assainissement effectif de l'habitation, faisant la chasse aux taudis, insistant sur les questions de propreté, d'éclairage, de ventilation, d'ouverture des fenêtres, s'occupant si c'est nécessaire des enfants, donnant des directives quant à leur alimentation, signalant aux dispensaires et aux oeuvres spéciales les malades, faisant nettoyer gratuitement, aux frais du Service d'hygiène, le linge des indigents, leur procurant de la lingerie, des vêtements, etc."*[46]

En 1924, on apprend que le Service d'hygiène a aussi établi un plan complet d'assainissement de la vieille ville[47]. Ceci inaugure à Lausanne une autre étape de la salubrité des logements: la destruction pure et simple de certains quartiers.

Le fossé se creuse

Valorisation des quartiers misérables

La ville n'a cessé de s'accroître; les quartiers neufs se sont développés tandis que l'activité commerciale florissante de la ville investissait le centre et augmentait la valeur foncière des quartiers misérables. Les propriétaires sont conscients de cette nouvelle potentialité.

43. Le médecin-hygiéniste est Fr. M. Messerli; un technicien hygiéniste, un contrôleur des denrées, un employé de bureau et deux infirmiers-désinfecteurs sont associés dès le début au service. En 1944, le service comptera une vingtaine de collaborateurs. (Fr. M. Messerli, *Organisation et fonctionnement pendant 25 ans d'un service municipal d'hygiène*, extrait du *Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique*, Nos 36, 37, 38, 1944, AVL, 37/24). Pour la création du Service d'Hygiène, voir *Bull. C.C.L.*, 24 avril 1917, pp. 255 sq.

44. *Bull. C.C.L.*, 23 décembre 1924, p. 709.

45. Fr. M. Messerli, *Le casier sanitaire des habitations*, Lausanne, 1918, p. 7.

46. Messerli, 1944, p. 13.

47. *Bull. C.C.L.*, 23 décembre 1924, p. 709.

△
5. Visite à domicile d'une infirmière du Service d'hygiène, 1928.



▷
6. L'infirmière-visiteuse en blouse blanche, cheveux courts, épouille les enfants de la famille, 1928.

Les prix deviennent prohibitifs. *"Les immeubles vétustes sont l'objet de spéculations éhontées."*[48]

La proximité du centre bancaire et commercial, dont la ville s'enorgueillit, et des quartiers délabrés, habités par une population misérable, est gênante. On n'aime guère parler à Lausanne de tuberculose pour ne pas alarmer les touristes, de même on est désolé de laisser voir les tristes réalités sociales de la ville. La construction du pont Bessières, en 1910, n'a-t-elle pas apporté une vue plongeante sur les bas quartiers ? *"Les passants jetaient un regard attendri sur le charmant pêle-mêle. (...) Mais nos autorités communales, elles, devaient se préoccuper de l'état de dégradation matérielle et morale dans lequel était tombé le quartier populeux, en plein centre de la ville."*[49] Cela est certes pittoresque, mais trouble l'image de la ville. De plus, c'est un regrettable gaspillage de terrains qui prennent de la valeur.

Vers la fin du siècle, la population laborieuse s'est de plus en plus entassée dans ces vieux quartiers, à proximité des lieux de travail. C'est surtout là que se trouvent les logements qu'on daigne lui concéder, logements malsains, délabrés, trop petits. A défaut d'être "convenable", la clientèle est abondante, son importance numérique est cependant insaisissable. Il faudrait tenter de mener une enquête à partir des recensements pour déterminer le taux de concentration de la population dans les quartiers pauvres du centre-ville.

Une loi innocente

Le règlement de la police des constructions de 1902 s'en prend avec rigueur à l'insalubrité des habitations et introduit des instruments légaux permettant, en principe, d'intervenir contre la location de ces *"denrées avariées"*. Le retrait du permis d'habitation est la menace la plus radicale. L'autorité, en interdisant la location d'appartements, peut gêner sérieusement le propriétaire (quoique *"les avocats des propriétaires réussissent presque toujours à prouver que les taudis sont des palais"*[50]); mais surtout les occupants sont évacués et ne font que changer de taudis. La loi est difficile à appliquer, le Service d'hygiène en convient le premier. Le principal lésé est celui-là même que l'on voudrait protéger.

Les spéculateurs sont aux aguets, les autorités, elles, se préoccupent avant tout de l'image de la ville; de toute façon chacun espère récupérer les terrains gaspillés. Malgré son désir de lutter contre l'insalubrité, la Municipalité hésite à agir contre les propriétaires abusifs en faisant appliquer la loi, de peur que les locataires démunis n'en subissent les conséquences. A la fin de la première guerre, on est sur le qui-vive.

C'est pendant la guerre, puis dans les années 20 et 30, que les quartiers les plus insalubres du centre ville seront reconstruits. Si la moyenne des retraits de permis d'habiter entre 1918 et 1931 ne dépasse guère cinq immeubles isolés, l'intervention est plus marquée sur des groupes de maisons, soit au total deux cents immeubles démolis lors des opérations d'assainissement de quartier. Au début de la guerre, l'îlot Pépinet est démoli; dans les années 20, ce sont les maisons insalubres de la Cité, l'îlot entre la rue du Pré et la rue du Flon et enfin,

48. M. Weiss, "Un assainissement de quartier à Lausanne", in *Habitation*, juin 1937, N° 6, p. 100.

49. Fred. Gilliard, "Assainissement de la vieille ville à Lausanne", in *Habitation*, septembre 1941, p. 141.

50. *Bull. C.C.L.*, 1er juillet 1935, p. 904.

7. Vieux quartiers de Lausanne où réside une population misérable. Cheneau-de-Bourg.



8. Ruelle du Petit-Saint-Jean.



9. Cour de la ruelle des Cheneaux.

10. Rue du Pré, 1938.

11. Démolition de la rue du Pré, 1940.

12, 13. Opération d'assainissement. La rue du Pré est remplacée par les grands immeubles nets et propres de la rue Centrale.

la rue Marterey; dans les années 30, la Mercerie, la rue Etraz, la Cheneau-de-Bourg et la rue du Pré[51].

Les interventions du Service d'hygiène, encouragées par les témoignages de la policlinique qui voit arriver en nombre les habitants de ces quartiers, sont sans doute aussi facilitées par la situation économique. Le marché du logement moyen est saturé, la construction frénétique des immeubles de rapport est calmée. L'industrie du bâtiment subit le contrecoup de la guerre: augmentation des prix, pénurie des matériaux de construction. Le chômage, à deux reprises, est alarmant: pendant la dépression de 1921-22, et de nouveau dès 1931, à la suite du krach de Wall Street et de la crise mondiale qu'il entraîne[52]. La Confédération et le canton de Vaud (loi cantonale du 15 décembre 1936 concernant la lutte contre le chômage) offriront des subventions pour les constructions à but social, à condition que la commune participe à cet effort. La commune accorde des subventions pour la démolition des taudis. L'assainissement d'un vieux quartier est désormais reconnu d'utilité publique, d'autant plus qu'en supprimant les taudis, on crée aussi des emplois pour les chômeurs.

Supprimer les foyers d'insalubrité

C'est l'image de ces quartiers insalubres qui nous intéresse ici. Que représentent-ils dans l'esprit de ceux qui en parlent, qui approuvent leur suppression ? Ils sont des vestiges déplaisants d'un autre temps, indignes d'une *"période d'hygiène et de progrès social"*[53]. En perçant la nouvelle rue Centrale on cherche à effacer le passé et la déchéance de la rue du Pré. *"Les immeubles neufs s'offrent en plein soleil aux regards des Lausannois encore hésitants à reconquérir un quartier dont ils avaient longtemps et non sans raison, jugé bienséant de se détourner."*[54]

L'hygiène a fait naître des hantises en démontrant la relation étroite qui existe entre l'insalubrité des logements et ces deux fléaux sociaux que sont les maladies contagieuses et l'immoralité. A la Cheneau-de-Bourg, il faut *"donner un premier coup de bistouri dans ce foyer de tuberculose et de syphilis"*[55]. La Mercerie est une véritable *"propagande pour la tuberculose"*[56]. A la rue du Pré, *"d'honnêtes ménages, avec de nombreux enfants (sont) voués au taudis et condamnés aux promiscuités les plus démoralisantes"*[57]. Voici encore liées l'une à l'autre la salubrité et la moralité. *"Il y a lieu de tenir compte que notre actuel "boulevard des cocottes" sera demain sur le passage de la grande artère Genève-Berne et que la bonne tenue de ce quartier, tant matérielle que morale, s'imposera."*[58] On est inquiet à la perspective de *"faire traverser la ville par ces bas-fonds et ne montrer aux étrangers que ce quartier"*[59]. Avec la nouvelle rue Centrale, la voie de transit est inaugurée (elle est encore inachevée aujourd'hui).

51. Messerli, 1944. Voir aussi le *Bull. C.C.L.*, 11 février 1913, pp. 238 sq. et 15 juillet 1919, le *Bulletin technique de la Suisse romande (B.T.S.R.)*, 1925, p. 71.

52. R. Ruffieux, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, 1974.

53. Weiss, *Habitation*, juin 1937, N° 6, p. 100.

54. Gilliard, *Habitation*, septembre 1941, N° 9, p. 145.

55. *Bull. C.C.L.*, 3 décembre 1935, p. 1337.

56. *Bull. C.C.L.*, 23 décembre 1924, p. 712.

57. Gilliard, *Habitation*, septembre 1941, N° 9, p. 141.

58. *Bull. C.C.L.*, 3 décembre 1935, p. 1344.

59. *Bull. C.C.L.*, 21 juillet 1937, p. 601.

Démolition et reconstruction sont des opérations d'assainissement bienvenues qui permettent par la même occasion d'évacuer les habitants indésirables. Des logements chers et confortables, à de rares exceptions près, remplacent les taudis. Ils sont chers parce qu'on est dans le centre et qu'il faut bien rentabiliser l'investissement. Ainsi on se débarrasse tout naturellement des miséreux, *"des gagne-petit de toutes catégories, (...) des péripatéticiennes et de toute une pègre qui donnait fort à faire à la police"*[60]. Ce n'est qu'à la Cheneau-de-Bourg, en 1935, que l'on tente de reloger sur place la population. La commune consacre de gros subsides à la construction de logements bon marché, situés, cela est remarquable, au centre-ville; les habitants trouvent ainsi de l'emploi sur place. La population reste pauvre mais, véritable soulagement, elle est triée sur le volet. Les appartements sont *"susceptibles d'être loués à des prix accessibles par la population laborieuse du quartier, exception faite naturellement des "poules de noces" qui trouveront sans aucun doute des poulaillers ailleurs"*[61].

L'assainissement fait apparaître l'ordre et la propreté. On crée une avenue entre Benjamin Constant et Mon-Repos. C'est l'occasion d'un aménagement bien ordonné *"étant donné la situation remarquable du quartier et la proximité du parc de Mon-Repos"*[62] qui remplacera avantageusement les rues Etraz et Marterey. A la Cheneau-de-Bourg, *"les appartements seront sans luxe, mais propres"*[63] et à la rue Centrale *"les nouveaux immeubles aux claires façades, ont effacé l'image assombrie des vieilles maisons"*. On a *"ramené l'air et le soleil. (...) Un nouveau quartier d'affaires est né au centre de la ville, invitant à une vie saine et active dans l'ordre, la propreté et la clarté"*[64]. L'urbanisme hygiéniste triomphe, dans la *médiocrité*. A petits pas, sans grands risques, en adoptant les solutions les plus commodes, on "nettoie" la ville. Les problèmes de fond sont repoussés, les petites gens et leur misère ont disparu comme par magie, et le résultat apparent fait illusion. L'ordre et la propreté sont avant tout une élimination, une exclusion de ce qui existait, puis un cadre précis, une façade, nette, claire.

De l'idée d'un familistère à la construction de quatre immeubles à Bellevaux

"La Suisse, cette sentinelle avancée de la république européenne, et spécialement la ville de Lausanne, donneraient au monde un bel exemple en réalisant une entreprise aussi humanitaire que celle du Palais social coopératif."[65] C'est Jean-Baptiste Godin, le fondateur du Familistère de Guise, qui s'est adressé en ces termes flatteurs au public lausannois, lors d'une conférence qu'il fut invité à donner par Ed. Raoux à la Société vaudoise d'utilité publique.

60. Gilliard, *Habitation*, septembre 1941, N° 9, p. 145.

61. *Bull. C.C.L.*, 3 décembre 1935, p. 1332. Un municipal constate pourtant *"avec amertume que bon nombre d'amateurs ne pouvaient même pas payer les loyers pourtant modiques que nous leur demandions, soit parce qu'ils étaient chômeurs ou que leur gain était insuffisant. Nous pourrions là à cet effet citer les salaires de misère qui sont le lot des travailleurs de notre ville"*. (Weiss, *Habitation*, juin 1937, p. 100)

62. "Concours d'architecture (...) à Lausanne", in *Bulletin technique de la Suisse romande (B.T.S.R.)*, 14 mars 1925, N° 6, p. 71.

63. *Bull. C.C.L.*, 3 décembre 1935, p. 1361.

64. Gilliard, *Habitation*, septembre 1941, N° 9, p. 145.

65. J. B. Godin, "Le familistère de Guise", in *J.S.V.U.P.*, octobre 1881, N° 10, p. 235.

Lausanne ne donnera pas cet exemple. Cette *"démocratie raisonnable"*[66], à force de discuter, soupeser, hésiter, ne réalisera rien de remarquable ni d'ambitieux en matière de logement social. L'exemple que l'on veut édifier à deux reprises, n'est pas pris au sérieux lorsqu'il est proposé à la Société vaudoise d'utilité publique en 1876, puis, repris par le Conseil communal en 1899, il est tronqué de ce qu'il aurait eu d'exemplaire.

La Cité des familles

Ed. Raoux est le membre le plus influent d'un comité qui étudie en 1876 l'idée d'une Cité des familles[67]; la Société vaudoise d'utilité publique en assurerait la propagande et financerait en partie cette réalisation. La Cité des familles devrait s'inspirer du Familistère de Guise. L'échelle cependant est réduite, *"le luxe architectural et une partie du luxe et du confortable intérieur"* sont supprimés, mais les différents éléments du programme de Godin sont présents; Raoux avait d'ailleurs eu l'occasion de présenter l'oeuvre de ce philanthrope à la Société vaudoise d'utilité publique une dizaine d'années auparavant[68].

"Moraliser l'ouvrier en changeant le milieu", telle serait la devise du Familistère, Phalanstère ou autre Cité des familles. Il est essentiel de mettre à la disposition des travailleurs des logements à bon marché, comme ceux, par exemple, de la Société de construction à Lausanne[69]. Raoux affirme cependant qu'il faut bien davantage pour améliorer les conditions de vie des travailleurs. Il faut les loger convenablement, lutter contre le renchérissement et satisfaire les *"légitimes aspirations de la vie intellectuelle et de la vie morale"*[70].

Voici ce que serait la Cité des familles:

"*1. Un grand bâtiment de quatre étages comprenant des logements de deux à six pièces, fermés par une seule porte, et rendus entièrement indépendants les uns des autres par l'arrangement des paliers, et par un nombre suffisant de montées éclairées au gaz. Ces logements auraient les dépendances nécessaires, mais ne comprendraient pas de cuisine.*

"*2. Chaque locataire pourrait, à son gré, acheter au rez-de-chaussée de son logement les aliments dont il a besoin pour les consommer chez lui avec sa famille, ou venir prendre ses repas dans la salle à manger de l'établissement. (...) La salle à manger servirait, le soir, de lieu de réunion et de salle de lecture, en attendant qu'il fût possible de consacrer une pièce spéciale à des conférences, à une bibliothèque, etc.*

66. Selon les termes de Grivel, 1942.

67. Ed. Raoux, "La Cité des familles", in *J.S.V.U.P.*, mars 1873, N° 3, pp. 54-72. Ed. Raoux était professeur de philosophie à Lausanne. Il fut, entre 1860 et 1880 surtout, le défenseur remarquable de plusieurs réformes relatives à l'hygiène: logement, alimentation (végétarisme, Société de consommation), éducation (jardin d'enfants, méthode Froebel), et même langage (nouvelle orthographe). Il fut membre de plusieurs sociétés en Suisse et à l'étranger.

68. Au moment de la publication du premier ouvrage sur le Familistère par A. Oyon, *Une véritable cité ouvrière*, Paris, 1865. Sur le Familistère: J.B.A. Godin, *Solutions sociales*, 1871; Ed. Raoux, *Le Familistère de Guise ou le palais social, imprimé en nouvelle orthographe*, Lausanne, 1872; *Le Familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, Bruxelles, 1976.

Godin s'inspirait du Phalanstère de Charles Fourier, décrit dans *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire*, Paris, 1829. Celui-ci prévoyait une réforme sociale radicale qui s'appuyait en particulier sur une nouvelle conception du logement. Un immense édifice, le palais sociétaire ou Phalanstère, devait grouper des hommes et des femmes sur un mode essentiellement communautaire.

69. Voir plus loin dans *Les équipements hygiéniques du logement.*

70. Raoux, *J.S.V.U.P.*, mars 1876, N° 3, p. 55.

"3. Outre la cuisine et la chambre à manger, le rez-de-chaussée comprendrait encore une crèche et une salle d'asile ou jardin d'enfants.

"4. Un atelier de couture, avec des machines à coudre.

"5. Une buanderie avec chambre de bains et étendage.

"6. La jouissance d'un jardin commun et la possibilité de louer des jardins particuliers pour la culture des fleurs ou des plantes potagères. L'eau et le gaz à tous les étages et le chauffage par un ou plusieurs calorifères établis dans les caves, sans préjudice de quelques cheminées ou poêles dans certains appartements."[71]

En quoi les conditions de vie seraient-elles améliorées ? La cuisine centrale représente d'abord un avantage économique: suppression de l'achat au détail par la création d'une sorte de coopérative alimentaire, économie de combustible pour chaque ménage, et, sans augmentation de prix, une alimentation de meilleure qualité, mieux surveillée (on se méfie des falsifications) et mieux préparée. Cette formule doit permettre aussi à la femme de travailler, en ville ou dans l'établissement lui-même (à la buanderie ou à l'atelier de couture). On peut remarquer à ce propos que la cuisine centrale sera proposée plus tard à la classe bourgeoise[72], mais dans une perspective différente: il s'agira alors de remplacer les domestiques et de permettre à la femme de choisir un travail, non par nécessité mais par goût.

Grâce à la salle d'asile, l'enfant n'est pas livré à lui-même (comme il arrive trop souvent dans les familles d'ouvriers), mais il est placé dans une sorte de garderie. Celle-ci, organisée d'après la méthode Froebel[73], doit être un excellent milieu éducatif.

Les jeunes filles peuvent trouver dans la cité des places d'apprentissage idéales pour les professions qui conviennent à leur sexe: les lingères, lessiveuses, cuisinières et femmes de chambre ainsi formées seront des domestiques appréciées.

La vie intellectuelle et morale est aussi au programme de la Cité des familles. Réunions, lectures, conférences, dont on ne doute pas un instant qu'elles soient de haute moralité, peuvent occuper les soirées des familles qui, à d'autres moments, profitent des *"diverses récréations que pourront fournir la culture des fleurs et le jardinage"*[74].

Les conditions hygiéniques sont parfaites: *"air pur, soleil, et végétation salubre au dehors"*; à l'intérieur, ventilation facile, lumière abondante, robinet d'eau potable à tous les étages, salles de bains, égouts, buanderie. L'agrément, la propreté, le confort relatif des habitations doivent retenir les hommes loin du cabaret. Au Familistère de Guise déjà, la propreté est d'une importance fondamentale: *"elle est organisée sur les bases les plus larges, et avec le soin le plus minutieux. Il semble que ce soit une passion dans l'établissement."*[75].

Il semble que le projet de la Cité des familles soit resté sans écho. Le seul événement qui le rappelle est une conférence de Godin à Lausanne, en 1881[76]: ce projet était sans aucun doute une utopie en 1876 à Lausanne; la procédure imaginée par la Société vaudoise d'utilité publique était inadéquate pour un projet si révolutionnaire: elle cherchait en effet à rallier

71. *ibidem*, pp. 56-57.

72. Par exemple la cuisine centrale pour familles aisées à Copenhague et pour ménages de la classe moyenne aux USA ("Cuisine centrale", in *J.S.V.U.P.*, avril 1905, N° 4, p. 95).

73. Ed. Raoux, *Manuel théorique de la réforme éducative de Frédéric Froebel*, Lausanne, 1862. *L'éducation nouvelle*, revue mensuelle (Ed. Raoux, éd.). Méthode pédagogique visant à épanouir les jeunes enfants dans une sorte de "jardin de vie": vie au grand air, étude de la nature, stimulation des sens, activité créatrice, jeux, mouvements... Les classes sont appelées salles d'asile ou jardins d'enfants.

74. Raoux, *J.S.V.U.P.*, mars 1876, N° 3, p. 60.

75. Oyon, 1865, p. 22.

76. Godin, *J.S.V.U.P.*, octobre 1881, N° 10, pp. 217-235.

des sympathisants qui, grâce à leur coopération financière et morale, mèneraient l'oeuvre à exécution avec le *"concours bienveillant des autorités cantonales et communales"*[77]. Or, pour être réalisée, il aurait fallu que l'idée soit adoptée par celui qui devait en assurer le financement et l'exploitation, comme cela avait été le cas avec le Familistère de Godin. Ce projet, bien qu'abandonné, est intéressant ici parce qu'il contraste, par son ambition, avec la timidité des réalisations lausannoises dans le domaine du logement ouvrier et aussi parce qu'il préfigure une idée qui va être sérieusement discutée par les autorités de la ville. Enfin, il résume à lui seul les préoccupations courantes du dernier quart du XIXe siècle: la salubrité du logement, les Sociétés de consommation, l'éducation ménagère, le travail de la femme à l'extérieur, la formation du personnel de maison, l'apprentissage de la propreté, la lutte anti-alcoolique, en un mot, l'enseignement d'une forme de bonheur domestique.

Le concours de Bellevaux

L'enquête sur les conditions de logement faite à Lausanne en 1894, publiée en 1896, apporte la preuve de la pénurie de logements salubres et bon marché. Il faut désormais, sans contestation possible, remédier à cet état de choses: *"L'hygiène le commande, la moralité l'exige, la solidarité en fait un devoir."*[78]

Mais que de tergiversations pour savoir quel sera, dans cette entreprise, l'engagement de la commune qui, en tout cas, *"ne saurait rester indifférente"*[79] ! C'est l'objet d'une motion de A. Schnetzler, l'auteur de l'enquête sur le logement, et du docteur Heer, en 1898: *"La Municipalité est invitée à faire des propositions au sujet de la participation de la commune à la construction des maisons ouvrières."*[80] Les seules réalisations déjà faites dans ce domaine à Lausanne (aux rues du Tunnel, du Vallon ou du Jura par exemple) sont dues à l'initiative privée, mais leur bilan financier est négatif et l'idéal de la salubrité n'est pas atteint dans ces maisons-casernes. Quel est donc cet idéal, et qui va entreprendre sa réalisation ? Une commission, dite de *l'habitation salubre à bon marché*, est désignée par le Conseil communal pour faire des propositions[81]. La question, longuement débattue, aboutit le 24 avril 1900 à la mise au concours d'un projet devant servir à la fois d'expérience et d'exemple; l'oeuvre devrait être d'une grande importance historique. Il est donc décidé que la commune prendra sur elle l'initiative du projet et la gestion de son exécution. Cependant rien n'est décidé concernant le financement: aucune contribution privée n'est encore sollicitée, aucun engagement ferme n'est pris par les autorités communales, aucun crédit n'est voté. Cette indécision sera fatale au projet.

La commune cependant a acheté, à Bellevaux, un vaste terrain. En le choisissant hors de ville, elle faisait des économies; elle offrait, en compensation de l'éloignement, une consolation de nature hygiénique: l'air et la lumière seraient meilleurs[82].

Le programme du concours était le suivant[83]:

77. Raoux, *J.S.V.U.P.*, mars 1876, N° 3, p. 63.

78. *Bull. C.C.L.*, 20 juin 1899, p. 1033.

79. *ibidem*.

80. *Bull. C.C.L.*, 8 février 1898, p. 59.

81. *Bull. C.C.L.*, 20 mars 1898. En font partie André Schnetzler, avocat, Emile Dind, médecin, Borgeaud, architecte, J. Bron, architecte de la ville, Duvillard, contructeur, Tarin, menuisier, Charles Isoz, architecte, Gagnaux, syndic, Marquis, directeur des travaux, Gaudin, secrétaire.

82. On pouvait comper sur l'extension du réseau des tramways.

83. *Bull. C.C.L.*, 20 juin 1899, p. 1039.

"L'ensemble des terrains devra être disposé pour recevoir des habitations à bon marché par groupes de deux maisons au plus. Ces maisons devront recevoir des appartements de deux à trois chambres et cuisine, avec caveau, bûcher et chambre à resserrer, chambre à lessive commune pouvant aussi servir de chambre de bains ou d'atelier. Les appartements devront avoir autant que possible une entrée indépendante. Chaque logement aura un jardin.
"Indépendamment des types de maisons ordinaires, il devra aussi être prévu, dans la partie centrale du terrain, des maisons ayant magasins pour objets de première nécessité, boucherie, charcuterie, boulangerie, épicerie.
"Les concurrents devront prévoir dans la partie la plus centrale un ou des bâtiments spéciaux destinés à recevoir les services suivants:
"1. Une buanderie et bains publics.
"2. Une cuisine-restaurant populaire.
"3. Une salle de lecture-bibliothèque.
"4. Une école primaire de trois salles de classes pour 48 élèves.
"5. Une salle de gymnastique, cette dernière devant servir aussi de salle de réunion.
"Surface approximative des pièces:
"Cuisine ... 12 m^2.
"Grande chambre ... 16 m^2.
"Autres chambres ... 12 m^2.
(...) "Les fenêtres auront des doubles fenêtres et seront munies de volets. Les latrines devront avoir jour direct à l'extérieur. Les planchers auront planchers bruts et planchers propres en lames de sapin..."

Quatorze projets furent présentés et le jury attribua le 1er prix à l'architecte A. Béguin de Berne qui allait être l'exécutant des travaux de Bellevaux[84]. L'étude se précise un peu. On propose d'essayer différents groupements de logements: maisons de deux appartements (chacun sur un palier) adossées deux à deux et petites maisons individuelles groupées par quatre. Au total 147 logements de deux et trois pièces. Le bâtiment des services généraux abriterait sous un seul toit, au rez-de-chaussée, trois salles de classe, une salle de réunion, une cuisine avec restaurant populaire, une buanderie avec séchoir, six chambres de bains et six cabines de douches. Au premier étage, on trouverait deux appartements pour régent et régente, un appartement pour le concierge et un pour le tenancier du restaurant populaire, enfin un grand séchoir.

Programme tronqué et collectivité illusoire

De l'élaboration du projet jusqu'à son exécution, désaccords et compromis ont réduit peu à peu la portée de cette entreprise que les autorités communales voulaient ériger en exemple.

L'importance des équipements collectifs projetés pour la Cité des familles et leur caractère novateur manifestaient l'influence directe du Familistère de Godin: cuisine centrale (absence de cuisine individuelle), jardin d'enfants selon la méthode Froebel, coopérative alimentaire, salle de réunion et de lecture. Les logements étaient groupés dans un seul grand bâtiment.

Dans le projet original de Bellevaux, on allait s'éloigner d'un modèle collectiviste, malgré les apparences; il s'agissait plutôt d'un prudent compromis.

Ainsi les logements ne seraient plus groupés, mais organisés séparément, ayant chacun son palier, son entrée, son jardin, et, à l'intérieur, sa cuisine. On voulait ainsi *"éviter les*

84. *Bull. C.C.L.*, 21 janvier 1902, p. 38.

conflits entre les habitants" en limitant les cheminements communs. On gardait l'espoir aussi que ces constructions échelonnées donneraient à l'ensemble un caractère ouvert. Il ne fallait pas que ces logements à bon marché constituent *"un quartier à part, une sorte de ghetto dont les habitants seraient isolés du reste des humains (...) que ce quartier prenne un aspect gai et riant et non point celui d'une colonie pénitentiaire ou d'un établissement hospitalier"*[85].

Quant aux services collectifs, ils relevaient d'un esprit conservateur. On consentait tout au plus à installer quelques équipements à l'usage d'une population exilée du centre de la ville: les trois classes d'école avec régent et régente dispenseraient un enseignement conventionnel (il n'est plus question de méthode Froebel, ni de jardin d'enfants); la cuisine-restaurant populaire serait sans doute superflue, les appartements ayant leur cuisine; la salle de lecture / bibliothèque, qui ne serait plus qu'une salle de réunion dans la seconde formulation du projet, est le résidu d'un rêve pieux d'instruire et de distraire sainement l'ouvrier pendant ses heures de loisir; enfin, les magasins de denrées et objets de première nécessité ne seraient plus organisés en coopérative pour lutter contre la vie chère. On conservait cependant l'équipement hygiénique du logement ouvrier: buanderie, bains-douches à usage commun.

Mais finalement les autorités communales ne semblent pas avoir été très convaincues de l'utilité immédiate, indispensable des services collectifs. Après 1902, en remodelant le maigre programme des logements, le bâtiment des services est abandonné. La conviction s'émousse avec le temps. Les arguments, décisifs en 1899, *hygiène, moralité, solidarité*, s'évanouissent au moment où l'on vote le premier crédit en 1902. Le Conseil communal explique alors: *"La dépense totale serait de 1 420 000 francs. Or, dans le moment actuel, la situation financière ne nous permet pas de proposer de suivre à l'emploi d'une somme aussi élevée pour réaliser le but proposé; non pas que la question ait cessé d'être intéressante, et qu'il n'y ait pas utilité à faire quelque chose pour obtenir la solution recherchée depuis plusieurs années, mais bien parce que le besoin d'un aussi grand nombre d'appartements ne peut se faire sentir tout à coup.*

"Il est déjà constaté un certain chômage dans la catégorie des appartements de prix moyen et aussi, dans une moindre mesure, en ce qui concerne les petits appartements. Nous croyons qu'en augmentant le nombre des logements de 140 dans l'espace d'une seule année, nous provoquerions une crise dans le domaine locatif de notre ville, crise qui pourrait avoir de fâcheuses conséquences aussi bien pour la commune que pour les particuliers."[86]

Or depuis l'enquête de 1894, on n'a pas construit un seul logement bon marché et salubre à Lausanne. D'autre part, les nouvelles prescriptions de la police des constructions amènent de nombreux propriétaires à rénover les logements, et, conséquence logique, à augmenter les loyers. La pénurie de logements populaires n'a fait qu'augmenter, et la voilà niée dans les discours officiels qui invoquent la pléthore d'appartements de rapport.

Tout est remis en cause encore une ou deux fois au Conseil communal: le financement de ce maigre projet (relativement aux ambitions) par la ville elle-même, l'emplacement de Bellevaux, le mode de groupement des logements et la procédure de la mise au concours[87]. Un conseiller se plaint de l'habitude fâcheuse dans la commune de Lausanne de toujours *"renvoyer"*, et il ajoute que *"la population se montre fort surprise de ces volte-face qui se*

85. *Bull. C.C.L.*, 22 décembre 1899, pp. 915-916.

86. *Bull. C.C.L.*, 21 janvier 1902, p. 43.

87. Certains voudraient que le concours s'adresse aux corps de métiers lausannois et non aux architectes.



14. Premiers logements construits par la commune de Lausanne, Bellevaux 1904.
Quatre immeubles sont les seuls rescapés d'un programme plus vaste.

produisent à propos de questions très importantes"[88]. Enfin, le projet aboutit en 1904 aux quatre bâtiments sis à l'avenue Aloïs-Fauquez 29-43. Des 147 logements prévus à l'origine, on n'en a construit que vingt-quatre[89]. *"Quoique sans luxe,* apprécie-t-on au Conseil communal, *ils se présentent assez bien et paraissent tout à fait appropriés à leur destination."*[90]

L'alimentation en eau

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'augmentation massive de la population, les épidémies, les exigences croissantes de l'hygiène et du confort, révèlent l'importance de l'alimentation en eau. A Lausanne, la question de l'eau fait l'objet d'une véritable querelle qui durera des années 1870 à la fin du siècle: rivalité entre sociétés concurrentes, lutte d'intérêts, préjugés, arguments scientifiques contradictoires la nourrissent.

88. *Bull. C.C.L.*, 25 mars 1902, p. 233.

89. En 1915, la commune construira encore deux grands immeubles sur le même terrain.

90. *Bull. C.C.L.*, 4 mars 1902, p. 152. Du point de vue hygiénique, il faut noter qu'ils sont reliés à l'égout collecteur, les éviers et water-closets sont munis de coupe-vent, et l'eau est fournie abondamment jusqu'aux étages supérieurs.

Pénurie d'eau, sécheresse de 1870

En vingt ans, la population augmente de moitié, passant de 16 000 habitants en 1850 à 24 000 en 1870. Lausanne est alors particulièrement pauvre en eau. En 1864, la moyenne est de 45 litres par jour et par personne (une bonne partie étant réservée d'ailleurs aux services publics – incendie, fontaines, nettoyage des rues), alors que la norme théorique admise généralement est d'au moins 100 litres et l'idéal fixé à 200 litres. Cette maigre moyenne s'abaissera progressivement jusqu'en 1870, année de sécheresse, à 31 litres. La ville réduit alors le débit d'eau des fontaines, les arrête durant la nuit, supprime les quelques concessions privées qu'elle avait accordées; elle venait pourtant d'introduire, en 1868, avec la construction du réservoir du Calvaire, la distribution de l'eau sous pression. Quelques incendies aggravent encore la situation. Les eaux du Jorat qui alimentent la ville, sont insuffisantes et d'un débit très variable. Il faut de toute urgence capter de nouvelles sources. Les autorités sont en train d'étudier différents projets, lorsque simultanément deux propositions d'envergure sont faites à la Municipalité. Exclusives et rivales, elles vont nourrir la querelle.

D'un côté, les propriétaires de la source de Pont de Pierre (située dans les Préalpes non loin de Montreux), proposent de s'occuper du service des eaux de la ville[91]. Ils exigent cependant d'en avoir le monopole. Ils peuvent assurer une alimentation abondante et de qualité.

De l'autre côté, J.-J. Mercier et quelques associés projettent d'installer un chemin de fer hydraulique reliant la gare de Lausanne au port d'Ouchy, et actionné par la force du lac de Bret[92]. Ce chemin de fer répondrait ainsi à un voeu de la population lausannoise; il permettrait en outre d'expérimenter une solution technique intéressant la Confédération parce que l'on pourrait l'adopter au Simplon pour le passage des Alpes vers l'Italie; par la même occasion, l'adduction des eaux du lac de Bret favoriserait le développement industriel de la ville. Une énorme quantité d'eau pourrait être vendue, soulageant ainsi les maigres réserves de la ville. La société, elle, trouverait une compensation à ses investissements.

Rivalité des intérêts

La ville se trouve potentiellement comblée par ces deux offres, elle va cependant au-devant de tractations infinies. Arbitrage d'autant plus difficile qu'elle n'est pas en position de force: elle a un besoin urgent d'eau, mais n'a pas les moyens de prendre à son compte l'une ou l'autre de ces deux solutions.

La Société des eaux de Pont de Pierre est catégorique: elle exige le monopole du service des eaux alimentaires et veut racheter les sources et le réseau de canalisations de la commune, privant celle-ci de toute autonomie. Par la même occasion, pour pouvoir pratiquer librement des tarifs élevés, cette société exige de sa rivale qu'elle ne vende que de l'eau indus-

91. Proposition du 26 juin 1871 (Curchod, Blattmer et Gaudin) (AVL, registre Greffe municipal, Eaux I, 233 / 47, pièce 6, annexe).

92. Proposition du comité du Chemin de fer pneumatique du 17 octobre 1871 (AVL, *ibidem*). En 1857 déjà la Municipalité ouvrait un concours à ce sujet. En 1865, Bergeron demande une concession pour un chemin de fer pneumatique, système Fell, semblable à celui du Mont-Cenis. On préfère que les expériences du Mont-Cenis suivent leur cours et prouvent la valeur du système. En 1869, l'affaire est reprise en main; E. Ruchonnet en est le porte-parole (in *Bulletin de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud*, 5 décembre 1869, N° 15, pp. 309-334).

Jean-Jacques Mercier (1826-1903), principal actionnaire du chemin de fer Lausanne-Ouchy, propriétaire d'une grande teinturerie, est un industriel influent à Lausanne (A. de Mestral, "J.-J. Mercier-Marcel", in *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, Zurich, 1958, IV, pp. 9-30).

trielle. Enfin, elle va s'acharner a démontrer la prétendue mauvaise qualité des eaux du lac de Bret. La Société du chemin de fer Lausanne-Ouchy de son côté, n'est guère disposée à prendre sur elle la charge entière du service des eaux; elle refuse d'acheter la source de Pont de Pierre comme l'avait souhaité la commune et reproche à celle-ci d'abandonner le service des eaux alimentaires à une société privée.

Malgré l'urgence de la situation, ce n'est qu'après six années d'hésitation que la ville passe une double convention: elle cède le monopole des eaux alimentaires à la Société des eaux de Lausanne (source de Pont de Pierre et anciennes sources de la ville) et octroie à la Société du chemin de fer Lausanne-Ouchy, le droit de vente d'une eau exclusivement industrielle. En 1877, l'eau est enfin abondante à Lausanne, et cependant le marché conclu présente deux failles: l'eau alimentaire est jugée trop chère (son prix est trois fois plus élevé que celui de l'eau de Bret); quant à l'eau industrielle, elle est estimée potable par certaines autorités scientifiques.

Un incident va soulever une polémique scientifique assez cocasse et remettre en question le bien-fondé des choix antérieurs. En 1881, H. Brunner, un éminent professeur de chimie de Lausanne, déclare dans un rapport adressé à la Municipalité de Morges que l'eau du lac de Bret est salubre et parfaitement potable. La même année, sur la base de ce rapport, la commune de Morges passe une convention avec la Société du Lausanne-Ouchy: l'eau du lac de Bret alimente alors la ville de Morges en eau potable, tandis qu'elle n'est qu'une eau industrielle chez sa voisine. Une pétition est envoyée à la Municipalité de Lausanne par quelques Lausannois indignés du prix de l'eau potable (15ct. le m^3 Pont de Pierre, 5 ct. le m^3 Bret). La Société du Lausanne-Ouchy voudrait elle-même, de son côté, faire lever la restriction qui pèse sur ses eaux.

Les deux sociétés rivales prennent alors toutes deux un avocat scientifique. On assiste à un duel entre le professeur H. Brunner, expert et porte-parole de la Société du Lausanne-Ouchy, et le professeur G. Brélaz, son collègue, expert mandaté par la Société des eaux de Lausanne[93]. Les pièces de l'argumentation, en particulier plusieurs lettres adressées à des spécialistes étrangers, sont toutes conservées aux archives communales. En bref, M. G. Brélaz met en doute la compétence scientifique de son collègue et de ceux qui avant lui ont pu déclarer potable l'eau de Bret. Il prétend révéler les récentes découvertes de Pasteur et Duclaux à Paris sur les ferments. H. Brunner, piqué par la provocation, confie à J.-J. Mercier lui-même semble-t-il des échantillons des deux eaux concurrentes pour qu'il les porte à Paris et les soumette à Pasteur et Duclaux. Cette dernière analyse révèle que l'eau de Bret et l'eau de Pont de Pierre contiennent toutes deux des germes d'organismes microscopiques. H. Brunner suggère à juste titre que l'état défectueux des canalisations est le premier responsable de la mauvaise qualité des eaux. En conclusion de ce duel, la Municipalité de Lausanne, sans doute surprise par ce jeu d'intérêts, ne tire pas les seules conclusions qui auraient relevé de sa compétence: exiger la réfection du réseau des canalisations. Il faudra attendre l'épidémie de fièvre typhoïde dix ans plus tard pour qu'elle en prenne la décision. En attendant c'est le statu quo. L'eau de Bret est potable à Morges, elle ne l'est pas à Lausanne, où une partie de la population, par économie, boit de l'eau "industrielle"[94].

93. G. Brélaz, "L'eau du lac de Bret", in *Etudes sur les eaux d'alimentation*, Lausanne, 1881 et H. Brunner, *Réponse à la brochure de M. G. Brélaz*, Lausanne, 1881 (AVL, 233/47, pièces 27, 28).

94. Il s'agit de l'alimentation de robinets placés dans une buanderie ou un atelier (l'eau du lac de Bret étant interdite à la cuisine). *"On boit l'eau de Bret en contrebande"* (*Rapport de minorité de la commission au Conseil communal relatif à la question des eaux*, 1884, AVL, 700 346).

Epidémie de 1891

La fièvre typhoïde sévit donc à Lausanne en 1891, comme à Zurich et à Genève quelques années auparavant[95]. Un membre de la commission de salubrité, le Dr. Paul Demiéville présente un rapport sur l'alimentation en eau de la ville[96]: la quantité d'eau est redevenue insuffisante pour une ville de 33 000 habitants; elle est sujette à de trop grandes variations et, de plus, sa qualité est douteuse. L'eau de Pont de Pierre, pourtant tellement prisée, est bel et bien altérée à son arrivée dans les maisons: elle se mêle au réseau des anciennes sources de surface du Jorat et circule dans des canalisations en mauvais état. *"Les eaux jouent un grand rôle dans la production du typhus, celles qui reçoivent les infiltrations des égouts, les puits placés dans l'intérieur des villes, les canalisations mal établies provenant des lieux d'aisance et des fumiers. Là se trouve le danger: dans des canalisations urbaines qui ne sont pas hermétiquement closes."*[97] La commune entreprend enfin la réfection du système des canalisations, et, réglant le problème scandaleux des intérêts, elle prendra en main, en 1901, le service des eaux et de l'électricité.

Préjugés en faveur des eaux de source, contre les eaux tirées du lac

Puisque les eaux disponibles à Lausanne en 1891 sont insuffisantes, Demiéville propose de pomper l'eau du lac Léman. Or il soulève un délicat problème de préjugés populaires qui mérite d'être mentionné. Quoique personne ne conteste la nécessité d'alimenter la ville en eau pure, des préjugés, de même que les intérêts des sociétés et la complicité des hommes de science, viennent entraver les mesures nécessaires.

L'idée de puiser l'eau d'un lac pour la boire suscite des réticences: on avait parlé des *"eaux stagnantes"* du lac de Bret, l' *"étang"*; on rapportait à ce propos qu'en buvant de l'eau du lac, on buvait du *"jus de cadavre"*[98]. Demiéville tente pourtant d'être convaincant. Il donne en exemple les villes de Genève et Zurich, où l'on boit l'eau du lac, et St-Gall, où pourtant les préjugés étaient tenaces: *"Quoique les St-Gallois puisent de l'eau si pure, ils ont voulu la filtrer, non seulement pour des motifs hygiéniques, mais aussi pour des motifs esthétiques, de bon goût et de convenances, pour donner une satisfaction au sentiment public, qui conservait encore une certaine répugnance pour cette nouveauté."*[99] Autre préjugé, on craint que l'eau du lac, par sa fadeur, décourage la lutte anti-alcoolique et le tourisme[100]. De son côté, Demiéville pense plutôt que les étrangers seraient satisfaits d'avoir de l'eau en abondance à Lausanne, et que peu à peu les Lausannois seraient amenés à apprécier l'eau du lac.

La population, ou ses autorités du moins, ont par contre tendance à faire aveuglément confiance aux eaux de source. *"Votre commission a montré, comme tout le monde, une*

95. 1884, contamination des eaux potables par les égouts du Rhône et de la Limmat.

96. Le premier en 1891, suivi d'un second en 1896, *Alimentation de Lausanne en eau potable et énergie électrique*, Lausanne, 1896 (AVL, 233/50, pièce 4a).
Paul Demiéville, né en 1855, médecin, créa la policlinique universitaire de Lausanne en 1887. Il est professeur de policlinique médicale et chirurgicale et auteur de plusieurs études sur la tuberculose.

97. *Rapport de minorité de la commission au Conseil communal (...) la question des eaux alimentaires et industrielles*, 1872 (AVL, 233/47, pièce 8).

98. *Rapports de la commission du Conseil communal (...) relatif à une nouvelle convention avec la Société des Eaux*, Lausanne, 1881, p. 49 (AVL, 233 / 47, pièce 27).

99. Demiéville, 1896, p. 20.

100. Déjà dans *Le Conteur Vaudois*, 23 juin 1877 (L. M., "L'eau claire").

certaine tendresse pour l'eau de source"[101], et *"l'idée d'alimenter notre ville avec des eaux jaillissant au pied de nos Alpes, dans les environs de Montreux, a séduit nos concitoyens;... et tel Lausannois (...) s'est épris d'une ardente passion pour le ruisseau de Pont de Pierre."*[102] Ton vibrant de romantisme: les Alpes et Montreux incarnent la pureté bienfaisante. A Lausanne, l'utilisation de l'eau du lac restera lettre morte jusqu'en 1932, date de l'installation de la station de pompage de Lutry..

L'eau de ménage

Jamais, semble-t-il, l'utilité de l'eau ne fut contestée, pour la prospérité de la commune et le bien-être de chacun: *"L'eau est un objet de première nécessité dont la consommation est considérable chez les pauvres comme chez les riches."*[103]

"L'hygiène, la propreté, le développement d'une multitude d'industries, l'agrément et les exigences toujours croissantes du bien-être sont également intéressés à une solution satisfaisante de cette importante question."[104]

"Le degré de bien-être, le degré de civilisation et aussi le degré de santé d'une ville se mesurent à la quantité d'eau consommée par habitant. Cette consommation doit être poussée dans les classes moyennes et dans les classes ouvrières."[105]

A divers moments de pénurie, on a craint le gaspillage de cet élément de première nécessité, dans un esprit démocratique, semble-t-il. Et pourtant, les privilèges demeuraient. Au moment de la plus grande pénurie de 1870, les concessions privées sont supprimées et les fontaines, coulant jour et nuit, semblent un luxe excessif. On s'intéresse alors, mais sans succès, au système des bornes-fontaines, beaucoup plus économique. Plus tard, quand l'eau courante sera introduite, on craindra que les ouvriers, *"qui n'en ont pas l'habitude"*, laissent le robinet ouvert, et que les classes aisées en fassent une consommation abusive: *"eau sur l'évier, eau dans le cabinet de toilette, eau dans les cabinets, eau dans les salles de bains, eau dans les chambres à lessive, en un mot eau partout"*[106].

De la fontaine au robinet d'eau courante

Au début du XIXe siècle, les quelques familles qui tentaient de détourner l'eau communale pour leur propre confort suscitaient la désapprobation de la communauté: *"C'était une prétention scandaleuse, et si on se mettait à installer l'eau dans les maisons, on irait au pire luxe et à toutes les catastrophes morales."*[107]

Quelques puits existent alors encore à Lausanne, témoins de la plus ancienne forme d'alimentation en eau. Cependant, on s'approvisionne généralement à la fontaine, seules

101. *Rapport de la commission au Conseil communal, Eaux, force, lumière,* 1897 (AVL, 233/50, pièce 11).

102. *Rapport de minorité ...,* 1872, p. 1.

103. Dr Ch. Mayor, "Essai sur un procédé pour la distribution de l'eau potable", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles,* N° 13, 1846, p. 113.

104. *Préavis de la Municipalité au Conseil communal sur l'alimentation en eau,* 3 novembre 1871 (AVL, 233/47, pièce 6).

105. *Rapport ... Eaux, force, lumière,* 1897 (AVL, 233/50, pièce 11).

106. A. Palaz, *L'eau et l'énergie électrique à Lausanne,* Lausanne, 1897, p. 54 (AVL, 233/50, pièce 7).

107. Reproche adressé à la grand-tante d'Urbain Olivier, lorsqu'elle voulut installer l'eau dans sa cuisine à Givrins (rapporté par P. Bonard, *Fontaines des campagnes vaudoises,* Lausanne, 1977, p. 148).

quelques maisons disposent d'un réservoir placé dans les combles. *"La très grande part de nos ménages à Lausanne ne consomment que l'eau de la brante, du seau ou de la seille"*[108], ce qui correspond à cinq ou six litres environ, emmenés quotidiennement dans les maisons. Habituellement au XIXe siècle, on lave les légumes et on fait la lessive à l'extérieur; les ordonnances communales réglementent très précisément l'utilisation des fontaines.

Vers 1870, quelques rares particuliers disposent de concessions de la commune, soit pour des fontaines, soit pour remplir un réservoir privé. L'eau sous pression est introduite en 1868 avec la construction du réservoir du Calvaire, situé dans le haut de la ville[109]. Mais on traverse une période de pénurie d'eau, la distribution n'est guère satisfaisante, et il faudra attendre l'introduction des eaux de la source de Pont de Pierre pour que les maisons puissent être régulièrement alimentées en eau courante. Dans le dernier quart du XIXe siècle, un robinet au moins, celui de l'évier de la cuisine, devient un luxe toléré pour les milieux pauvres, et une norme pour le reste de la population. En 1881, la Société des eaux a 530 abonnés[110]. En 1884, l'enquête Schnetzler dénombre encore plus de 20 % des appartements dont le lavoir de la cuisine n'a pas d'eau, sans compter les appartements qui n'ont pas de lavoir du tout. Plus aucun logement neuf n'est cependant construit sans alimentation d'eau.

L'éclairage

Les premières installations de gaz et d'électricité ont été particulièrement précoces à Lausanne, mais il est frappant de voir qu'il a fallu attendre longtemps l'établissement d'un réseau urbain étendu, alimentant les rues et les maisons. Le prix élevé du gaz et de l'électricité, la qualité aléatoire du premier, l'indécision prudente de la population ou l'absence d'émulation collective, expliquent partiellement ce lent développement. A maintes reprises, les chroniqueurs mentionnent une certaine réticence des habitants et des autorités à l'égard du progrès. *"Le Vaudois*, écrit l'un d'eux, *éminemment conservateur, quoique en majorité*

108. *Rapport ... sur l'alimentation d'eau*, 1872, p. 9 (AVL, 233/47, pièce 7).

109. En 1866, on se plaignait qu'il n'y avait pas une pression suffisante *"pour permettre la distribution dans les maisons comme cela se pratique aujourd'hui dans toutes les villes"*. (P.J., "L'eau claire à Lausanne", in *Le Conteur Vaudois*, 3 mars 1866)

110. 413 abonnements à discrétion, 111 à jauge, 6 au compteur. L'abonnement à discrétion est forfaitaire, selon le nombre de pièces (pour un robinet à la cuisine, il fallait payer 4 fr. pour une chambre, 9 fr. pour deux chambres, 16 fr. pour trois chambres, 25 fr. pour quatre chambres, 36 fr. pour cinq chambres et 49 fr. pour six chambres). Ce tarif devait en principe favoriser les petits logements, indépendamment du nombre de locataires (*Préavis sur la convention entre la commune de Lausanne et la Société des eaux de Lausanne*, Lausanne, 1875, AVL, 233/47, pièce 18). Tout robinet supplémentaire était à prévoir en plus selon un tarif déterminé (water-closet, baignoire, cheval, voiture, etc.).

L'abonnement à discrétion sera supprimé dans la convention de 1895. On s'apercevra qu'il y a de gros abus de consommation. *"A Lausanne, on s'est rendu compte un peu tardivement des conséquences du service à discrétion sans estimation ni contrôle. La dépense a dépassé toutes limites, il en est résulté une dilapidation stérile, un appauvrissement général et un péril. L'abus a tué l'usage."* (A. van Muyden, in *B.T.S.R.*, 1896, N° 3, p. 280, numéro spécial: *Question de la distribution d'eau et d'énergie électrique à Lausanne*). Dès lors, il ne reste plus que le système à jauge peu fréquent, et celui du compteur. L'abonnement à jauge était le plus ancien système: il s'agissait de l'écoulement continu d'une certaine quantité d'eau (calibré à 1 once/minute ou autant de fois cette quantité suivant le contrat) coulant en un mince filet. L'eau venait remplir lentement un récipient ou un réservoir.

L'abonnement au compteur ne fut mis au point qu'au début des années 80.

radical, aime à conserver ce qu'il a, et ne se lance jamais à la légère dans l'emploi de quelque chose de nouveau. Il ne s'enthousiasme pas facilement et ne veut accepter le progrès que bien justifié; en un mot, il aime mieux laisser aux autres le soin de tirer les marrons du feu."[111]

En tout cas, le grand public attend que les nouveaux moyens proposés soient compétitifs par rapport aux anciens. Quant à la commune, trop vite satisfaite peut-être de ses équipements primitifs, elle ne prendra la situation en main que tardivement, poussée par la nécessité de l'évolution et par la comparaison avec les autres villes.

Le gaz, cette flamme sans mèche

Deux lanternes à gaz étaient allumées, Place de la Riponne, le 31 décembre 1846 ! Presque partout l'on choisissait les fêtes de fin d'année, la nuit de la Saint-Sylvestre particulièrement, pour introduire les premiers éclairages publics, à gaz puis électriques. Lausanne n'était alors éclairée que par une dizaine de falots à huile accrochés à un câble tendu entre les maisons. Frédéric Loba, un chimiste, venait de recevoir de la commune de Lausanne le monopole de l'éclairage au gaz public et privé. Constituée en société privée, son entreprise installa en 1848 sa première usine à gaz au port de Lausanne, à Ouchy.

"Le samedi 22 janvier 1848, on vit le Bazar vaudois éclairé par une vingtaine de becs d'espèces différentes,qui attirèrent la visite d'une foule de curieux. La place de la Palud fut éclairée au gaz quelques jours après, et les rues ne tardèrent pas à être dotées de nouveaux réverbères. (...) Puis divers établissements publics et des magasins (...). C'était l'âge d'or de la Compagnie; chacun admirait cette flamme sans mèche qui s'étalait aux yeux sous la forme d'un papillon; chacun voulait en jouir et partout s'installaient des appareils à l'arrangement desquels on mettait de jour en jour plus de coquetterie, d'une simple branche recourbée, on passa à la lyre au bec rond avec tube et capuchon, du capuchon au lustre à globes dépolis et à cloches de porcelaine opaque."[112]

Ce fut, à vrai dire, une brève période d'engouement, tout au début de l'emploi du gaz. La Société n'eut pas, semble-t-il, le succès escompté. On déchanta assez vite, se plaignant du prix élevé du gaz et découvrant ses défauts. On donna plutôt la préférence au pétrole.

Le gaz était fabriqué à partir de lignite extraite dans la région, à Belmont, et contenant beaucoup de soufre. On a constaté alors que la combustion du gaz altérait les tissus et oxydait les métaux[113]. La qualité du gaz fut améliorée dès 1856, lorsque l'on fit venir un charbon de meilleure qualité du bassin de la Loire par le nouveau chemin de fer Lyon-Genève. De Genève, le charbon était ensuite transporté par bateau jusqu'à Ouchy.

Le gaz n'était guère apprécié dans les maisons, car il dégageait beaucoup de chaleur et viciait l'atmosphère. L'éclairage des rues n'avait rien à craindre de ces inconvénients. Il se développa régulièrement dans la seconde moitié du XIXe siècle jusque dans les nouveaux quartiers, et, en 1901, il y avait à Lausanne 1038 lampadaires à gaz. A ce moment-là, presque toutes les maisons privées étaient éclairées au pétrole[114]. L'électricité devint, après le pétrole, un sérieux concurrent du gaz d'éclairage (dès la première décennie du XXe siècle).

111. F.C., "Un progrès à Lausanne", in *Le Conteur Vaudois*, 13 mai 1882.

112. L.M., "Gaz et pétrole", in *Le Conteur Vaudois*, 14 février 1880.

113. *"Il oxydait les métaux chez MM. Francillon & Cie et altérait la couleur des étoffes chez MM. Bonnard. Ce défaut fut un coup funeste pour l'usine d'Ouchy."* (L. Chavannes, "Les S.I. à Lausanne et le service du gaz", in *B.T.S.R.*, 1904, N° 19, p. 355)

114. 426 appartements étaient éclairés au gaz en 1894, soit à peine 6 %. En Angleterre cependant, le gaz fut (avant l'introduction de l'électricité) beaucoup plus répandu pour l'usage domestique qu'en Europe.

Le gaz vit cependant son succès assuré, dans l'usage domestique, comme source de chaleur: la cuisinière à gaz, déjà avant 1914, mais surtout durant l'entre-deux-guerres, remplaça peu à peu le potager traditionnel.

Le pétrole, éclairage domestique du XIXe siècle

Le pétrole était amené par wagons citernes du port de Saint-Louis à Genève, où il était entreposé dans de grands réservoirs près de la gare, au "Pétroleum"[115]. A l'intérieur des maisons, l'emploi du pétrole s'imposa et se généralisa, remplaçant les anciens procédés tombés en désuétude: la chandelle (bon marché, mais d'une luminosité insignifiante), la bougie (restée commode pour un usage mobile ou de secours), la lampe à huile enfin. La lampe à pétrole présentait un mode d'éclairage relativement satisfaisant pour sa durée et son intensité. Le système était économique, le pétrole étant bon marché; il suffisait d'avoir une ou deux lampes que l'on pouvait transporter d'une pièce à l'autre. L'électricité, qui est un éclairage fixe, nécessitera au contraire une installation dans chaque chambre. Le pétrole présentait cependant les mêmes inconvénients que le gaz, viciant l'air et dégageant de la chaleur. Enfin, le nettoyage des lampes était une opération délicate, nécessitant une manipulation prudente pour prévenir tout accident, brûlure, voire incendie.

L'usage du gaz à l'intérieur avait donc été décevant, ceux qui l'avaient adopté, dans les magasins et les cafés surtout, y renoncèrent. On lui préféra le pétrole: *"Quelques lampistes profitèrent habilement de la situation pour remettre le pétrole à la mode avec la "mitrailleuse". (...) En quelques semaines, le pétrole s'installa sans façon sur les appareils à gaz, comme le coucou dans le nid des autres oiseaux. Chacun s'évertuait à transformer ses lampes."*[116] *"Un beau soir, on vit le café du Raisin s'éclairer au pétrole, quelques voisins suivirent. (...) On trouve maintenant la mitrailleuse dans la plupart des cafés de Lausanne, dans beaucoup de magasins et même à l'hôtel de Beau-Rivage."*[117] En 1894, 600 magasins, ainsi que la plupart des appartements, disposaient de l'éclairage au pétrole.

Eclairage moderne: l'électricité

1882, *Annus mirabilis*[118] de la lampe électrique à incandescence (éclairage de Pearl Street à New York et de Holborn à Londres) marque aussi, modestement, les débuts précoces de l'électricité à Lausanne[119]. *"Lausanne est ainsi la première ville de la Suisse et même une des premières villes d'Europe ayant une installation de ce genre."*[120] Les ingénieurs Delisle et Raoux installèrent à la rue Centrale des dynamos Edison fonctionnant avec l'eau du lac de Bret. L. Raoux[121] dirigea, quatre ans après la constitution à New York de

115. Ed. Lullin, "L'éclairage", in *La Famille*, 1892, p. 378. Le premier puits de pétrole a été exploité en 1859 en Pennsylvanie.

116. L.M., "Gaz et pétrole", in *Le Conteur Vaudois*, 27 juin 1859.

117. L.M., "Gaz et pétrole", in *Le Conteur Vaudois*, 14 février 1880.

118. Selon l'expression de R. Banham, *The architecture of the well-tempered environment*, London, 1969, p. 58.

119. Avant cela, il y avait eu quelques essais plus ou moins heureux à l'occasion de festivités (ex. le Tir fédéral de 1876) ("La lumière électrique à Lausanne", in *Le Conteur Vaudois*, 29 avril 1882).

120. Em. Gaillard, "L'électricité dans le canton de Vaud", in *Journal illustré de l'Exposition cantonale vaudoise*, Vevey, 1901, p. 11.

121. Léon Raoux était le fils d'Edouard Raoux, l'auteur du projet de la cité des familles.

l'Edison Company, ce qui fut pompeusement appelé la Société suisse d'électricité. L'éclairage électrique fut inauguré à l'intérieur d'un hôtel, la démonstration publique eut lieu en 1882. L'année suivante, il y avait neuf abonnés à Lausanne[122] et en 1885, 115. C'étaient des magasins et des cafés situés au centre de la vieille ville. La rue de Bourg où se trouvaient les magasins de luxe comptait à elle seule 30 abonnés. Les débuts de la Société suisse d'électricité furent modestes.

Mais en 1897, Lausanne qui fut la première ville de Suisse à avoir l'électricité se trouvait *"à la remorque des progrès réalisés ailleurs"*[123]. L'ingénieur Palaz intervint alors à plusieurs reprises au Conseil communal expliquant la nécessité qu'il y aurait pour la ville d'adopter l'énergie électrique en grand, pour l'éclairage, la force et l'alimentation des tramways. Lausanne est la cinquième ville de Suisse, expliquait-il alors, elle dispose d'un réseau ferroviaire important, elle est peuplée de 40 000 habitants et elle ne possède même pas encore un réseau électrique à proprement parler. Si quelques magasins avaient installé l'éclairage électrique, en 1894 seuls cinq appartements en étaient dotés. *"Le moment est venu,* continuait Palaz, *de regagner le temps perdu et de secouer notre torpeur. (...) De l'orientation qui sera donnée à notre ménage communal (...) dépendra en grande partie la prospérité future de la ville."*[124]

A la fin du siècle, la plupart des villes de Suisse et des régions de la campagne vaudoise avaient installé leur usine. La Société électrique de Vevey-Montreux fut la seconde du canton, en 1886. L'intense mouvement de promotion touristique fut certainement un argument décisif: de grands hôtels munis de tout le confort moderne étaient construits pour accueillir la haute société étrangère. Pendant quelques années encore, l'électricité n'eut guère de succès dans le reste du canton. Mais subitement, autour de 1896, ce fut une véritable contagion: *"Partout maintenant, on veut avoir l'éclairage moderne, personne ne veut rester en arrière. C'est une vraie course au clocher pour savoir qui aura le premier son installation électrique."*[125]

Dès 1901, le réseau électrique de Lausanne fut ouvert au grand public. En 1897, la ville avait en effet organisé un concours pour l'apport de l'énergie électrique. L'année suivante, elle passait une convention avec les forces motrices du Rhône: l'électricité viendrait de l'usine de St-Maurice à une distance de 56 km. Elle installa alors son usine de transformation à Pierre-de-Plan, pour seconder celle de Couvaloup devenue trop petite. En 1901, la commune racheta le service des eaux et de l'électricité, jusque-là dans les mains de sociétés privées. Il s'agissait pour elle d'organiser seule le service *"dont l'exploitation irréprochable est de la plus haute importance pour la salubrité, le bien-être et la prospérité de notre ville"*[126]. Il fallait baisser les prix et éviter une rivalité entre les énergies. Le gaz avait été le premier des services industriels à être racheté par la ville en 1895; l'électricité, son puissant concurrent, devait être dans les mêmes mains.

122. Parmi lesquels il faut mentionner la concession de 230 lampes pour l'hôpital cantonal ("La lumière électrique à l'hôpital cantonal", in *Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes*, 1883, N° 1, p. 11).

123. Palaz, 1897, p. 6.

124. *ibidem*. L'électricité assura tardivement l'éclairage public de Lausanne, qui était alors à gaz. En 1901, on comptait à peine vingt lampes à arc, placées au bord du lac, sur le quai d'Ouchy.

125. Gaillard, 1901, p. 21.

126. A. Palaz, *Alimentation de Lausanne en eau potable et énergie électrique*, Lausanne, 1896, p. 99.

La fée électricité

Il est difficile d'expliquer pourquoi le développement de l'électricité, énergie si pratique, fut si laborieux à Lausanne. Cette énergie suscita tant d'étonnement à ses débuts, qu'elle fut communément baptisée *"la fée électricité"*: énergie invisible, qui chauffe et éclaire sans flamme. Elle éveilla sans doute quelques craintes. Mais la lenteur de son développement ne s'explique pas tellement par la méfiance du public que par des raisons d'ordre économique. L'électricité était chère, même si de nombreux calculs comparant son coût à celui du pétrole ou du gaz tentaient de le démentir: *"A force égale (...), l'électricité par heure n'est pas plus chère que le pétrole, soit environ 2 centimes"*[127]. Mais ces calculs ne tenaient pas compte des différents modes d'utilisation et des frais d'installation. Une lampe à pétrole pouvait être transportée d'une pièce à l'autre, tandis qu'il fallait payer l'abonnement à forfait pour chaque ampoule, dans chaque chambre. Tous les frais d'installation à l'intérieur de l'appartement étaient à la charge des abonnés, et bien évidemment il fallait acheter les lampes. Cet investissement de base a ainsi, pendant longtemps semble-t-il, retenu les clients non convaincus et surtout les plus pauvres.

Une fois la dépense admise, l'électricité, avec toutes ses qualités, devait cependant correspondre à l'éthique du tournant du siècle: *"Hygiène, propreté, économie de temps, sécurité, tous les avantages sont du côté de la lumière électrique."*[128]

C'est la lumière la plus hygiénique: pas de combustion, pas de gaz, pas de fumée, pas d'odeur. L'électricité n'incommode pas.

– La plus propre: pas de manipulation de pétrole, de nettoyage de verres; elle ne salit pas les plafonds ni les rideaux puisqu'il n'y a pas de fumée.

– La plus pratique: pas de perte de temps avec des manipulations délicates. Elle s'allume instantanément, s'éteint tout aussi vite[129].

– La plus sûre: pas de danger d'incendie si la lampe se casse, car elle s'éteint simplement. Les objets qui sont à proximité ne risquent rien. *"On peut l'installer là où l'on n'oserait jamais mettre une lampe ordinaire: au milieu de flots de rubans, de pièces d'étoffes,..."*[130]

– La plus éclatante, la plus blanche enfin, presque comme le soleil ! Non pas jaune comme les lampes habituelles. *"Non seulement elle n'altère pas les couleurs des tissus ou autres objets, mais nous les montre comme la lumière du jour, sous leur véritable aspect."*[131] Cette qualité fut d'ailleurs la seule qui lui fut nuisible pendant un certain temps: on craignait de s'abîmer les yeux, de les brûler à la longue en vivant sous un éclairage si éclatant. Le préjugé était plus fort que la réalité, l'ampoule habituelle était alors de 20 watts !

Enfin, l'électricité, auréolée d'une puissance quasiment miraculeuse, devait susciter des commentaires lyriques: *"Combien de fois n'avons-nous pas admiré, des hauteurs, la plaine qui s'étend au loin, toute parsemée de constellations. Ce sont les villes et les villages éclairés à l'électricité. Ne dirait-on pas vraiment que cette fée, en parcourant monts et vallées, dans une chevauchée désordonnée, a pris plaisir à laisser tomber de son chariot lumineux quelques*

127. *Quelques mots sur l'électricité*, Lausanne, 1903, p. 9 (Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe).

128. *ibidem*.

129. Ce qui inquiète d'ailleurs les marchands: *"Nous ne voyons dans le nouveau système qu'un inconvénient: la facilité de plonger instantanément la salle dans l'obscurité en touchant l'interrupteur placé presque à portée de main."* (cité par L. Polla, *Lausanne, 1860-1910. Maisons et quartiers d'autrefois*, Lausanne, 1969, p. 183).

130. *Quelques mots sur l'électricité*, 1903, p. 5.

131. L.M., "L'éclairage. Autrefois, aujourd'hui", in *Le Conteur Vaudois*, 21 janvier 1888.

fleurs aux brillantes couleurs. (...) Un tramway a été construit. De superbes voitures circulent rapidement, comme douées d'une puissance surnaturelle..."[132]

"Essayer la lumière électrique, c'est l'adopter. (...) La lumière est partout et nulle part. D'un geste élégant vous touchez le commutateur et voici la lumière. Vous circulez d'une pièce à l'autre, à la recherche de "l'objet aimé" ou de l'objet perdu, vous faites le jour et la nuit avec plus de désinvolture que le soleil lui-même."[133]

Quatre ans avant que Lausanne mette à la disposition de ses habitants à un prix raisonnable, le confort de l'électricité, l'ingénieur Palaz s'adressait ainsi aux autorités de la ville: *"Il faut faire de l'éclairage électrique, non pas un éclairage de luxe, mais l'éclairage le plus économique. (...) Il est devenu un article de première nécessité. (...) Il n'est plus l'apanage des classes aisées; il est devenu aussi nécessaire aux petits ménages que l'eau sur l'évier. Ceux qui prétendent que l'éclairage électrique est un article de luxe ne sont pas au courant de l'évolution qui s'accomplit dans ce domaine.*"[134]

L'électricité trouva dans ses applications domestiques, éclairage puis énergie, une extension très large dans des domaines où le gaz ne donnait pas satisfaction. Un pas d'une importance capitale dans l'évolution du confort était franchi[135].

Lieux d'aisance. A la recherche d'un système hygiénique

La plus grande conquête hygiéniste dans le cadre domestique est certainement le water-closet[136].

L'hygiène urbaine devait résoudre ce problème capital de l'évacuation des matières malodorantes et putrides de la ville en pleine expansion: la population augmentait et s'entassait, le périmètre des constructions s'élargissait. Les aménagements primitifs et empiriques des latrines ne convenait plus[137].

La mise au point d'un système convenable de latrines, avec mise à l'égout, a été le

132. Gaillard, 1901, p. 10.

133. G. Krafft, "Pourquoi je préfère la lumière électrique", in *J.S.V.U.P.*, octobre 1908, N° 8, p. 122.

134. Palaz, 1897, p. 9.

135. Sur le rôle de l'électricité (et son caractère révolutionnaire) dans les conditions d'habitation, l'économie domestique et l'architecture elle-même, voir:
Banham, 1969.
R. Banham, *Mechanical services*, Open University Press, 1975, unit 21.
A. Forty, *The electric home, a case study of the domestic revolution of the inter-war years*, Open University Press, 1975, unit 20.

136. L'origine du water-closet est anglaise. L'invention remonte à Sir John Harington, filleul de la reine Elisabeth I; Sir John Harington publia un traité sur le water-closet intitulé *Metamorphosis of Ajax*, 1596. L'idée fut reprise par Alexander Cummings, un horloger londonien, en 1775. Joseph Bramah, ébéniste, perfectionna le système; sa patente date de 1778 et la maison poursuivit la production jusqu'en 1890.
L. Wright, *Clean and decent, the fascinating history of the bathroom and the water closet*, London, 1960.
L. Lambton, *Temples of convenience*, London, 1978.

137. Sur les latrines dans le canton de Vaud au XVIIIe: E. Olivier, *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle*, Lausanne, 1939, p. 613.
C. Santschi, "Egouts et latrines dans la vieille Genève", in *Bulletin du Département des travaux publics de Genève*, 1970, N° 47, pp. 2-10.

premier élément du logement tout-service tel qu'on le connaît aujourd'hui, branché au réseau urbain (égout, eau courante, gaz, électricité)[138].

Les latrines traditionnelles, incommodantes et nauséabondes, correspondaient, en quelque sorte, à la désinvolture de nos ancêtres à l'égard de ce que l'on a appelé les "besoins naturels". Or une attitude nouvelle se développa peu à peu au XIXe siècle, inspirée par la crainte de la maladie; les matières fécales étaient devenues, dans l'inconscient collectif, symbole de contagion, de fièvre typhoïde, de choléra; inspirée aussi par un sentiment croissant de pudeur, un besoin d'intimité, une sensibilité plus grande à la propreté.

Du point de vue technique, l'installation des W.-C. dépendait de plusieurs éléments: l'établissement d'un réseau d'égouts perfectionné[139], la fourniture de l'eau courante en abondance, l'usage des matériaux adéquats (fonte, poterie vernissée, porcelaine émaillée) et, enfin, l'étude particulière du système de la cuvette. Ces divers secteurs techniques étaient du ressort des ingénieurs hygiénistes. L'importance de ces travaux se révéla incontestable lorsque l'on comprit que les épidémies de typhus et de choléra étaient causées par les défectuosités des latrines: les matières fécales qui contenaient les germes empoisonnaient les eaux potables, infectaient le sol.

En 1868, une épidémie de choléra sévissait en Europe. Lausanne se vit menacée; ce fut l'occasion d'une campagne d'information sur les systèmes des latrines et des égouts. La Municipalité nomma une Commission technique d'assainissement qui publia aussitôt une *Instruction sur l'assainissement des habitations et des rues.*

Il s'agissait surtout de faire connaître *"aux propriétaires des maisons et aux administrations les principaux appareils qui peuvent être mis en usage dans chaque cas particulier"*[140]. En conclusion, la commission expliquait; *"Dans ces dernières années, les épidémies ont apparu* (sic) *de plus en plus menaçantes autour de nous et il est d'une prudence élémentaire de préparer nos villes et nos habitations à résister, aussi bien que possible, à leurs atteintes. Sans parler du choléra qui s'éloignera peut-être encore une fois de nous, il y a certaines maladies depuis longtemps connues (typhus, fièvre nerveuse, etc...) dont le développement est incontestablement favorisé par des dispositions vicieuses des lieux d'aisance ou des égouts.*

"Nous avons la conviction que si l'on réalisait chez nous, d'une façon un peu générale, les améliorations décrites dans le présent mémoire, on diminuerait dans une importante mesure les chances qu'a notre ville d'être atteinte par les influences morbides."[141]

Pour que le système soit vraiment hygiénique, les canaux des latrines devaient donc conduire directement à l'égout public et la circulation d'eau devait être abondante. Si l'eau ne pouvait être fournie en quantité suffisante pour assurer l'évacuation complète des déchets, il était recommandé d'adopter le système des fosses mobiles. Il s'agissait d'un récipient cylindrique en métal recevant la chute d'une ou de plusieurs latrines. Les liquides s'écoulaient à l'égout, seules demeuraient les matières solides. La fosse était emportée régulièrement pour être vidée hors de ville, tandis qu'on la remplaçait par un appareil vide.

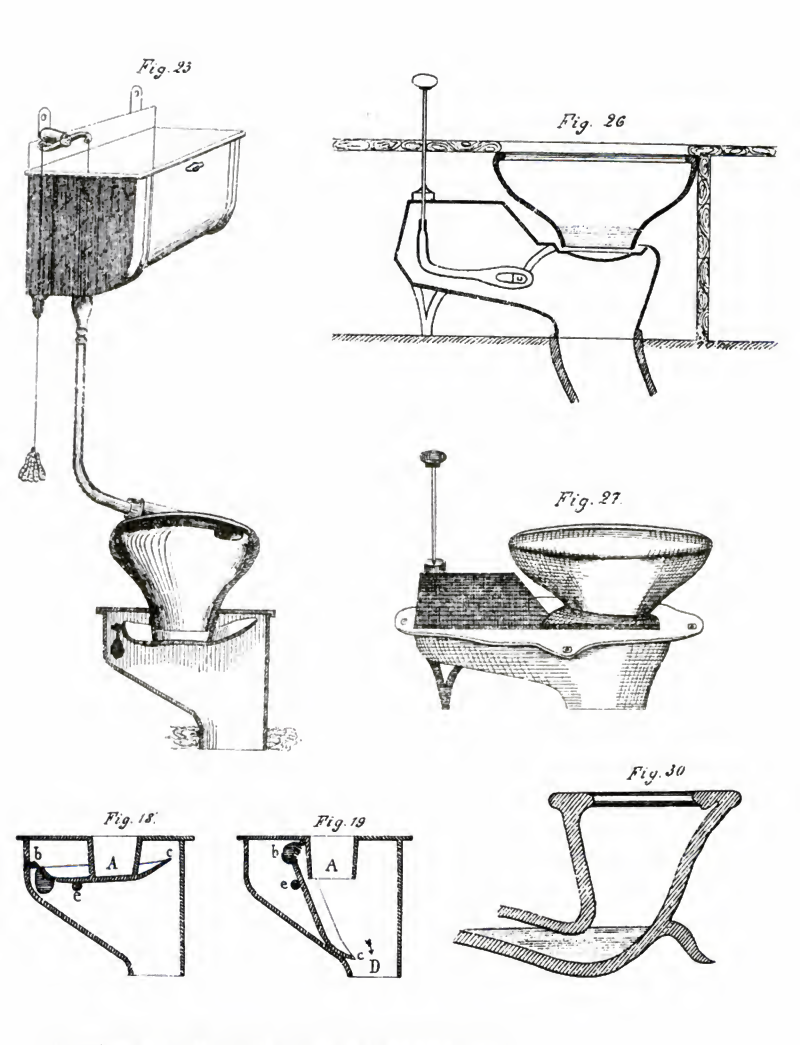
Un problème technique difficile à résoudre subsistait: il fallait retenir les émanations

138. Dans le même ordre d'idée on peut mentionner le service d'enlèvement des ordures ménagères. Les autorités durent s'occuper du transport et de la destruction des déchets et ordures de toutes sortes. Des véhicules ont été aménagés à cet effet.

139. La qualité des tuyaux (matériaux utilisés, forme circulaire, calibre) et leur position (pente, profondeur, courbes bien aménagées) devaient être soigneusement étudiées de façon que la circulation ne rencontre aucune obstruction.

140. *Instruction sur l'assainissement des habitations et des rues*, Lausanne, 1868, p. 8.

141. *ibidem*, p. 32.



15. Systèmes de latrines, 1868 (fig. 23, appareil à l'anglaise à valve, fig. 26-27, cabinet d'aisance à tirage, fig. 18-19, à valve, fig. 30, à siphon).

venant des égouts tout en permettant l'écoulement des déjections. La brochure publiée en 1868 par la Commission technique d'assainissement exposait précisément les divers systèmes dits à *obturateur hydraulique* ou *coupe-vent* imaginés pour réaliser cette conduite à sens unique[142]. Ces systèmes étaient les suivants: cabinet d'aisance à valve (fermeture à contre-poids), appareils à l'anglaise à tirage (réservoir d'eau et système manuel d'ouverture), cuvette à tirage simple (où l'on verse de l'eau avec un pot)[143], enfin lieux d'aisance à siphon. Le siphon, qui allait être adopté par la suite, n'était pas encore satisfaisant: *"Nous le citons seulement pour mémoire et sans en conseiller l'emploi. Il s'engorge facilement et le séjour des matières impures au fond de la cuvette en rend l'usage repoussant. Dans tous les cas il exigerait l'emploi de beaucoup d'eau."*[144]

Les appareils à l'anglaise étaient considérés comme le procédé le plus satisfaisant, mais il était aussi le plus coûteux: *"Les appareils dits à l'anglaise sont ceux qui réalisent le plus complètement et le plus proprement le problème de la fermeture hydraulique; ils sont un élément précieux de confort. Ils ont en outre le grand avantage de procurer le lavage des canaux de descente et des égouts. On ne peut que désirer de voir leur usage se généraliser de plus en plus."*[145]

On peut remarquer que les ingénieurs ne se préoccupaient pas encore de la forme de la cuvette qui était alors dépourvue de siège. Ce ne sera que dans une étape ultérieure du développement que l'on se souciera du design de cet objet, cherchant à en adapter la forme à sa fonction de siège, à le rendre pour ainsi dire confortable.

Après les recommandations, la réalité

Lorsque l'épidémie de fièvre typhoïde débuta à Lausanne en 1891, égouts et latrines furent immédiatement considérés comme suspects. On décida alors de corriger et d'agrandir le réseau des égouts (opération liée à la réfection des canalisations d'eau); d'autre part, on établit une législation sur les latrines, considérées comme un élément majeur de la salubrité privée et publique.

Lors de l'enquête sur les conditions du logement, on porta une attention particulière aux latrines et fit l'inventaire des installations défectueuses; il y en avait dans toute la ville mais la plupart étaient concentrées dans les vieux quartiers (rues du Pré, du Flon, Cheneau-de-Bourg): latrines dans la cuisine, puits à proximité d'un sac d'égouts, latrines complètement pourries, tuyau de chute en bois, coulisses ouvertes, tonneau servant de fosse, fosse sans coupe-vent, ventilation insuffisante ou nulle... De plus certaines latrines étaient utilisées par de nombreuses personnes (jusqu'à sept ou huit familles) et dans 59% des cas n'étaient pas alimentées en eau.

On remarquait aussi à la même époque: *"Il y a une pièce dont les architectes ne tiennent*

142. Un élément caractéristique de l'évolution des objets techniques en général est la diversité des types proposés jusqu'au moment où l'on trouve une solution convaincante. Celle-ci est alors adoptée largement et standardisée. Elle ne subit plus de changements majeurs, mais évolue lentement dans le sens d'une amélioration des performances et aussi d'une évolution stylistique.

143. A défaut d'eau on recommande l'usage de terre bien sèche. Ce système est pratiqué en Angleterre. C'est *"un nouveau système de désinfection"*: la terre est un très bon absorbant, de plus le contenu des fosses devient un excellent engrais; "Désinfection des fosses d'aisance", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1871, N° 1, pp. 15-18.

144. *Instruction sur l'assainissement...*, 1868, p. 19.

145. *ibidem*, p. 18.

pas assez compte dans la distribution d'un appartement. C'est le cabinet d'aisance. N'a-t-on pas vu des constructions élevées dans lesquelles les hommes de l'art ont oublié ce lieu indispensable à chaque train de ménage ?! On le relègue alors comme on peut dans un coin quelconque, au fond d'un corridor sans air ou sous l'escalier; c'est un petit coin qui entrave l'ordre et la propreté dans toute la maison. La convenance et la salubrité exigent impérieusement que ce lieu soit placé de manière à ce qu'il ait le plus de lumière et surtout le plus d'air possible."[146]

Le règlement sur la police des constructions de 1902 apportait une réponse rigoureuse aux conclusions de l'enquête. *"L'établissement des cabinets d'aisance a fait l'objet de nombreuses prescriptions vu l'influence de ces locaux (...) sur la salubrité de la maison."*[147]

Voici quelques éléments du texte de loi:

"Art. 57. Dans la ville, il est établi pour chaque appartement un cabinet d'aisance clos, couvert, susceptible d'être fermé et en communication directe avec cet appartement, mais non en communication immédiate avec d'autres pièces, dont il doit être séparé par des murs ou des galandages et par un plafond gipsé. (...)

"Art. 58. Les cabinets d'aisance doivent être placés dans un endroit où ils peuvent être bien éclairés, autant que possible par une fenêtre extérieure. Ils ne peuvent prendre jour sur un escalier ou une chambre quelconque. Le sol et les parois doivent être établis de telle sorte qu'il soit facile de les laver.

"Dans la ville, les appareils sont à siphon avec chasse d'eau ou d'un système admis comme équivalent par la Municipalité[148].

"Les cuvettes seront en faïence, en grès ou en porcelaine.

"(...) Les tuyaux de chute seront faits d'une manière imperméable à l'eau et aux gaz. (...)

"Art. 59. Dans la ville, chaque maison doit posséder pour évacuer les eaux des latrines et des lavoirs, ou un canal fermé joignant l'égout public, si la chose est possible sans trop de frais, ou, en cas d'impossibilité, une fosse imperméable couverte."[149]

Dans sa définition légale, le cabinet d'aisance était ainsi devenu un espace privé, hygiénique, commode à entretenir, sans émanation malodorante, en un mot, un élément fondamental du confort domestique moderne.

La loi ne fut pas cependant nécessairement et immédiatement appliquée. Dans le cas des constructions modernes, la mise à l'enquête obligatoire et l'inspection des logements permettaient une surveillance assez stricte: la loi était respectée. Par contre, dans les vieux immeubles, ceux-là justement que dénonçait l'enquête, les lieux d'aisance restèrent le plus souvent inchangés jusqu'à la démolition de l'immeuble, leurs défauts étant inhérents à la construction.

Les bains publics

On s'attendrait, après les lieux d'aisance, à un développement sur la chambre de bains, équipement hygiénique par excellence de la maison d'un point de vue contemporain. Mais

146. J. Oettli, *Cours d'économie domestique*, Lausanne, 1892, p. 67.

147. *Bull. C.C.L.*, 18 avril 1899, p. 545.

148. On peut remarquer que la chasse d'eau n'est pas obligatoire. *"Nous aurions voulu obliger tous les propriétaires d'immeubles bâtis à introduire l'eau dans leurs cabinets d'aisance, mais nous n'avons pas cru devoir aller jusque-là."* (*Bull. C.C.L.*, 18 avril 1899, p. 545)

149. *ibidem* (les archives publiques n'ont pas conservé d'exemplaire du règlement de police des constructions de 1902).

ce serait prématuré. Le bain et la douche se développent d'abord sous une forme collective et institutionnalisée, dont on peut distinguer trois genres différents, quoique liés d'une certaine façon: les bains populaires en ville, les douches scolaires, et les bains du lac.

Les bains de ville, les premiers envisagés ici, contemporains des bains du lac, sont considérés comme un instrument de propreté ou un traitement médical, voire l'un et l'autre ensemble. D'un côté, ils se rattachent au développement de l'hydrothérapie, de l'autre, ils relèvent de l'éducation à la propreté, de la lutte hygiéniste.

L'aménagement des établissements de bains publics varie selon leur destination. Tantôt, c'est le cas le plus fréquent, les bains chauds simples sont associés à une buanderie: les chaudières à vapeur chauffent l'eau de la lessive et l'eau du bain. Dans d'autres établissements les bains de propreté sont donnés en même temps que des bains spécialisés (traitements d'hydrothérapie, bains turcs, romains ou bains de vapeur). Les bains-buanderie Haldimand à Lausanne (1854 et 1893), du Rhône à Genève (vers 1870), de Vevey (1881) illustrent le premier cas, les bains de la rue de Hesse à Genève (1902) appartiennent à la seconde catégorie.

Education du peuple à la propreté

Les bains publics sont l'institution qui symbolise le plus clairement, dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe, les efforts d'éducation du peuple à la propreté. Ils sont introduits dans les programmes de logements à bon marché, dans les prisons, usines, écoles, casernes, et plus tard les centres sportifs[150].

Les bains publics ne deviendront vraiment conformes à leur vocation qu'avec l'installation des douches simples vers la fin du XIXe. Jusque-là l'évolution est lente et les équipements restent longtemps insuffisants. Une faible partie seulement de la population fait usage des bains. Ceux-ci ne correspondent pas à une pratique populaire courante; ils sont davantage une institution philanthropique imaginée par la bourgeoisie éclairée, mais qui reste pour ainsi dire étrangère à ceux-là mêmes pour qui elle a été conçue.

Bains populaires

A Lausanne, vers 1850, la Société vaudoise d'utilité publique, informée des expériences faites à l'étranger, songe à installer un établissement de buanderie et de bains publics *"destinés à la classe peu fortunée"*. Il s'agit d'introduire des habitudes de propreté *"là où le besoin s'en fait le plus sentir"*[151]. Cette institution, reconnue d'utilité publique, est donc créée à l'intention de la classe pauvre et laborieuse[152].

150. Il faudrait sans doute faire une place aux centres sportifs, qui sont eux-mêmes une institution hygiénique. Ce sont les Anglais qui, déjà dans la première moitié du XIXe siècle, renouent les premiers avec l'ancienne tradition des jeux de l'Antiquité. Ils cherchent à ménager un équilibre entre la culture de l'esprit et celle du corps. Le Français Pierre de Coubertin s'en inspira, et c'est à lui en particulier que l'on doit le rétablissement des Jeux Olympiques (les premiers en 1896 à Athènes). C'est surtout pendant l'entre-deux-guerres que l'athlétisme est devenu populaire chez nous, et que des stades sont édifiés dans les villes (R. Caillois, *Jeux et sports*, Paris, 1967, pp. 1185 sq.).

151. Lettre du comité des bains-buanderie, pp. 1-2 (AVL, Dossier Capitale, 306 13 6). On y traite aussi certaines maladies: *"Les bains chauds seront bien plus souvent ordonnés lorsque les médecins verront que ce moyen est à la portée des autres malades"*. Jusqu'alors, les pauvres reçoivent quelques cartes pour des bains gratuits à l'hospice, mais la place manque sérieusement pour les accueillir.

152. Les bains qui étaient en usage vers le début du XIXe encore ont été pour la plupart fermés. Il s'agissait plutôt d'établissements fréquentés par une classe privilégiée. On connaît surtout les bains minéraux des sources de la vallée du Flon (ils avaient une double fonction, thérapeutique et de divertissement); la maison de santé donnait des bains, les hôtels aussi parfois mettaient à disposition du public des bains chauds (vers 1830, l'hôtel du Lion d'Or à la rue de Bourg portait des bains à domicile).



16. Buanderie Haldimand construite en 1893 à la rue de l'Industrie. Démolie.

17. Plan de la buanderie Haldimand. Le même établissement abrite buanderie, piscine, bains, douches, étuve à désinfecter.

Un philanthrope réalise ce projet avec la contribution de la commune elle-même; William Haldimand[153], qui a visité des bains populaires à Londres et à Paris, est convaincu de leur utilité. Il se charge donc de créer l'établissement et de l'entretenir, tandis que la ville met à disposition le terrain et fournit l'eau gratuitement.

Les bains Haldimand sont installés en 1854 au Chemin Neuf[154]. On y trouve une dizaine de baignoires placées dans des cabinets séparés. Vers 1860, une vingtaine de bains en moyenne sont donnés chaque jour, soit deux par baignoire; la fréquentation est plus forte en été qu'en hiver[155]. Cependant c'est une faible moyenne. Le bain reste un événement exceptionnel de la vie domestique: on le prend tout au plus deux ou trois fois dans l'année pendant les chaleurs estivales, ou avant une fête. Déplorant cette indifférence de la population, quelques personnes cherchent à encourager la fréquentation de l'établissement. On peut relever par exemple le cas d'un généreux donateur qui offre, en 1855, mille cartes d'entrée pour des pauvres. Le choléra s'approchant des frontières, il pense que *"la propreté est le meilleur préservatif contre ce fléau"*[156].

Et cependant que sont dix baignoires devant l'énorme tâche d'éducation à la propreté ? On a beau s'estimer heureux à Lausanne d'avoir un établissement de bains populaires, comme cela convient à une ville soucieuse des questions d'hygiène, l'équipement est, il faut bien le dire, dérisoire. C'est avant tout un gage de bonne conscience.

Les bains construits à la fin du siècle sont déjà plus grands et surtout plus fréquentés. Dans le nouvel établissement Haldimand (1893), il y aura vingt-quatre chambres de bains, autant de douches et une piscine de 150 m^2.

La buanderie, un service à la population

La partie réservée à la buanderie, dans les établissements mixtes, a, contrairement aux bains, beaucoup de succès. C'est un réel service proposé à la population ouvrière[157]. L'équipement de la première buanderie Haldimand est composé de seize places à laver disposées le long d'une auge divisée en compartiments. Il y a des bassins pour *"essanger"* (rincer) le linge, et deux séchoirs, l'un à air chaud, l'autre à l'air libre. L'eau est chauffée par un générateur à vapeur. On trouve aussi une essoreuse actionnée par une femme. C'est alors un appareil récent. Il y a enfin une chambre à repasser, et, sur un grand fourneau, des fers sont à disposition.

(P. L. Pelet, "La Feuille d'Avis de Lausanne, miroir de l'économie vaudoise, 1762-1850", in *Deux cents ans de vie et d'histoire vaudoise*, Lausanne, 1962, p. 111)

Dès les années 60, Lausanne verra s'ouvrir plusieurs bains-buanderies privés à but commercial et non social. Leur prix ne sont pourtant pas très élevés (50 ct. le bain). Bains-buanderie Blanc à la place du Tunnel, bains-buanderie Seiler à la rue Marterey, bains Michaud sous le Grand-Pont, bains Kraege à la rue de Bourg.

153. William Haldimand (1784-1862), bourgeois d'Yverdon, est né et fut élevé à Londres. Banquier. S'établit à Lausanne en 1828. Fondateur de l'Asile des aveugles en 1844, de l'hôpital d'Aix pour baigneurs pauvres.

154. A l'emplacement actuel de la place de la Riponne. Ils sont démolis pour laisser la place au Palais de Rumine, et reconstruits, en 1893, à la rue de l'Industrie, non loin de la place du Tunnel. Ils sont propriété de la ville, selon convention, depuis 1874.

155. 4000 bains sont donnés en juillet et août 1876.

156. "Bains et buanderie à Lausanne", in *J.S.V.U.P.*, mai-juin 1855, N[os] 5-6, p. 133.

157. On remarque que la buanderie Haldimand ne devrait *"nuire en aucune façon à l'industrie des lessiveuses, puisqu'elle est essentiellement créée pour la classe peu aisée, qui n'occupe point ces industrielles"* (Lettre, 1852, AVL, 306 13 6).

18. Coupe des bains-lavoir de la cité ouvrière de Mulhouse, 1855. Installation analogue à celle de la première buanderie Haldimand (places à laver et cabines de bains).

19. Plan du rez-de-chaussée des bains-lavoir de Mulhouse.

On explique l'avantage que doit représenter pour la femme du peuple un pareil équipement: *"Dans les familles où une cuisine et une chambre, souvent même une seule chambre, constitue tout l'appartement, où père, mère et enfants vivent à l'étroit, dans la gêne, combien de difficultés la femme ne trouve-t-elle pas pour laver le linge de la famille; par suite souvent que de retard, d'accumulation de linge sale, ou de malpropreté ? Combien de peines et de dépense pour monter l'eau, la chauffer avec du bois fort cher ! Que d'inconvénients résultant de la présence de ce linge dégouttant sur le plancher, s'y séchant mal et entretenant une humidité froide, préjudiciable à la santé des enfants et même à celle des parents ! Puis, nouveaux frais, nouvelles difficultés quand il s'agit de repasser. (...) Nous voudrions au contraire offrir à celle qui apporterait son linge pour le laver, l'eau bouillante, l'eau froide, le sel de soude, avec une installation convenable, un mode de séchage prompt, des fers chauds, etc..."*[158]

La buanderie présente sans conteste une très grande utilité. Elle est assidûment fréquentée, surtout en hiver lorsque le froid ne permet plus guère de faire la lessive en plein air. Mais il est intéressant de remarquer que seul le lavoir est régulièrement utilisé. Les installations annexes ont moins de succès: les femmes, craignant l'usure du linge, n'utilisent pas volontiers l'essoreuse[159]; les facilités de repassage sont peu employées. Les femmes repassent de préférence chez elles surtout depuis qu'elles disposent de petits fourneaux domestiques en fonte, sur lesquels elles cuisent les repas et chauffent les fers. Quant au séchoir à air chaud, les femmes d'ouvriers n'en profitent pas beaucoup. Tous ces services augmentent la dépense (le prix des services annexes – 6 ct. le séchoir, 10 ct. l'heure de repassage – est égal au prix du lavage: 16 ct. l'heure) mais surtout imposent à la femme une trop longue absence loin de son domicile[160]. A la fin des années 70, on explique une baisse dans la fréquentation de la buanderie par la distribution de l'eau dans les maisons; ceci paraît peu vraisemblable cependant, car ce nouveau confort n'est pas encore introduit dans les logements pauvres.

Les buanderies publiques seront toutefois très appréciées jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Plusieurs établissements seront alors contraints de fermer leurs portes[161]. L'exploitation des bains et des buanderies conçus dans le dernier quart du XIXe, voire le tout début du XXe, est devenue trop onéreuse. D'autre part, les installations aménagées dans les immeubles construits depuis le début du siècle leur font une trop forte concurrence.

158. *Rapport sur un projet (...) Bains et buanderie à Vevey*, Vevey, Recordon, 1877, p. 3 (Archives communales de Vevey, 39.12).

159. Le cas est mentionné aussi ailleurs: *"L'hydro-extracteur n'est point utilisé, bien qu'on l'ait mis gratuitement à la disposition des ouvrières. Elles prétendent que cet appareil use le linge; préjugé bien singulier et dénué de tout fondement."* (A. Penot, *Les cités ouvrières de Mulhouse*, Mulhouse-Paris, 1867, p. 69)

160. C'est du moins l'argument que l'on rencontre à propos de la buanderie des cités ouvrières à Mulhouse: *"Elles préfèrent généralement remplir leurs chambres de vapeur ou d'humidité, plutôt que de faire cette dépense; mais c'est surtout le peu de temps pendant lequel elles peuvent s'absenter qui les empêche de se servir du séchoir à air chaud."* (Penot, 1867, p, 61)

161. Les bains-buanderie de Vevey, ouverts en 1877, modernisés à diverses reprises, sont supprimés en 1940. Les bains de la rue de Hesse à Genève, installés *"selon les derniers progrès"* en 1902, sont fermés en 1938. Les bains-buanderie Haldimand ne seront fermés qu'en 1971: *"La vie de cette institution a été prolongée à l'extrême, notamment par souci louable de ménager une population du quartier qui trouvait là les salles d'eau qui faisaient défaut dans bien des maisons des alentours."* (Marx Lévy, Motion, *Bull. C.C.L.*, 11 septembre 1973, p. 819)

Le bain-douche rapide et bon marché: "Un progrès dans la civilisation"

A la fin du XIXe siècle une nouvelle solution technique vient modifier sensiblement la conception des bains publics. L'introduction d'un nouvel appareillage, la douche, permet un changement radical dans l'usage du bain de propreté.

La baignoire suppose une installation relativement volumineuse et coûteuse. Elle utilise une grande quantité d'eau et de combustible. De plus, le nettoyage de la baignoire suppose un service soigné. La dépense représente donc un réel handicap. Plus contraignante encore est la lenteur du système: on compte une heure pour un bain[162]. Dans ces conditions il n'est pas surprenant que les bains publics du XIXe siècle ne puissent être vraiment populaires; il n'y a ni assez de place, ni assez de temps pour inviter les masses aux ablutions recommandées par les hygiénistes. Le nombre des établissements de bain est dérisoire proportionnellement à la population. Oscar Lassar, l'un des inventeurs du bain-douche, rapporte en 1886 qu'il y a dans tout l'Empire germanique 1082 établissements de bains pour une population de trente-deux millions d'habitants[163]. D'autre part, sur la base d'une statistique régionale, Lassar déduit qu'il est annuellement donné un bain pour trente personnes, ou un bain par habitant en trente ans !

Le bain-douche, nom attribué au système de la douche en pluie avec pomme fixe, est une solution plus simple, plus économique, plus efficace; elle est aussi plus hygiénique, car peut-on vraiment sortir propre d'un bain où l'on a *"trempé dans son eau polluée"* ?

On peut s'étonner d'ailleurs que cette formule-miracle qu'est la douche, soit adoptée si tardivement, car depuis le milieu du siècle déjà toutes sortes de systèmes de douches sont employés en hydrothérapie. Pourquoi n'a-t-on pas songé à adapter le plus simple d'entre eux aux bains de propreté ? Parce que les appareils de douches étaient vraisemblablement considérés comme des instruments thérapeutiques spécialisés, faisant partie d'une installation complète.

C'est à quelques pionniers et vulgarisateurs que l'on attribue ce passage d'un instrument d'hydrothérapie complexe à un appareil sanitaire pratique et simple. Le docteur Merry Delabost, médecin-chef des prisons de Rouen, aurait imaginé ce système (un simple robinet fixé au plafond) pour l'usage des pensionnaires *"afin d'améliorer la santé des prévenus par une hygiène bien entendue"*[164]. En 1873, il installe des bains-douches à la prison et les présente dans les *Annales d'hygiène*. Mais c'est, semble-t-il, en Allemagne, à Berlin, qu'il faut chercher les premiers développements de ce système d'avenir. Le docteur Oscar Lassar envisage la question dans son ensemble, à savoir: comment installer des bains bon marché et rapides, et parvenir ainsi à éduquer les masses à la discipline de la propreté, en leur donnant la possibilité de prendre au moins un bain hebdomadaire[165]. Il invente alors divers types d'établissement de douches dont le plus fameux est présenté à l'Exposition d'hygiène de Berlin en 1883, et aussitôt divulgué à l'étranger. Il s'agit d'un édicule en tôle ondulée (une sorte de baraquement) comprenant dix cabines de douches, disposées en deux séries parallèles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. A une extrémité se trouvent les deux

162. Tarif demandé à la clientèle: en moyenne 40 ct. pour un bain de baignoire vers 1890. Vers 1860, le prix du bain (30 ct.) égale le prix d'une lessive complète (avec séchage et repassage).

163. Dr O. Lassar, *Ueber Volksbäder*, Braunschweig, 1888 (première édition en 1886).

164. Ch. Cazelet, "En l'honneur de l'inventeur du bain-douche", in *Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de propreté*, La Haye, 1923, No 3, p. 2.

165. *"A chaque Allemand un bain hebdomadaire ! (...) Le but de l'établissement est de développer chez les travailleurs, grâce à l'usage régulier du bain, le sens de la propreté en général et cela au profit de leur bien-être et de leur santé."* (Lassar, 1888, p. 11)

entrées et le guichet de vente des billets: pour 10 pfennigs, chaque baigneur reçoit un savon et un linge, et le droit de prendre une douche. A l'autre extrémité de l'établissement se trouvent des W.-C. et une buanderie-séchoir de service. Ce genre d'édicule devrait, selon Lassar, être installé partout dans les villes et à la campagne[166]. Cette formule "standardisée", bon marché et mobile n'a pas connu le succès que l'on pouvait espérer. Ce n'est, semble-t-il, que durant la guerre de 14-18, que l'on reviendra à des solutions analogues: postes de bains-douches démontables de l'armée italienne[167] ou "trains-bains" militaires suisses[168].

Le système de la douche est cependant adopté dans les années 1890 dans tous les bains publics construits à cette époque. Ainsi par exemple les bains construits à la rue de Hesse à Genève en 1902 comportent, en plus des bains spécialisés et des bains de première classe, un étage réservé aux bains populaires avec douze bains-douches et dix-neuf baignoires. C'est au peuple que la douche, austère et rapide, est destinée, alors que le bain est l'apanage des classes favorisées: *"La vie moderne ne se plierait pas à de si grandes pertes de temps, et on n'inculquera aux classes laborieuses et aux enfants des écoles des habitudes de propreté que s'ils peuvent se livrer aux ablutions dans un temps très court et avec une dépense minime."*[169]

Les douches sont appréciées car elles permettent un gain de temps considérable. Le *Bulletin de la société vaudoise des ingénieurs et des architectes* présente ainsi un appareil de bains-douches à huit pommes d'aspersion établi dans une caserne d'Angers. *"Le système fonctionne dans les conditions suivantes: le doucheur ouvre le robinet-chef pendant une demi-minute pour humecter le corps, il le ferme pendant un égal espace de temps pour permettre à l'homme de se savonner, puis l'ouvre une seconde fois pendant une demi-minute pour le rinçage. Huit hommes sont ainsi lavés en une minute et demi et quatre-vingts hommes en vingt-cinq minutes. La dépense d'eau est réglée à raison de trois litres un quart par bain et les hommes passent à la douche une fois par semaine."*[170] On apprend dans le même article que cette installation existe aussi au pavillon des officiers de la place d'armes de Bière, et aux bains populaires Haldimand (1893) de Lausanne, où *"de nombreuses cabines-vestiaires permettent aux baigneurs de se succéder rapidement les uns aux autres au bain-douche"*. Un artilleur raconte les usages à la caserne de Thoune: *"Durant la douche,*

166. *"De cette façon seulement on peut proposer une alternative à de nombreuses couches de la population, qui jusque-là devaient considérer le bain chaud comme un luxe inaccessible plutôt que comme une nécessité vitale. Partout dans les villes et à la campagne, sur les places publiques et aux lieux de passage, dans les gares, les écoles, les fabriques, les mines, les casernes, les asiles, les prisons, les marchés, les salles de gymnastique, on peut sans difficulté installer des bains-douches, et ainsi faire que pour chacun le bain devienne une habitude."* (*ibidem*, p. 20)

167. "Stabilimenti di bagni e desinfezione per le truppe mobilitate", in *Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de propreté*, 1918, N°s 3-4, pp. 1-6.

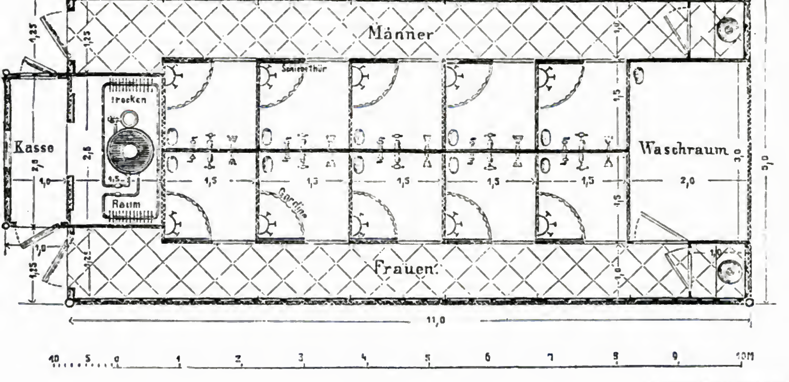
168. "Le premier train-bains militaire suisse", in *Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de propreté*, 1920, p. 15. *"Il se compose d'une locomotive, d'un wagon-réservoir de 15 000 litres, et de deux wagons pour voyageurs de 3e classe dans lesquels se trouvent les locaux de douches et les vestiaires. (...) Cette disposition permet à peu près à mille hommes de se doucher pendant huit heures. L'eau est chauffée par la vapeur de la locomotive."*

169. Dr E. Revilliod, "Bains chauds populaires", in *La Patrie Suisse*, août 1897, No 101, p. 188. L'auteur poursuit: *"Il faut donc rendre le bain populaire facile à prendre rapidement et à bon marché; ce n'est qu'à ce prix qu'on le fera entrer dans les moeurs de la classe ouvrière et qu'on lui fera rendre tous les services qu'on en doit espérer."* (p. 189)

170. A. van Muyden, "Bains de lavage par aspersion", in *Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes*, 1895, No 1, p. 187.

20. Petit établissement de douches populaires imaginé par Oscar Lassar, 1883.

21. Plan des douches de Lassar, côté hommes, côté femmes.



les sous-officiers passent leurs gens en revue au point de vue de la propreté et font une inspection du linge. Dans les écoles d'été, chaque homme est conduit à la douche trois fois par semaine. Il faut ajouter que la salle est ouverte tous les soirs aux soldats, qui peuvent y prendre à volonté des douches froides. (...) Parmi les nombreux bienfaits du service militaire, il faut compter les habitudes de propreté que les hommes contractent et qu'ils conservent pour le reste de leur vie."[171] Cette insistance sur le rythme montre bien que la douche devait éviter de développer chez les usagers le goût de la détente et de l'abandon. Le caractère disciplinaire de la douche à cette époque ne laisse aucun doute.

En Belgique un partisan enthousiaste n'hésite pas à exprimer ainsi ses espoirs que suscite le bain-douche: un nouveau pas sera fait "*qui assure dans l'avenir la conservation et l'amélioration de la santé de l'individu et de la race, avec le même succès que les éleveurs réalisent l'amélioration des animaux domestiques*"[171'] !

La hiérarchie sociale des bains,
"du simple nettoyage de l'indigent aux raffinements voluptueux..."[172]

Envisagés dès 1885 par la Société genevoise d'utilité publique, les bains construits à la rue de Hesse en 1902 par l'architecte Ch. Bizot sont un excellent exemple d'un établissement complet (un immeuble de quatre étages) conçu suivant "*les données les plus modernes*": bains populaires, bains de première classe, bains médicaux.[173]

Les bains populaires sont construits pour "*la population nécessiteuse*" car "*il importe de la pousser vers des habitudes salubres*"[174]. En effet, dit-on, les douches populaires "*sont appréciées surtout par la classe ouvrière et la jeunesse*"[175]... Le petit peuple dispose ainsi (il peut se rendre aussi aux bains du Rhône) d'un étage, rue de Hesse, qui lui est destiné; il y trouve des chambres de bains avec baignoires dans la tradition du XIXe et des cabinets de douches selon la formule moderne.

L'établissement de la rue de Hesse doit cependant surtout répondre "*aux exigences de la classe aisée*", les chambres de bains à domicile étant encore, pour la plupart, installées "*d'une façon assez rudimentaire*"[176]. La classe aisée recherche le confort et exige des soins spécialisés pour soulager ses douleurs. Elle trouve sur place les divers équipements de l'hydrothérapie moderne[177]. Les chambres de bains de première classe sont meublées comme une chambre à coucher ou un boudoir: deux chaises, une armoire à glace, une table de nuit en pitchpin (pas de draperie ni de rembourrage, l'hygiène le recommande), lavabo de porcelaine avec eau chaude et froide, et enfin chauffe-linge[178]. Les bains turcs, ornés de peintures murales mauresques, offrent des cabinets de repos particuliers, avec chaises longues,

171. "A propos de la toilette du matin", in *Le Conteur Vaudois*, 13 mai 1893.

171'. L. Querton, "Les bains-douches", in *Le Cottage*, Bruxelles, 15 août 1904, N° VII, p. 289.

172. J.-P. Desaive, "Le nu hurluberlu", in *Ethnologie Française*, 1976, 3-4, p. 223.

173. A. Gorgemont, "Les bains chauds populaires à Genève", in *La Machine*, 10 avril 1901, N° 45, p. 73.

174. E. de Budé, "Création de bains chauds populaires à Genève", in *Bulletin de la Société genevoise d'Utilité publique (B.S.G.U.P.)*, 1899, N° 49, p. 269.

175. E. de Budé, "Les bains de Genève", in *B.S.G.U.P.*, 1905, N° 58, p. 641.

176. Budé, *B.S.G.U.P.*, 1899, N° 49, p. 269.

177. L'établissement, inspiré de celui de Karsruhe, ne néglige aucune des spécialités de l'hydrothérapie internationale: bains turcs, bains romains, bains de vapeur suédois, massages et douches.

178. Selon la tradition des chambres de bains anglaises.

fauteuils, lits de repos et guéridons en jonc verni. Le bain turc est le privilège traditionnel de la bourgeoisie raffinée, alors que la chambre de bains meublée est un luxe moderne.

Dans un même établissement, les classes sont nettement séparées (tarifs, locaux, équipements étant différents). Les usages de la propreté ne sont pas les mêmes pour la bourgeoisie et pour le peuple. D'un côté, on veut inciter le peuple à observer des règles de propreté rigoureuses, austères. La douche, la baignoire à la rigueur, conviennent à l'ouvrier. Il se lave simplement, sans excès de temps ni de confort. Il importe avant tout, et il suffit, qu'il soit propre. De l'autre côté, les classes privilégiées, dont on ne dit pas vraiment qu'elles doivent se laver pour être propres (ce serait trop trivial), trouvent dans les établissements de bains le confort qui leur convient. Le client aisé ne se contente pas de simples ablutions, mais en profite pour se délasser et être en compagnie; il requiert les soins attentifs d'un personnel spécialisé. Pour lui, la propreté ne se conçoit pas sans la volupté et le confort.

Les douches scolaires

Les écoles modernes ne sont plus des "fabriques d'anémie" [179]

La douche scolaire pourrait faire l'objet d'un long exposé sur l'hygiène dans les écoles, branche aussi vaste que l'hygiène domestique et l'hygiène du logement. L'évolution de ces disciplines est d'ailleurs en bien des points parallèle, les méthodes et les préoccupations sont souvent les mêmes.

On rédige des manuels, on élabore des règlements; on forme les maîtres aux questions d'hygiène. Des enquêtes sont réalisées dans les écoles, on nomme des médecins scolaires et réclame, comme pour les logements, le casier sanitaire des classes[180]. Il s'agit aussi d'établir des normes pour la construction des bâtiments, d'introduire de nouvelles conceptions du mobilier (le banc des écoliers fait l'objet de recherches particulières); enfin, on définit jusque dans les moindres détails l'aménagement intérieur des écoles: éclairage, chauffage, équipements sanitaires doivent répondre aux nouvelles exigences de l'hygiène. Les méthodes d'enseignement elles-mêmes s'inspirent des théories hygiéniques: l'introduction de la gymnastique, des exercices en plein air en sont la preuve la plus évidente[181].

Les mêmes personnes souvent se préoccupent à la fois de l'hygiène du logement et de l'hygiène scolaire (à Lausanne, A. Schnetzler; à Genève, Ad. Ferrière, H. Baudin). Cette préoccupation parallèle s'explique aisément: à quoi bon perdre du temps, attendre que les adultes changent leurs habitudes, que l'éducation des mères porte ses fruits, si l'on peut déjà former les enfants. *"Nous ne devons pas méconnaître le puissant rôle social de l'école au point de vue de l'hygiène qui n'est que l'art de conserver la santé. En préparant des générations fortes au point de vue physique, armées pour assurer, par leur volonté et leur force,*

179. H. Baudin, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907, p. 80.

180. Dr A. Combe, *Résumé d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et maîtresses des écoles de la ville*, Lausanne, 1893.
Fr. Schmid, *Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire en Suisse en vigueur au commencement de 1902*, Zurich, 1903.
A. Schnetzler, "L'air, la poussière, le nettoyage dans les bâtiments scolaires" (extrait du *Jahrbuch der Schweiz. Gesellschaft für Schulgesundheitspflege*, 1910, XI).
Ad. Ferrière, *L'hygiène dans les écoles nouvelles*, Zurich, 1916.

181. Cette question mériterait d'être étudiée. En particulier le rôle joué par les pensionnats inspirés des méthodes anglaises et par les utopies scolaires, telles que la méthode Froebel.

leur existence, nous aurons ainsi contribué à l'amélioration des conditions sociales et économiques de l'individu et de la société."[182]

L'école doit donc montrer l'exemple, offrir à l'enfant, pour quelques heures au moins, un milieu salubre, lui apprendre les règles de l'hygiène, pallier ainsi l'ignorance des parents. Il faut couper le mal à la racine, inculquer aux êtres innocents "*le devoir de la propreté qui se change en habitude*"[183]. L'idéologie hygiéniste vient ainsi renforcer la vocation éducative de l'école. "*Il faut que l'école soit une maison où l'on pratique l'ordre et la propreté.*"[184]

La douche à l'école

Dans les années 1890 jusqu'à la première guerre mondiale, plusieurs écoles construites durant cette période, dans les villes surtout, sont équipées d'une installation de bains-douches à l'usage des élèves: cet équipement est l'attribut essentiel d'une école que l'on veut à la fois hygiénique et moderne. Plus tard, on renoncera à en doter les nouvelles écoles, songeant probablement que les logements, souvent équipés de salles de bains, peuvent prendre la relève de l'école. Après la seconde guerre mondiale, les douches seront réintroduites dans le programme scolaire, mais cette fois, en relation avec les activités sportives.

"*Chaque semaine,* (les élèves devraient) *pouvoir bénéficier d'un lavage de propreté complet, rapide, réparateur des forces physiques et morales*"[185]. Généralement, le règlement de l'école impose cette discipline pour tous les élèves, la douche faisant partie, pour ainsi dire, du programme obligatoire. Lorsque ce n'est pas le cas, l'attribution de la douche est laissée à l'appréciation des enseignants: "*Les maîtres et maîtresses doivent y engager particulièrement, et d'une manière amicale, les garçons et les filles dont l'apparence et les circonstances de famille leur font supposer que cette participation serait désirable.*"[186]

La douche est envisagée comme les autres objets d'enseignement, avec méthode et discipline. Les gestes sont minutés et doivent être effectués avec précision. Les habits sont pliés soigneusement, tandis que l'enfant revêt un tablier de bain. On entre tranquillement, pas de désordre, pas d'agitation. Puis la douche est donnée en trois temps: debout, l'enfant se lave le torse, assis, il se lave les pieds, puis il reçoit un dernier arrosage, froid, pour terminer. La propreté "bienfaisante" est ainsi inséparable de l'obéissance et de la discipline.

Les salles de douches construites dans la dernière décennie du XIXe siècle ne sont pas compartimentées. Le sol est dallé ou à claire-voie et plusieurs pommes de douches sont suspendues au plafond. Les enfants se lavent ainsi tous ensemble sous les ordres d'un maître-doucheur qui règle la cadence de la douche et donne les instructions. Un type de salle un

182. Baudin, 1907, p. 95 et R. Boreux, "L'enseignement pratique de l'hygiène dans les écoles ménagères", in *Congrès international d'enseignement ménager*, Fribourg, 1908, p. 546: "*La pratique nous prouve que souvent la famille reste inférieure à la tâche qui lui est dévolue. Alors c'est l'école qui doit sans hésiter entreprendre cette croisade pour la bonne cause. L'enseignement de l'hygiène, comme introduction à l'hygiène sociale, doit former un point important du programme de toutes les écoles. (...) Il faut que l'enfant ait horreur de la malpropreté. (...) Que l'école donc apprenne à l'enfant, par la pratique, la nécessité des bains.*"

183. A. Combe, *L'hygiène scolaire en Suisse*, Lausanne, 1898, p. 138. Il ajoute: "*Ce n'est qu'en la mettant en pratique dès le jeune âge que la propreté corporelle passe aisément dans les habitudes au grand bénéfice de la santé publique. C'est donc dans les écoles qu'il faut commencer.*"

184. "L'enfant, l'école et la propreté", in *Bulletin de l'Association internationale des bains populaires et scolaires*, La Haye, 1920, N° 1, p. 3.

185. "En l'honneur de l'inventeur du bain-douche...", in *Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de Propreté*, 1923, N° 3, p. 4 (Voeu formulé par Merry Delabost).

186. Baudin, 1907, p. 272.

22. Salle de douches dans une école primaire, Nuremberg. Le maître-doucheur règle lui-même le rythme de la douche.

23. Salle de douches au collège de l'Ouest à La Chaux-de-Fonds, la discipline est de rigueur.

peu plus élaboré succède aux premières installations, comme à l'école de Prélaz, construite en 1907 par l'architecte de la ville de Lausanne, J. Bron. Des cabines vestiaires sont aménagées sur le pourtour de la salle, tandis qu'au centre se trouvent les douches dans des cabines fermées[187]. Cette solution est plus conforme, dit-on, à la pudeur des enfants[188], mais probablement aussi convient mieux à l'apprentissage de la décence. Les ablutions, plus complètes, peut-être, se pratiqueront de plus en plus de manière cachée.

Bains du lac

Santé dans la moralité

Au XVIIIe et au début du XIXe siècle, on trouvait à Lausanne des établissements de bains dans les vallées du Flon et de la Louve. Ils semblent avoir eu essentiellement pour but de soigner et distraire les étrangers qui venaient en séjour "aux bains"[189]. Ces indications permettent de rattacher, modestement, Lausanne à l'ancienne tradition des stations balnéaires. Mais dès le milieu du XIXe on trouve deux types différents de bains tandis que l'exploitation des eaux médicales a cessé. D'une part, on l'a vu, on ouvre au centre-ville des bains de propreté qui s'adressent à la population laborieuse. D'autre part, les bains du lac sont aménagés pour une clientèle oisive, étrangère surtout.

On remarque, vers le milieu du siècle, qu'*"il manque un établissement d'eau naturelle à Lausanne. (...) Il est réclamé par les habitants et les étrangers en séjour, dans l'intérêt d'hygiène et de moralité publique"*[190]. Les divers types d'établissements de bains du lac, depuis le premier, construit en 1861, jusqu'à celui de Bellerive, en 1937, vont être conçus de manière à respecter deux principes fondamentaux: hygiène et moralité.

La situation de Lausanne est particulière: la ville est bâtie sur les collines, à l'écart du lac et ce n'est qu'au début du XXe siècle que des constructions occupent peu à peu l'espace entre le noyau ancien de Saint-François et le port de la ville, Ouchy. Les grèves du lac, relativement éloignées de la ville, étaient très peu fréquentées par les baigneurs dans la première moitié du XIXe. Mais il faut noter surtout que la pratique du bain était alors tout à fait exceptionnelle. Il fallut attendre que l'usage de l'eau soit peu à peu revalorisé; le développement de l'hydrothérapie vers le milieu du siècle joua un rôle déterminant. Les baigneurs étaient alors surtout des étrangers, comme le laissent penser certaines annonces publiées dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, offrant à louer des appartements ou des maisons *"pour bains du lac"*[191].

187. Lorsque la place le permet, la salle de douches est distincte de la salle des vestiaires.

188. *"Le manque d'isolement (...) inspire une certaine répulsion"*, rapporte Baudin, 1907, p. 206.

189. Il y avait des sources minérales (bains de la Rochelle, appelés plus tard bains du Vallon, et bains de la Solitude).

190. Lettre de H. Mansfeld, 1859 (AVL, 306.13.7). L'auteur propose d'établir des bains à Ouchy, pour les deux sexes avec deux piscines, des compartiments privés, et une école de natation pour les hommes. La construction serait sur pilotis, avec un système de chaînes et poulies permettant de suivre le niveau d'eau. De plus il faudrait prévoir un service d'autobus.

191. Pelet, 1962, p. 110.

24, 25. Premiers bains du lac édifiés à Lausanne en 1863, « Bains Rochat ». La baignade est strictement enclose dans un bâtiment fermé.

Premier établissement, les bains Rochat

Les premiers bains du lac, dits "bains Rochat" (du nom du métayer probablement), sont édifiés à Lausanne en 1861[192]. Ils sont situés à l'est d'Ouchy et de l'hôtel Beau-Rivage, sous la campagne du Denantou. Une passerelle mène de la rive à une construction en bois sur pilotis. Le bâtiment est fermé sur lui-même, fermé aux regards des passants et à l'horizon du lac. Les baigneurs restent à l'intérieur de l'enceinte, les femmes dans un bassin, les hommes dans un autre, bien séparés. Certains baigneurs utilisent des compartiments individuels, tandis que quelques-uns s'aventurent au large, empruntant l'un des escaliers extérieurs.

Au nom de la pudeur et de la moralité la baignade est limitée à un cadre bien précis et l'usage en est réglementé. La baignade est considérée comme un endurcissement physique, un exercice hygiénique, voire un traitement médical, en un mot, une forme naturelle d'hydrothérapie. Le but de ces bains semble être avant tout préventif. Cet établissement, situé en pleine eau, s'apparente aux bains flottants des rivières, tels qu'on en trouve par exemple à Genève[193]. Les baigneurs y pratiquent l'immersion plutôt que la natation.

Le cas de Vevey, mieux documenté, apporte quelques informations complémentaires sur les débuts de ces établissements fermés dont on peut se demander ce qui en a motivé l'installation. C'est en 1861 qu'est constituée la Société des bains du lac de Vevey. La société demande aux architectes *"d'étudier comment soustraire les baigneurs dans l'établissement de propreté à la vue du public depuis le chemin"*[194]. On peut noter qu'en 1842 déjà, deux articles relatifs aux bains sont introduits par souci de moralité dans le règlement de police de Vevey. D'une part, *"il est défendu de se baigner devant les places, promenades, quais, rues et ruelles publiques"*; d'autre part, *"il est défendu à toute personne au-dessus de dix ans de se baigner sans caleçon sur tout le littoral de la commune"*. Il s'agit de civiliser les baigneurs qui ont souvent des *"habitudes quelque peu primitives"*. La moralité ne justifie pourtant pas à elle seule la construction d'un établissement. La baignade sauvage expose les baigneurs, surtout les enfants, à des risques de noyade; on déplore à Vevey quelques accidents récents. Enfin, il faut remarquer que les propriétés privées et le nombre croissant de constructions sur le littoral réduisent sensiblement les possibilités de baignade.

Les quais intouchables

Les bains Rochat sont fréquentés régulièrement pendant près de quarante ans. Ils sont démolis en 1895 lors du comblement du lac pour la construction des quais qui s'étendent d'Ouchy à la tour Haldimand[195]. Ils sont alors regrettés, d'autant plus vivement que toutes les tentatives visant à installer à nouveau des bains à Ouchy échoueront systématiquement.

192. A la suite d'une pétition adressée au Conseil communal et accompagnée de plans de l'ingénieur Ernest Dapples et d'un règlement d'usage.

193. Autour de 1850 on installe des bains flottants au Rhône et à l'Arve. Les médecins les recommandent pour leur effet hygiénique (entendu d'endurcissement) et prophylactique, et pour le traitement de certaines maladies (affections utérines, rachitisme, dyspepsie, hystérie, affections chroniques de la peau, etc...). (Th. Herpin, *Des bains de l'Arve dans le canton de Genève*, lettres adressées au Dr Lébert, Genève, 1844, ici 6e lettre)

194. Projet de statuts de la Société des bains du lac, 20 février 1862 (Archives de la ville de Vevey, A/10/3). En 1861, c'est-à-dire une année avant la construction de l'établissement de bains à Vevey, on installe provisoirement des baraques mobiles, pour que les baigneurs puissent se changer à l'abri des regards. Ces baraques s'inspirent probablement d'une formule en usage sur les plages de mer: la cabine roulante individuelle. A la fin du siècle, un habitant de Malines en Belgique adresse à la ville de Vevey un projet d'exploitation de bains sur ce modèle (Archives de la ville de Vevey, 39.12.1).

195. Construits entre 1896 et 1901, sur l'initiative de la Société de Développement de Lausanne.

A l'ouest, là où se trouvent les quais, les bords du lac ont changé de physionomie. Le lac, à cet endroit, est devenu un spectacle, il n'est pas fait pour être utilisé. Les promeneurs, élégamment vêtus, peuvent à loisir longer le bord. La ligne du rivage est irréprochable. De l'autre côté, à l'est, le lac peut encore être utilisé. Il y a le port, puis, un peu plus loin, la baignade. Les grèves naturelles sont maintenues, et même par endroits, les rives sont fermées aux regards des passants.

A plusieurs reprises, au début du XXe siècle, on cherche à réinstaller des bains à Ouchy. La Société de développement d'Ouchy, puis la Société des bains d'Ouchy, s'en font les promoteurs[196], mais en vain. La Société de développement de Lausanne, qui a édifié les quais, et la Commission d'art public, font opposition, appuyées, dit-on, par l'opinion publique. On prétend que les bains abîment le paysage, les quais seraient donc défigurés. *"Une avalanche de lettres de protestations, de critiques unanimes, l'ont dit: le quai d'Ouchy, mutilé complètement, serait gâté d'une manière irrémédiable."*[197] Les rives du lac sont dès lors à l'est consacrées au prestige de la ville, tandis qu'à l'ouest elles restent disponibles. C'est de ce côté qu'est ménagée la baignade.

Etablissement paravent, les bains de Cour

A l'ouest, au lieu-dit de Cour, *"le bain des femmes"* est attesté déjà depuis 1860[198]. Il s'agit alors simplement d'un endroit sur la grève réservé aux femmes[199]; un léger hangar leur permet de se débarrasser de leurs vêtements à l'abri des regards. Ces bains sont gratuits, presque sauvages.

Les hommes, eux, se baignent sur une grève voisine, à découvert. Une pétition de 1890 réclame pour eux aussi un abri qui sera installé l'année suivante, car le bain sauvage ne convient pas *"aux moeurs policées de notre époque"*. Les bains des femmes, au XIXe, dérangent particulièrement les sentiments de moralité et de bienséance. Ils sont tolérés sans plus. Le petit hangar doit faire écran, et pourtant la protection est insuffisante, dit-on, contre les indiscrétions; on voudrait interdire l'accès du chemin à certaines heures, et l'on souhaite même que, exceptionnellement, deux femmes soient désignées comme agents de police pour établir une surveillance[200]. C'est au nom des mêmes préoccupations que l'on a construit à Ouchy un établissement tout à fait fermé. La volonté de séparer les sexes et d'établir un écran pour soustraire les baigneurs aux regards des promeneurs va déterminer nettement le type des constructions au tournant du siècle, et ne sera jamais complètement absente des constructions plus modernes. Cependant, les bains gratuits de Cour, qui ne sont en réalité qu'à peine munis d'un abri-paravent, annoncent aussi la baignade d'après 1914 à Lausanne: libre, gratuite, sans architecture, sans institution. Le rivage, plus à l'ouest sera envahi par les baigneurs.

196. Il y a divers projets (un élégant bâtiment devant les quais, un bâtiment plus à l'ouest en pleine eau à l'intérieur du chantier naval,...).

197. *Bull. C.C.L.*, 16 novembre 1909, p. 532. D'autres arguments ont été évoqués en marge de celui-ci (état des finances, risque d'accident à cause de la proximité des bateaux à vapeur).

198. Ceux-ci sont déplacés à deux reprises au moins, en 1880, à la suite d'un changement de concession, en 1888, avec la construction des bains payants.

199. Les règlements de police de la ville, 1882 et 1912, précisent: *"Il est interdit aux hommes et jeunes gens de s'approcher du bain des femmes, en bateau ou à la nage."* (1882, art. 173)

"Il est interdit de se baigner sur la partie de la rive du lac comprise entre l'embouchure de la Vuachère et le chemin de Belle-Rive, sauf dans les établissements spéciaux autorisés par la Municipalité. Des emplacements sont désignés pour les bains de l'un et l'autre sexe." (1882, art. 110)

200. Lettre du conseiller d'Etat Berney, 13 mars 1865 (AVL, 306.13.7).

Vers 1880, la baignade devient plus populaire. L'établissement fermé des bains Rochat ne suffit plus, et les bains gratuits de Cour ont vraiment trop mauvaise façon pour qu'on y envoie les nouveaux amateurs. La Société de développement de Lausanne décide de mettre à disposition des baigneurs un endroit convenablement aménagé, pratique, sûr, et, en échange des services, payant.

L'établissement, construit en 1884, est assez modeste[201]. C'est un long bâtiment en bois, qui s'ouvre sur la plage et le lac. Au centre, se trouve un pavillon carré avec la loge du gardien, de chaque côté sont alignées les cabines. Perpendiculairement à la loge, une longue cloison s'avance dans l'eau pour séparer la plage des femmes de celle des hommes. C'est le schéma typique, en T, des établissements de bains.

C'est en 1925 seulement que, le bâtiment en bois étant devenu tout à fait vétuste, la Société de développement décide de construire de nouveaux bains, sur le même schéma, mais cette fois-ci en béton; les cabines sont plus nombreuses. On installe sur l'une des ailes une terrasse couverte avec une buvette: c'est l'amorce d'un nouvel état d'esprit, la récréation trouve une place dans l'institution officielle.

Les bains de Cour ont souffert d'un inconvénient majeur qui semble cependant n'avoir pas découragé les baigneurs, ni alarmé outre mesure les autorités. Les bains se trouvent à proximité des égouts de Bellerive et de l'embouchure du Flon[202]. Les odeurs incommodent, l'eau est polluée. *"Les bains publics de Cour se trouvent dans un état défectueux, (...) l'eau y est absolument sale."*[203] Le caractère imperturbable du développement de la baignade dans ce voisinage tendrait à faire croire que la propreté n'est pas le but de ces baignades. La saleté de l'eau ne remet nullement en question la valeur du lac et son attrait. La propreté est maintenant confiée à l'hygiène domestique, aux bains publics de la ville, aux douches scolaires.

Sur les plages du lac, les amateurs découvrent l'exercice de la natation, le soleil, et un sentiment tout neuf de délassement, tous trois largement recommandés par les médecins.

Les grèves de Vidy, la baignade sauvage

La baignade n'est tolérée au tournant du siècle qu'aux emplacements consacrés à cet effet, à savoir les bains payants de la Société de développement et les deux grèves concédées aux bains gratuits des hommes et des femmes. Or, en 1914, on assiste à un véritable bouleversement grâce à ce que l'on appelle alors *"l'oeuvre de Vidy-plage"*. Une campagne de propagande se répand dans la ville pour recommander l'usage libre des grèves de Vidy.

Les thèses du docteur Rollier, promoteur des cures de soleil dans le traitement de la tuberculose à Leysin, font l'effet d'une révolution. *"La cure de soleil guérit, elle arme le corps contre la maladie, elle prévient le mal; elle a une portée sociale et individuelle considérable. (...) Le bain d'air et de lumière est le plus puissant des toniques et des reconstituants. (...) C'est le microbicide par excellence."*[204] Plusieurs médecins à Lausanne sont convaincus de l'efficacité de cette nouvelle thérapie et encouragent les autorités à entrer dans leurs vues: le littoral de Vidy, à l'extrémité ouest du territoire de la commune, entre Cour et la

201. Un projet, daté de 1882, est présenté dans *Le Conteur Vaudois* ("Les nouveaux bains d'Ouchy", 25 novembre 1882). C'est un établissement avec deux ailes en retour d'équerre, avec un gracieux pavillon central abritant le linge, les billets, la buanderie, le séchoir. Au midi, galerie couverte supportée par de légères colonnes de fer.

202. Les égouts sont prolongés en 1917, la plage doit être assainie en 1924.

203. *Bull. C.C.L.*, 28 avril 1914, p. 412.

204. A. B., "La cure de soleil de Vidy-plage", in *La Patrie Suisse*, octobre 1915, N° 575, p. 235.



26. Bains de Cour, second bâtiment construit en 1925 sur le même schéma que celui de 1884. Les hommes et les femmes sont séparés.

Chamberonne, serait un lieu idéal où la population pourrait profiter du soleil et se fortifier. Les autorités décident d'abord de conserver les rives du lac dans leur état naturel. Celles-ci sont cependant *"embellies"*, arrangées par les soins de la Direction des travaux, car plusieurs endroits étaient devenus des dépôts de terre improvisés. Enfin les grèves sont ouvertes aux baigneurs.

Les journaux locaux prônent les bienfaits du soleil de Vidy et les médecins envoient leurs malades prendre des bains de soleil. Le médecin des écoles ajoute sa voix à cette campagne publicitaire: *"Il n'y a pas à Lausanne d'endroit mieux approprié pour une cure de soleil que la belle plage de Cour et de Vidy. (...) Nous recommandons à tous nos élèves, filles et garçons, de profiter de tous leurs après-midi de congé pour aller au bord du lac prendre un bain d'air et de soleil. Nous leur recommandons aussi de se baigner au lac; car le bain et l'exercice de la natation sont de puissants adjuvants de l'air et du soleil."*[205]

C'est un immense succès. La population descend en masse à Vidy, non pas tellement pour fortifier sa santé et faire des cures disciplinées, mais pour profiter d'une liberté toute neuve. Le spectacle est réjouissant. Les familles sont réunies, les habits sont accrochés dans les bosquets, tout le monde pêle-mêle jouit du soleil, du lac, des grèves de sable. La découverte du docteur Rollier et les décisions des autorités ont produit *"une vraie révolution dans les moeurs. (...) Les bains de soleil ont modifié d'une façon très notable les habitudes de notre ville de Lausanne. (...) Il y a quelques années les plages de Vidy étaient désertes dans les journées chaudes de l'été; il était même interdit de s'y baigner; aujourd'hui des*

205. *ibidem.*

foules considérables s'y réunissent pour prendre les bains du lac et les bains de soleil."[206]

Il fallait s'attendre à ce que certaines personnes soient choquées de cette subite explosion de liberté, car jusqu'alors les sexes étaient séparés, les promeneurs ne côtoyaient pas les baigneurs, l'espace du bain était maintenu dans des limites étroites. "*Fatalement, si les foules se sont réunies sur la plage de Vidy, il en est résulté quelque anomalie, quelque indécence même aux yeux de personnes particulièrement pudibondes.*"[207] La Direction de police et le Service d'hygiène responsable des bains reçoivent des plaintes. En 1922, on délimite trois zones pour rassurer les opposants: une zone est réservée aux femmes et aux enfants, une autre, aux jeunes adolescents et aux hommes, et une dernière, dite mixte, est destinée aux familles. La polémique continue. La Direction de police est amenée à introduire un règlement parfaitement impopulaire visant à interdire les bains pris torse nu au-delà du Flon, c'est-à-dire dans la zone mixte. Les interpellations se succèdent au Conseil communal, et tous ces messieurs se mettent à deviser sur la décence, le port de la cuissette, les torses nus, les attitudes provocantes... Si le costume de bain entier est plus décent, il est contestable, dit-on, du point de vue de l'hygiène; car, pour être profitable, la cure de soleil doit être prise avec le minimum de vêtement, juste ce qu'il faut: "*C'est un usage répandu qu'il est bon de cacher certains organes sexuels.*"[208] De plus, lorsqu'on porte un costume de bain entier mouillé, on peut prendre froid plus facilement. Le règlement de police ne sera finalement plus appliqué.

Ces palabres n'ont de sens ici que pour mettre en relief le caractère révolutionnaire de Vidy-plage, comparé aux institutions policées qui l'ont précédé. Les établissements de bains modernes comme celui de Bellerive (1937) vont être un compromis entre les institutions traditionnelles et ce nouveau champ de liberté.

Une fleur faite aux touristes, la plage de Lausanne-Ouchy

On admet dans les années 20, plus que jamais, que "*la rive du lac est un gros capital pour Lausanne, au point de vue hygiénique et touristique; un capital qu'on ne saurait négliger sans dommage pour la collectivité tout entière*"[209]. La population locale, pour un temps au moins, est à peu près satisfaite: les grèves de Vidy sont ouvertes depuis la guerre, l'établissement de Cour est reconstruit en 1925. Le bord du lac est très fréquenté, à la fois pour la baignade et les bains de soleil. La Société des hôteliers décide cependant d'installer en 1927 des bains qui soient réservés à la clientèle étrangère: ils doivent être "*un accessoire précieux de nos hôtels, partie intéressante de l'activité de notre ville*"[210]. La commune accorde une concession à proximité directe du stade de Vidy, à l'est de l'embouchure du Flon. C'est une entreprise de prestige, des installations sportives l'agrémentent. La plage de Lausanne-Ouchy est toutefois critiquée pour son caractère élitaire; les prix sont prohibitifs[211]. Dès 1936, l'établissement, relativement peu fréquenté, est déficitaire; l'ouverture des bains de Bellerive, l'année suivante, lui porte le coup de grâce. La commune le rachète en 1939.

206. *Bull. C.C.L.*, 9 juin 1925, p. 455.

207. *ibidem*, p. 456.

208. *ibidem*, p. 457.

209. *Bull. C.C.L.*, 7 avril 1925, p. 201.

210. *Bull. C.C.L.*, 19 novembre 1929, p. 481.

211. *ibidem*. Le prix d'entrée est de 2 fr., la cabine, 1 fr. (à Montreux, des bains aussi confortables sont à 50 ct. et 50 ct.).



28. Baignade sauvage aux grèves de Vidy recommandée dès 1914. Nouvelle propagande médicale pour les bains de soleil.

Malgré son échec relatif, la plage de Lausanne-Ouchy, créée par la Société des hôteliers, se rattache à un élément fondamental du développement des plages, à savoir la présence des étrangers. Il faut se rappeler que ces derniers avaient largement contribué à introduire à Lausanne l'usage des bains du lac. D'autre part, les autorités lausannoises n'ont jamais abandonné l'idée d'offrir aux touristes en séjour des établisssements convenables; cet argument est à nouveau évoqué lors de la construction des bains de Bellerive. Si la formule de la plage de Lausanne-Ouchy n'a pas vraiment réussi, elle fait cependant partie de cette exploitation du "capital touristique" qu'est le lac. On peut ajouter que l'installation mixte de Lausanne-Ouchy, témoigne d'une conception naissante des établissements de bains où l'on trouve aussi diverses installations d'entraînement physique. La plage devient un complexe sportif.

Une plage moderne, Bellerive

La plage de Bellerive est aménagée à l'emplacement du second bâtiment des bains construits par la Société de développement en 1925, devenu très vite insuffisant. Bellerive est la plage moderne par excellence; c'est la première aussi qui soit réellement digne d'une ville comme Lausanne qui était jusque-là *"à la remorque des autres villes du Léman"*[212]. On veut alors *"pour son développement, lui assurer auprès de notre clientèle étrangère une*

212. *Bull. C.C.L.*, 18 octobre 1904, p. 965.

réputation égale, sinon supérieure à celle de nos villes soeurs et concurrentes tout à la fois, telles Genève, Lucerne, Zurich"[213].

Dans la plage moderne, tous les aspects, souvent contradictoires, du bain du lac sont réunis, conciliés et atténués. La surveillance demeure et la récréation se trouve pour ainsi dire planifiée, organisée. Mais en plus, cela est nouveau, la plage moderne affirme la dimension sportive de la natation.

On se plaint à Lausanne, depuis le début du siècle au moins, d'avoir des établissements de bains médiocres. En 1934, enfin, la ville décide d'ouvrir un concours d'idées pour la construction de nouveaux bains[214]. L'architecte Marc Piccard, lauréat du concours, est chargé de l'exécution des travaux. Lors de l'inauguration, on annonce fièrement, que c'est *"la plus belle plage de Suisse"*[215]. C'est une réalisation architecturale remarquable, où l'on a usé avec habileté du béton armé en porte-à-faux. L'architecture est légère, la distribution efficace.

C'est un long corps de bâtiment qui tourne le dos à la route. Il est plus élevé d'un étage du côté du lac, rattrapant ainsi la différence de niveau; les escaliers extérieurs en colimaçon rompent l'uniformité. Le bâtiment lui-même abrite au rez-de-chaussée les cabines et vestiaires des hommes, au premier étage, ceux des femmes, et le toit est aménagé en solarium. A l'extrémité est du bâtiment, côté ville, se trouve une rotonde, où sont disposés tous les services: au premier étage, l'entrée des bains, les locaux administratifs, les magasins (tabac, salon de coiffure); au rez-de-chaussée, caves et offices, et, côté plage, une buvette en plein air située à l'ombre du porte-à-faux de la rotonde; au second étage, un restaurant et les cuisines.

Devant le bâtiment se trouvent des pelouses, les installations sportives, *"un paradis d'enfants"*, et, plus en avant, la plage proprement dite et le lac; un bassin olympique est construit en plein lac, et un long mur à l'ouest ferme l'enceinte de la plage et abrite du vent; de grandes ouvertures rondes y sont ménagées, comme autant de fenêtres.

L'établissement des bains du lac est une institution hygiénique moderne, où tout concourt à fortifier la santé de la population. Ainsi, *"les places de jeu et de sport, les salles de gymnastique, les piscines d'hiver et les bains d'été sont des établissements d'utilité publique au même titre que les écoles"*[216]. Le caractère sportif des bains est essentiel. La natation est considérée comme un sport, on tend à en mesurer les performances (piscine olympique, plongeoir de dix mètres)[217]. D'autres formes d'entraînement lui sont associées:

213. *Bull. C.C.L.*, 6 décembre 1904, p. 1162.

214. *Bull. C.C.L.*, 12 juin 1934. *"Il importe donc d'étudier un nouvel aménagement de bains, correspondant aux nécessités de l'hygiène moderne et suffisamment spacieux pour répondre aux besoins de l'avenir."* (p. 520). Quarante-trois projets sont présentés (12 février 1935, p. 52).

215. *Habitation*, N° spécial, 1937.

216. *ibidem*. Dans une discussion au Conseil communal sur les attributions du Service d'hygiène, cette nouvelle orientation est sensible: *"La prophylaxie ne consiste pas seulement à interdire, à empêcher, c'est-à-dire en une tâche négative; elle consiste aussi à accomplir une tâche positive, pour réaliser, surtout dans la jeunesse, le vieil adage: un esprit sain dans un corps sain. (...) Les sports, la gymnastique, les exercices à l'air libre et en plein air n'en doivent pas moins être encouragés, en dehors de l'activité plus spéciale consacrée à l'hygiène du logement."* (*Bull. C.C.L.*, 23 décembre 1924, p. 721)

217. Le sport est le domaine des enfants et des hommes, non des femmes: *"Il faudrait un endroit où nous puissions enseigner la natation à nos enfants. Ce sport devient, de l'aveu de tous, de plus en plus indispensable."* (*Bull. C.C.L.*, 28 avril 1914, p. 412)

En demandant des bains en pleine eau à Ouchy pour remplacer les bains Rochat, il est précisé que cet établissement serait *"destiné aux baigneurs sachant nager, de sexe masculin"* (*Bull. C.C.L.*, 14 mai 1918, p. 577).



27. Plage de Bellerive, 1937. Grand complexe sportif avec piscine olympique.

basket-ball, volley-ball, ping-pong, pistes de saut, barres parallèles... Un autre élément marquant est l'importance accordée aux divertissements (buvette, restaurant, magasin de tabac, salon de coiffure). Cela fait penser aux diverses récréations que les bains thermaux à la mode vers 1900 offraient à leur clientèle oisive.

Sport et loisirs sont devenus la raison d'être des bains du lac modernes, mais les éléments traditionnels sont encore présents. Ainsi le bâtiment de Bellerive tourne le dos à la rue et aux passants. Même si l'esplanade et le solarium offrent aux baigneurs et aux baigneuses l'occasion de se laisser admirer (*"on ne se cache plus pour se baigner"*[218]), le bâtiment rappelle pourtant l'établissement en paravent de Cour. Il y a l'étage des hommes, celui des femmes, mais la séparation des sexes s'arrête aux cabines. On se baigne ensemble comme sur les grèves de Vidy. Le souci de moralité, l'organisation de la surveillance, restent pourtant présents dans l'institution sportive et ludique des bains modernes. La propreté, qui était une justification majeure des bains primitifs de Cour, se retrouve encouragée par l'équipement des douches.

Les bains du lac, valorisés par l'hydrothérapie, et les bains de soleil, prônés par le docteur Rollier et ses collègues, sont l'origine médicale de la natation en pleine eau, des pelouses et du solarium de Bellerive. C'est à Vidy que les moeurs se sont libérées, à Bellerive on invite la population à s'amuser et à se détendre au soleil, mais dans un cadre soigneusement organisé: les familles peuvent être ensemble, les enfants jouent dans leur "paradis"

218. *Habitation*, N° spécial, 1937.

aménagé de balançoires et d'un bassin pour barboter. Les pelouses sont les bosquets... A Vidy, la liberté est totale; à Bellerive, elle est contenue.

Voici, enfin, *"qu'une telle construction constitue la meilleure propagande touristique dans un centre d'éducation comme Lausanne"*[219].

Les équipements hygiéniques du logement

Revenant, à l'issue de cette partie consacrée à l'hygiène publique et aux conditions d'habitation, au logement lui-même, on peut tenter de dégager quelques éléments caractéristiques de sa construction et de sa conception qui manifestent l'influence des théories hygiénistes. Il faut cependant se méfier des approximations et des distorsions qu'entraîne inévitablement une telle typologie.

L'insalubrité du logement suscite donc de vives inquiétudes dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, comme on l'a vu dans le cas particulier de Lausanne. Des efforts sont faits pour définir les conditions d'insalubrité (ainsi l'enquête de 1894) et une législation est mise au point pour promouvoir la salubrité publique. Parallèlement à la dénonciation des *"marchandises avariées"* que sont les mauvais logements, l'initiative privée et les pouvoirs publics mettent sur pied ou restaurent une infrastructure hygiénique moderne (égouts, service des eaux, du gaz et de l'électricité). Les bains publics sont aménagés. Ces différents équipements sont des préalables indispensables à la définition du logement hygiénique. D'autre part, les débats, les conflits d'intérêts, les arguments idéologiques sous-jacents à l'établissement et à la démocratisation des équipements collectifs rendent compte de l'importance croissante que l'on accorde à l'hygiène et, aussi, des profits que l'on compte en tirer. Il paraissait donc utile, dans un premier temps, d'observer au niveau des services publics les dispositions visant à améliorer la qualité du logement, dispositions qui seront adoptées de gré ou de force dans les habitations selon une hiérarchie complexe d'obligations et de privilèges.

Parallèlement à une investigation qui porte sur l'infrastructure urbaine (législative et technique), on peut essayer de se faire une idée de l'évolution de l'architecture domestique, c'est-à-dire du cadre bâti du logement et de ses équipements, en portant l'attention particulièrement sur les aspects sanitaires. Les caractéristiques que l'on peut mettre en évidence devraient donner quelques points de repère utiles, anticipant d'une certaine façon le chapitre consacré à la vie domestique et à l'apprentissage de l'hygiène. Construire des logements salubres, c'est une chose, éduquer les habitants en est une autre. On étudiera ici quelques exemples de logements à Lausanne, et les choix qu'ont faits les constructeurs, architectes ou promoteurs. Il ne s'agit pas d'un inventaire, mais seulement de l'étude de quelques cas particuliers, représentatifs des deux typologies générales (logement ouvrier et logement bourgeois) qui permettent de suivre l'évolution des "progrès hygiéniques" dans le domaine de l'habitation.

Jusqu'à la dernière décennie du siècle, les exemples documentés sont très rares. Les périodiques ne publient pour ainsi dire pas les plans des habitations, le Service des bâtiments de la ville ne dispose que de quelques plans antérieurs à 1900, quant aux gérances et propriétaires, ils n'ont généralement plus rien de cette époque, à l'exception de relevés avant transformation. Ainsi les exemples de la période 1870-1890 ont été choisis a priori. Depuis 1890 jusque vers 1930, une centaine de plans ont été examinés. Les exemples retenus reflètent, selon leur catégorie, des tendances assez communes. (Quelques indications relatives

219. *ibidem*.

aux aspects sanitaires du logement échappent à la simple lecture des plans: égouts, siphon, système des latrines, matériaux, isolation.)

Les logements construits pour la classe ouvrière correspondent aux exigences d'hygiène minimales quelle que soit l'époque considérée. Ces logements, peu nombreux d'ailleurs jusque dans les années 20, sont érigés en exemple par leurs constructeurs: la salubrité dans l'économie est un critère dominant du logement ouvrier. Dans le logement bourgeois, l'immeuble de rapport, la villa de luxe, l'hygiène est une notion plus complexe, mêlée aux critères de prestige et de confort.

Logement salubre, logement hygiénique

Salubre, hygiénique, sont des adjectifs qui désignent les logements sociaux de même que les termes *ouvrier, familial, bon marché, économique,* etc... Le nom de plusieurs sociétés l'atteste, ainsi la *Société genevoise des logements hygiéniques* (1892), ou à Lausanne, *La Société immobilière Le logement salubre* (1936). Cette qualité primordiale de salubrité est mentionnée à maintes occasions dans les statuts ou lors des concours, déclarations d'intention, ou publicité relatifs à la construction des logements ouvriers.

"On recommande aux architectes tout ce qui pourra favoriser la propreté, l'ordre, l'économie, la ventilation, la lumière, la salubrité, l'aisance du service, etc..."[220]

La Société des logements hygiéniques déclare: *"Tous nos appartements sont disposés avec la même préoccupation de propreté, d'hygiène, en un mot de "home". Nous voulons que le locataire se sente chez lui, et qu'il ne soit pas tenté, par la malpropreté, le taudis, l'air infect, de fuir sa femme et ses enfants pour le cabaret."*[221]

L'article 3 des statuts de la Société coopérative d'habitation de Genève précise: *"Elle fait construire des maisons d'habitation répondant aux exigences modernes de l'hygiène et de l'économie domestique."*[222]

La simplicité doit être une autre caractéristique du logement social: ni luxe, ni richesse, pas d'imitation dérisoire, de superflu, et, en même temps, réduction maximale des espaces.

"Construction simple et solide, sans ornements d'architecture coûteux et inutiles. Les appartements seront confortables, mais sans luxe et en rapport avec les habitudes et les besoins de la population genevoise."[223]

Le Genevois Louis Wuarin dans son article remarqué sur l'amélioration du logement apprécie particulièrement les logements ouvriers qui sont construits comme des immeubles de grandeur moyenne (ni maisonnette, ni caserne), à l'image des habitations bourgeoises ordinaires de trois ou quatre étages. Ce sont des habitations *"analogues, mais plus simples, sans moulures, sans salon plus ou moins luxueux, réduites au strict nécessaire, pourvues néanmoins de tout ce que réclame l'hygiène et distribuées en appartements plus petits."*[224]

Logements neufs pour ouvriers

Dès le milieu du XIXe siècle on commence à envisager la construction de logements neufs destinés à la classe ouvrière et aux petits employés. L'attribution de ces logements

220. *Programme pour la mise au concours d'un plan de maison de logements destinés aux petits ménages et aux familles d'industriels*, Genève, 1851, p. 2.

221. *Bulletin de la Société d'amélioration du logement*, Genève, 1894, N° 2, p. 77.

222. *Cité-jardin de l'avenue d'Aïre*, Société coopérative d'habitation, Genève, 1924, p. 43.

223. *Programme ... familles d'industriels*, 1851, pp. 2-3.

224. Wuarin, 1895, p. 249.

est scrupuleusement surveillée, réglementée (par exemple on exige trois ans de séjour dans la ville et la nationalité suisse[225], quelquefois on indique un plafond de salaire). De plus les candidats doivent présenter des qualités morales élémentaires (sobriété, bonne tenue, ...) et offrir la garantie d'une certaine stabilité professionnelle. Le choix des "élus" contribue à renforcer la hiérarchie à l'intérieur même de la classe ouvrière.

Ces précautions font écho dans une certaine mesure aux réticences suscitées par l'idée que des logements neufs soient destinés à des ouvriers. Qu'adviendra-t-il de la propreté et de la moralité, ces deux idoles de la philanthropie ?

Voici deux témoignages de cet état d'esprit suspicieux. A Vevey, la Société philanthropique immobilière rencontre l'opposition de la population à l'établissement de logements ouvriers en ville: *"Beaucoup de nos concitoyens entrevoyaient avec terreur le voisinage de pareilles maisons. A les entendre elles deviendraient des nids de désordre; on n'y verrait que sales loques pendues aux fenêtres; elles attireraient les pauvres de tous les environs."*[226] La société se résout à construire ses logements à l'écart.

"Par charité, on transplante une famille d'un taudis dans une de ces maisons ouvrières où les nouveaux venus trouvent l'usage de toutes sortes de commodités qu'ils ignoraient. Ils ne se rendent compte ni de ce que les choses ont coûté, ni de leur résistance à l'usure; ils sabotent par ignorance les installations d'eau, de gaz, de chauffage, la cave et le grenier, la chambre à lessive et la rampe d'escalier: ce n'est pas eux qui haussent leurs habitudes aux conforts dont ils bénéficient, c'est la maison qui s'encrasse et se dégrade par leur défaut de soin et de propreté."[227]

Les logements neufs pour les ouvriers restent cependant une exception, sauf dans les cités ouvrières. Habituellement au XIXe siècle, et largement encore au XXe, les classes laborieuses héritent des logements habités précédemment par leurs supérieurs dans la hiérarchie économique et sociale. C'est le cas du moins des logements mal entretenus et qui se dévaluent. Subdivisés, compartimentés, ces lieux deviennent insalubres. Les derniers clients sont les plus défavorisés.

"Après la démolition des fortifications, le mal ne fit qu'empirer. Les gens aisés quittèrent les vieux quartiers pour aller chercher ailleurs plus d'air et de lumière. Les plus mauvaises maisons de l'ancienne ville furent abandonnées aux classes peu aisées, surtout à des étrangers d'un niveau intellectuel inférieur et qui n'avaient pas les traditions de propreté des anciennes familles genevoises. L'insalubrité et le délabrement augmentèrent de jour en jour."[228]

Les logements neufs dont il est question ici, construits pour les ouvriers, ne font en quelque sorte qu'ajouter un échelon intermédiaire dans ce roulement: *"Les familles laisseront disponibles les logements dont elles avaient dû provisoirement se contenter, lesquels pourront être pris à leur tour par des personnes placées à un cran plus bas et qui croupissent dans des bouges infects. Il se produira ainsi une sorte d'ascension lente, mais progressive et continue, vers des habitations meilleures, ce dont tout le monde bénéficiera."*[229]

C'est très timidement que l'on prend en main, à Lausanne, la construction des logements sociaux, les discussions à propos de la Cité des familles et du concours de 1900 l'ont bien

225. Logements de la commune de Lausanne ou de la Maison ouvrière.

226. A. Ceresole, "Les institutions philanthropiques de la ville de Vevey", in *J.S.V.U.P.*, novembre 1874, N° 11, p. 245.

227. *Bull. C.C.L.*, 31 mars 1914, p. 283.

228. *Bulletin de la Société d'amélioration du logement*, 1893, N° 1, p. 5.

229. Wuarin, 1895, p. 251.

montré. Dans la seconde moitié du XIXe, seule l'initiative privée a effectivement tenté quelques expériences. Le bilan est d'environ 200 appartements[230].

— Casernes du Vallon

La Société de construction édifie en 1874-76 des immeubles contigus à la rue du Nord et à la rue du Vallon[231]. Le quartier est au nord de la ville, à l'extrémité de la zone habitée, derrière la colline de la Cité. C'est un fond de vallée où coule la rivière du Flon, alors partiellement canalisée. Le Flon avait attiré quelques établissement industriels, une brasserie et une scierie entre autres. Les casernes de la Société de construction jouissent d'une exposition et d'une aération relativement favorables. Il y a 74 appartements et 24 magasins, partagés en deux groupes d'immeubles de quatre étages[232]. Les appartements sont petits, une ou deux pièces et cuisine, quelques trois pièces (les appartements de une pièce sont situés au nord). Les latrines, sur le palier, sont communes à deux appartements. La cuisine seule peut être chauffée par le potager, utilisé pour la cuisson des aliments. L'écoulement du lavoir et des latrines se déverse dans une grosse fosse collective. Il est peu probable que les appartements aient disposé à l'origine de l'eau courante[233].

Les dimensions des appartements sont restreintes, environ 12 m^2 par pièce, soit 7 à 8 m^2 par personne. Elles correspondent aux dimensions généralement admises pour cette catégorie de logements[234]. En principe deux lits occupent chaque chambre. Les repas sont pris à la cuisine et il n'y a pas d'autre pièce commune. Salon et chambre à manger sont l'apanage des logements de la bourgeoisie.

Le but de la Société de construction est *"d'offrir aux familles d'artisans et d'ouvriers des logements suffisants, salubres et d'un prix modéré"*[235]. L'exemple du Vallon marque un premier palier de la salubrité de l'habitation, correspondant aux normes de l'époque. Contrairement à d'autres exemples contemporains de même catégorie, il ne dispose cependant d'aucun service collectif, comme par exemple une buanderie. En 1893, la construction des bains-buanderie Haldimand à deux pas vient remédier partiellement à cette carence.

Construction salubre ? Certes, au départ, et par rapport à la plupart des logements anciens, serrés dans l'ombre des immeubles voisins. Les logements hérités de l'époque antérieure n'ont souvent ni eau courante, ni W.-C.; ils sont tout en profondeur, les chambres sont étroites et longues, on y trouve des alcôves et des chambres borgnes.

230. Selon Grivel, 1942, 151 appartements; ce nombre devait cependant être plus élevé.
Société de construction (1861): immeubles du Tunnel (56 appartements), de la rue du Nord et du Vallon (76 appartements).
Association coopérative immobilière de la Pontaise (1869): quelques maisons pour une famille.
Société des logements économiques (1875, appelée dès 1886, Société immobilière de la rue du Jura): 39 logements.
Société coopérative immobilière l'Abeille (1893): immeubles à Saint-Laurent, 11 logements.

231. Voir l'article de Gilles Barbey, "Exemples d'habitations ouvrières au tournant du siècle", *Werk/Oeuvre*, 1976, 5, pp. 318 sq. Etude historique sur la population et le taux d'occupation des casernes du Vallon et d'autres cas.

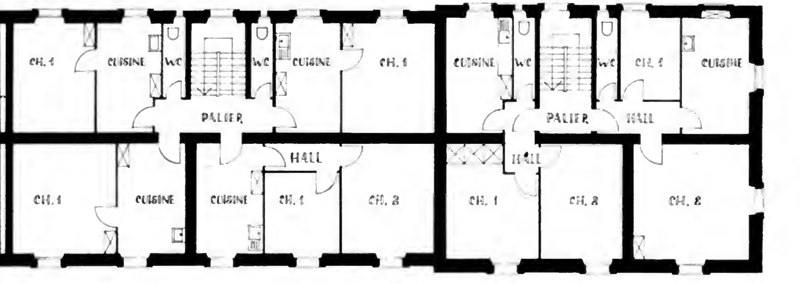
232. A. Schnetzler, *Les habitations ouvrières en Suisse*, Genève, 1900.

233. 1868, construction du réservoir du Calvaire, mais on se souvient qu'il y eut pénurie d'eau jusqu'en 1876. L'enquête Schnetzler dénombre dans ce quartier (Vallon, Nord, Montmeillan): 96 latrines sans eau, 4 avec eau; 63 lavoirs sans eau, 23 avec eau.

234. Schnetzler, 1900.

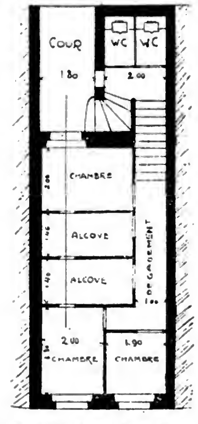
235. *Statuts de la Société de Construction*, article 1, réimpr. Lausanne 1944.

30, 31. Casernes du Vallon construites par la Société de Construction. Lausanne, 1876. Logements neufs destinés à des ouvriers, la simplicité est de rigueur.



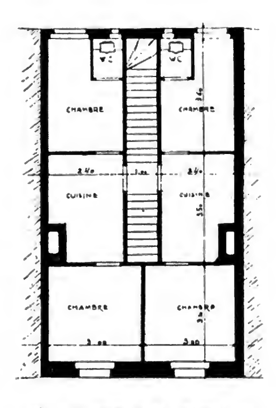
32. Relevé, en 1972, des immeubles de la rue du Vallon 26-32 (WC commun sur le palier, appartements d'une pièce au nord).

33. Types de logements insalubres, 1918.



Plan, 1er étage, d'un hôtel à Lausanne.

3 chambres et 2 alcôves par étage, distribution insalubre. Cube d'air insuffisant. Escaliers et dégagements sombres, étroits et mal ventilés. 2 W.C. pour tout l'immeuble, (20 personnes en moyenne par jour.) Canalisation, égouts et chutes en mauvais état. Emanations insalubres. Humidité, matériaux spongieux, molasse.



Plan, 1er étage, d'un immeuble, à Lausanne.

2 logements par étage. Cuisine intérieure sans ventilation. Cage d'escalier sombre, trop étroite. W. C. en communication directe avec la chambre à coucher, appareil sans effet d'eau. Colonne de chute directe sans coupe-vent, émanations insalubres des éviers. Cube d'air insuffisant. Humidité, matériaux spongieux, molasse.

Les casernes du Vallon seront pourtant sur la liste noire de l'enquête Schnetzler; non pas tellement pour des questions d'architecture, il est vrai, que parce qu'on y relève l'un des taux les plus élevés à Lausanne de surpopulation et de mortalité. On sait qu'en 1875 déjà, un appartement de deux pièces, rue du Nord, abrite une famille de six personnes avec deux pensionnaires à domicile[236].

Logements pour la classe bourgeoise

– Immeubles de Beau-Séjour 2 à 12

Ces immeubles locatifs, construits par l'architecte Gustave Wanner vers 1870, jouissent de l'orientation au midi et de la vue sur le lac. Le quartier est qualitativement (situation, prestige) à l'opposé de celui du Vallon. On est ici au sud de la Place Saint-François, le centre symbolique de Lausanne. Les façades sont élégantes, rythmées par quelques chaînages légèrement saillants et par les corniches et les encadrements des fenêtres; au sud, quelques balcons et des jardins. L'architecture est sobre et très soignée.

Les appartements sont spacieux, les plafonds hauts, les chambres vastes (20 m^2, soit environ 30 m^2 par personne). Les fenêtres sont nombreuses et grandes. Aux trois ou quatre chambres à coucher s'ajoutent salon et salle à manger. Un grand corridor assure le dégagement. Les services occupent peu de place: la cuisine, au nord, est bien éclairée; à proximité, W.-C. et chambre de bonne prennent le jour sur la même courette sombre. A la cuisine, il y a un potager; on trouve des poêles en faïence dans les chambres et une cheminée dans le salon (même après l'adoption du chauffage central, la cheminée va rester un emblème du confort bourgeois). Dans les combles il y a un réservoir rempli par un filet d'eau continu de la source de Pierre Ozaire, ce qui montre que quelques immeubles ont pu disposer de l'eau courante dans les étages avant l'introduction ou l'adoption de l'eau sous pression communale. Le système est cependant précaire, le débit irrégulier et la quantité d'eau disponible limitée. Au sous-sol se trouvent buanderie et étendage. Il n'y a pas de salle de bains, celle-ci restant rare jusqu'à la fin du siècle. En 1894, l'enquête sur le logement dénombre 211 salles de bains à Lausanne, elles sont presque toutes installées dans les appartements ou villas de luxe construits récemment à Villamont, Rumine et sous-gare.

– Villa avenue Secrétan 13

Construite en 1885 par l'architecte van Muyden, cette villa comprend un rez-de-chaussée entièrement consacré à la réception-séjour tandis que le service est concentré au sous-sol (chambre à lessive, repassage, et même, solution assez commune à l'époque, cuisine). Au premier étage il y a les chambres à coucher et, ce qui est remarquable, une salle de bain déjà[237].

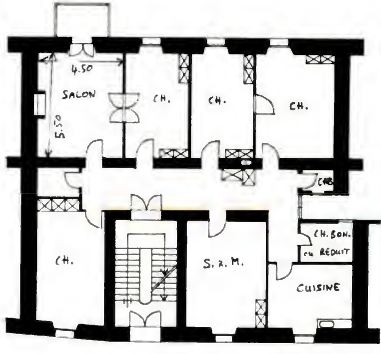
Les casernes du Vallon, les immeubles de Beau-Séjour et la villa de van Muyden sont trois exemples (correspondant à des paliers différents) que l'on peut considérer comme privilégiés du point de vue de l'hygiène au moment où ils sont construits. Ils sont édifiés sur des terrains ouverts, dans des zones encore peu bâties. Au centre ville les conditions sont plus défavorables, l'espace disponible est restreint, les maisons serrées. D'autre part, plusieurs logements construits dans la seconde moitié du XIXe respectent mal les exigences les plus récentes, voire les plus élémentaires, de l'hygiène; celles-ci sont les suivantes: vers 1890, on est conscient de l'importance d'une bonne aération, d'une lumière naturelle suffisante,

236. Barbey, 1976.

237. La parcelle est de 3184 m^2, et la surface bâtie de 244 m^2.

34, 35. Immeubles de Beau-Séjour 2-12, architecte G. Wanner, vers 1870 (façades élégantes, larges ouvertures, balcons).



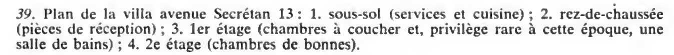


36. Plan type d'un appartement à Beau-Séjour (chambres spacieuses, cabinet et chambre de bonne s'ouvrent sur une courette intérieure).

37, 38. Villa avenue Secrétan 13, construite par l'architecte van Muyden en 1885.

1. 2.

3. 4.



39. Plan de la villa avenue Secrétan 13 : 1. sous-sol (services et cuisine) ; 2. rez-de-chaussée (pièces de réception) ; 3. 1er étage (chambres à coucher et, privilège rare à cette époque, une salle de bains) ; 4. 2e étage (chambres de bonnes).

de l'éclairage direct. L'eau froide courante à la cuisine et les W.-C. sont considérés comme indispensables, de même que les écoulements munis d'un siphon et reliés à l'égout. La chambre de bain ne fait pas encore vraiment partie de l'équipement sanitaire.

Un logement hygiénique modeste se distingue d'un logement cossu essentiellement par la grandeur des espaces et des fenêtres, leur nombre, et la qualité de la construction; la disposition des W.-C. diffère, ils sont sur le palier et communs dans le premier cas, à l'intérieur et privés dans le second.

Logements ouvriers des Bégonias

Tandis que le projet des logements de la ville est sur le point d'aboutir, A. Schnetzler lui-même constitue avec quelques autres personnes (en particulier le socialiste Marius Cauderay) la Société coopérative de la Maison ouvrière qui tiendra à garder le maximum d'indépendance par rapport aux pouvoirs publics. Son but est la construction de *"logements simples et confortables"*[238].

Le parti adopté aux Bégonias est assez proche de celui des logements communaux, avec cependant plus de générosité et d'originalité. Ni maisonnettes, ni casernes, ces immeubles locatifs de dimension modeste offrent l'avantage de l'économie (prix du terrain et masse constructive) tout en assurant un relatif isolement des habitants (un appartement par étage, pas de promiscuité dans les accès). A chaque logement correspond un petit jardin, pour occuper sainement les loisirs et apporter un appoint dans l'alimentation.

Le tournant du siècle

C'est dans les années 90 que l'on parle et écrit le plus sur la question du logement: enquêtes, publications, conférences traitent le sujet avec empressement. On peut signaler ici la fondation, importante dans ce climat d'information et de réflexion en Suisse romande, de la Société d'amélioration du logement de Genève en 1893, et la publication de ses bulletins.

Lausanne connaît, au tournant du siècle, une phase frénétique de construction. La ville grandit, son périmètre construit s'amplifie. Les quartiers vétustes du centre échappent encore pour un temps aux mesures radicales d'assainissement. C'est là, dans des logements délabrés et insalubres, que se concentre la masse des travailleurs et de la main-d'oeuvre à bon marché. L'enquête Schnetzler, qui a dressé le tableau négatif de la ville (1894-96), reste lettre morte pour les promoteurs qui trouvent leur profit dans les immeubles de rapport et les villas des quartiers en plein développement.

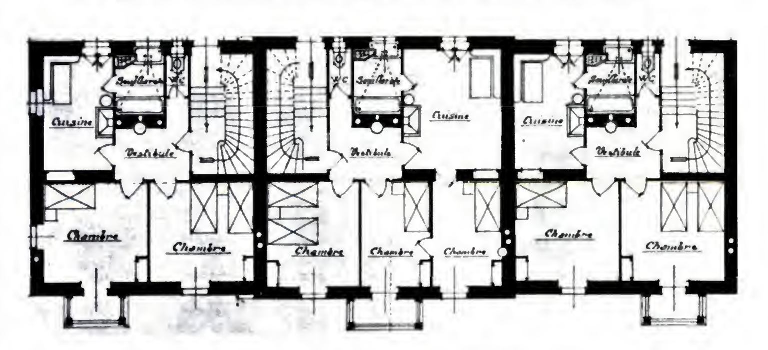
L'enquête dénonce la pénurie de logements salubres et à bas loyer, mais elle n'aura que peu d'écho jusqu'à la guerre. En plus des réalisations de la commune en matière de logement Bellevaux 1904 et 1915), on peut mentionner la création de deux sociétés: la Société de construction de la Compagnie générale de navigation (1908) et la Société coopérative de la Maison ouvrière (1903) (cette dernière poursuivra son action avec plusieurs programmes de construction durant l'entre-deux-guerres).

238. Statuts de la Société (séance du 11 décembre 1903, in *Rapports de la Société 1903-1907*, conservés par la gérance P. Bonnard). Au 31 mars 1906, le capital action est de 53 700 fr. et le capital social de 49 150 fr. La Société dispose en outre du terrain des Bégonias (22 275 fr.). Parmi les membres du comité, on peut mentionner l'avocat Schnetzler, le député Gavillet, l'architecte Epitaux, le pasteur Gagnebin, le banquier Guye.





40, 41. Logements au chemin des Bégonias, Société coopérative de la Maison ouvrière, architecte Régamey, 1907 (un appartement par étage avec balcon et jardinet correspondant).



42. Plan des logements ouvriers aux Bégonias (WC dans l'appartement, souillarde à côté de la cuisine avec eau froide, lavoir et grande bassine — aujourd'hui aménagée en chambre de bains).

Le terrain choisi pour édifier ces immeubles (deux groupes contigus, vingt-sept appartements) est situé sous Bellevaux, à proximité des abattoirs, au nord-ouest de la ville[239]. La réalisation (1907) est d'une qualité remarquable, l'architecture intéressante, le programme des logements riche. L'architecte Regamey, à la suite d'un concours, en est l'auteur. Chaque logement dispose en annexe d'un jardin individuel, d'un bûcher, d'un grenier et d'un atelier; un petit bâtiment abrite une buanderie collective. Ces annexes offrent un prolongement utile à l'espace domestique proprement dit. L'appartement lui-même est composé de deux chambres, d'un balcon, d'une cuisine, et, à côté de celle-ci, d'une pièce dont l'existence est rare et pourtant très précieuse, la *"souillarde"*. C'est là, et non dans la cuisine, réservée à la cuisson des aliments et aux repas, que se trouve le robinet d'eau froide[240]. Il y a un lavoir et une grande bassine en bois, doublée de zinc à l'intérieur. Le W.-C. individuel est intérieur. Un calorifère, placé dans le corridor permet de chauffer tout l'appartement.

La baignoire n'est pas tout à fait étrangère au programme du logement ouvrier d'alors. Si la grande bassine en bois de la "souillarde" n'en est pas vraiment une, on peut relever par exemple que, dans les Habitations à bon marché de Vevey, Quai de l'Arabie (1905), les trois baignoires à usage collectif sont placées dans le bâtiment de la buanderie[241].

Par rapport aux immeubles du Vallon, le niveau d'exigence pour le logement ouvrier a évolué: le robinet d'eau froide est indispensable, les chambres peuvent être chauffées, le W.-C. est privé. Les espaces secondaires sont relativement importants, et en cela, les logements sociaux sont mieux lotis que bien des appartements étriqués des immeubles de rapport[242].

Les logements non sociaux

La gamme des logements mis à disposition vers le tournant du siècle par les entrepreneurs et les promoteurs ou construits pour l'usage personnel du propriétaire est très étendue. On trouve les logements les plus simples et des logements de luxe qui se caractérisent par la richesse de la décoration des façades, la variété, voire la profusion, des espaces intérieurs et le confort hygiénique moderne. Ces trois éléments ne sont d'ailleurs pas nécessairement proportionnels. Le décor et les lieux de réception semblent être encore pour un temps plus indispensable au prestige du logement des classes privilégiées que l'eau chaude et la chambre de bains.

Extérieurement, le statut de l'habitation est signifié par des éléments décoratifs empruntés à des styles historiques favoris (ainsi la villa toscane) ou à l'image plus patriotique du *Heimatstil*: corniches, clochetons, mansardes, balustrades, bow-windows, ferronneries, jeux de pierre ou boiseries rustiques agrémentent la façade et valorisent l'habitation.

Intérieurement, la multiplication des espaces de réception et de séjour, et, surtout dans les villas, des espaces de service, marque les privilèges: salle à manger, salon, petit salon, grand salon, fumoir, cabinet de travail, boudoir, véranda, d'une part; et d'autre part, office, chambres de bonne, chambre à serrer, buanderie, lingerie, etc.

239. La ville participe à l'opération en achetant des parts équivalentes au prix du terrain. Les relations entre la Société et la ville sont froides (concurrence, conflit d'idéologie).

240. Cette pièce a été récemment transformée en chambre de bains qui a trouvé tout naturellement sa place.

241. L. Tiersot, "Les habitations à bon marché à Vevey", in *La Machine*, 25 juillet 1905, N° 148, pp. 161-162.

242. Les logements de la Maison ouvrière aux Bégonias ont été primés à l'Exposition de Milan en 1906 (Lettre, ACV, K, XII.E.19. 1906, Milan).



43. Petit bâtiment dans la cour des Habitations à bon marché, Quai de l'Arabie, Vevey, 1905.

Dans la première décennie du siècle, le chauffage central et l'ascenseur commencent à être adoptés dans les logements de luxe.

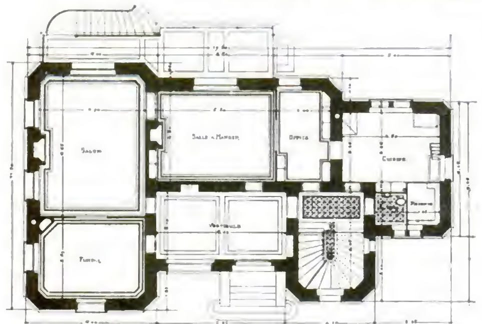
Les caractéristiques du confort hygiénique sont un petit cabinet de bains et l'eau chaude; mais un logement bourgeois peut très bien en être dépourvu. Certains architectes ou propriétaires accordent cependant une importance nouvelle à ce confort que représentent les espaces et les services relatifs à l'hygiène. Quelques villas en témoignent.

– Villa à Ouchy

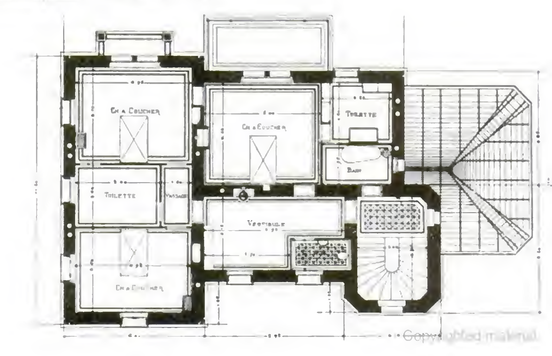
Voici par exemple la villa construite en 1904 par l'architecte Melley pour M. Amédée Kohler. Elle présente en sous-sol les nombreux services et au rez-de-chaussée les espaces de réception et de séjour. Les équipements sanitaires sont nombreux: trois W.-C., deux toilettes et un petit cabinet de bains avec chauffe-bain. La toilette est une chambre attenante à la chambre à coucher, dans laquelle on se lave et s'habille. On y place le lavabo qui est encore un meuble portatif avec dessus de marbre et cuvette. L'eau courante n'est alors installée généralement que dans la cuisine et à la baignoire. La salle de bains elle-même ne contient souvent que la baignoire, éventuellement un W.-C., mais aucun lavabo.

– Immeuble de rapport "Les Tourelles" à Saint-Laurent

Edifié en 1909 par les architectes Baud et Hoguer, l'immeuble est situé au centre-ville, sur une parcelle restreinte. Le bâtiment est construit en ciment armé et emballé dans une façade décorative en pierre de taille; moulures et ferronneries, encadrements à fronton et balcons l'enrichissent.

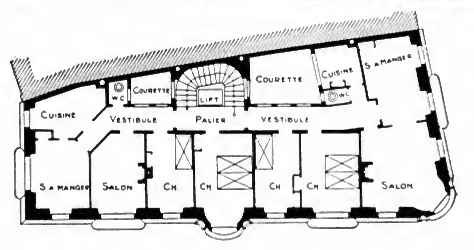


44, 45. Villa à Ouchy, architecte Melley, 1904 (nombreux espaces consacrés à l'hygiène, WC, cabinet de bains, « toilettes » attenantes aux chambres à coucher).





46. Immeuble « Les Tourelles » à Saint-Laurent, architectes Baud et Hoguer, 1909, 1 : 300 (façade de prestige, importance de la salle à manger et du salon typique des logements de la bourgeoisie ; il n'y a pas de salle de bains).



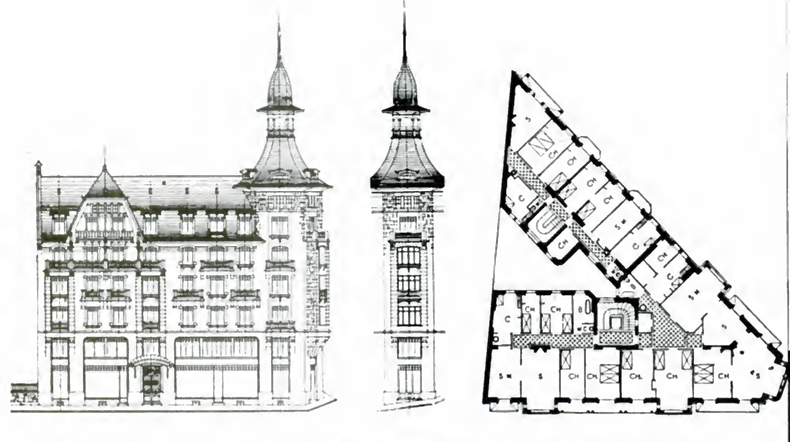
Les appartements sont composés de quatre pièces, cuisine et W.-C., à savoir deux chambres à coucher, un salon et une salle à manger. Près de la moitié de la surface est consacrée à ces deux dernières pièces, celles-là mêmes qui sont inexistantes dans les logements de la classe ouvrière.

L'immeuble dispose d'un ascenseur, et le chauffage central complète les attributs de ces logements cossus. Il n'y a cependant pas de cabinet de bains.

– Immeuble de rapport à l'angle place Chauderon - avenue de France

Construit la même année par l'architecte Gros pour M. Decker, cet exemple illustre un cas intéressant de la hiérarchie selon l'exposition. Au levant, donnant sur la place, de grands appartements avec salle à manger, grand salon, petit salon et cabinet de bains. La chambre de bonne est minuscule, confinée entre le mur mitoyen et la cuisine[243]. Au sud, les appar-

243. C'est un sujet souvent mentionné: *"Les chambres de bonne sont une alcôve donnant sur la cuisine ou un petit cabinet ayant jour sur cuisine, cour, courette ou lanterne, souvent à côté des W.-C.; soit sur l'escalier ou simplement sur le corridor. Par conséquent en général trop exiguës, insuffisamment éclairées et aérées."* ("Le logement des domestiques et des concierges", in *J.S.V.U.P.*, septembre 1901, N° 9, p. 213).



47. Immeuble de rapport, place Chauderon, architecte Gros, 1909. Contraste entre les grands appartements du Levant et ceux qui sont situés au nord.

tements voisins sont à peine plus modestes, il n'y a pas de grand salon. Au nord, par contre, on trouve côte à côte des appartements plus petits, amputés chacun d'une moitié du symbole bourgeois, les uns n'ont pas de salon, les autres pas de salle à manger. Les cabinets de bains aussi ont disparu. Dans ce genre d'immeuble, les moindres recoins sont exploités, quitte à ce que les principes de l'hygiène moderne soient chichement respectés.

L'entre-deux-guerres

Le logement social dépasse le stade de l'expérimentation, plusieurs chantiers sont ouverts. Le début des années 20 peut être considéré un peu comme l'âge d'or du logement social.

Deux programmes de construction adoptent le modèle de la maisonnette avec jardin chère aux théoriciens du logement ouvrier[244]. Celle-ci devrait renforcer la vie de famille et limiter la vie collective. On évoque alors les devises éloquentes telles que *"les coudées franches"*, *"chacun chez soi"*, etc.

A l'avenue de Morges, la Société coopérative d'habitation, fondée en 1920, construit l'année suivante le lotissement de Prélaz (architectes F. Gilliard et F. Godet). Chaque maison contient une cuisine, un W.-C., trois chambres à coucher, et une chambre commune, concession nouvelle faite à la classe ouvrière; autre innovation, on trouve une salle de bains à l'étage[245]. Au sous-sol il y a une buanderie. L'équipement sanitaire est complet[246].

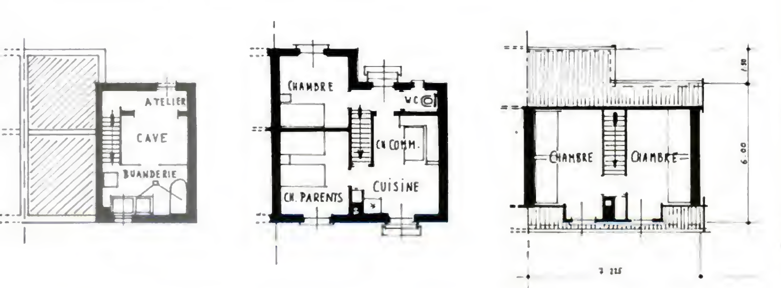
244. *"Celui qui possède une maison et un jardinet doit être considéré comme perdu pour l'auberge"*, *Journal des cafetiers*, cité in *La Maison nouvelle*, éd. secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, Lausanne, 1931, p. 12.

245. De même à la cité de l'avenue d'Aïre à Genève (Société Coopérative d'Habitation), 1920: salle de bains complète avec W.-C., lavabo et bouilleur électrique.

246. Publié par J.-D. Rickli, "Lausanne, deux siècles de devenir urbain", in *Habitation*, 1978, Nos 1-2.

48. Petites maisons pour familles nombreuses, Bellevaux, Société coopérative La Maison familiale, architectes Gilliard et Godet, 1920.

49. Plan des maisons familiales de Bellevaux (espace minimum, cuisine-chambre commune, baignoire placée à la buanderie).



A Bellevaux, se trouve le village de la Société coopérative La Maison familiale (architectes Gilliard et Godet). Les logements sont de véritables maisons de poupées pour familles nombreuses[247]. Il n'y a pas de chambre de bains mais une baignoire au sous-sol, à la buanderie; c'est un moyen judicieux d'utiliser l'eau chaude de la couleuse.

247. Au lendemain de la deuxième guerre encore, il y avait des familles avec huit ou dix enfants (la surface bâtie est de 49 m^2, celle du jardin de 118 m^2).

Un autre exemple de logement ouvrier modèle a été réalisé pas la Société coopérative de la Maison ouvrière au Pré d'Ouchy (1921) par l'architecte R. Bonnard[248]. La situation et le confort des appartements les destinent tout naturellement à l'élite ouvrière, sélectionnée soigneusement par la gérance de la Société. Les appartements sont composés de deux ou trois chambres, d'un hall meublé donnant sur le vestibule et de la cuisine avec un coin repas (l'évier se trouve dans une niche munie de sa propre fenêtre); enfin, il y a une salle de bains avec un chauffe-eau à gaz Piccolo. C'est, à quelques variantes près, le confort maximum du logement ouvrier. La chambre commune (ici le hall) et la salle de bains restent considérées comme une faveur.

La salle de bains ou plutôt la baignoire est contestée, voire délibérément supprimée dans certains cas. Ce n'est pas la peine, dit-on, de mettre des baignoires si c'est pour y garder des lapins. Quelle vexation pour les généreux promoteurs de logements ouvriers ! L'hérésie de quelques habitants a dans certains cas pour conséquence que la baignoire soit radiée du programme de la maison ouvrière. On adopte quelquefois la douche qui ne peut contenir ni lapins ni pommes de terre. On se souvient probablement des arguments avancés par les avocats de la douche scolaire ou militaire pour lesquels la douche est plus économique, plus rapide, et par conséquent convient mieux à la classe laborieuse. *"La douche est préférable en tous points à la baignoire. D'abord, la baignoire prend plus de place, demande plus d'entretien et de temps, et risque, surtout dans les habitations ouvrières, d'être affectée à autre chose qu'au lavage corporel, par exemple à l'emmagasinage de pommes de terre ou de charbon."*[249]

Dans les constructions des années 30 de la même Société coopérative de la Maison ouvrière, pour ne citer que son exemple, l'eau chaude n'est plus installée à la salle de bains (Borde, 1933); à Bellevaux (1935 et 1946), des douches remplacent les baignoires: les logements d'une pièce, enfin, n'ont ni douche, ni baignoire. Cet abaissement du confort est aussi certainement dû à la crise économique.

Logement standard

Le logement des classes moyenne et aisée tend à se simplifier, si l'on considère la multiplication des espaces d'avant-guerre. La disposition semble plus rationnelle. Le personnel de maison est moins nombreux et l'on renonce de plus en plus à ses services. Les privilèges ne sont pas tellement manifestés par le nombre de pièces (quoique le prix de l'espace en fasse plus que jamais un privilège), mais par l'éventail des équipements techniques et sanitaires: chauffage central, ascenseur, dévaloir, mais surtout les équipements de la cuisine et de la salle de bains, et enfin les appareils électro-ménagers, deviennent le point de mire des nouvelles ambitions. La salle de bains moderne est constituée; elle devient un élément indispensable du logement. Enfin, on peut rappeler que la lumière électrique, le gaz et l'énergie électrique ont fait, au lendemain de la première guerre, la conquête du logement.

– Immeuble locatif à l'avenue de Rumine 4-8

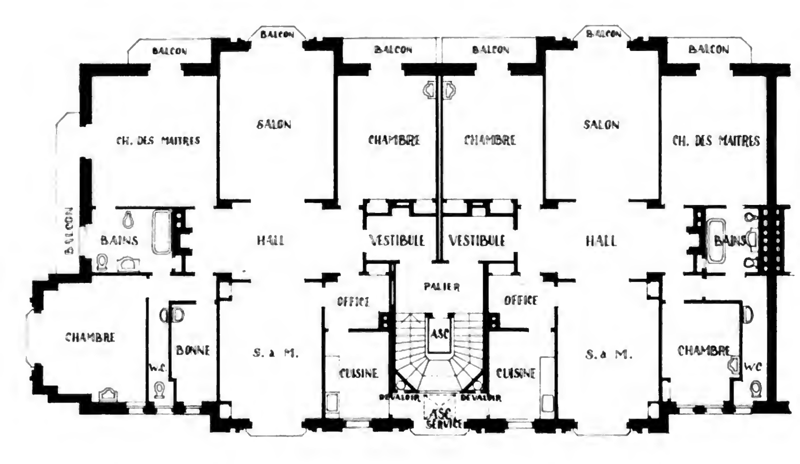
Construit en 1927 par l'architecte Laverrière, cet immeuble est un exemple assez raffiné de la leçon de l'hygiène. Les équipements sanitaires font partie intégrante des attributs de qualité: salle de bains complète, lavabo dans toutes les chambres à coucher, y compris celle

248. Surface bâtie, 69 m^2, jardin, 155 m^2.

249. "Le bain dans les habitations à bon marché", in *Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de propreté*, 1923, N° 3, p. 6.

50. Logements au Pré-d'Ouchy, Société coopérative de la Maison ouvrière, architecte R. Bonnard, 1921.

51. Plan des logements ouvriers au Pré-d'Ouchy (confort maximum concédé aux ouvriers : espaces supplémentaires — réduit, hall à meubler — salle de bains, cuisine avec niche pour l'évier).



53. Plan des appartements, Rumine 4-8 (la leçon de l'hygiène : salle de bains complète, lavabo dans les chambres à coucher, grands balcons ; le service est séparé du reste de l'appartement ; dans les combles, chambres de bonnes supplémentaires).

de la bonne. Les balcons à toutes les chambres répondent certes à l'attrait de la vue sur le lac, mais aussi au nouveau culte du soleil, source de santé.

Quelques remarques

Les normes du confort moderne sont étroitement liées aux exigences de l'hygiène, formulées dans la seconde moitié du XIXe siècle; des W.-C. salubres et l'eau courante correspondent à une première phase de l'évolution, tandis que la salle de bains et l'eau chaude sont plus tardives.

Il faut remarquer que le confort s'inspire aussi, dès le début du XXe, des règles de l'efficacité. L'usage de l'électricité et l'installation du chauffage central en témoignent.

La hiérarchie traditionnelle des logements, marquée par la dimension des espaces, le nombre de pièces, la qualité, voire la richesse de l'architecture, se déplace partiellement sur les nouveaux instruments du confort issus des principes d'hygiène et d'économie des forces. Un minimum de confort est concédé à l'ensemble de la population, tandis que l'élite se réserve des attributs luxueux. Ainsi, pendant longtemps, le robinet d'eau froide convient à l'hygiène moderne du pauvre, tandis que la chambre de bains reste largement un attribut bourgeois.

Les logements ouvriers, conçus selon la plus exacte économie d'espace, et conformément aux normes croissantes de l'hygiène, ont précédé dans une certaine mesure l'évolution du logement bourgeois qui, dès l'entre-deux-guerres, voit son espace se concentrer. Les théoriciens de l'architecture nouvelle proposent des logements standard qui doivent beaucoup aux recherches sur le logement ouvrier.

52. Immeubles avenue de Rumine 4-8, architecte Laverrière, 1927.

Le logement est devenu un espace complet et autarcique, affranchi de la fontaine, de la buanderie, du bain public, et du service des domestiques. Il se replie sur lui-même et sur l'intimité familiale. En même temps, il dépend de toute une infrastructure technique urbaine. Il est relié au réseau de distribution d'eau, électricité et gaz, et au réseau d'écoulement des égouts.

On a pu observer jusqu'ici quelques aspects du vaste équipement hygiénique mis sur pied au XIXe et au XXe siècle dans la ville de Lausanne: lois sur la construction, surveillance des logements et de l'état de santé des habitants (enquêtes, visites à domicile), constructions de logements salubres destinés à la classe ouvrière, destruction de quartiers insalubres, alimentation en eau, définition des lieux d'aisance, installation de bains publics. A chaque fois les arguments économiques semblent prédominants, ils ne sont séparés toutefois ni de la santé, ni de la technique, ni de la moralité, en un mot de la philosophie du Progrès.

Cet équipement hygiénique est la manifestation tangible d'un sujet plus vaste. Il ne se conçoit pas en effet sans référence à la médecine, au sens le plus large, ni sans une éducation de la population. Ces questions sont abordées dans les deuxième et troisième parties du livre.

Il ne suffisait pas de voir l'anémie des masses populaires pour comprendre l'importance de l'eau, du soleil, de l'air, de la lumière (éléments fondamentaux de l'hygiène du logement) et pour entreprendre tant de mesures. L'hydrothérapie, la bactériologie, les recherches sur la tuberculose, le développement d'un tourisme sanitaire ont contribué en effet à modifier radicalement les conceptions des esprits éclairés d'abord, puis du public. L'usage de l'eau pour le corps a été réhabilité, les bienfaits du rayonnement du soleil, de la pureté de l'air, ont été mis en évidence.

Ensuite, il fallait que cet équipement soit utilisé. A quoi bon fournir un logement salubre s'il est aussitôt infecté, endommagé par ses habitants ? A quoi bon construire des bains publics si les gens ne se lavent pas ? Il fallait donc mener parallèlement une campagne éducative, créer de nouvelles habitudes, conformes au projet d'amélioration.

DEUXIÈME PARTIE

Hygiène et santé

Le développement des théories hygiénistes apparaît à la fois comme une lutte contre des préjugés reconnus malsains et comme une propagande antimicrobienne. L'air confiné, la poussière, les crachats deviennent tabous. La pratique des ablutions, devenue quasiment inexistante, est lentement rétablie. Les journaux locaux de vulgarisation témoignent de cette évolution, faisant allusion aux découvertes scientifiques et aux nouvelles orientations de la médecine. A partir de quelques notions élémentaires comme par exemple "il faut renouer avec la tradition des bains romains", "la poussière contient les microbes" ou "l'air des montagnes est bienfaisant", il fallait, pour en savoir davantage, se référer à quelques travaux scientifiques de base, ainsi qu'à l'histoire régionale des méthodes thérapeutiques.

Quelques ouvrages théoriques, connus en Suisse romande, ont été utilisés pour ce développement. Des cas particuliers exemplaires, documentés avec plus de soin, devraient ici permettre de comprendre les circonstances régionales qui ont contribué à modifier les conceptions hygiéniques et les habitudes.

La balnéophobie

Loin des thermes romains et des étuves médiévales

Le XIXe siècle renoue avec la tradition perdue depuis longtemps; il fait cet apprentissage avec peine, freiné par les préjugés et les habitudes. L'usage de l'eau pour le corps est essentiellement recommandé pour des raisons de santé, de discipline, de convenance. Seules les classes privilégiées retrouvent, atténué cependant, le luxe et le plaisir des festivités balnéaires anciennes.

Ce siècle qui, dans sa dernière partie surtout, reconquiert les ablutions, cherche dans l'histoire qui le précède ce qui a bien pu l'éloigner à ce point de la grande époque des thermes romains et des étuves médiévales. On se souvient, ou plus exactement certains promoteurs de l'hygiène du corps se rappellent que les hommes ont été capables autrefois de laver leur corps, d'en prendre soin, et même d'y consacrer du temps et d'y prendre plaisir.

On raconte alors, avec une certaine nostalgie, les événements passés, et l'on ne manque pas d'en tirer une leçon de morale. Les hommes avaient su découvrir ce qui est bon, mais

ils en ont abusé, et il a fallu sévir; voilà donc que pèse encore sur le présent cet anathème... Telle est la vision du XIXe siècle de cette histoire moralisée. Les bains romains, plus connus que les étuves du Moyen Age, représentent, malgré leur perversion, un haut degré de civilisation; ils ont tendance à occulter toute autre tradition. Voilà ce qu'en dit le *Conteur vaudois* en 1893: *"Malgré dix-huit siècles écoulés, les peuples chrétiens subissent encore le contre-coup lointain du violent mouvement de réaction morale qui se produisit, à l'origine du christianisme, contre les établissements de bains de l'antiquité devenus des foyers de corruption. (...) C'est là que les Romains passaient leur temps, cherchant tous les amollissements corporels, se couvrant de parfums, s'efféminant de façon continue. (...) Malheureusement, comme cela arrive souvent, l'effet dépassa la mesure; et après une antiquité qui se baignait trop, vint un temps où la malpropreté se vit honorée comme une vertu."*[250] Cette vision est certainement un peu simpliste. Si l'on en croit Lietzmann dans son *Histoire de l'Eglise ancienne*, il ne semble pas que l'Eglise ait condamné les bains romains, ces lieux de détente populaires. *"L'Eglise hésita à autoriser la fréquentation des bains publics qui, cependant, étaient tout ensemble des lieux de délassement pour toutes les classes de la population et des endroits où l'on se réunissait pour causer entre amis. Aussi cet usage fut généralement admis; on se borna à protester contre la pratique des bains pris en commun par les hommes et les femmes, sans pouvoir la supprimer totalement."*[251] Plus radicale pour la fin des thermes, fut la chute de l'Empire romain lui-même. Avec les invasions barbares, l'Occident perdit les valeurs et les institutions de la civilisation romaine.

Le Moyen Age vit d'autres traditions hygiéniques se développer. Il semble que les Germains connaissaient depuis longtemps les bains chauds qui seraient à l'origine des fameuses *Badestube* ou *étuves* de la fin du Moyen Age. Les Croisades, d'autre part, firent découvrir la tradition orientale des bains. Les monastères enfin, s'inspirant de l'Antiquité, accordèrent une grande importance à l'installation de leurs équipements hygiéniques: bains pour les moines, les pèlerins aussi, et les pauvres. On cite plusieurs exemples témoignant de la valeur que l'Eglise chrétienne accordait au rituel du bain: *"Le pape Adrien 1er avait ordonné au clergé d'aller processionnellement se baigner les jeudis de chaque semaine en chantant les psaumes. La défense de prendre des bains était considérée comme un châtiment. Ainsi Grégoire VII, en excommuniant l'empereur Henri IV, lui infligea, entre autres peines, l'abstention des bains."*[252] Le concile de Magdeburg (1370) aurait recommandé à ses fidèles d'avoir quelques installations de bains et de se baigner tous les quinze jours[253].

Parallèlement à leur valeur religieuse, les ablutions prenaient une place de plus en plus grande dans la société de la fin du Moyen Age. L'étuve était une véritable institution, essentielle dans la vie des bourgs et des cités. Elle jouait le rôle tout à la fois d'hôtel, de restaurant et d'hôpital; elle était aussi un lieu de détente, voire de débauche. Les baigneurs étaient un peu médecins, un peu barbiers (les trois corporations entrèrent d'ailleurs en conflit): *"Ils coupaient les cheveux, rasaient, ajustaient la barbe, épilaient, appliquaient des ventouses et même pratiquaient la saignée et pansaient les blessés."*[254] Il y avait de grandes cuves dans lesquelles quelques personnes, hommes et femmes mélangés, prenaient un bain. On s'occupait d'elles avec empressement. Des lits accueillaient les clients pour la nuit, on apportait aussi des repas et des boissons. C'est là que se faisaient parfois les mariages. Les notables

250. "Les bains", in *Le Conteur Vaudois*, 8 juillet 1893.

251. H. Lietzman, *Histoire de l'Eglise ancienne*, Paris, 1937, p. 152.

252. Dr A. Favre, "Les étuves de Fribourg", in *Etrennes, nouvelles fribourgeoises*, 1896, p. 103.

253. F. Frank, *Skizzen zur Geschichte der Hygiene*, Zurich, 1955, III, vol. 2, p. 38.

254. Favre, 1896, p. 111.

de passage y étaient invités. *"Les ambassadeurs des puissances étrangères et les personnages importants y étaient reçus aux frais du gouvernement dès leur arrivée."*[255] En plus de toutes ces réjouissances fort agréables pour la compagnie, on y trouvait aussi des prostituées, logées dans une maison attenante.

Les étuves, nombreuses aux XIVe et XVe siècles, virent leur existence de plus en plus menacée dans le courant du XVIe; durant près de trois siècles le bain fut assez rare; au début du XIXe, il était pratiquement inexistant. Il allait être peu à peu réintroduit, devenant une institution austère et fonctionnelle, d'où la promiscuité allait être bannie.

Lorsqu'au XIXe on cherche les raisons de cette longue décadence des bains publics, on en donne deux raisons, l'une morale, l'autre médicale. *"Depuis longtemps, l'Eglise et les médecins, la première surtout, luttaient contre ces établissements pour des raisons graves. En effet, les étuves avaient fort mauvaise réputation. C'étaient des endroits de perdition, pour lesquels, dans plusieurs villes, on avait dû établir des règlements destinés à maintenir l'ordre et les bonnes moeurs."*[256] La Réforme et la Contre-Réforme s'en prirent toutes deux à ces *"institutions du vice"*, dans leur critique des moeurs contemporaines. Calvin lui-même, mais aussi le Conseil de Genève, les Consistoires mis sur pied par le gouvernement bernois, le Petit Conseil de Fribourg, tous menèrent une lutte acharnée, non contre les étuves elles-mêmes, mais contre la promiscuité et la débauche qu'on y tolérait. En 1534, *"le Conseil des Deux-Cents prend l'arrêté suivant: Etant donné que la conversation des putains, louves et prostituées est une chose déshonnête, et qu'il ne convient pas que les étuves, édifiées pour la propreté des corps, soient peuplées par elles; étant donné que les gens des deux sexes y viennent pour s'y laver, s'y faire saigner, traiter les corps et pour d'autres soins corporels, que la rencontre des débauchés, putains, prostituées, méchants garçons, est de mauvais exemple, arrête d'enjoindre aux maîtres des étuves de faire évacuer leurs établissements de ces gens-là."*[257] L'explication donnée au XIXe que la religion avait condamné les étuves, entraînant dans le même mouvement la perte de toute hygiène corporelle, semble abusive. Une chose est de dénoncer la débauche, et d'arriver tant bien que mal à faire respecter les édits[258], mais c'en est une autre que d'amener la population à se passer de toute ablution ou presque.

La disparition des étuves est aussi expliquée par un argument d'ordre hygiénique. La syphilis, dès son introduction sur le Continent par les premiers voyageurs d'Amérique, se développa rapidement; or, les bains pris en commun semblaient porter une lourde responsabilité *"dans la propagation effrayante de cette affection contagieuse"*[259]. On aurait alors pris peur devant cette *"punition de Dieu"* et on aurait déserté les étuves. Là encore, l'explication reste peu convaincante, même s'il existait effectivement une relation entre les bains publics et la contagion syphilitique. (Il serait intéressant cependant d'approfondir cette question, ou, dans une perspective plus large, d'envisager le rôle joué par la prostitution et les maisons closes. Les préoccupations suscitées au XIXe siècle par l'importance des maladies vénériennes et la déchéance morale engendrée par la prostitution occupent une place centrale dans la campagne hygiénique, qui mériterait d'être développée.)

255. *ibidem*.

256. "Les bains", in *Le Conteur Vaudois*, 8 juillet 1893.

257. A. Biéler, *L'homme et la femme dans la morale calviniste*, Genève, 1968, p. 26.

258. Ce qui ne fut pas une petite affaire à Genève en particulier (Biéler, 1963, p. 121).

259. R.-H. Scoutetten, *De l'eau ou de l'hydrothérapie*, Paris, 1843, p. 99.

Enfin, on peut encore avancer une autre raison à la décadence des bains et se demander si, malgré l'exemple trop célèbre de Louis XIV qui ne se lavait jamais, tandis qu'il organisait de fastueux jeux d'eau, l'époque moderne n'avait pas cruellement souffert d'une pénurie d'eau. L'eau serait ainsi devenue trop rare pour être gaspillée et consacrée à l'hygiène corporelle.

A vrai dire, la pratique quasiment inexistante des ablutions jusque vers la fin du XIXe reste encore une énigme et l'on se demande quelles sont les raisons de cette attitude à l'égard du corps, de ces préjugés, que certains déplorent et que l'on va avoir tant de peine à modifier. On voudrait ici observer comment s'élabore, dans la seconde moitié du siècle, la revalorisation de l'usage de l'eau pour le corps.

L'étui de crasse

"Il n'est pas de plus pernicieuse habitude que celle de passer sa vie dans un étui de crasse", déclare-t-on à la Société d'hygiène de Lausanne[260].

Samuel Auguste Tissot s'indignait déjà, un siècle auparavant, dans son *Avis au peuple sur sa santé* (1791)[261], que l'on usât si rarement de l'eau, que les gens, surtout les malades, fussent laissés dans un tel état d'abandon hygiénique, *"dans des linges pourris, chargés de corruption"*[262].

Personne à vrai dire ne se lave vraiment. On ne change le linge du corps que rarement et les draps du lit encore moins souvent. On peut ici relever quelques éléments qui semblent valoriser la saleté. L'étui de crasse est volontiers considéré dans la croyance populaire comme une protection contre le froid (les vêtements accumulés et rarement enlevés vont dans le même sens) et contre la maladie aussi. L'exemple le plus souvent cité, jusqu'au début du XXe siècle, est l'habitude des mères de ne pas nettoyer la tête de leur nourrisson, et de garder volontairement la croûte qui s'y forme et les poux qui viennent s'y installer. Ainsi l'enfant, dit-on, sera plus sain et plus robuste.

Un autre exemple vient d'un texte publié à Paris en 1904 dans lequel l'auteur, un médecin, énumère des préjugés populaires déclarés antihygiéniques:

"Quant aux draps, il faut les changer le moins souvent possible. Sales, ils sont plus chauds que propres.

"Les bains de pieds affaiblissent la vue; on n'en prend donc pas: Quant aux grands bains, ils sont inconnus.

"Et puis la propreté n'est pas une vertu, c'est la saleté qui en est une: voyez Job et saint Ladre ! (...) La propreté est regardée comme un luxe, c'est bon pour les riches ou pour la Pierronne de Zola, sans cesse à se visiter les trous de la peau."[263]

260. E. Raoux, *Dictionnaire de la santé ou répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles*, compte-rendu, Lausanne,1876, 10 p.,in *Société d'hygiène de Lausanne*, Mélanges (B.C.U., Q. 1802).

261. Ouvrage médical majeur du XVIIIe siècle, dont il y eut plusieurs éditions et traductions (vingt éditions jusqu'en 1882). Il est *"destiné aux personnes intelligentes et charitables qui vivent dans les campagnes et qui par une espèce de vocation de la Providence sont appelées à aider de leurs conseils tout le peuple qui les environne"*. Tissot voulait détruire les préjugés fâcheux, et livrer au peuple une autre image de la médecine que celle des almanachs, basée sur la magie et l'astrologie.

262. Tissot, 1761, p. 78.

263. Dr Courgey, "Habitudes et préjugés antihygiéniques", in *Feuillets d'hygiène*, Paris, 1904, pp. 76-77.

Ainsi, ce n'est pas seulement contre un automatisme naturel, ou contre une négligence ignorante, que des habitudes d'hygiène devront être peu à peu "artificiellement" inculquées, mais aussi contre des préjugés et des valeurs qui leur sont précisément opposés. L'hygiène moderne affirmera le contraire de ce que la population prend pour des vérités[264].

Hydrothérapie

Traitement par l'eau froide

L'hydrothérapie, distincte de la tradition des étuves et des stations thermales, est, à proprement parler, une médication par l'eau froide. Elle n'a pas grand-chose en commun avec les étuves, les bains chauds et la joyeuse compagnie lascive, ni avec les stations thermales qui doivent leur vertu thérapeutique aux agents minéraux et leur vogue aux plaisirs, aux voyages et aux mondanités.

Les médecins de l'Antiquité, tels Hippocrate, Celse, Gallien, recommandaient l'eau froide dans le traitement des maladies aiguës. Au Moyen Age, il ne restait qu'un très vague souvenir de cette thérapeutique, l'usage médical de l'eau était presque complètement abandonné. Il fallut attendre le XIXe siècle pour que l'hydrothérapie redevînt une branche de la médecine. Jusque-là, depuis la Renaissance, des tentatives isolées avaient été faites de temps en temps par des médecins et des profanes: applications variées d'eau, de glace, de neige, inspirées des médecins de l'Antiquité[265], ou plus souvent résultant d'une expérience individuelle fortuite.

Hydrothérapie empirique

Un cas particulièrement fameux, qui connaît un succès international, semble ouvrir subitement une porte de secours à une médecine qui piétine, et réhabiliter une thérapeutique jusque-là privée généralement de tout crédit. Il s'ensuivra d'ailleurs un tel engouement qu'il faudra lutter contre les abus et les contrefaçons.

En 1827, à Graefenberg, Vincent Priesnitz, un agriculteur illettré de Silésie autrichienne, décide de se soigner lui-même par l'eau froide, la médecine se trouvant impuissante à le guérir d'un grave accident. Le traitement réussit. Aussitôt Priesnitz attire à lui des malades, un petit nombre la première année, plus d'un millier en 1839. Il s'organise pour accueillir ses patients et agrandit ses installations qui d'ailleurs ne demandent pas de grands moyens. L'existence à Graefenberg est austère et contraste avec les plaisirs et les excès qui caractérisent la vie des bains. Un gîte des plus modestes abrite les patients venus de l'Europe entière (Saint-Petersbourg, Paris, Londres, Constantinople, Vienne, etc.); une nourriture rudimentaire, composée essentiellement de lait froid et de pain bis, est le nouveau régime *"des hommes habitués au luxe de la civilisation"*[266]. Les malades sont soumis sans ménagements au jet froid d'une chute d'eau amenée au-dessus de cabines en planches. Quelques

264. L'investigation des conceptions populaires traditionnelles est un précieux complément.
Fr. Loux et M. Fr. Morel, "L'enfance et les savoirs sur le corps", in *Ethnologie française*, 1976, 3/4.
Fr. Loux, "Pratiques populaires d'hygiène et de prévention de la maladie", in *Ethnologie française, 1971, 3/4*.

265. Ainsi Jean Floyer, médecin anglais, *Ancient Psychrolysy revived*, London, 1702.
Edition en latin des *Aphorismes* d'Hippocrate à Francfort en 1595. Puis quatre éditions en France entre 1811 et 1839.

266. Scoutetten, 1943, p. 41.

douches sont ainsi sommairement installées dans une forêt de sapins. La vie y est rude, sérieuse. Toutes sortes de maladies sont traitées sous cette même douche primitive: troubles chroniques du foie, dysenterie, rhumatisme, fièvre typhoïde, etc. On vient à Graefenberg pour quelque temps, on y reste parfois plusieurs mois, voire des années, on y meurt aussi. L'expérience est dangereuse, risquée, mais les cas de guérison semblent davantage retenir l'attention que les échecs. L'eau froide, avec ses vertus stimulantes alors à peine identifiées, ne saurait suffire à expliquer les guérisons. Le changement du mode de vie, le retour à une existence naturelle plus saine, voire austère, enfin une forte dose de confiance et de volonté de la part du patient favorisent certainement le traitement.

L'expérience hydrothérapique de Graefenberg fait tache d'huile. L'Europe de l'est y est particulièrement réceptive. Entre 1836 et 1840, une cinquantaine d'établissements "*hydriatiques*" s'ouvrent en Saxe, Bavière, Autriche, Hongrie, etc. Deux établissements sont ouverts en Suisse (Albisbrunn, près de Zurich et Meiringen). A la même époque de très nombreux essais sont publiés. L'hydrothérapie suscite les plus grands enthousiasmes, des oppositions farouches, et des attitudes plus réservées. Tantôt on prétend que l'eau froide guérit, tantôt qu'elle nuit. Considérée comme la panacée universelle par certains, elle est pour d'autres seulement un traitement de dernier ressort. Médecins, pasteurs, profanes prennent part au débat.

Voici quelques titres d'ouvrages publiés alors et révélateurs de cette polémique: *Hydriasis, ou la puissance curative de l'eau froide. Instruction pour guérir par l'eau froide, considérée comme le meilleur remède pour détruire radicalement 188 maladies et difformités du corps*[267]. Et la réplique: *Hydriasis, ou preuve irréfutable que l'eau froide n'est pas un moyen de guérir les maladies de notre époque, mais qu'au contraire, elle n'agit sur notre corps qu'au détriment de la santé*[268].

Défense de la nouvelle méthode curative par l'eau contre les médecins qui travaillent à l'anéantir, avec une motion à tous les gouvernements pour faire prospérer et répandre cette méthode; en outre, remontrances de quelques thérapeutistes sur les dangers de l'usage des médicaments[269].

De l'eau froide comme seul remède universel de notre époque, ou triomphe général de la médecine par l'eau froide. Appel à l'humanité entière pour guérir de la manière la plus prompte et la plus radicale les maladies les plus dangereuses par l'emploi seul de l'eau froide[270].

Ce premier engouement, essentiellement germanique, pour l'hydrothérapie empirique, soumise à la fantaisie et au dogmatisme personnels des meneurs, va susciter vers le milieu du siècle une prise de position catégorique. Des médecins, français pour la plupart, condamnent les abus de l'ignorance qui trop souvent caractérisent ces traitements. Il s'agit alors selon eux de développer une pratique scientifique, c'est-à-dire de reprendre de manière systématique le problème à la base, et d'étudier chaque cas méthodiquement. L'eau ayant un pouvoir thérapeutique puissant, on veut dès lors prévenir les accidents dus à des usages inconsidérés.

Hydrothérapie rationnelle

Henri Scoutetten, médecin à l'hôpital militaire de Strasbourg, occupe une position charnière. Il écrit dans un ouvrage fondamental qu'"*il est facile de prévoir que l'hydrothé-*

267. Fr. Roever, pasteur, Leipzig, 1837, 2e éd., en allemand.

268. Carl Nasse, Leipzig, 1833, en allemand.

269. H.P. Rosch, Leipzig, 1840, en allemand.

270. Anonyme, Hamburg, 1837. Ces dernières références sont tirées de Scoutetten, 1843.

rapie n'est pas une panacée universelle, ainsi que l'ont prétendu quelques enthousiastes aveugles; ce n'est pas non plus un système médical nouveau, mais elle peut y conduire. Considérée dans son application, l'hydrothérapie n'est qu'un agent thérapeutique puissant qui, manié par des hommes habiles, est appelé à donner des résultats de la plus haute importance."[271]

Louis Fleury, fondateur de la clinique de Bellevue près de Paris, et auteur d'un *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, prend la relève: "*En choisissant l'hydrothérapie pour sujet de mes investigations, je me suis proposé de transformer une médication puissante, mais empirique, systématique, exclusive, aveugle, entachée d'ignorance ou de charlatanisme, en une médication rationnelle, méthodique, avouée par la science, en rapport avec l'état actuel de nos connaissances physiologiques et pathologiques.*" Malgré toute l'estime qu'il a pour Priesnitz, auquel "*revient l'honneur d'avoir, sans autre guide que son instinct, imaginé une médication puissante, mais empirique et dangereuse*", Fleury, ne mâchant pas ses mots, le traite de "*paysan ignorant sous la tyrannique domination duquel venaient se ranger en foule les grands de la terre.*"[272]

L'hydrothérapie rationnelle se constitue ainsi dès le milieu du XIXe siècle, et toute une gamme d'appareils appelés "*modificateurs*" sont mis au point, permettant d'adapter les traitements aux maladies, de les nuancer selon les cas.

La douche, instrument d'hydrothérapie

La douche est la méthode caractéristique de l'hydrothérapie. Par ce moyen on cherche à provoquer une réaction de l'organisme au froid de l'eau, conjuguée à la pression du jet sur la peau. Mais on ne se contente plus de la chute d'eau uniforme et massive de Priesnitz, considérée comme dangereuse parce qu'indifférenciée. Plusieurs instruments sont imaginés pour modifier l'intensité du jet, la précision de son application. Le docteur Fleury décrit de manière détaillée les appareils de douches qui vont devenir l'attirail indispensable des installations d'hydrothérapie durant la seconde moitié du XIXe siècle.

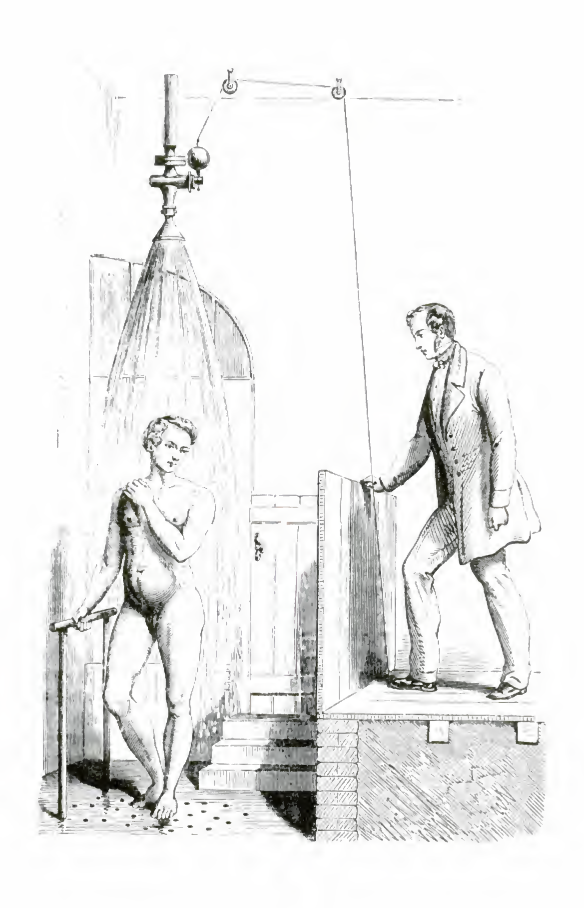
Les salles de douches doivent être aérées, bien éclairées, et non pas être ces "*espèces de cavernes noires, froides, humides, d'un aspect repoussant et sinistre*", dans lesquelles jusqu'alors "*on était pris de frisson et l'on n'éprouvait qu'un désir, celui de se sauver*"[273]. Le doucheur, autrefois en manteau de toile cirée, doit être placé sur une estrade, à l'abri de l'eau, et vêtu d'un habit distingué. Le style change donc: après la forêt de Silésie et les locaux sordides et marécageux, la salle de douches, véritable cabinet de consultation, doit respirer la dignité en conformité avec un traitement médical sérieux, méthodique et scientifique.

La douche est fixe ou mobile. Dans ce dernier cas, l'opérateur peut l'orienter sur une partie seulement du corps. Les embouts sont variés: avec la douche en jet (de forme cylindrique) ou en lame (de la forme d'un pinceau), le débit est rapide et violent. La douche en pluie (comme une pomme d'arrosoir), d'un débit plus lent et plus doux, est la seule forme qui sera adoptée pour l'usage domestique. La douche en cercle ou en poussière est plus compliquée. Elle est installée dans une cabine spécialement aménagée avec des cerceaux perforés: l'eau vient gicler ainsi sur toute la surface du corps avec la même intensité. Enfin, il y a plusieurs variantes de douches ascendantes (vaginales, périnéales, lombaires) qui sont administrées habituellement dans un tub ou bain de siège.

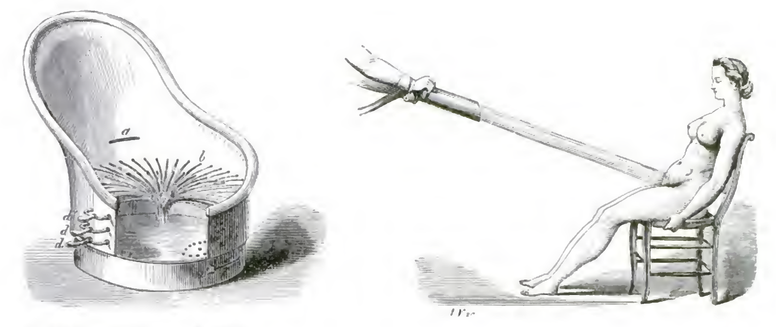
271. Scoutetten, 1843, p. 43.

272. L. Fleury, *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, Paris, 1866, pp. ii. et 80.

273. *ibidem*, p. 235.



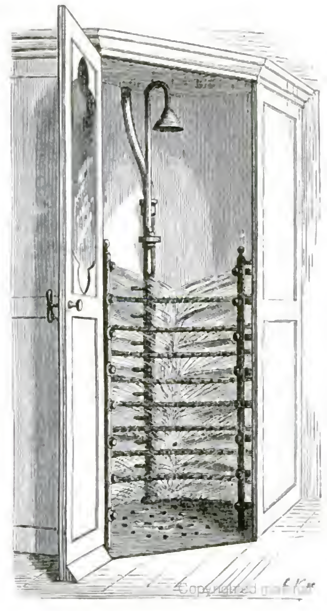
54. Hydrothérapie scientifique. Le doucheur, en habit, administre le traitement de la douche en pluie, 1866.



55. Tub avec douche ascendante.

57. Divers types de douches (en jet, en lame, en pluie).
◁

58. Cabines de douche en cercles.
▽



Cet assortiment de douches, mis au point pour des traitements d'hydrothérapie rationnelle, est souvent associé aux équipements traditionnels de la balnéothérapie, remis eux-mêmes en vogue dans le courant du XIXe. Baignoires simples, bains de vapeur, bains romains, bains turcs, douches, sont ainsi rassemblés dans un même établissement, mettant à la disposition des patients toute une variété de traitements.

La baignoire est l'instrument le plus commun des établissements de bains et des étuves. Généralement en bois jusque vers le milieu du XIXe, elle est ensuite fabriquée en zinc, puis en fonte émaillée. Les bains de vapeur sont hérités de la tradition russe et scandinave. Ils sont pratiqués chez nous depuis le Moyen Age, à domicile ou dans les étuves. Au début du XIXe cependant, on s'ingénie à en varier les applications: divers équipements aux allures compliquées et pittoresques (lits encaissés, sièges bâchés, etc...) enferment le corps du malade dans un bain de vapeur[274].

Ce que l'on appelle au XIXe les bains romains, n'a plus grand-chose en commun avec les bains de l'Antiquité. Il s'agit simplement d'une petite piscine en carrelage ou en ciment dans laquelle il est aisé de pénétrer. Ces bains sont utilisés surtout pour le traitement des rhumatisants ou des invalides.

Pour compléter les installations de bains, on invente encore, vers le milieu du XIXe, un autre système, le bain électrique, pratiqué surtout dès les années 80. C'est un traitement par *"galvano-faradisation"* adopté dans le cas de troubles nerveux (névrose, excitation, mélancolie...). Le malade est installé dans une baignoire en bois spéciale dans laquelle il est soumis à des courants électriques. La baignoire est à double paroi. La paroi intérieure est perforée à plusieurs endroits pour permettre à l'eau du bain d'entrer en contact avec des plaques de cuivre cachées derrière elle. Les plaques sont reliées par des fils conducteurs à des piles. Cette installation assez particulière se trouve par exemple dans l'établissement d'hydrothérapie du Grand Hôtel des Bains à Aigle[275].

Stations thermales

La tradition des eaux thermales est très ancienne, du moins dans certaines stations célèbres qui, pour la plupart, ont été mises à l'honneur par les Romains déjà. C'est le cas par exemple, en Suisse orientale (beaucoup plus riche en eaux thermales que la Suisse occidentale), de Baden[276] et de Loèche-les-Bains. D'autres stations se développèrent au Moyen Age, ainsi Bad Ragaz ou Saint-Moritz-Bad qui, déjà connu à la préhistoire, fut un lieu de pèlerinage fameux. Dès le XVe, Baden est devenu un centre de vie mondaine et a depuis lors gardé sa réputation. Au XVIIe, la vie aux bains était particulièrement prisée, de nouveaux lieux de cure se développèrent, comme Rheinfelden et Schinznach.

Dans la seconde moitié du XIXe cependant, l'attrait des bains connaît un engouement jamais encore égalé. Toutes les sources d'une certaine importance, exploitées un jour ou l'autre dans le passé, sont revalorisées; d'autres, récemment découvertes, sont aussitôt équipées. Les campagnes de promotion battent leur plein vers les années 1880. Chaque lieu de cure est présenté par de petites monographies publicitaires, où l'on vante l'attrait du site, la modernité des équipements thérapeutiques, la qualité de l'eau attestée par des analyses récentes, le confort des hôtels; on indique en outre la liste des maladies traitées, sans omettre quelques cas de guérison exemplaires. La diversité et le nombre des publications parues à la

274. F.L.Meissner, *Abhandlung über die Bäder in Allgemeinen und über die neuen Apparate zu Sprudel-, Sturz-, und Dampfbädern insbesondere*, Leipzig, 1832, illustré.

275. Brochure publiée à Lausanne, 1883.

276. A proximité du camp romain de Vindonissa, Baden, portait alors le nom de "Aquae Helvetiae".

59. Bains de vapeur, 1832 (fig. 1-2, siège bâché, fig. 6-8, lit encaissé, fig. 7, petit réchaud pour former la vapeur).

60. Bain électrique pour patients atteints de troubles nerveux (la paroi intérieure de la baignoire est perforée, l'eau entre en contact avec des plaques de cuivre chargées de courant).

fin du XIXe témoignent de l'intérêt qu'on porte alors à la balnéothérapie: histoires des bains, rééditions de récits publiés dès la Renaissance, guides de voyage pour les bains, etc.[277]

Les lieux de cure prennent à cette époque un visage de modernité. Tout en restant fidèles à la vocation traditionnelle des bains, conjuguant les agréments d'une vie de société et le traitement de maladies, les stations profitent alors du développement de deux secteurs parents, l'hôtellerie et l'hydrothérapie scientifique.

Revenons un instant à la tradition. La vertu thérapeutique des eaux thermales n'a jamais été mise totalement en doute, même si elle fut soumise aux inconstances de la mode. L'eau fumante et odorante jaillissant de terre a toujours été considérée comme un don de la nature. C'est dans cette perspective que l'on a presque toujours réservé le libre accès à une fontaine publique où l'eau était dispensée gratuitement[278]; de même, dans les établissements de bains quelques places étaient concédées à des indigents, généralement envoyés, à la suite d'un accord de principe, par des hôpitaux ou des communes. Ainsi, l'on sait que Lausanne pouvait envoyer ses malades pauvres à Aix-les-Bains[279]. Il fallait présenter un certificat de pauvreté, donné par la commune, un de maladie, délivré par le médecin, et enfin un autre de moralité, signé par le curé ou le pasteur du malade.

Mais les bains ont été surtout un lieu de villégiature bienfaisante, fréquenté par une société élégante et aristocratique. C'était une forme de tourisme élitaire, précédant les stations climatiques du Midi de la France, de la Riviera lémanique, ou des stations alpines. Dans les stations thermales à la mode, une clientèle oisive et fortunée venait recouvrer la santé et surtout savourer des plaisirs raffinés. La vie des bains a suscité de nombreux commentaires sur la vanité des mondanités et la débauche des moeurs. Baden est à ce propos l'exemple le mieux documenté[280]. Aux bains se sont mêlés traditionnellement intrigues amoureuses, licence, excès de table, élégance des garde-robes, voisinage des grands et des "fashionables".

Les bains de la fin du XIXe entretiennent dans une certaine mesure ce climat d'amusements et de plaisirs et suscitent encore auprès des malades les espoirs les plus superstitieux. Cependant, tout un dispositif hôtelier et thérapeutique est mis au point peu à peu afin d'offrir les garanties maximales à une clientèle plus large. Le confort des lieux et la rigueur scientifique des traitements sont l'image de marque des bains modernes.

Yverdon-les-Bains

On peut illustrer le développement d'une station balnéaire de conception moderne avec le seul exemple notoire en Suisse romande: Yverdon-les-Bains. Le canton de Vaud, à lui

277. Par exemple *L'Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique*, Lausanne, Bibliothèque Universelle, 1889. On peut se référer pour ces publications à F. Heinemann, "Usages et amusements dans les bains", in *La Bibliographie nationale suisse*, Berne, 1910-1913, vol. V, 5, pp. 120-126.

278. A Lavey-les-bains, une concession fixée à l'origine (1832) exige que l'on réserve des bains pour les pauvres et une fontaine pour l'usage du public (L.M., "Lavey-les-bains" in *Le Conteur Vaudois*, 24 juin, 1882).

A Yverdon, jusqu'en 1880, il y a un bain des pauvres: dans un petit bâtiment annexe se trouvent de grandes baignoires remplies de l'eau non utilisée par l'établissement. De plus, une fontaine est placée à l'extérieur de la propriété en bordure de la route.

279. Lettre du 16 juillet 1799, adressée par le chef du bureau de santé générale à la chambre administrative de Lausanne. Les malades prennent pension chez l'habitant. La douche est administrée gratuitement, tandis que la commune d'origine du pauvre paie la pension pour lui (ACV, K. VIII B. 40).

280. Heinemann, 1910-1913 (par exemple: "Die Bäder zu Baden, ein Ort des Vergnügens", in *Helvetischer Calender*, Zurich, 1786 et David Merveilleux, *Amusements des bains de Baden*, Londres, 1739).
H. Mercier, *Les amusements des bains de Bade*, Lausanne, 1922.

seul, a compté une quarantaine de petites sources, pour la plupart sulfureuses, dont la fortune fut très variable[281]. Quelques noms plus importants peuvent être mentionnés: les sources de l'Alliaz, d'Henniez et de Lavey (cette dernière fut découverte en 1831).

Les bains d'Yverdon reflètent assez bien la destinée incertaine de la plupart des sources, tantôt oubliées ou négligées, tantôt revalorisées, remises en vogue, ceci en relation étroite avec le crédit généralement accordé, selon les époques, à la vertu des eaux thermales et minérales. C'est à l'époque romaine que les eaux d'Yverdon furent captées et largement utilisées aux bains dits d'Eburodunum. Au Moyen Age, les bains subsistèrent, mais ils étaient plus modestes.

A la fin du XVIIe siècle, la ville entreprit des travaux de captage et construisit un puits, car depuis longtemps déjà, l'eau sulfureuse se perdait et se mêlait à l'eau ordinaire. La ville loua sans grand succès l'établissement. Le manque d'ambition et l'absence d'effort soutenu de la part des fermiers, ainsi que les maigres ressources dont ils disposaient, furent néfastes à l'exploitation. Le XVIIIe fut une période plus favorable. Les bains étaient très fréquentés *"par la société la plus distinguée du pays et des contrées voisines"*[282], venant de Savoie, du Piémont, de la Bourgogne, d'Alsace et de Franche-Comté. En 1730, on avait construit un hôtel pour accueillir les curistes. C'est la partie centrale de l'ensemble existant encore actuellement: un bâtiment rectangulaire assez dépouillé et majestueusement flanqué de deux tourelles carrées. Les bains, désertés par une partie importante de leur clientèle à la Révolution, furent voués, vers la fin du XVIIIe, à un délabrement progressif.

Au XIXe, les bains d'Yverdon allaient profiter de l'essor remarquable de l'hydrothérapie. En 1825, le passage dans la ville d'un illustre balnéologue espagnol, dénommé de Ginbernath, domicilié alors à Baden, réveille l'intérêt porté à la source thermale. La même année, deux notices présentent les vertus thérapeutiques de l'eau d'Yverdon, celle d'un médecin de la place, le docteur Olloz, et celle d'un chimiste de Genève, Peschier. Dès lors l'évolution est remarquable: changement de propriétaires[283], succession de médecins[284], spécialisation des traitements, agrandissements de l'établissement[285].

C'est le développement des équipements techniques qui retient ici l'attention, et permet de repérer l'influence de l'hydrothérapie rationnelle sur les bains thermaux. En 1825, la ville

281. Olivier, 1939.

282. *Mercure suisse*, mars 1914 (Extrait, Archives de la ville d'Yverdon, S. 10, pièce 174).

283. 1825, réfection du bâtiment par la ville. Les bains sont vendus pour la première fois à un privé en 1858 et rachetés dix ans plus tard par une société constituée de trois notables de la ville. Gustave Emery est propriétaire de 1878 à 1904. Il est l'artisan de la période de plus grand épanouissement des bains d'Yverdon. La Société des Bains d'Yverdon lui succède, elle devient, après l'achat de l'hôtel de la Prairie et de sa source, en 1913, la Société anonyme des sources et des grands hôtels d'Yverdon-les-Bains. Un Arménien d'Egypte, Puzant Masraff, acquiert les bains en 1920. Il était convaincu de l'efficacité de l'eau thermale qui soigna sa femme et certain du succès d'une entreprise menée avec ambition. Les sept années que Masraff consacra à l'établissement jusqu'à sa mort en 1927 furent la dernière gloire des bains d'Yverdon. L'exploitation touristique et thérapeutique tomba dès lors en désuétude. La ville d'Yverdon rachète les bains en 1961. Un nouvel établissement est inauguré en 1977.

284. Drs Olloz (1825), Brière (1866), Mermod (1883), Raach (1902), Decker (1916), Bolay (1921). On peut noter que le docteur Bolay était en hiver médecin à Monte-Carlo, et le docteur Decker à Caux-sur-Montreux.

285. 1870, aile au nord du bâtiment, rehaussée en 1881. 1887, une importante adjonction est construite à l'emplacement de l'ancien bâtiment thermal, le nombre des chambres d'hôte est doublé, l'installation des bains refaite. 1894, Emery achète une grande villa du XVIIIe, voisine des bains, pour y loger ses hôtes de marque. Et l'année suivante l'établissement rassemble tous les attributs architecturaux d'une station à la mode avec la construction de la rotonde et des galeries couvertes.

restaure les bains. Les chambres de bains, *"grandes et propres"*, avec une ou deux baignoires, ouvrent sur un corridor central. Les baignoires sont de grandes cuves ovales en chêne (ce dernier ne s'altère pas comme le métal au contact de l'eau sulfureuse). Outre les baignoires, qui sont l'équipement conventionnel des bains[286], on trouve des douches. Olloz, dans sa *Notice sur les eaux minérales d'Yverdon* publiée en 1840, en donne une description si minutieuse qu'elle témoigne de la nouveauté du système. Quatre cabinets de douches sont équipés de *"tuyaux flexibles munis d'ajustages aux diamètres variés"*: douche en pluie, douche en jet, douche ascendante. Ce sont les premiers équipements qui permettent d'administrer des traitements diversifiés et localisés selon les affections. D'autres soins encore sont offerts, ils utilisent la vapeur d'eau: le bain oriental ou étuve (le malade se trouve dans une chambre remplie de vapeur), le bain de vapeur par encaissement (le corps du baigneur est enfermé dans une caisse alimentée par la vapeur), douches de vapeur enfin (pour traitements localisés[287]).

Au moment du rachat des bains en 1868, les équipements sont modernisés. On remplace les baignoires de bois par de nouvelles en zinc. Une chambre est consacrée à l'inhalation.

Mais c'est avec Gustave Emery, propriétaire des bains dès 1878, et le docteur Mermod, attaché à l'établissement, que les bains se développent le plus; le degré de perfectionnement des équipements ne sera guère dépassé par la suite.

En 1887, on construit un nouveau bâtiment thermal, à l'emplacement de l'ancien. Au centre de la construction se trouvent deux grandes salles réservées aux douches et massages. Elles sont bordées latéralement par deux corridors ouvrant sur vingt-quatre cabinets de bains. A l'extrémité ouest du bâtiment, il y a deux salles spécialisées, l'une réservée à l'inhalation, l'autre à la pulvérisation[288].

Dans les salles de douches on trouve les différents systèmes habituellement utilisés pour une hydrothérapie complète: douches en pluie, en cercle, en jet, en colonne, douches ascendantes, douches de vapeur.

La salle d'inhalation réemploie, semble-t-il, une partie des installations introduites en 1882, à savoir un appareil construit par une célèbre maison parisienne, Matthieu. On y trouve de plus un appareil de conception toute récente, connu sous le nom de Geigl-Mayer: deux grandes roues permettent de régler les débits, d'un côté de l'air comprimé, de l'autre de l'eau sulfureuse; l'air et l'eau sont mélangés dans une grande bouteille de verre. Ce système permet une pénétration meilleure de l'inhalation.

Dans la salle de pulvérisation on pratique un autre traitement des voies respiratoires et des muqueuses. Le pulvérisateur, ou *"hydroconisateur"*, est un appareil destiné à faire pénétrer l'eau thermale dans les bronches: un jet d'eau puissant et fin, vient se briser sur une surface plane à l'intérieur de l'appareil; il est réduit en brouillard et agit ainsi en profondeur. Cette méthode a été inventée vers 1860 par Salles-Giron, médecin et technicien français qui se consacra à l'hydrothérapie.

L'établissement des bains d'Yverdon offre de surcroît au début du XXe plusieurs autres cures à la mode, complétant les bienfaits de l'hydrothérapie: cure de petit lait, bains d'acide carbonique artificiel, bains de boue, cure d'air, bains de soleil, cure de lumière électrique.

286. La baignoire est l'équipement le plus courant, celui que l'on trouve aussi dans les étuves et bains publics de propreté. Il existe cependant d'autres formules. A Loèche, par exemple, les deux sexes prennent leur bain en commun dans un grand bassin (ils prennent les repas dans l'eau, sur de petites tables flottantes). A Aix-les-bains, à la fin du XVIIIe, il n'y a pas de baignoires, seulement des douches.

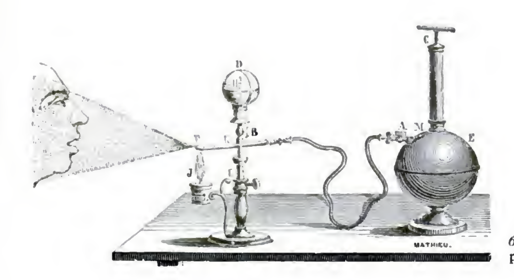
287. Meissner, 1832.

288. Les trois salles sont illustrées dans une plaquette de présentation des bains d'Yverdon. *Les Bains d'Yverdon*, G. Emery, propriétaire, Aarau (1889 ?) (ACV, FAY 13).

61. Salle de douches et de massages à Yverdon-les-Bains, 1885 (douches en cercles, en pluie, ascendantes, en jet).

62. Salle d'inhalation, appareil Geigl-Mayer pour traitement à l'air comprimé sulfhydrique et raréfié, Yverdon-les-Bains, 1885.

63. Salle de pulvérisation pour traitement des voies respiratoires, Yverdon-les-Bains, 1885.



64. Hydroconisateur (appareil de pulvérisation), 1866.

On ne s'étonnera pas alors qu'un tel assortiment de traitements, qu'une telle panoplie d'instruments, inspirent confiance aux malades. La rigueur, le sérieux, la qualité méticuleuse des soins, coordonnés avec un horaire strict, des passe-temps raisonnables et un régime très modéré caractérisent la conception moderne des bains. Adaptés aux méthodes de l'hydrothérapie rationnelle, les bains gagnent ainsi un crédit encore jamais atteint.

Les bains ne deviennent pas pour autant l'un de ces établissements hospitaliers austères, telle la clinique hydrothérapique de Bellevue, fondée par Fleury. S'inspirant d'une mode fort en honneur au tournant du siècle, les stations balnéaires deviennent un haut lieu du tourisme et de l'hôtellerie tels qu'ils se développent alors. Au temps des miracles et des traitements indifférenciés succède l'époque d'une médecine aux allures scientifiques. D'autre

part, aux plaisirs licencieux et aux mondanités excentriques succèdent le confort, les amusements de bon ton et un luxe tout à fait organisé, dignes des meilleurs hôtels et destinés à une population "en vacances de santé".

A la fin du siècle, l'établissement des bains d'Yverdon est aménagé à l'image des autres stations, selon une formule type: le curiste doit pouvoir suivre les traitements de l'hydrothérapie scientifique et trouver le confort le plus moderne, une certaine magnificence, comme dans les grands hôtels. Dans l'hôtel des bains, il y a le télégraphe, le téléphone, la lumière électrique partout, l'eau chaude et froide à tous les étages. L'aménagement des jardins anglais et des places de jeu donne le ton des divertissements: lawn-tennis, balançoires, patinoire, croquet, fléchettes, ping-pong, tir au flobert, etc... En 1895, la construction d'une rotonde, architecture typique des stations balnéaires, "kursaal" et casinos, offre de nouveaux espaces de loisirs dans lesquels la vie de société s'épanouit: salle à manger prestigieuse, hall aménagé en jardin d'hiver, billard, fumoir, salons de lecture et de conversation[289]. Les promenoirs couverts forment un réseau de galeries élégantes reliant les différentes parties de l'établissement[290]. Cette installation fonctionnelle, destinée à ménager des passages tempérés, à l'abri des courants d'air, est, en outre, un lieu propice aux parades mondaines.

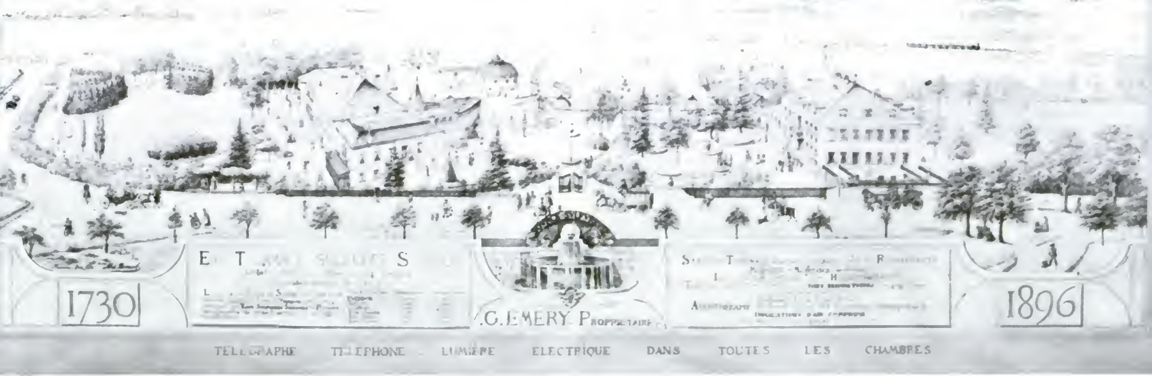
289. On donne trois fois par semaine des concerts dans la rotonde. A Evian-les-bains: concerts quotidiens dans le parc, représentations de pupazzi, bals, feux d'artifice, ascensions aérostatiques, etc..., soirées vénitiennes, baccarat, roulette ("Evian", in *Le Conteur Vaudois*, 7 juin 1884, "La vie à Evian-les-bains, *ibidem*, 11 octobre 1890).

290. A Loèche, six hôtels, tous de premier rang, sont reliés aux bains par des galeries vitrées (H.T., *Les bains de Loèche, guide du touriste et du baigneur*, Lausanne, 1884).

Sur l'architecture des stations thermales, voir le numéro spécial de la revue *Les Monuments historiques de la France, Retour aux sources*, 1978, N° 1.

65. Galerie entre la rotonde et l'hôtel à Yverdon-les-Bains, vers 1900.





66. **Yverdon-les-Bains, tableau de présentation exécuté pour l'Exposition nationale de Genève, 1896.**

Les microbes ou la science vulgarisée

C'est à partir du milieu du XIXe siècle que l'hygiène, ou code de santé, devient une discipline réellement scientifique. Jusque-là empiriques, les principes de santé se résumaient à quelques aphorismes souvent pleins de bon sens mais si généraux que leur application pratique pouvait offrir les plus grandes variétés. On disait déjà que *"la propreté c'est la santé"* ou que *"là où le soleil n'entre pas, entre le médecin"*[291], mais quelle distance sera parcourue en un demi-siècle pour désigner précisément les bienfaits de la propreté et du soleil !

Avec la bactériologie, l'hygiène prend l'allure d'un système, chaque recommandation s'appuyant sur un réseau d'explications de plus en plus cohérent.

Pasteur est le grand héros, celui auquel les principes d'hygiène devront leur autorité scientifique. Invariablement, lorsqu'il s'agit de donner une caution aux principes vulgarisés, c'est à lui que l'on se réfère, à ses recherches déterminantes en microbiologie: la découverte des microbes, l'énoncé des principes de fermentation, le rôle des bactéries dans les maladies infectieuses, la mise au point des procédés de vaccination et de stérilisation.

Le public n'en saura guère davantage sur les recherches effectuées. On va simplement lui livrer de brèves explications scientifiques pour garantir le bien-fondé des règles d'hygiène de plus en plus strictes auxquelles il doit se soumettre dans son existence quotidienne. La science donne la preuve que les principes sont justes, ils deviennent alors indiscutables.

L'explication des processus scientifiques, du développement des microbes, des milieux propices à leur foisonnement, est généralement donnée en raccourci. On insiste par contre sur leur traduction vulgaire. Ainsi le microbe est une abstraction scientifique, la poussière en est l'image concrète. Le typhus et le choléra sont maladies d'égouts, la matière fécale est frappée d'infamie; la tuberculose, *"maladie d'obscurité"*, fléau insaisissable, se voit symbolisée par le crachat.

Les microbes, qui sont à la base de l'hygiène scientifique, sont ces êtres infinimen petits, invisibles à l'oeil nu, que l'on appelle de manière imagée *"germes de l'air"* ou *"poussières de l'air"*. Dans le langage courant, on appelle *microbes* les bactéries pathogènes qui provoquent dans l'organisme l'éclosion d'une maladie infectieuse[292]. Au fur et à mesure que l'on identifie les microbes, on cherche à contrarier leur développement, à lutter contre les milieux qui leur sont favorables et on recommande les milieux où ils sont les plus rares (ainsi la montagne). S'il faudra attendre longtemps pour que l'on parvienne à détruire les microbes dans l'organisme lui-même, on s'inquiète très tôt de les détruire au moins sur les objets contaminés.

Ce dernier aspect est la désinfection proprement dite. Des législations la rendent obligatoire après le séjour d'un malade contagieux dans une chambre d'hôtel ou d'hôpital, ou à son domicile. Des étuves publiques sont installées, des services de désinfection organisés,

291. Par exemple, ces quelques lignes d'un médecin vaudois: *"Combien de fois, en entrant chez vous par hasard, n'ai-je pas été forcé d'ouvrir vos fenêtres à la hâte pour renouveler l'air et chasser l'infection ? Vingt fois je vous ai répété que la propreté maintenait la santé; que les soins qu'elle exigeait n'étaient pas difficiles; qu'un peu d'eau, un peu d'air suffisaient. Vous écoutez, vous en convenez même, et le lendemain je retrouve vos fenêtres fermées, votre plancher malpropre, vos enfants sales et mal lavés, respirant un air corrompu. Hâtez-vous de renoncer à ces habitudes funestes et souvenez-vous que, quand le soleil entre par la fenêtre, le médecin prend la porte et quitte la maison."* (Antoine Miéville, *Manuel du citoyen vaudois*, Lausanne, 1846)

292. Les premières bactéries ont été trouvées dès 1849 par les vétérinaires Pollender et Brauell. 1880 typhus, 1882 tuberculose, 1883 choléra, 1905 syphilis.

et des véhicules spéciaux affectés au transport des objets contaminés. Les frais d'intervention sont dans certains cas pris en charge entièrement par les services communaux, mais bien souvent le traitement, estimé trop coûteux, n'est appliqué que partiellement. Les procédés de désinfection, variables suivant les objets et les microbes, ne sont pas toujours satisfaisants. Le produit employé le plus couramment au XIXe siècle est le chlore, traditionnel et bon marché, mais trop puissant pour les étoffes qu'il abîme et les couleurs qu'il ternit. A la fin du siècle, on se met à utiliser l'acide phénique, l'acide sulfureux (liquide Pictet), le sublimé (chlorure mercurique), ou enfin le formol. Avec les liquides antiseptiques en solution on frotte parois et meubles, et on traite en surface les tissus qui ne peuvent être lavés. Les gaz antiseptiques désinfectent une chambre dans sa totalité. On détruit et brûle ce dont on peut se passer et on emporte tout ce qui peut être désinfecté dans les stations à étuver, souvent assez grandes pour y mettre matelas, literie, vêtements, même des objets solides qui supportent la vapeur à haute température[293].

Laissant de côté cet aspect technique particulier, on s'intéressera davantage aux principes d'hygiène et à leur incidence sur les règles de vie: d'une part, les éléments naturels tels que l'eau, l'air, la lumière, le soleil, sont mis en valeur et recherchés pour leur pureté et leur valeur antiseptique (on analyse la composition de l'air du Mont-Blanc, de la neige du Righi, de l'eau des glaciers, et on prouve scientifiquement leur supériorité par rapport à l'air confiné des grandes villes ou l'eau trouble de la Seine !). D'autre part, on fait une guerre assidue à la poussière, à la saleté, à tout ce qui n'est pas soumission régulière au geste de purification.

La hantise microbienne

La transposition d'une explication scientifique dans la vie quotidienne amène souvent les vulgarisateurs à énoncer des règles d'hygiène absolues. L'apprentissage de l'hygiène se révèle être essentiellement une leçon d'obéissance et un entraînement à des automatismes: le public en arrive à perdre de vue les raisons, et il ne lui reste que des principes.

De là à faire naître de véritables obsessions il n'y a pas loin. Le docteur Gustave Krafft, rédacteur de la rubrique d'hygiène dans la *Patrie Suisse* écrit: *"Qu'est-ce donc que cette hygiène qu'on nous présente aujourd'hui comme une pratique indispensable, comme une nécessité, comme la condition même de l'existence, et qui, dès qu'on la goûte, apparaît comme la chose la plus assommante qui se puisse imaginer ?*

"L'hygiène (...) apporte le trouble dans les familles, et jette de braves gens dans d'inextricables perplexités. Toutes ces histoires de microbes détraquent les cerveaux, empoisonnent nos journées et finiront par raccourcir la vie sous prétexte de la vouloir prolonger."[294]

Cette science, *"encombrantre et tyrannique"*[295] suggère à une mère de famille française cette lettre alarmée, adressée à son médecin; en voici quelques passages: *"Lorsque je me promène ou que je suis en visite, lorsque je fais une course matinale, en dehors des poussières d'un escalier que l'on balaye, d'un tombereau de gadoue que l'on charge, d'un tapis ou d'un chiffon que l'on secoue par la fenêtre d'un malade, d'une balayeuse mécanique qui ne fait que déplacer la poussière en nuages et la diffuser... Toutes ces poussières qui contiennent,*

293. La première étuve à Lausanne était celle de l'hôpital, puis la commune en installa une plus grande à la buanderie Haldimand (1893). On peut citer aussi l'étuve rattachée à la cité Vieusseux de Genève construite par la Société coopérative d'habitation (1921).

294. Gustave Krafft, "Qu'est-ce donc que l'hygiène ?", in *La Patrie Suisse*, juillet 1899, N° 151, p. 160.

295. Dr J. Weill-Mantou, *Hygiène à l'usage des écoles normales primaires*, Paris, 1906, p. viii.

67. Etuve du sanatorium populaire de Leysin, 1902.

68. Hantise microbienne.

dites-vous, des quantités de germes nocifs, s'introduisent non seulement par les voies respiratoires, mais aussi dans les appartements que nous habitons où elles nous guettent et nous menacent. (...) Un frisson de dégoût me prend à ces contacts légers, mais impurs. Il faudra donc ne dire bonjour à personne, ne toucher aucun bouton de porte ou de fenêtre, aucun objet palpé par le public, éviter que notre interlocuteur ne nous lance de la salive à la figure en parlant, ne s'asseoir sur aucune banquette puisqu'elles sont toutes suspectes, se boucher le nez, la bouche, les yeux même, avec un masque antiseptique, se laver les mains avant de manger, avoir une fourchette, une cuillère, un couteau, un service pour soi, une cuisine et une cuisinière spéciales (...) Il faudra coucher dans les draps que l'on aura lavés soi-même, ne plus bouger, vivre en sauvage au fond des bois... quelle existence, docteur !"[296]

Il faut le noter d'emblée, la campagne hygiénique est essentiellement menée, à l'échelle du grand public, avec des arguments menaçants. La peur et l'appréhension semblent en quelque sorte forcer l'apprentissage d'une vie disciplinée.

La tuberculose

Maladie sociale et maladie contagieuse

La tuberculose joue un rôle déterminant pour l'hygiène domestique en venant renforcer la théorie microbienne générale. La compréhension du mode de propagation de la maladie et des conditions propices à son développement s'accélère à partir de 1882, date de l'identification du bacille. La mise en valeur des méthodes curatives climatiques familiarise les esprits avec l'idée révolutionnaire que l'air en abondance et l'exposition au soleil sont propices à la santé. D'autre part, le besoin urgent d'enrayer la morbidité croissante du mal encourage une campagne d'hygiène et de prophylaxie plus assidue que jamais. L'interprétation vulgaire de cette leçon pourrait être résumée ainsi: la poussière est encore plus meurtrière qu'on ne le pensait, l'air et le soleil plus nécessaires qu'on ne l'imaginait.

Au XIX[e] siècle, on considérait que la tuberculose était une maladie héréditaire, de nombreux enfants étant atteints par le mal de leurs parents. Mais cette explication de l'hérédité fut démentie par les travaux scientifiques de Koch. En 1882, à Berlin, Robert Koch découvre le bacille de la tuberculose, nommé aussi *bacille de Koch*. Il donne alors la preuve du caractère contagieux de la tuberculose et de la phtisie (tuberculose pulmonaire) en particulier, la plus meurtrière. La conviction traditionnelle allait pourtant rester solide, entretenant un état d'esprit fataliste à l'égard de la maladie. Les mesures pour endiguer la contagion sont difficiles à prendre. La maladie se développe lentement, elle dure souvent très longtemps jusqu'à la mort presque inévitable du malade. La dénonciation obligatoire et l'isolement exigés depuis longtemps pour les autres maladies contagieuses sont adoptés tardivement.

La société réalise une fois de plus le lourd tribut qu'elle doit payer à cause de la misère sociale (en 1900, un décès sur sept est dû à la tuberculose). C'est à l'alcoolisme, à l'insalubrité des logements, à la surpopulation, au surmenage, à la malnutrition, que la tuberculose doit un grand nombre de ses victimes. L'organisme, affaibli par ces diverses "*causes débilitantes*", n'offre plus de résistance, il est vulnérable. "*La tuberculose se propage par la conta-*

296. "Lettre d'une mère à son médecin, hantise microbienne", 1895, in S. Courgey, *Feuillets d'hygiène*, Paris, 1904, pp. 13-14.

gion sur un terrain préparé par l'alcoolisme"[297]. Et l'on en dit autant des conditions de misère. Si l'on parle de l'une, on se trouve invariablement ramené aux autres qui lui sont souvent liées.

Parant au plus pressé, on cherche concrètement, prosaïquement, à limiter le foisonnement des bacilles. Les crachats des phtisiques sont considérés comme le véhicule de contagion le plus dangereux. *"Partout, ou presque partout, il y a des phtisiques qui crachent sur le sol, sur leur lit, sur les murs de leurs chambres; les bacilles émanés de leurs crachats desséchés, des particules salivaires qu'ils projettent en parlant, en toussant, en éternuant, sont répandus à profusion dans les poussières, sur leur mobilier, dans les habitations privées aussi bien que dans les habitations collectives, ateliers, bureaux, magasins."*[298] Si l'on ne peut toutefois empêcher les malades de cracher, on essaie de leur interdire que ce soit n'importe où. C'est alors que l'on installe des pancartes et que l'on écrit sur les trottoirs *"interdiction de cracher"*[299]; on vend dans les magasins toutes sortes de crachoirs: crachoirs de poche ou sur trépied, crachoirs hygiéniques, combustibles, en carton, en verre, avec terre ou eau, collectifs ou individuels[300]. C'est l'arme prophylactique la plus directe.

Au-delà de cette précaution élémentaire, c'est à la propreté que l'on fait appel pour éliminer régulièrement et le plus parfaitement possible les poussières suspectes: *"Le moyen le plus sûr de se préserver de la contagion tuberculeuse est d'entretenir sur soi et autour de soi la plus attentive propreté. Il faut éloigner de soi, des aliments que l'on ingère, des linges et des vêtements dont on se vêt, de l'habitation où l'on demeure, les bacilles meurtriers."*[301]

On va donc s'efforcer d'instruire la population des mesures élémentaires à prendre face au *"fléau tuberculeux"* et on va, selon la méthode d'éducation mentionnée plus haut, lui inspirer la peur de la poussière.

Le sanatorium

Voyons ici quelques aspects du traitement des malades eux-mêmes. La médecine reste longtemps perplexe et assez démunie face aux affections tuberculeuses, et en particulier à l'égard de la phtisie. A défaut d'un médicament spécifique, on oriente la recherche dans le sens d'une cure hygiénique et diététique. On ne traite pas l'affection elle-même, mais on essaie de fortifier l'organisme du malade, selon le même principe d'ailleurs que l'hydrothérapie.

Vers 1860, des expériences de renommée internationale posèrent les bases de la thérapie qui allait être généralisée à la fin du siècle. Les docteurs Dettweiler à Falkenstein (près de Francfort) et Brehmer à Görbersdorf (Silésie) préconisèrent pour les tuberculeux le repos *(Liegekur)*, une saine alimentation et l'aération régulière. Ces bases ne furent jamais contestées. La cure se faisait dans des établissements fermés, non pas encore par crainte de la contagion, mais pour assurer plus de sérieux au traitement. Ce furent les premiers sanatoriums.

297. "La tuberculose et l'alcoolisme", in *Le Cottage*, N° VIII, 15 septembre 1904, p. 322.

298. Weill-Mantou, 1906, p. 32.

299. *"Des avis portant "défense de cracher" sont affichés dans un grand nombre de lieux publics. Il faut bien se pénétrer de l'idée que cette défense n'a pas pour seul but de ménager une propreté pour ainsi dire esthétique, mais bien d'éviter dans la mesure du possible, la diffusion d'une maladie extrêmement répandue et extrêmement grave."* (Dr E. Revilliod, "De la tuberculose" in *La Patrie suisse*, septembre 1896, N° 77, p. 213)

300. Weill-Mantou, 1906, p. 40.

301. "La défense de l'organisme contre la tuberculose par la propreté", in *Bulletin de l'Association internationale des bains populaires et scolaires*, 1913, N° 1, p. 8.

De leur côté, Davos en Engadine, puis Leysin dans les Alpes vaudoises, inaugurèrent la thérapie de montagne. Le docteur Spengler, qui fut suivi d'autres médecins, s'installa dès 1862 à Davos avec quelques patients.

On lit en 1889 cette notice dans l'*Annuaire pittoresque et hygiénique de la Suisse*: *"Le développement de Davos tient du prodige; qui eût cru, il y a vingt-cinq ans à peine, qu'une vallée solitaire se transformerait en une petite ville, rendez-vous cosmopolite d'étrangers venus de tous les points de l'Europe et de l'Amérique ? En 1866 il y avait une quinzaine de malades passant l'hiver dans ces hautes régions. Ils étaient encouragés par de zélés médecins, dont l'un pouvait se donner comme preuve de l'effet curatif du climat sur la phtisie pulmonaire. Aujourd'hui on compte chaque hiver de 1600 à 1800 étrangers et un chemin de fer va bientôt relier la vallée avec les voies ferrées de la Suisse. (...) Davos est devenu un des principaux endroits dont le séjour peut être conseillé aux personnes atteintes ou menacées d'affections tuberculeuses. (...) La phtisie confirmée, même celle qui a causé des destructions pulmonaires plus ou moins étendues, peut être combattue efficacement par le séjour prolongé dans ces altitudes; sa marche peut être retardée ou arrêtée."*[302]

Dans les années 80-90, le principe de l'établissement fermé est adopté de plus en plus pour le traitement des tuberculeux, bientôt à l'exclusion des hôtels traditionnels[303]; les stations elles-mêmes se spécialisent davantage, les unes presque exclusivement consacrées au séjour des tuberculeux, tandis que d'autres, plus mondaines, sont moins empressées de les héberger. On se soucie enfin de la contagion. Jusqu'alors en effet, de nombreux phtisiques fortunés se joignaient aux autres curistes dans les stations climatériques à la mode et dans les grands hôtels de Montreux, Nice ou Menton.

A Leysin, c'est en 1892 que l'on inaugure le sanatorium du Grand Hôtel[304]. Deux médecins de la place, le docteur de Cérenville et le docteur Secrétan, venaient de se rendre à Falkenstein et à Davos d'où ils rentraient avec la conviction qu'un sanatorium était préférable, pour des raisons de sécurité et d'efficacité, à un hôtel. En 1898 l'Hôtel du Mont-Blanc, construit dix ans plus tôt par un grand hôtelier de Territet-Montreux, Ami Chessex, est racheté et transformé en sanatorium.

L'élément caractéristique de l'architecture d'un sanatorium est la galerie de cure d'air où sont disposées les chaises longues, mobilier indispensable à la cure. D'autres espaces sont aménagés pour la cure dans les jardins ou les forêts voisines (*sun-box*, kiosque tournant). A l'intérieur du sanatorium une grande propreté doit être sans cesse maintenue; les chambres à coucher respectent les règles hygiéniques qu'on cherche à imposer, avec moins de succès, aux hôtels et aux maisons particulières. Ces chambres, d'une froide perfection, sont fonctionnelles. En même temps, au niveau symbolique, elles représentent une sorte de conjuration, elles donnent l'illusion de la santé et contrastent avec la maladie qu'elles hébergent.

Thomas Mann dans *La Montagne magique* donne cette description de la chambre au Sanatorium international Berghof de Davos. *"Joachim avait allumé le plafonnier, et, à sa lumière tremblante, la chambre apparut, gaie et paisible, avec ses meubles blancs, pratiques,*

302. Lausanne, 1889, pp. 129-130.

303. S.A. Knopf, *Les sanatoria, traitement et prophylaxie de la phtisie pulmonaire*, Paris, 1895.

304. Vers le milieu du siècle, quelques phtisiques se rendent à Leysin pour chercher une amélioration de leur état, tandis que l'on y envoyait déjà crétins, rachitiques et scrofuleux. Le premier cas remarquable de phtisie traité par la cure d'altitude à Leysin est attesté médicalement en 1873. En 1880, on ouvre la première pension d'étrangers. C'est entre 1886 et 1893 que se crée à proprement parler la station climatérique de Leysin sur l'exemple de Davos.
La station climatérique de Leysin, Lausanne, 1898.



70. Galerie de cure d'air du sanatorium populaire, Leysin, 1902.

avec ses tentures également blanches, épaisses et lavables, avec son linoleum net et propre, et les rideaux de toile qui étaient brodés simplement et gaiement, dans le goût moderne. La porte du balcon était ouverte. (...) Avant-hier, une Américaine est morte ici, dit Joachim. (...) Elle a encore eu deux hémorragies de premier ordre, et puis finie la comédie ! Mais elle est déjà partie depuis hier matin, et après cela ils ont naturellement fait de sérieuses fumigations, avec du formol, sais-tu, c'est excellent pour cela.

"Hans Castorp accueillit ce récit avec une distraction animée. (...) Debout devant le large lavabo dont les robinets nickelés luisaient à la lumière électrique, c'est à peine s'il jeta un regard rapide vers le lit en métal blanc, garni de linge propre. (...) Naturellement, dit-il, une propreté rigoureuse est une condition primodiale. (...)

"(Le lendemain, Hans Castorp regarda par une porte entrouverte d'où provenaient des cris). C'est une chambre comme la tienne ou la mienne, le lit est à gauche, contre le mur, (...) mais on n'y voyait qu'une masse informe qui mendiait et protestait d'une manière effrayante, et gigotait des jambes."[305]

305. Th. Mann, *La montagne magique*, Paris, 1931, pp. 21 et 86.

Bains de soleil

Dans la première décennie du XXe siècle, le traitement hygiénique et climatique de la tuberculose est enrichi d'une méthode curative qui aura un grand retentissement sur le plan médical bien sûr, mais surtout sur les habitudes de vie.

Il s'agit de l'héliothérapie. En 1903, à Leysin, le docteur Auguste Rollier inaugure une clinique pour le traitement spécialisé de la tuberculose dite "chirurgicale"[306]. La méthode préconisée est l'exposition prolongée de tout le corps au soleil. Jusqu'alors, certaines affections locales de la tuberculose étaient traitées par la chirurgie, supprimant la partie ou l'organe malade. Or souvent, la tuberculose ne faisait que se déplacer. Considérant que ces formes particulières ne sont en fait que la manifestation d'une infection bacillaire profonde, on imagine alors de soumettre le corps à l'action des rayons du soleil. L'expérience soutenue de Leysin, les écrits de Rollier, représentent un événement capital. D'autres médecins cependant avaient déjà placé leur confiance dans une forme ou une autre d'héliothérapie. Pour le traitement de la tuberculose, il faut citer, en particulier, le docteur Dorno à Davos, et le docteur Bernhard à Samaden. Ainsi se trouvent renforcées les idées de Pasteur sur le pouvoir microbicide du soleil.

Sensiblement plus tôt, c'est à un profane que l'on doit l'une des plus célèbres apologies du soleil pour la santé du corps. Arnold Rikli, un industriel suisse établi en Autriche, quitta l'entreprise familiale pour fonder un établissement de médecine naturelle à Veldes (1855). Il expérimenta lui-même, avant de convier des adeptes, les effets de ce qu'il appela les *bains atmosphériques* et les *bains de soleil. "Je commençai par la marche nu-pieds; puis graduellement, je me dévêtis. Je ne fus pas long à me convaincre de l'innocuité du procédé."*[307] A cette époque-là, on avait l'habitude qui allait être tenace, de protéger le corps du soleil et de l'air. Rikli au contraire, recommandait *"la peau Rikli"*, tannée, endurcie, devenant elle-même comme un premier vêtement, plus sain que n'importe quel autre.

Le bain de soleil s'inscrit dans le mouvement d'ensemble de médecine naturelle qui se développa dans le courant du XIXe, cherchant dans l'eau, l'air, le soleil et le climat, une source de santé. Les bains de mer et du lac rejoignent cette même tendance.

Les succès de Rollier, pour revenir à lui, jouent un rôle déterminant dans l'histoire du bain de soleil. C'est à lui désormais, négligeant d'autres précurseurs, que l'on se réfère pour encourager la population à s'exposer au soleil malgré les habitudes contraires et les réticences. Le soleil est devenu un instrument de prévention de l'hygiène gratuit et accessible. Cette conversion peut être observée dans le cas lausannois des bains sur la grève de Vidy.

Au début du siècle, et plus particulièrement pendant l'entre-deux-guerres, le Midi voit sa tradition se modifier radicalement: au XIXe c'était un lieu recherché durant la saison d'hiver. On s'y reposait dans un climat tempéré, à l'abri de grands chapeaux, enveloppé de vêtements et le teint pâle. Au siècle suivant, c'est en été que l'on descend du nord vers le midi pour chercher la chaleur et le soleil ardent. On apprend peu à peu à se dévêtir, à exposer son corps aux rayons du soleil. La peau brune devient symbole de santé[308].

306. A. Rollier (1874-1954). Première communication au Congrès international de tuberculose à Paris en 1905. *La cure de soleil*, Paris, Lausanne, 1915.

307. A. Rikli, *Médecine naturelle et bains de soleil*, Lausanne, 1905, p. 35.

308. J. G. Weightman, "A view of the Côte d'Azur", in *Encounter*, octobre 1959, vol. XII, N° 4, pp. 8-18.



△
72. Sports d'hiver et cure de soleil, Leysin, docteur Rollier.



▷
73. Costume de promenade hygiénique, Arnold Rikli, 1869.

Sanatorium populaire

Le traitement de la tuberculose en sanatorium et dans les grands hôtels de montagne ou du bord de mer est le privilège, au XIXe, d'une minorité qui peut envisager un séjour coûteux dans les stations climatiques. Cependant la tuberculose poursuit ses ravages, touchant l'ensemble de la population, plus particulièrement dans les milieux défavorisés où l'on est exposé à la malnutrition, à l'insalubrité et à l'épuisement physique.

Les soins donnés à des tuberculeux dans les hôpitaux ordinaires coûtent cher à la société, surtout lorsqu'il s'agit d'indigents, et ils sont, le plus souvent, voués à l'échec. On s'occupe des cas les plus graves alors qu'il n'y a plus rien à espérer. L'assistance publique est débordée, les hôpitaux surchargés. La situation est d'autant plus alarmante que la maladie est contagieuse.

Dans les années 90, quelques médecins et des philanthropes se proposent d'appliquer sans discrimination les méthodes qui commencent à faire leurs preuves, surtout dans le traitement d'une tuberculose à ses débuts. A une maladie sociale, disent-ils, il faut appliquer une médecine sociale. On crée quelques sanatoriums ou dispensaires pour les tuberculeux indigents. L'expérience débute très modestement; mais au tournant du siècle, pour prendre l'exemple de la Suisse, des opérations cantonales de charité aboutissent à la création de véritables sanatoriums populaires en montagne, et à l'ouverture de quelques dispensaires et cures de soleil en ville. Le canton de Bâle construit son sanatorium à Davos, Berne près du lac de Thoune, Vaud à Leysin (1902), Genève à Montana sur Sierre (1903). A Lausanne, le docteur Paul Demiéville ouvre en 1906 le Dispensaire antituberculeux de la Policlinique universitaire. Il sera confié au docteur Charlotte Olivier en 1911, qui, dès l'année précédente, s'occupait déjà de la cure d'air de Sauvabelin.

Le docteur Ch. Olivier est une figure remarquable de la lutte contre la tuberculose durant la première moitié du XXe siècle, dans le sens d'une médecine sociale. Sa préoccupation essentielle est, pour ainsi dire, la propagande: alerter les autorités, sensibiliser l'opinion, solliciter les appuis financiers et les collaborations; informer aussi la population des moyens qui sont à la disposition de chacun pour prévenir la maladie, visiter les familles, organiser un service gratuit de désinfection, etc. Ses conférences, très populaires, dont la première fut organisée à Givrins en 1906, ont eu, semble-t-il, une incidence peu commune sur la vulgarisation, non pas seulement des questions relatives à la tuberculose, mais aussi de l'hygiène domestique en général.

"La lutte contre la tuberculose est devenue une question d'une actualité poignante. (...) La science enseigne que l'alimentation rationnelle donne la force de résistance; qu'en sus de la nourriture appropriée, l'homme a besoin d'air et de lumière; que le logement devient insalubre si cet air et cette lumière n'y ont pas accès; que le rayon de soleil assainit la demeure infectée et qu'une propreté méticuleuse empêche la maladie de s'installer au foyer."[309]

Dépourvue de moyens thérapeutiques efficaces jusqu'au lendemain de la seconde guerre, la lutte contre la tuberculose a été essentiellement menée par des moyens hygiéniques. Le vaccin BCG (découvert en 1921, appliqué couramment seulement dès 1947) et un antibiotique, la streptomycine, apportèrent un traitement médical efficace. Mais la tuberculose avait déjà perdu du terrain. La vaste campagne d'éducation sanitaire du public menée

309. "L'enseignement ménager et la lutte contre la tuberculose", in *Congrès international d'Enseignement ménager*, Fribourg, 1908, I, p. 626.

conjointement par le Dispensaire antituberculeux et par la Ligue vaudoise contre la tuberculose (créés la même année, en 1906) s'est révélée d'une efficacité remarquable. En 1924, la baisse de la mortalité par tuberculose était de 22 % par rapport au début du siècle. Elle ne cessa de progresser[309].

Le tourisme sanitaire

"La *Suisse, à l'heure qu'il est, vé ! Monsieur Tartarin, n'est plus qu'un vaste Kursaal ouvert de juin à septembre, un casino panoramique, où l'on vient se distraire des quatre parties du monde et qu'exploite une compagnie richissime à centaines de millions de milliasses, qui a son siège à Genève et à Londres. Il en fallait de l'argent, figurez-vous bien, pour affermer, peigner, pomponner tout ce territoire, lacs, forêts, montagnes et cascades, entretenir un peuple d'employés, de comparses, et sur les plus hautes cîmes, installer des hôtels mirobolants, avec gaz, télégraphes, téléphones !...*"[310]

La Suisse doit une grande part de son prestige et de son économie florissante à sa position géographique charnière entre le nord et le sud, ainsi qu'à ses qualités topographiques et climatiques.

Les voyages d'agrément étaient encore exceptionnels aux XVIe et XVIIe siècles. On a conservé de cette époque une vingtaine de relations de voyage en Suisse, dont l'une des plus célèbres est celle de Mathias Merian de 1642[311]. Au siècle suivant, c'est plus d'une centaine de publications que l'on peut compter. Vers la fin du XVIIIe, la Suisse et ses paysages naturels suscitèrent un engouement sans précédent: l'esprit romantique, la curiosité scientifique, la philosophie du retour à la nature, attirèrent l'attention sur ce pays encore vierge et méconnu. Le poème d'Albrecht von Haller *Les Alpes* (1729), *La Nouvelle Héloïse* (1761) et *Les Confessions* (1781-88) de Jean-Jacques Rousseau, *Le Voyage dans les Alpes* (1779-84) du géologue genevois Horace B. de Saussure, le séjour de l'historien anglais Edward Gibbon à Lausanne, furent à l'origine de cette révélation de la Suisse à l'opinion internationale. On découvrait aussi la passion de l'ascension des sommets jamais conquis; les Anglais furent les plus ambitieux. H.B. de Saussure atteignit le sommet du Mont-Blanc en 1787, J.R. Gottlieb et R. Meyer, les sommets de la Jungfrau et du Finsteraarhorn en 1811 et 1812, et Whymper, le Cervin en 1865.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'alpinisme allait devenir un sport à la mode et la Suisse le pays par excellence des voyages d'agrément. L'idée du Club Alpin fut lancée dès 1840, l'Angleterre forma son club en 1857, puis l'Autriche en 1862, et la Suisse l'année suivante. Le célèbre guide touristique, *Le Manuel du voyageur* de Karl Baedecker, fut publié en 1844[312]; il allait être le compagnon indispensable des innombrables touristes étrangers en Suisse.

Dans la seconde moitié du siècle, les conditions de voyage furent beaucoup améliorées. Le développement du chemin de fer et son rattachement au réseau international dans les années 1850-60, puis la construction dès les années 1870 des chemins de fer à voie étroite, destinés au tourisme de montagne, allaient faciliter l'accès aux lieux les plus recherchés.

309. *Rapports du dispensaire antituberculeux de la Policlinique universitaire, 1907-1937, 1938-1967*, 2 vol. (Archives du D.A.T., Lausanne).

310. A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes*, Paris, 1888, p. 117.

311. M. Merian, *Topographia Helvetiae Rhetiae et Valesiae*, Francfort, 1642.

312. K. Baedeker, *La Suisse, le manuel du voyageur*, Coblenz, 1852, (1re édition, 1844).

Ainsi en 1873 l'Oberland bernois, 1881 Territet-Glion, 1898 Aigle-Leysin, le Gornergrat, le glacier de l'Eiger, 1912 la Jungfrau.

De nombreux touristes arrivaient ainsi en Suisse, attirés par la beauté du paysage, inspirés par les tendances culturelles et philosophiques qui l'avaient mis en valeur, voyageant par goût de la découverte ou du risque, ou sacrifiant simplement à une mode coûteuse et élégante. Bref, c'était ce que l'on peut appeler un tourisme d'agrément. Mais la Suisse devint aussi un pôle d'attraction pour une autre forme de tourisme, dit *sanitaire* ou *curatif*, en étroite relation d'ailleurs avec le premier. C'est celui qui nous intéresse ici.

Certains lieux de cure jouissaient depuis longtemps d'une réputation internationale, dont le plus célèbre était certainement Baden. Il s'agissait alors de stations balnéaires. Or, au XIXe siècle, dans le climat d'une médecine naturelle et régénératrice, la Suisse allait devenir un lieu de séjour privilégié pour toute une population ambulante de demi-malades. On visitait la Suisse pour ses beautés naturelles, mais aussi pour ses vertus bienfaisantes. Les ressources ne manquaient pas: eaux thermales, douceur du climat, pureté de l'air, caractère tonifiant de l'altitude. L'aristocratie européenne s'appropria ces richesses, qui allaient être partagées dans la seconde moitié du XIXe avec une élite de plus en plus nombreuse. La climatothérapie devait rester cependant jusqu'au début du XXe une médecine coûteuse. La montagne était un *"luxe hygiénique"*[313].

Un guide très répandu (huit éditions), écrit par un médecin allemand, J.G. Ebel, au début du XIXe, avait contribué à susciter des espoirs nouveaux: *"L'influence des voyages en Suisse sur la santé physique et morale,* écrivait-il alors, *est certainement importante, quoiqu'elle ait été fort peu observée et encore moins préconisée. Il n'existe assurément aucun genre d'exercice plus salutaire, plus fortifiant, plus propre à donner du ton aux viscères et du ressort à tous les muscles que les courses faites à pied dans un pays de montagne. (...) Je me suis fort étonné qu'on emploie si rarement le séjour dans un air pur de montagne comme l'un des remèdes diététiques des plus efficaces dans quantités de maladies."*[314]

Près d'un siècle plus tard – et entre temps se situe le développement du tourisme sanitaire –, le premier guide en langue française sur la Suisse, *"destiné à renseigner les visiteurs dont l'objet essentiel est de se reposer, de retrouver des forces, ou de guérir leurs maladies"*, déclare: *"Notre pays est au premier rang de ceux qui ont été désignés par la nature – et qui dit nature peut tout aussi bien dire Providence – pour servir à l'humanité fatiguée de refuge temporaire, de lieu de repos et de bienfaisante villégiature. Nous avons là une mission à remplir, et dont nous chercherions vainement à secouer le fardeau. Cette mission a aussi bien sa grandeur et sa poésie. Les Alpes sont-elles donc moins belles depuis que l'air vivifiant en rafraîchit le monde entier ?"*[315]

Une des tâches essentielles de cette mission consistait précisément à prendre des mesures d'hygiène et de propreté. C'est du moins le calcul que l'on fit avec un grand profit: doubler la valeur de la pureté naturelle des Alpes en assurant la propreté artificielle des stations. On allait être particulièrement vigilant et exigeant dans ces lieux où le touriste devait être roi. Non seulement, il fallait établir, comme partout ailleurs, des règlements conformes aux exigences de l'hygiène publique, mais aussi créer à l'avance, dans la mesure du possible, les insfrastructures hygiéniques (eau, égouts,...) pour une population saisonnière en pleine crois-

313. D.L.F., "A la montagne", in *La Famille*, 1894, p. 356.

314. J.G. Ebel, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse*, Bâle, 1795, pp. 10 et 23.

315. *Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique*, 1889, p. 5.

sance. Enfin, on cherchait à instaurer à l'intérieur des hôtels une propreté qui s'harmoniserait en quelque sorte avec la salubrité naturelle. Etant donné la présence de malades contagieux, on devait s'inquiéter, discrètement il est vrai, des risques qu'ils représentaient.

Au début du XIXe, les endroits qui allaient devenir des hauts lieux du tourisme sanitaire étaient encore pour ainsi dire vierges, peuplés d'une population paysanne dont le voyageur avait pu apprécier plus ou moins favorablement les moeurs. Généralement il la trouvait accueillante et ingénue. Les lieux habités ne furent pas spécialement remarqués pour leur propreté exceptionnelle. Les commentaires dans les relations et guides de voyage du XVIIIe et du XIXe siècle attesteraient plutôt une diversité tout à fait banale: en quittant Genève, dans la campagne *"règnent la malpropreté et la mendicité"*, tandis qu'à Lausanne *"l'air est pur et sain"*[316]. La campagne bernoise a *"l'air d'un jardin anglais"*. Clarens, à côté de Montreux, est *"un petit village assez sale"*[317]. Les auberges elles-mêmes étaient tour à tour *"cossues ou chétives, propres ou sales, confortables ou incommodes"*[318].

Riviera lémanique

La région de Vevey-Montreux, au bord du lac Léman, nous donne l'occasion d'observer quelques éléments du développement de l'hygiène visant à protéger ou retrouver la pureté des stations touristiques; les lieux habités ne doivent nullement entraver les vertus hygiéniques naturelles de la contrée.

Les autorités communales, les commissions de salubrité et les médecins se soucient, sur la Riviera lémanique comme ailleurs, des questions de l'hygiène publique; mais ici, les hôteliers, véritables meneurs de la politique régionale, participent activement au débat. Alexandre Emery (né en 1850) est un cas remarquable: propriétaire de l'hôtel du Cygne à Montreux, créateur du Montreux-Palace, promoteur de la ligne du funiculaire Montreux-Glion, il est aussi successivement syndic de sa commune, puis député au Grand Conseil, et enfin conseiller national[319].

Les règlements de police des stations sont à peu de chose près semblables à ceux des agglomérations voisines. Cependant les industries polluantes d'une part, et d'autre part les fumiers, porcheries ou poulaillers seront condamnés avec acharnement. Une station touristique se distingue donc d'emblée des cités industrielles et en même temps cherche à se libérer de son image campagnarde.

"Il est défendu d'introduire dans l'intérieur de la ville les établissements tels que fonderies de suif, fabrique de vernis, de colle-forte et autres établissements dont les émanations pourraient nuire à la salubrité."[320]

"Il est interdit d'établir des étables à porcs dans la ville et ses abords immédiats."[321]

"Les tas de fumier ne sont tolérés dans l'intérieur de la ville qu'autant qu'ils seront entourés de murs, couverts, et établis de manière à ce que le purin ne se répande pas sur la

316. Th. Martyn, *Guide du voyageur en Suisse*, Lausanne, 1788, pp. 30-31.

317. L. Simond, *Voyages en Suisse*, Paris, 1822, pp. 219 et 285.

318. P. Grellet, *La Suisse des diligences*, Lausanne, 1921, p. 36.

319. Il fut aussi le promoteur de l'Office suisse du tourisme. Son frère, Gustave Emery, fut propriétaire de l'Hôtel de Londres à Yverdon, ainsi que des Bains d'Yverdon (de 1878 à 1905).

320. Règlement de police, Vevey, 1842, art. 152 (Archives de la ville de Vevey, H bleu 94).

321. *ibidem*, 1909, art. 144 (Archives de la ville de Vevey, 50.01).

voie publique. Cette tolérance est accordée par l'autorité municipale, lorsqu'il est bien démontré qu'il n'en résulte aucun inconvénient pour la santé publique."[322]

Egouts, fosses d'aisance, alimentation d'eau, et dépôts d'immondices restent cependant la préoccupation majeure en matière d'hygiène publique. L'alimentation en eau est d'une importance particulière à Vevey, précisément à cause du statut privilégié de la ville, comme en témoignent par exemple ces quelques lignes écrites en 1859: "*Une des choses qui frappe en entrant à Vevey c'est la rareté des fontaines communales. (...) Cette rareté de l'eau est d'autant plus remarquable que Vevey est un séjour de prédilection par son climat, sa situation, et l'industrie de ses habitants, qui lui ont fait une réputation européenne et en constituent en quelque sorte une ville de luxe. (...) En vue de l'augmentation toujours croissante de la population, et en vue de l'affluence de voyageurs et de résidents que doit lui amener la prochaine ouverture du chemin de fer, et surtout en raison de l'état déplorable dans lequel se trouvent les conduites d'eau actuelles, la Municipalité a décidé de faire étudier un projet de reconstruction de ces conduites avec adjonction de nouvelles sources.*"[323] La question de l'eau n'est cependant résolue de manière satisfaisante qu'en 1868. Une société privée, dite des Eaux des Avants, "*comprit quel parti on pouvait tirer* (de l'exploitation de la source des Avants) *non seulement pour Vevey, mais encore pour Montreux et pour toute la contrée riche et populeuse qui s'étend entre ces deux localités*"[324]. L'entreprise est ambitieuse: un réseau d'adduction d'une trentaine de kilomètres est aménagé, jalonné de chambres d'eau et de réservoirs pour assurer une distribution salubre et régulière. Les hôtels sont parmi les premiers abonnés.

On s'inquiète de la salubrité des logements et de la prévention des maladies contagieuses. Une Commission de salubrité est désignée à cet effet sur l'invitation du Conseil d'Etat vaudois en 1884[325]. L'un de ses membres avait remarqué quelques années auparavant que "*dans une contrée où tant d'étrangers viennent chercher la santé, il est plus que partout ailleurs du devoir des autorités de veiller aux règles élémentaires de l'hygiène publique, et de ne pas les exposer inutilement aux dangers des maladies infectieuses. (...) N'attendons pas les accidents pour agir mais tâchons de prévenir et épargnons-nous les justes reproches des étrangers qui n'ont pas toujours tort quand ils nous accusent de laisser-aller.*"[326]

A plusieurs reprises on trouve cette préoccupation d'harmoniser les conditions matérielles aux prétentions touristiques. "*La commune du Châtelard laisse encore beaucoup à désirer au point de vue de la propreté des habitations et en général des conditions hygiéniques qu'une station comme la nôtre devrait présenter.*"[327] Enfin, les autorités sollicitent la contribution de la population elle-même, c'est-à-dire de ses membres les plus zélés et les

322. *ibidem*, 1890, art. 209 *(ibidem)*.

323. Mémoire de Chanoît et Schobinger, ingénieurs, 15 avril 1859, cité par J. Ferrier, *Les fontaines de Vevey*, Vevey, 1945.
"A quoi bon une belle vue, un air pur et de riches tentures (...) si la salubrité efficace de ce site est annulée d'avance par le manque d'eau potable ?" (Ed. Guyer, *Les hôtels modernes*, Zurich, 1877, p. 111)

324. A. Achard, *Notice sur les travaux et le service hydraulique de la Société des Eaux des Avants à Vevey*, Genève, 1877.

325. Circulaire, Lausanne le 10 juin 1884 (Arch. de la commune du Châtelard, Correspondance de la commission sanitaire, NC 1/1861-1896).

326. Lettre manuscrite du docteur Carrard adressée au syndic de la commune du Châtelard (Montreux), 1878 (Archives de la commune du Châtelard, NC 1 / 1861-1896).

327. Rapport de la Commission de salubrité du Châtelard, 1893 (Archives de la commune du Châtelard, Procès-verbaux, Commission sanitaire, NC 2/1884-1893).

plus attentifs, pour collaborer aux ambitions régionales. En 1885, la Commission de salubrité, *"désireuse de conserver à Montreux la réputation bien méritée de station où les lois de l'hygiène laissent le moins à désirer, invite les propriétaires et les locataires à se conformer aux prescriptions qui ont été ordonnées dans la Feuille d'Avis de Montreux. (...) Elle sera reconnaissante aux personnes qui voudront bien l'aider dans sa tâche en lui signalant ce qui peut nuire à l'hygiène publique."*[328] Les particuliers déposent quelques plaintes, mais ce sont surtout les propriétaires d'hôtel qui dénoncent les voisinages incommodants pouvant gêner la clientèle. Les archives de la commune en donnent de nombreux exemples: ainsi, en 1890, l'Hôtel Roy de Clarens-Montreux se plaint de la proximité du *"creux à fumier de Monsieur Mayor"*[329]. Les hôteliers renforcent donc le contrôle de l'hygiène publique, et exercent un pouvoir certain sur le reste de la population.

Sanatorium de l'Europe

Quels sont donc ces touristes au nom desquels on se soucie tant de l'hygiène publique et de la réputation de ces lieux de séjour privilégiés ? Ce sont des demi-malades, mais aussi de grands malades incurables; des aristocrates de l'Europe entière, ou la grande bourgeoisie aisée. Dans les années 60-70, les ressortissants anglais sont très nombreux. *"Ils imposaient partout leur ton et leurs goûts, tenaient le haut lieu des tables d'hôtes."*[330] Puis, dès les année 80, il y a une majorité d'Allemands et beaucoup d'Américains. Tous suivent de près ou de loin les traces de quelque compatriote célèbre qui a mis à la mode l'une ou l'autre de ces stations. Les médecins anglais, puis allemands, sont de grands adeptes de cette médecine climatique, et ils envoient volontiers leurs patients dans ces lieux favorables où *"ils trouvent réunis les jouissances de la nature, la facilité des promenades toujours nouvelles en plaine et en montagne, un air des plus purs, des stations de premier ordre (...), enfin de nombreuses sources minérales"*[331].

Le principe de la cure demeure inchangé, même si le genre des maladies évolue[332]: le patient doit quitter temporairement son milieu habituel, il vient profiter du grand air et d'un climat particulièrement sain, et abandonnant un mode de vie malsain, il adopte momentanément une hygiène salutaire. Le docteur Lebert, un médecin allemand établi à Montreux, décrit ainsi la clientèle de la Riviera lémanique: surtout *"des demi-malades, même sans compter les gens riches qui se donnent le luxe d'éviter l'hiver du nord. (...) Bon nombre des hôtes ne sont ni bien portants ni malades. Ce sont des affections nerveuses, rhumatoïdes, dyspeptiques, la disposition aux catarrhes, des maladies peu graves du sexe, des convalescences prolongées, un affaiblissement de tout le corps par des sécrétions ou excrétions trop fortes ou anormales. (...) Fatigue nerveuse par suite d'excès de travail, d'autres excès moins avouables, des passions malheureuses, etc... Il n'est pas douteux que le calme, le bien-être, le repos, la distraction, l'exercice fréquent en plein air, préviennent souvent, dans ces circonstances, par la cure climatologique faite à temps, le développement de*

328. Circulaire, Montreux le 20 septembre 1885 (Archives de la commune du Châtelard, NC 1/1861-1896).

329. Lettre 1890 (Archives de la commune du Châtelard, NC 2/1884-1893).

330. Grellet, 1921, p. 63.

331. *Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique*, 1889, p. 13.

332. Un article rapporte que Montreux a été pendant longtemps une station réputée pour personnes délicates, des poitrinaires, des phtisiques. Dans les années 90, on trouve moins de malades gravement atteints; les bords du lac sont fréquentés surtout par des convalescents, des gens qui ont besoin de repos ("L'évolution de Montreux", in *Hotel Revue*, 4 avril 1896, N° 14).

maladies chroniques sérieuses." Mais il arrive aussi "*des cas graves, sans espoir d'amélioration, dans un état de débilité extrême, émaciés, avec fièvres hectiques et quelquefois avec ulcères épiglottiques conduisant rapidement à l'inanition*"[333].

En dernière ressource, il restera toujours la beauté du paysage en attendant la mort. "*Pour ceux mêmes qui sont dans l'état de maladie le plus avancé, la vue d'une belle nature devient sinon un soulagement, du moins une espérance. Plongé dans une contemplation muette, celui qui n'a plus rien à attendre sur cette terre sent son âme s'élever vers un monde meilleur.*"[334]

La Suisse, et avec elle la Riviera lémanique, se font une réputation de "*jardin de cure mondial*"[335] ou de "*sanatorium de l'Europe*"[336] ou encore de "*grand hôpital européen*"[337].

La présence de nombreux médecins et de services paramédicaux spécialisés est un attribut indispensable des stations sanitaires. Plusieurs médecins de la région de Vevey-Montreux font une carrière fructueuse, et de nombreux médecins étrangers viennent s'établir là pendant la saison d'hiver ou durant toute l'année, profitant des colonies de compatriotes pour se faire une clientèle (le nombre des médecins à Montreux passe de 15 à 29 entre 1900 et 1910, pour moitié environ étrangers)[338]. Les annonces publicitaires des médecins et des pharmaciens (comme d'ailleurs celles des hôtels et des commerçants de luxe) sont souvent rédigées en trois langues, français, anglais et allemand, afin d'informer la clientèle en séjour. Les pharmaciens assurent encore aux hôtes étrangers une exécution soignée des ordonnances selon les pharmacopées anglaises et allemandes.

Les hôtels eux-mêmes participent à cette vaste entreprise d'assistance médicale. "*Le médecin suisse a trouvé de précieux auxiliaires dans les hôteliers*", écrit un pharmacien de Montreux[339]. Les hôtels préparent pour leurs hôtes les régimes alimentaires prescrits par les médecins, et mettent à disposition des équipements balnéaires et hydrothérapiques. Ils offrent en outre deux spécialités renommées, les cures de raisin et de petit-lait.

Dès le milieu du XIXe siècle, la mode de la cure de raisin s'impose et devient une spécialité, en Allemagne du sud, puis à Meran au Tyrol et à Vevey-Montreux. Elle est peu à peu recommandée par des médecins de l'étranger, anglais et français surtout. Plusieurs publications paraissent en Allemagne dès 1840. Dans le bassin lémanique, les premiers ouvrages théoriques sont écrits en 1860[340]. Cependant les cures de raisin et de petit-lait appartiennent toutes deux à une longue tradition veveysane. "*La cure de raisin était devenue depuis longtemps en usage dans le canton de Vaud. Sous la domination bernoise, les familles patriciennes, qui possédaient les plus beaux domaines du pays, venaient y passer l'automne et faire cette cure qui était fort en honneur. (...) De tout temps on a fait à Vevey des cures*

333. "Notice médicale", in E. Rambert, *Montreux*, 1877, p. 184.

334. H. Curchod, *Essai théorique et pratique sur la cure de raisin*, Vevey, Berlin, 1860.

335. Dr C. Steiger, *Montreux am Genfersee als klimatischer Winteraufenthalt und Traubenkurort*, Stuttgart, 1876.

336. H.G. Senn, *La Suisse et le tourisme*, Lausanne, 1918, p. 17.

337. J.G. Bierfreund, *Montreux am Genfersee*, Basel, 1867.

338. *Annuaire médical du canton de Vaud*, Lausanne, 1897 (AVL, 37/24).

339. C. Buhrer, "Le climat de Montreux", in G. Bettex, *Montreux*, Montreux, 1913, p. 191.

340. D^{r} Ed. Carrière, *La cure de petit-lait et de raisin en Allemagne et en Suisse dans le traitement des maladies chroniques*, 1860.
Curchod, 1860.

de lait d'ânesse."[341] Ces cures sont revalorisées par une médecine dite naturelle et s'ajoutent ainsi à ce que peut offrir la Riviera lémanique à ses hôtes.

Une ombre au tableau

On invite indifféremment dans les stations de la Riviera lémanique tout ce qui porte le nom de client surtout celui qui, devenu fragile, a besoin de tous les raffinements d'un confort destiné à seconder les bienfaits d'une nature belle et saine. Toutes sortes de malades légers mais par là même vulnérables, côtoient ainsi phtisiques et autres malades contagieux. Il semble que la question soit passée sous silence, les archives consultées donnant peu d'éléments à ce sujet. La publicité médicale garantit des améliorations pour les malades atteints de phtisies; ceux-ci résident à l'hôtel comme tout le monde, sans déclaration officielle de leur maladie à l'autorité sanitaire.

Plusieurs articles autour de 1900 témoignent d'une préoccupation latente à cet égard. De manière générale on demande aux hôteliers des stations climatiques de prendre des mesures efficaces (désinfection, isolement); mais celles-ci ne semblent pas appliquées sérieusement. *"Ah Monsieur, ayez des égards !*, trouve-t-on dans *La Famille. Nous allons chercher l'air pur, la grande nature, la neige immuable et vous venez ternir notre beau ciel des Alpes avec l'ombre maudite de vos microbes !"*[342]

Une autre inquiétude semble préoccuper certains médecins soucieux de la réputation salutaire de leur station: les morts ensevelis sur place sont une ombre au tableau. Le docteur Lebert écrit à ce sujet: *"J'ai toujours visité les cimetières des localités célèbres pour leur climat, et j'ai été frappé du grand nombre d'étrangers de toute nationalité qui y étaient réunis dans le plus parfait cosmopolitisme. Il est vrai qu'il y a des stations mieux avisées dans lesquelles on renvoie les mourants, ou dont les morts sont enterrés ailleurs. (...) Toutefois, de pareils malades n'auraient pas, pour la plupart, dû quitter leur domicile et je regarde comme un devoir élémentaire de tout praticien consciencieux de ne pas permettre de voyage à de tels malades gravement atteints."*[343]

Les hôtels jouent la carte de la propreté

Revenons à la salubrité positive, volontaire, cohérente, que l'on érige en l'honneur des étrangers, dans ces lieux recherchés pour la pureté de l'air. Les hôtels manifestent assez rapidement dans les stations touristiques de la Suisse le souci de la qualité du service, de la bonne tenue et d'une propreté rigoureuse. C'est, au début, un point d'honneur dans les établissements de luxe. On peut se demander s'il y a là une soumission complaisante à la clientèle anglaise qui a su en bien des points poser ses exigences et façonner son entourage d'élection conformément à ses habitudes. C'est du moins ce que semble insinuer en 1877 Guyer dans son ouvrage sur les grands hôtels. *"Dans les premiers et les meilleurs hôtels d'Angleterre, le luxe consiste essentiellement, en toutes choses, non dans la dorure et les décorations extérieures, mais bien dans la plus rigoureuse propreté et dans une extrême commodité".* Et plus loin: *"Le véritable luxe dans les bons hôtels anglais consiste dans la plus scrupuleuse*

341. Curchod, 1860, p. vi et 123 .

342. Dr Ch. Krafft, "La tuberculose dans les hôtels de montagne", in *La Famille*, 1903, p. 45.

343. Rambert, 1877, p. 185.

propreté. Le même principe, adopté par les hôtels de Suisse et par ceux du bord du Rhin a beaucoup contribué à leur bon renom."[344]

Si, dans les années 70, la propreté des hôtels semble un attribut de luxe, elle est devenue à la fin du siècle une véritable tradition de l'hôtellerie suisse. Etant donné la vocation des hôtels de stations climatiques, la propreté doit être de rigueur; celle-ci est précisément considérée comme une condition essentielle à la santé. Tout est mis en oeuvre (la plus rigoureuse discipline du personnel, l'aménagement et la décoration intérieure des hôtels, la régularité du nettoyage) pour offrir aux touristes les conditions sécurisantes si nécessaires en cette période hantée par la peur des microbes. Les hôteliers comprennent qu'ils doivent offrir dans un lieu public des garanties analogues à celles d'un domicile privé. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'est menée vers 1900, en France en particulier, la campagne hygiénique du Touring Club pour assainir les auberges et les hôtels[345].

La propreté est aussi la seule chose que le touriste est en droit d'exiger, le reste étant plus une affaire de goût individuel et de tradition nationale qu'on ne saurait satisfaire pour chacun. La propreté serait ainsi internationale. Elle est particulièrement souhaitable dans les hôtels destinés essentiellement à des étrangers de toute provenance comme c'est le cas dans les stations helvétiques. *"On ne peut prendre en considération le goût individuel des clients, mais on doit répondre aux exigences sanitaires et hygiéniques."*[346] *"Les stations sanitaires ont pour mission de favoriser le bien-être physique et moral de leurs hôtes, et cela dans leur propre intérêt, l'accomplissement de cette mission contribuant à accroître la fréquentation et à augmenter le bénéfice. (...) Nos stations sont appelées à être ou à devenir des institutions modèles du point de vue de l'hygiène pratique, et à prendre partout l'initiative des progrès hygiéniques les plus divers."*[347]

Le même principe est rappelé à plusieurs reprises. Ici encore: *"Les hôteliers montreusiens ont compris que le développement du tourisme est une question de propreté et de bonne tenue."*[348]

En 1903, Louis Farges, attaché au Ministère des Affaires étrangères de France, consacre un important article dans *La Revue des deux Mondes* à l'historique du tourisme suisse et il fait l'apologie de son organisation. Il relève particulièrement la propreté des hôtels qu'il s'empresse de recommander à la France. Cette citation témoigne de ce qu'il a pu apprécier:

"Ainsi au grand air, au milieu des prairies, des forêts, des eaux vives, parfois tout près des neiges éternelles, non seulement la vue est charmée, mais la cure d'air, le délassement physique et moral s'opèrent naturellement.

"La propreté extrême des hôtels y aide puissamment. Dans la plupart d'entre eux, l'ameublement est sommaire, mais confortable et hygiénique, l'eau à discrétion, le linge abondant et irréprochable. Après le départ de chaque voyageur, non seulement la literie est complètement renouvelée, mais les planchers et les boiseries sont lessivés soigneusement. Presque partout l'établissement est muni de lavabos et de cabinets méticuleusement tenus. (...)

"En France, ajoute-t-il, l'entretien laisse presque toujours énormément à désirer, (...).

344. Guyer, 1877, pp. 134 et 141.

345. "L'auberge hygiénique" (repris du *Petit Parisien*) in *Le Conteur Vaudois*, 25 novembre 1899, p. 43.

346. "Das Hotelbett", in *Hotel Industrie*, avril 1904, p. 74.

347. Dr Zehnder, "De l'hygiène dans les stations thermales et climatériques", in *Hotel Revue*, 10, 17 et 24 février 1900.

348. Bettex, 1913, p. 316.

Il faut que la pendule donne l'heure et que les sonneries d'appel marchent; il faut que les portes et fenêtres ferment bien; il faut surtout que chaque objet soit d'une propreté resplendissante. (...)

"Je me souviens encore de l'impression exquise que j'ai eue en entrant, à l'auberge du Sappey (sic), *dans une simple salle récemment blanchie à la chaux, avec, pour tout ornement, quelques branches de sapin accrochées aux murs, et en m'asseyant devant une modeste table en bois blanc, mais que recouvrait un linge d'une propreté immaculée. Combien j'étais loin de la classique salle à manger des hôtels de petite ville, avec ses faux-bois prétentieux où des générations de voyageurs et de domestiques ont laissé leurs traces, avec les nids à poussière de ses tentures défraîchies, avec sa table d'hôte en pseudo-vieux chêne, recouverte d'une nappe douteuse ! Qu'on ne s'y trompe pas, le développement du tourisme en France est, par-dessus tout, une question de propreté."*[349]

Le luxe précède le confort

Si la propreté des hôtels doit être à l'image de la salubrité du climat, le luxe et la magnificence sont adaptés à l'aisance, voire à la richesse des hôtels. *"Sans la certitude de trouver des abris confortables où ils rencontreront en pleine nature le luxe et la facilité d'existence auxquels ils sont habitués, les étrangers viendraient-ils et séjourneraient-ils chez nous ?"*[350] Des hôtels de premier ordre et des palaces donneront le ton dans les stations à la mode, à côté d'hôtels plus modestes ou de pensions.

Au milieu du XIXe siècle, la supériorité d'un hôtel, par exemple le célèbre hôtel des Trois-Couronnes de Vevey construit en 1842, se distingue surtout, outre le site, par la qualité de l'architecture et du décor, par le luxe de l'ameublement. Les chambres sont spacieuses, le service impeccable, le personnel zélé et bienveillant. Le confort au sens moderne est presque inexistant: l'éclairage se fait aux bougies ou au pétrole, l'eau est limitée et les bains sont une rareté.

Dans les années 70, le confort fait son entrée. L'eau courante et le gaz sont introduits peu à peu, et les bains chauds aux étages deviennent un attribut essentiel des meilleurs hôtels. L'ambition de la grandeur (dimension de l'hôtel, nombre des chambres) commence à se manifester. Mais c'est surtout la variété des espaces communs spécialisés qui caractérise alors les hôtels de luxe: au grand salon traditionnel, viennent s'ajouter toutes sortes d'espaces de loisir, salon de conversation, salon de lecture, salon pour dames, fumoir, billard.

Au tournant du siècle, les plus grands hôtels disposeront de tout le confort moderne. Les équipements sont énumérés dans les annonces publicitaires, ils font partie du prestige des hôtels: ainsi par exemple la page consacrée au Grand Hôtel du Lac dans le *Guide officiel de Vevey*, en 1898, ou encore ces quelques lignes par lesquelles on présente le Grand Hôtel de Territet agrandi et modernisé en 1888: *"Il a été tenu compte de toutes les améliorations possibles, soit au point de vue de l'hygiène, de la ventilation (par les moyens électriques), du drainage, du chauffage et de l'éclairage, comme au point de vue de l'espace, de la distraction, du confort et des lieux de réunions. La lumière est obtenue par l'électricité, la chaleur par un calorifère unique à vapeur. Plusieurs ascenseurs sont mis en activité par un moteur*

349. L. Farges, "Une industrie nouvelle", in *Revue des deux Mondes*, 15 juin 1903, pp. 821 et 833. Il relève cependant que la nourriture, quoique saine et abondante, *"est généralement peu délicate et peu variée. C'est par là du reste que pèchent la plupart de ceux des hôtels suisses que leur clientèle ordinaire n'a pas habitués à une grande exigence sur ce point"* (p. 822).

350. "Industrie hôtelière", in *Hotel Revue*, juin 1896, No 23.

X. H. Meyer   F. HUGUENIN

74. Vue intérieure de la salle à manger de l'hôtel des Alpes à Territet-Montreux, 1877.

75. Variété des espaces de réception dans les hôtels de luxe. Jardin d'hiver au sanatorium du Grand Hôtel à Leysin, 1892.

TERRITET-MONTREUX

HOTEL DES ALPES

DIRIGÉ PAR LE PROPRIETAIRE

AMI CHESSEX

Cet établissement comprenant avec ses dépendances 130 chambres et 20 salons, permet des arrangements avantageux pour les familles qui recherchent la tranquillité.

Les billards, fumoir, salon de lecture, salle de récréation installés au rez-de-chaussée communiquent entr'eux au moyen d'une verandah vitrée en hiver. Au-dessus, et tout récemment construits, le salon de conversation et la salle à manger peuvent contenir 250 personnes. — Bains chauds dans les étages et les dépendances — Bains du lac — Cure de petit-lait de chèvre en toute saison — Cure de raisins — Eglise anglaise à côté de l'hôtel — Proximité des postes et télégraphes. — Le débarcadère des bateaux en face de l'établissement et le voisinage de la gare de Veytaux-Chillon facilitent les excursions de toute espèce.

De vastes jardins et terrasses entourent l'hôtel, et prouvent par leur magnifique végétation combien cette position est exceptionnellement à l'abri des vents du nord.

Châlets, villas et appartements, pourvus de tout le confort moderne, à louer au mois ou à l'année, avec ou sans la pension.

Service régulier d'omnibus à la gare de Montreux.

Les tarifs des prix sont envoyés gratuitement, sur demande.

76. Publicité de l'hôtel des Alpes à Territet-Montreux, 1877 (salles diverses, cures de petit-lait et de raisin, bains chauds dans les étages).

GRAND HOTEL DU LAC

VEVEY (Suisse)

Salle DE **Restaurant** — **Billard**

Salon DE **Lecture** — **Lawn-Tennis**

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Etablissement de premier ordre contenant 120 chambres et salons avec vue sur le lac. — Position magnifique et tranquille. — Près l'Eglise catholique. — Grand jardin, terrasse ombragée, vérandah vitrée. — **Ascenseur**. — Bains. — Lumière électrique dans toutes les chambres. — Calorifère. — **Orchestre** d'élite à l'hôtel.

Prix modérés. — *Arrangements pour séjour.*

Table d'hôte à midi $^1/_4$ et 7 heures.

Prix réduits en hiver de novembre à avril. — Omnibus à tous les trains.

Ant. RIEDEL, propriétaire.

77. Publicité dans le *Guide officiel illustré de Vevey et ses environs,* 1898 (tout confort).

hydraulique."[351] La mécanisation des services, la centralisation du chauffage, la profusion de l'éclairage artificiel, la multiplication des espaces sanitaires sont les auxiliaires indispensables d'une concentration croissante de la clientèle.

***

Les méthodes thérapeutiques et préventives mises au point dans le contexte spécifique des stations thermales et du tourisme sanitaire ne sont pas restées limitées au traitement de leurs hôtes. Certainement il fallait s'entourer de précautions hygiéniques particulières étant donné la concentration de la clientèle, et l'enjeu économique et stratégique que représentaient les établissements spécialisés. Si les installations mises à disposition et la qualité des services dépendaient d'un investissement tout à fait exceptionnel, il n'était pas exclu pour autant d'adapter les conceptions générales des principes hygiéniques à la vie ordinaire. Tirant la leçon d'expériences privilégiées qui donnaient du poids aux arguments et servaient d'exemple, les hygiénistes (médecins et autres éducateurs du peuple) ont mené leur propagande auprès de la population pour lui apprendre le b a ba des précautions à prendre, faire naître de nouvelles habitudes, culpabiliser l'insouciance: il fallait parvenir à ce que chaque individu collabore à l'oeuvre d'assainissement, préalable indispensable au progrès de la société.

351. Plaquette publicitaire, *Grand Hôtel de Territet*, Montreux, s.d. (1888) (Archives de la commune du Châtelard, T 45. 1900).

TROISIÈME PARTIE

La vie domestique soumise aux lois de l'hygiène

L'hygiène doit entrer dans les moeurs, c'est la seule manière de lutter efficacement contre les fléaux sociaux que connaît le XIXe siècle (épidémies, anémie des classes laborieuses, insalubrité des logements, danger de contamination pour la population aisée). L'hygiène de l'habitation, qui est abordée plus spécialement ici, devrait être associée d'ailleurs à deux autres secteurs dominants des réformes hygiénistes du XIXe que sont l'hygiène alimentaire et la puériculture et qui se rapportent davantage à la lutte contre l'alcoolisme et la mortalité infantile. Ces deux aspects de la campagne hygiéniste ne sont pas abordés dans le cadre de cette étude.

La campagne de vulgarisation de l'hygiène domestique est menée parallèlement sur deux niveaux distincts. Il faut inculquer à la femme, gardienne du foyer, un nouveau sens des responsabilités, il faut réveiller sa vocation, et assurer sa formation. L'hygiène est une science nouvelle qui ne peut être par conséquent transmise par la tradition. Un enseignement spécifique s'impose. La femme suscite donc un intérêt nouveau; mais aussi, c'est tout le logement, son aménagement et les rituels du mode de vie qui sont peu à peu réformés.

L'éducation de la femme, à laquelle il est souvent fait allusion dans les journaux locaux, est au centre des préoccupations de la Société vaudoise d'utilité publique. Son *Journal* est la source principale des pages qui suivent. La Société vaudoise d'utilité publique a été fondée en 1826, seize ans après la Société suisse du même nom. Elle traite des questions d'intérêt général dans un esprit de progrès. Ses membres, issus de l'élite intellectuelle, influents et jouissant d'une situation aisée, sont soucieux d'encourager le développement du pays. Leur tâche principale est d'informer les individus susceptibles de prendre part activement à l'oeuvre de relèvement social et de développement économique qu'ils souhaitent; ils donnent en exemple ce qui se fait ailleurs de remarquable et proposent des réformes utiles. Le *Journal de la S.V.U.P.* se fait l'écho des préoccupations majeures, relatives au paupérisme, à l'éducation et à l'hygiène: le rôle de la femme y est prépondérant[351'].

Les manuels d'économie domestique ont été largement utilisés ici pour évoquer la réforme hygiéniste du logement, ainsi que les valeurs de la vie domestique. Ces sources présentent un intérêt tout à fait exceptionnel, malgré leur banalité, car ce sont elles qui ont véhiculé avec le plus d'efficacité les principes de l'économie domestique et de l'hygiène vulgarisée.

351'. Sur les origines de la Société vaudoise d'utilité publique: le mémoire de licence d'histoire, présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne par Françoise Nicod, *Le souci de l'utilité publique dans le canton de Vaud durant la première moitié du XIXe siècle*, juin 1973.

Education de la femme

L'image de la femme, telle qu'elle apparaît dans les publications consacrées à l'hygiène domestique est une image très spécifique, celle de la femme au foyer. Cette image se réfère tantôt à un portrait mythique de "la femme d'autrefois" (avant qu'elle n'oublie son devoir) ou d'Eve elle-même, tantôt à un portrait idéal de la femme, telle qu'elle deviendra si on l'instruit. On réalise que c'est de la femme au foyer que l'on a besoin pour rendre efficaces toutes les campagnes de moralisation, d'assainissement, d'éducation, entreprises dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe, et en particulier la campagne de promotion de l'hygiène. Cette image de la femme va représenter tout à la fois un modèle puissant et une réalité non négligeable.

Il faut remarquer que l'on insiste sur la vocation domestique de la femme au moment où s'élaborent les revendications d'émancipation féminine. Ces deux courants ne sont pas étrangers l'un à l'autre, utilisant les mêmes brèches et empruntant, jusqu'à un certain point, le même chemin. Quoi qu'il en soit, on réalise que la femme a un rôle essentiel à jouer dans la société: on ne peut plus mépriser la femme du peuple, ni laisser croupir dans l'ennui celle des classes privilégiées, car on a trop besoin d'elles. Diverses sociétés féminines, institutions et écoles réservées aux jeunes filles, vont être organisées, témoignant de l'intérêt que l'on porte au sexe faible.

Dans une vie de famille, réduite aux seuls père et mère, et aux enfants, telle qu'elle le devient au XIXe siècle[352], c'est à la femme presque exclusivement qu'incombe la responsabilité morale de la famille, même si, selon la loi, l'homme en est le chef (il a l'autorité et doit assurer la subsistance économique des siens)[353]. On compte sur la présence de la femme et sur ses efforts laborieux. Traditionnellement, elle doit prendre soin du ménage, de ses enfants, de son mari, être toujours prête, disponible, dévouée. Selon l'image familière, le mari doit trouver en rentrant le soir à la maison la soupe chaude servie sur la table, les enfants prêts à se coucher, l'intérieur propre et accueillant !

Or tous ces gestes humbles et quotidiens, ce rôle effacé, prennent un sens étrangement fort lorsqu'ils sont multipliés à l'échelle de la société. La femme se trouve être l'agent le mieux placé et le plus influent, sa responsabilité est donc immense. *"Véritable ange du foyer", "ange tutélaire des enfants", "la femme travaille à la civilisation de la société; car ses enfants propageront les vertus qu'elle aura semées dans leur coeur, et le bien, héritage sacré, se transmettant de génération en génération, la société s'améliorera de jour en jour."*[354] *"Pour avoir des hommes, il faut avoir des mères, dans le sens le plus noble, le plus élevé de ce mot."*[355]

La femme tient dans ses mains les qualités morales de la société. *"A vrai dire, et sans la moindre mégalomanie, la science du ménage, comprise dans son acception la plus large et au sens le plus élevé du mot, est à la base des sociétés, instrument de mieux être, outil*

352. Sur l'histoire de la famille et le développement de la famille nucléaire moderne, voir Ph. Aries, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973 (édition originale 1960) et Ed. Shorter, *Naissance de la famille moderne*, Paris 1977 (édition originale New York, 1975).

353. Article 160 du Code civil suisse.

354. Mme Denop, "L'éducation de la femme", in *J.S.V.U.P.* mars 1872, N° 3, p. 71.

355. "De l'éducation des jeunes filles en vue de leur destination future", rapport de séance, *J.S.V.U.P.*, mai 1868, N° 5, p. 117.

d'hygiène, agent de concorde et de moralité. (...) Tant vaut la femme, tant vaut la famille et la société."[356]

Part de la femme dans les luttes de relèvement social

Dans cette perspective, la responsabilité de la femme est immense: capable, elle est un trésor inestimable, incapable, elle est la plus pernicieuse.

"Quand vous voyez le toit qui fléchit et s'affaisse
"Du logis familial que le malheur oppresse,
"Cherchez d'où le mal vient:
"La valeur de la femme est la poutre maîtresse;
"Sans elle rien ne tient."[357]

Jusque dans les moindres détails de ses devoirs domestiques, elle se voit imputer l'origine des vices de la société entière. Les accusations se déchaînent contre elle. Elle engendre la déchéance, ses enfants traînent dans la rue, le mari s'en va au cabaret, la fille reçoit le mauvais exemple de sa mère, et voilà la génération à venir compromise. *"Le foyer domestique doit être pour l'homme le port où cesse l'orage, sinon il cherchera ailleurs une diversion à ses fatigues."*[358] Il s'agit pour les auteurs de peindre en quelque sorte le diable sur la muraille pour culpabiliser ces êtres sensibles que l'on voudrait convertir aux meilleures causes. Et celles-ci ne manquent pas alors: luttes contre le paupérisme, contre les dégénérescences de la race (entendues politiques et morales), luttes antialcoolique et antituberculeuse. Si la femme peut engendrer les maux de la société, elle peut aussi s'engager dans la voie inverse et prendre part au relèvement social. C'est du moins dans cette perspective que l'on espère son concours.

"Tous les assauts de nos ligues antituberculeuses et antialcooliques sont voués à un échec certain si la mauvaise ménagère s'y embusque (sic) *comme dans une forteresse inexpugnable. Il faut que nous ayons, grâce à elle, des intelligences dans la place, et qu'elle travaille avec nous, ou plutôt que nous travaillions avec elle pour l'aider à réaliser dans son foyer l'ordre, la propreté, la paix, dérivant du bien-être et de la sécurité."*[359]

"L'éducation des femmes, voilà le plus sûr contrepoids à l'Internationale; voilà le remède le plus énergique au paupérisme, ces deux grands maux qui affligent notre siècle !"[360]

Les diverses ligues et associations qui comptent sur la collaboration éclairée des femmes se révèlent en même temps de précieux appuis dans la vaste entreprise d'éducation de la femme. Elles encouragent la promotion de l'enseignement ménager, la fondation de foyers pour jeunes filles, l'Association des Amies de la jeune fille.

Un autre volet de la responsabilité de la femme, plus matériel que moral celui-ci, est central dans la question de l'hygiène. Les grands travaux d'assainissement, les mesures de salubrité publique, les constructions de logements hygiéniques seraient sérieusement compromis sans une collaboration au sein même de la population. Les pouvoirs publics et les sociétés privées qui entreprennent des travaux semblables, ne manquent pas de s'en inquiéter: *"Des efforts considérables sont faits de divers côtés pour construire des maisons salubres*

356. "L'enseignement ménager à l'école primaire", in *J.S.V.U.P.*, septembre 1901, N° 9, p. 197.

357. *Congrès international de l'Enseignement ménager*, Fribourg, 1908, vol. 1, p. 1 (poème anonyme cité par Jean Brunhes, président du congrès, dans l'avant-propos).

358. Lettre de lectrice, in *J.S.V.U.P.*, décembre 1872, N° 12, p. 279.

359. Moll-Weiss, 1908, p. vi.

360. Mme Denop, "L'éducation de la femme", in *J.S.V.U.P.*, mars 1872, N° 3, p. 72.

ou assainir celles qui ne le sont pas. Mais ces efforts seront frappés de stérilité si le ménage qui occupe ces locaux sains ou assainis, vient à les infecter."[361] La collaboration ponctuelle de la femme est essentielle, car étant responsable de la maison et de la famille, elle est aussi par conséquent responsable de l'hygiène domestique.

Moraliser l'homme est une tâche trop ardue. La femme est plus sensible, plus inquiète, plus pieuse... L'homme agit au dehors, c'est la femme qui s'occupe de la vie domestique. C'est donc à elle que l'on va demander une collaboration, d'elle que l'on va faire une adepte, sinon une militante de base, du relèvement social et de l'amélioration des conditions de vie. La femme, longtemps ignorée et négligée, est maintenant revalorisée. On a besoin d'elle, on va donc la flatter, la convaincre, l'endoctriner, l'instruire. *"Créer la famille, y installer les vertus domestiques, y faire régner le calme, la paix, le bonheur, telle est la mission de la femme."*[362] Aussi naturelle, élémentaire, traditionnelle qu'elle paraisse, cette mission va lui être systématiquement rappelée.

Conclusion lapidaire: la femme est ignorante

On ne peut compter sur une femme qui répugne à faire son devoir, ou qui même en a perdu jusqu'au sens le plus élémentaire. On cultive la nostalgie d'un passé un peu mythique, donnant l'impression que l'on a oublié ce que les ancêtres se transmettaient de génération en génération: la jeune fille ne sait pas, la femme ne sait plus, la mère n'apprend plus à sa fille... *"La mère ne sait plus ses devoirs élémentaires."*[363] La femme n'est qu'*"un pilote en jupons, maladroit et incapable"*[364].

Il faut donc réapprendre à la femme, quelle que soit sa condition sociale, sa vocation naturelle. *"Nous désirons voir succéder à la race actuelle, mécontente, énervée, affaiblie, neurasthénique, hystérique trop souvent et ignorante des occupations de son sexe, une race de femmes fortes et vertueuses."*[365]

La femme du peuple est incompétente, dit-on, parce qu'elle travaille, on l'accuse de négliger ainsi son ménage et même de n'avoir jamais appris à s'en occuper. D'ailleurs sa mère déjà travaillait, elle n'a donc pu l'initier au rituel domestique. *"Nous expions gravement la faute, sinon plus, le crime social, d'avoir sacrifié la femme aux intérêts de l'industrie, et de l'avoir arrachée au foyer pour en faire "l'ouvrière". La manufacture a tué l'épouse et la mère, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur, de plus doux et de plus fort dans l'humanité. Nous souffrons de cet attentat et nous en périrons, si nous ne nous hâtons pas d'y porter remède."*[366]

Et voilà que l'on suggère, comme si l'alternative était possible, que la femme du peuple ferait mieux de rester à la maison. Elle va gagner, dit-on, un maigre argent qu'elle gaspille parce qu'elle ne prend pas soin de son ménage. Le devoir de l'homme est de gagner, celui de la femme de savoir utiliser cet argent raisonnablement: *"Pour un ouvrier travailleur et courageux, l'important n'est pas que sa femme apporte de l'argent dans le ménage, mais qu'elle économise celui qu'il gagne et qu'elle en fasse un bon emploi."*[367] On voudrait aussi qu'elle

361. Moll-Weiss, 1908, p. ii.

362. Mme S. Sues, "La mission de la femme", in *La Famille*, 1905, p. 168.

363. *Congrès international d'Enseignement ménager*, 1908, 1, p. 361.

364. L. d'Artrand, "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, avril 1891, N° 4, p. 77.

365. "L'enseignement ménager à l'école primaire", in *J.S.V.U.P.*, septembre 1901, N° 9, p. 197.

366. *Congrès international d'Enseignement ménager*, 1908, 1, p. 625.

367. "Le travail des femmes", in *J.S.V.U.P.*, décembre 1883, N° 12, p. 261.

prépare des repas économiques plutôt que d'acheter en hâte une nourriture malsaine. Pendant son absence enfin, la maison se dégrade, les enfants sont à la rue, le soir rien n'est prêt quand le mari rentre... Mais l'on ne dit pas alors que le revenu d'un journalier ou d'un petit artisan ne peut jamais suffire à la subsistance d'une famille et que la femme est contrainte, pour la survie des siens, de travailler à l'extérieur.

Ces femmes sont ainsi incapables d'assumer leur rôle dans la société et leur ignorance est un obstacle au progrès social. *"Dans nos classes ouvrières, un nombre considérable de jeunes femmes entrent en ménage sans posséder la moindre notion des devoirs importants qu'elles sont appelées* (sic) *à remplir."*[368]

La femme privilégiée aussi, mais pour d'autres raisons, n'accomplit pas ses devoirs ménagers. Elle a toujours eu des domestiques, n'a jamais assumé elle-même les travaux du ménage. Or les temps changent, ses privilèges sont menacés, le nombre des domestiques diminue, ceux qui restent sont souvent incompétents, il faut donc savoir au moins leur apprendre ce qu'on veut pouvoir exiger d'eux.

Traditionnellement, il convient qu'elle s'adonne à quelque art d'agrément: elle a peut-être eu accès à un enseignement supérieur, conçu pour elle; ainsi à l'école, elle aura appris la religion, les langues, la géographie, la littérature... Voilà maintenant que l'on considère, en regard de sa vocation première, que ses activités sont futiles, ses connaissances dérisoires, sa conversation ridicule; tout cela n'est que coquetterie. La femme est incompétente, soumise, inactive. Si les ouvrières travaillaient dès la sortie de l'école, beaucoup de femmes *"étaient d'une classe sociale plus élevée, les unes modestes, les autres riches, mais toutes trop distinguées pour apprendre autre chose qu'à broder, jouer du piano, peindre à l'aquarelle, s'habiller avec grâce, et la seule position sociale à laquelle on les destinait sans d'ailleurs la leur apprendre, était celle d'épouse et de maîtresse de maison"*[369].

Plus une femme est riche et distinguée, plus elle est destinée à une vie recluse et inactive. Elle est réduite à n'être qu'une image élégante. Sa santé est fragile, son esprit mélancolique. C'est le temps des langueurs[370].

"On a mis beaucoup trop de petite morale et pas assez de grande dans l'éducation ordinaire des femmes. (...) Petits devoirs: plaire, bien tenir un salon ! Petite instruction: un peu de musique, la danse, des notions superficielles en toute chose ! Petite dévotion: des pratiques, des habitudes, de la bigoterie ! C'est tout. Le grand souffle manque."[371]

Sans doute, le tableau ici est caricatural, il faut se souvenir du contexte de cette argumentation qui plaide en faveur de l'éducation ménagère de la femme, qui la voudrait toute dévouée à sa tâche de gardienne du foyer. Toutes les femmes privilégiées, loin de là, ne correspondent pas à cette vision dégénérée qu'Agénor de Gasparin suggère. Les femmes de la bourgeoisie industrielle et des milieux les plus fervents du Réveil par exemple devaient être au contraire, à la fois actives et compétentes.

La religion consacre la femme au foyer

L'image de la femme au foyer telle qu'elle se développe dans la seconde moitié du XIXe siècle est profondément inspirée par l'esprit religieux. A dessein, semble-t-il, d'encou-

368. L. d'Artrand, "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, avril 1891, N° 4, p. 75.

369. R. Bornand, "Les femmes et la lutte pour la vie", in *La Famille*, 1908, p. 139.

370. Une brochure, publiée en Angleterre où la situation des femmes privilégiées était particulièrement critique, apporte des documents éloquents sur ce thème: B. Ehrenreich & D. English, *Complaints and disorders. The Sexual Politics of Sickness*, Londres, 1974.

371. A. de Gasparin, *Les réclamations des femmes*, Paris, 1872, p. 15.

rager la femme à être telle qu'on la veut, on élabore, sur les bases d'ailleurs relativement discrètes de l'Ecriture, l'idée de sa vocation chrétienne. C'est l'esprit du Réveil, mouvement puritain venu d'Angleterre dès 1810, qui façonne avec le plus de précision cette image inspirée de la Réforme et opposée à la tradition catholique [372]. Monsieur et Madame Agénor de Gasparin sont ici des porte-parole éloquents de cette conception de la femme à laquelle ils consacrent deux ouvrages majeurs[373]. Les livres d'économie domestique vont de leur côté véhiculer l'essentiel du message que l'on peut résumer ainsi: la femme a une vocation importante qui est à la gloire de Dieu.

La valeur du mariage avait été dénigrée par la supériorité déclarée du célibat dans l'église catholique, sous le Pontificat de Grégoire VII (1073-1085)[374]. Selon cette dernière, constate le comte de Gasparin, *"le mariage est flétri, la famille constitue un ordre inférieur. Qui dit la famille, dit le royaume de la femme ! En abaissant la famille, le catholicisme romain a fait descendre la femme. Dans cette situation vulgaire, indigne des grands saints, qu'on nomme la famille, il est naturellement entendu qu'aucun développement transcendant ne peut se produire; les fonctions que la femme y remplit ne sauraient avoir de valeur; les êtres voués au ménage, au soin du mari, à l'éducation des enfants, peuvent se contenter à bon marché. Les femmes, ces créatures dont tout saint d'élite doit se garder sous peine de déchoir, restent à jamais la race infime."*[375] Dans l'esprit de la Réforme, le mariage est revalorisé. Il s'agit précisément de montrer à la femme qu'elle peut trouver un *"développement transcendant"* dans l'accomplissement de ses fonctions d'épouse et de mère, et que celles-ci ont une très grande valeur aux yeux de Dieu.

Le mariage est d'abord pour la femme une école d'obéissance: *"Par la soumission, Eve apprendra l'obéissance qu'elle ignorait puisqu'elle s'est révoltée, puisqu'elle a poussé son mari à la révolte; par la soumission elle apprendra la vie intime et cachée qui lui convient, puisqu'elle a cédé à l'orgueil."*[376]

On ne trouve que de rares indications dans la Bible, concernant la mission domestique de la femme. L'apôtre Paul a demandé aux femmes âgées d'*"apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être retenues, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée"*[377]. Et

372. Voir A. Wemyss, *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris, 1977.

373. Agénor de Gasparin, homme politique français, et sa femme, Valérie, sont venus s'établir en Suisse romande en 1848. Ils font de nombreuses conférences, publient ouvrages, articles et brochures sur des questions religieuses et sociales. Protestants, ils défendent la liberté religieuse, réclament la séparation de l'Eglise et de l'Etat, juste après la crise d'intolérance dans le canton de Vaud. Quelques-unes de leurs brochures de vulgarisation sont consacrées à la situation de la femme, à l'ivrognerie et à la prostitution légale.
V. de Gasparin, *Le mariage au point de vue chrétien, ouvrage spécialement adressé aux jeunes filles du monde*, Paris, Delay, 2 vol, 1844.
A. de Gasparin, *Les réclamations des femmes*, Paris, 1872.

374. Concile de Rome (1074), puis sous Urbain II, au Concile de Clermont (1095). *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, 1939, articles "Célibat ecclésiastique" (tome 2, col. 2085 sq.), "Grégoire VII" (tome 6, col. 1795 sq.).

375. Gasparin, 1872, p. 18.

376. *ibidem*, p. 56. Interprétation de *Genèse*, III, 16: *"Puisque tu as fait cela, j'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras dans la douleur, et tes désirs te porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi."*

377. *Epître de saint Paul à Tite*, II, 4-5.

les Proverbes font l'éloge de la femme vertueuse qui *"donne la nourriture à sa maison (...), veille sur ce qui se passe dans sa maison, ne mange pas le pain de paresse"*[378].

Cela a suffi, semble-t-il, pour que l'on érige en devoirs absolus les tâches domestiques. *"Lors des grandes dispensations créatrices, lorsque les tâches furent distribuées, l'homme reçut son champ d'action, la femme le sien; ce domaine enclos dans les promesses de bénédiction, fut la famille; si les limites sont fidèlement observées, elle est une source intarissable de vertus et de récompenses."*[379] Le rôle de soumission et de dévouement de la femme voulu par Dieu est dès lors défini et délimité avec la plus grande précision.

Cependant l'évocation de cette mission, envisagée dans la seule perspective du renoncement et de la dette éternelle à payer, ne saurait à elle seule être convaincante; elle ne convient guère d'ailleurs à l'éthique de la Réforme. La vie, au contraire, doit être d'exaltation, l'être humain ne doit pas seulement payer, il peut aussi plaire à Dieu. La vie domestique devient pour la femme le lieu de sa valorisation. On donne alors une image glorieuse de la femme, non pas mesquinement sacrifiée aux détails prosaïques de l'intérieur, mais témoignant à travers eux de sa vocation d'amour, du dévouement qu'elle doit aux siens et à l'honneur de Dieu. *"Autant la soumission servile et passive est ignoble, autant la soumission volontaire, acceptée, marchant avec l'indépendance de l'âme, s'associant à la tendresse, se courbant sans s'abaisser, autant cette soumission-là suppose une énergie qui élève singulièrement le rôle de la femme."*[380] La femme n'est pas une esclave, elle est une aide: *"Et la souveraine dignité de la femme, c'est accepter cet ordre divin."*[381]

Faite pour une si noble tâche

Dans la perspective de cette vocation de la femme, dont on ne manque jamais de réaffirmer qu'elle est voulue par Dieu – bel exemple d'utilisation des textes sacrés à des fins utilitaires – on peut évoquer les qualités qu'on reconnaît à la femme: elles conviennent précisément aux fonctions auxquelles on la destine. (On verra aussi que ces mêmes qualités représentent un handicap pour d'autres activités que la femme voudra revendiquer.)

La femme a, de nature, tout ce qu'il lui faut pour être "la femme au foyer". Elle possède d'abord toutes les variantes du dévouement: abnégation, sacrifice, oubli et don de soi, modestie, persévérance, renoncement. *"Ses dévouements doivent aller jusqu'au martyre; elle est le génie de la famille, elle doit la défendre en s'y sacrifiant. Sa volonté personnelle, consumée sur l'autel, ne doit plus l'entraver."*[382] La femme incarne aussi la bonté et le monde des sentiments. *"A la femme le devoir d'aide et de compagne; à l'homme celui de protecteur et de défenseur. Ainsi s'explique leur union. (...) L'intelligence, la bienveillance, l'amour sympathique, compatissant, sont les vertus qui ornent particulièrement la femme; la force, l'ambition, une opiniâtre volonté sont les puissances dont l'homme dispose."*[383] Dans la veine de ces qualités sentimentales, certains auteurs ajoutent quelques adjectifs condescendants: elle est intuitive certes, mais aussi fragile, facilement émue, volontiers imprudente... Enfin, la femme n'est pas seulement dévouement et amour, elle est douée aussi de l'indispensable sens pratique. Les deux premiers traits sont infinis, le dernier est

378. *Proverbes*, XXXI, 10-31.

379. "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1875, N° 1, p. 20.

380. Gasparin, 1872, p. 59.

381. *ibidem*, p. 54. *"Je lui ferai une aide semblable à lui."* (*Genèse*, II, 18)

382. "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1875, N° 1, p. 19.

383. "L'aide et la compagne", in *La Famille*, 1895, p. 378.

limité aux petites choses. *"L'homme voit l'ensemble et les grands traits, la femme est plus perspicace à voir les détails."*[384] Cela convient si bien à la gestion de la vie domestique. *"Si la ménagère a un peu d'instruction, si elle est patiente, active, laborieuse, soigneuse, économe et modeste, elle fera régner l'aisance dans sa demeure."*[385] *"A l'homme l'autorité, la haute administration, le côté mâle de la vie; à la femme les petits détails, les soins délicats, l'exemple du ton et des manières."*[386]

La femme ne saurait dès lors se plaindre. Elle a les instruments pour accomplir sa tâche, si lourde, si humble, oui, mais primordiale. Puisqu'il faut quelqu'un pour l'accomplir, la femme semble toute désignée. On lui rappelle donc ses devoirs: elle en a la charge, mais aussi les honneurs, et surtout le mérite. *"Aucune femme ne se plaindra de cette grande et belle place que lui a assignée le Créateur. Toutes seront heureuses et fières de sentir tout ce qu'elles peuvent accomplir pour le bien."*[387] Ce rôle lui va si bien que l'émancipation de la femme fait le plus souvent figure de traîtrise dans ce tableau idéal: *"Allez, n'ôtez pas un fleuron à cette couronne des reines de l'intérieur, épouses et mères, si vaillantes et si gracieuses dans l'accomplissement de leur devoir, si fermes et si douces dans le gouvernement de leur modeste empire, qui sont là si bien chez elles, et qui servent si puissamment le bonheur de tous."*[388]

Emancipation de la femme... par le métier de ménagère

Il faut s'entendre sur les termes: il y a la bonne et la mauvaise émancipation, celle qui est nécessaire, inévitable, même souhaitable, celle qui est dangereuse, ou ridicule, et dont il faut se méfier comme de la peste. L'émancipation de la femme existe dans l'esprit de nos auteurs, mais ils en donnent une version atténuée, "domestiquée", et maintenue dans des limites souvent rigides.

L'image revalorisée de la femme au foyer a permis de développer une conception nouvelle: la reconnaissance de l'activité comme un véritable métier, nécessitant un apprentissage et des capacités spécifiques. Dans le même esprit elle pourra profiter d'instruments techniques résolument modernes et des recherches de rationalisation du travail.

Accepter l'idée de donner un métier à la femme, non pas un de ces labeurs misérables et méprisés de la femme du peuple, mais un métier de valeur, c'est lui donner une chance d'accéder à d'autres occupations. Le travail / métier de ménagère a d'autant plus de sens qu'il n'imite pas les métiers masculins et qu'il n'est pas soumis à l'homme dans sa pratique. La femme y règne en maîtresse... On a mis en évidence l'utilité de l'instruction pour la femme, une instruction spécialisée et non pas seulement superficielle. De plus, en développant la mécanisation et la rationalisation des activités permettant un gain de temps et une efficacité jusqu'alors inconcevables dans les tâches domestiques, on donne les moyens à la femme de se libérer partiellement de la tyrannie du ménage et d'envisager par conséquent une activité parallèle, rétribuée celle-là, extérieure au cadre strict du foyer.

Cet aspect est d'une importance capitale, mais ce n'est pas celui que l'on rencontre le plus souvent, loin de là, dans la littérature consacrée à l'économie domestique. L'émancipation, si elle peut encore porter ce nom, est plutôt envisagée dans une perspective exclusive: la

384. Lettre de lectrice, in *J.S.V.U.P.*, décembre 1872, N° 12, p. 276.

385. Mme Denop, "L'éducation de la femme", in *J.S.V.U.P.*, mars 1872, N° 3, p. 71.

386. "Réflexions et observations sur le rapport concernant les écoles supérieures de filles dans le canton de Vaud", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1856, N° 1, p. 56.

387. Lettre de lectrice, in *J.S.V.U.P.*, décembre 1872, p. 72.

388. Gasparin, 1872, p. 72.

femme est au foyer et n'en sort pas. La concession qui daigne nommer l'activité de la femme au foyer un *métier*, et qui lui donne accès à la mécanisation, n'est alors qu'un leurre, une illusion. L'émancipation mène à un cul-de-sac, quand elle n'est pas niée purement et simplement: il faut *"créer un établissement qui relève l'honneur de la femme, comme ménagère; qui fasse de ses devoirs des talents; un établissement qui, au lieu d'émanciper la femme, la ramènerait à son rôle intérieur, lui révélant l'art de devenir aide et compagne"*[389].

Droit des femmes

Les plus sérieux défenseurs de la femme au foyer (compétente, et par là même respectée) n'ont pas pu négliger la condition générale de la femme. Même si le modèle idéal demeure la femme mariée consacrée à son ménage, ils devaient bien se rendre compte des contraintes et des humiliations imposées par la réalité sociale. Certes, on veut instruire avant tout la femme pour qu'elle accomplisse son devoir dans la "cellule de base de la société" qu'est la famille, mais il faut lutter parallèlement contre le sort de toutes celles qui sont livrées à l'injustice et au pouvoir de l'homme: soumission juridique de la femme, mariée ou non, qui ne peut administrer elle-même ses biens, étant soumise soit à son mari, soit à un curateur; inégalité des salaires; champ très étroit des professions ouvertes aux femmes; misère des domestiques chassées de leur place; exploitation des femmes émigrées (commerce des jeunes filles); prostitution institutionnalisée.

Le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, source de nombreux renseignements, représente bien cette double préoccupation. D'une part, ce mensuel prône activement l'édification de la femme au foyer, et d'autre part, il rend compte du débat sur les droits de la femme, et les soutient.

Même si l'on admet que *"le plus bel apanage de la femme sera toujours d'être épouse et mère"*, il faut lutter contre les injustices légales envers la femme. *"La lutte pour l'émancipation de la femme est juste, elle est sacrée."*[390]

Ce n'est qu'en 1881 que le droit fédéral proclame le principe de l'égalité des sexes en matière de capacité civile (c'est-à-dire le droit de témoigner et d'être tuteur), mais il n'en demeure pas moins que la femme reste sous la tutelle de l'homme en bien des points. Celui qui est le plus souvent controversé est l'impossibilité pour la femme de disposer librement de son salaire, c'est-à-dire du produit de son travail personnel[391]. L'infériorité des salaires est dénoncée avec virulence. C'est une injustice flagrante à l'égard du sexe faible d'autant plus que beaucoup d'ouvrières ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins en travaillant toute la journée. Elles doivent travailler jusque très tard, compromettant leur santé, leur équilibre et celui de leurs enfants. Les journaux locaux en parlent à diverses reprises durant toute la seconde moitié du XIXe siècle et au-delà; ils témoignent aussi de la situation internationale.

Pour ou contre l'instruction

La réticence à l'égard de l'instruction de la femme est très forte, même si certains auteurs reconnaissent qu'elle doit apprendre autre chose que ses seules tâches ménagères:

389. "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1875, N° 1, p. 18.

390. Marianne Ellis, "Quelques mots sur le féminisme", in *La Famille*, 1898, pp. 252 et 256. Il s'agit d'un bref compte rendu sur le Congrès féministe de Bruxelles, en 1897.

391. On en parle dans les journaux dès 1870, par exemple: "Position juridique de la femme dans le canton de Vaud", in *Bulletin de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud*, 20 avril 1873, N° 27, pp. 599-603. Une pétition est adressée au Conseil d'Etat vaudois en 1892. Le Grand Conseil aurait appuyé à l'unanimité un projet de loi en 1895.

toutes les femmes en effet ne trouvent pas à se marier et doivent pouvoir exercer une activité lucrative quelconque. L'instruction concédée devra être cantonnée à la stricte utilité.

On pense que l'étude est contre nature pour les femmes: *"La femme ne vient pas studieuse au monde, elle vient ménagère: l'attrait de la poupée, des chiffons, des petits berceaux et des petites cuisines en fait preuve."*[392] De plus l'étude nuit à la santé. *"Les jeunes filles s'adonnent à des études qui affaiblissent les nerfs autant que les volontés."*[393] Enfin, il restera toujours l'argument que les études les détournent de leur vocation première et *"crée des personnes mécontentes et déclassées"*[394]. Pour les femmes, il convient donc de choisir une instruction dûment orientée. *"Certes, une instruction sérieuse pour les jeunes filles, mais nous n'avons besoin ni de bachelières, ni de doctoresses, nous avons un grand besoin de maîtresses de maison intelligentes et actives, de mères de famille connaissant leurs devoirs et les accomplissant avec dévouement."*[395] De temps en temps un auteur se risque à écrire ce que beaucoup pensent, à savoir que l'instruction dépasse vite la compétence de la femme. *"Développer son intelligence, inoculer dans son esprit les connaissances nécessaires, c'est bien; mais lui donner un enseignement qui, par sa portée et sa nature, dépasse de beaucoup ses capacités et ses forces, en faire un bas-bleu ou une politicienne, c'est chose insensée."*[396]

Certains acceptent l'idée que l'instruction est un droit légitime pour la femme, car les relations avec son mari peuvent être plus riches. *"Loin de nous la pensée de demander que le développement de leurs facultés intellectuelles soit circonscrit et réduit. Nous savons bien qu'il faut que la femme soit la véritable compagne de son mari."*[397] C'est probablement dans cet esprit-là que l'on a fondé les écoles supérieures de jeunes filles qui ont été longtemps une succursale tronquée du collège des garçons. C'est là aussi que furent formées nombre d'institutrices qui allèrent à l'étranger[398].

Cependant, c'est afin de pouvoir exploiter ses propres ressources en cas de besoin que la femme se voit accorder la plupart du temps un droit à l'instruction: *"Ce que nous voulons surtout c'est que la femme quelque part qu'elle soit née, si elle se trouve n'avoir à compter que sur elle-même, soit en état de se défendre dans le grand combat pour la vie. (...) Donnons donc aux femmes la plus forte instruction qui puisse leur être donnée. Tant mieux pour celles que n'attend aucun naufrage de la vie; les autres, du moins – et celles-là seront de plus en plus nombreuses dans notre société agitée – trouverònt plus aisément la planche de salut où s'accrocher."*[399]

392. "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1875, N° 1, p. 18.

393. *ibidem*, p. 16.

394. E. de Budé, "Vocations féminines", in *J.S.V.U.P.*, avril 1890, N° 4, p. 84. Dans les années 80, on propose d'alléger l'enseignement primaire de la fillette afin de disposer de plus de temps pour les travaux du sexe.

395. "La mauvaise tenue des ménages ouvriers", in J.*S.V.U.P.*, octobre 1899, N° 10, p. 232.

396. E. de Budé, "Vocations féminines", in *J.S.V.U.P.*, avril 1890, N° 4, p. 84.

397. "De l'éducation des jeunes filles en vue de leur destination future", rapport de séance, in *J.S.V.U.P.*, mai 1868, N° 5, p. 118.

398. M. Garin, "Coup d'oeil statistique sur les écoles supérieures de jeunes filles dans le canton de Vaud", in *J.S.V.U.P.*, novembre 1855, N° 11, pp. 241-246. A Lausanne, fondation de l'Ecole supérieure de jeunes filles en 1839, et de l'Ecole supérieure industrielle de jeunes filles en 1849.

399. "A propos de l'enseignement des filles", in *J.S.V.U.P.*, octobre 1886, N° 10, p. 225.

Ceux qui demandent pour les femmes le droit à l'instruction sont réduits souvent (devant les arguments de leurs adversaires qui clament l'infériorité physique et intellectuelle de la femme) à demander que l'on fasse au moins l'expérience: *"Ouvrez les grandes écoles pareillement à la jeunesse des deux sexes, et l'on verra."*[400]

La guerre de 14-18 a certainement contribué, par la force des choses, à confier à la femme des responsabilités et des activités qu'elle n'avait guère eu l'occasion jusqu'alors d'assumer. Son champ s'est ouvert, sa confiance a été stimulée, et certains esprits ont pu alors s'étonner de découvrir de quoi la femme était capable. *"Quel sera le rôle joué par ces femmes au coeur fort, au corps musclé, à la volonté énergique, auprès de l'homme ? (...) Il serait vraiment regrettable qu'au moment où les événements permettront à l'humanité de vivre dans des temps apaisés, la femme ne reste pas sagement à la place que la nature lui a assignée et qu'elle ne reprenne pas aux côtés de l'homme son rôle modeste et effacé; le seul pouvant lui donner le bonheur."*[401] Voici l'incident clos !

Les métiers féminins, extension des travaux domestiques

Il fallait bien admettre, dans de nombreuses circonstances, le travail des femmes. Personne, semble-t-il, n'a contesté les emplois de couturières, lingères, repasseuses, blanchisseuses, cuisinières, femmes de chambre. Il doit y avoir deux raisons à cela. D'abord c'est un travail exécuté par les femmes du peuple ne contaminant guère ainsi les femmes honorables. De plus, il s'agit en quelque sorte de travaux domestiques.

Plusieurs femmes trouvèrent des emplois dans les manufactures, où l'horaire de travail était lourd et le salaire dérisoire, mais elles étaient assurées d'une autonomie toute relative qu'elles ne trouvaient pas comme domestiques par exemple. Ce furent les industries textiles, de confection, ou d'alimentation qui offrirent le plus d'emplois pour les femmes; c'étaient des travaux touchant de près au domaine féminin. L'*Annuaire statistique de la Suisse* (1921) indique qu'en 1910 encore ces catégories restent prédominantes. A l'exception des domestiques qui ne sont pas incluses dans la statistique, 21 % des femmes suisses exerçant une profession sont affectées aux industries textiles, 21 % aux industries du vêtement et de la toilette, 9 % aux hôtels, restaurants, pensions, 3,3 % aux industries de l'alimentation et des boissons. Il faut relever toutefois que 4,6 % travaillent dans la métallurgie, en particulier l'horlogerie, et 7 % dans le commerce. En outre 22 % sont rattachées à l'agriculture.

On concéda encore d'autres activités à la femme, celle de la classe moyenne étant ici davantage concernée: on eut besoin d'elle pour assumer certains travaux négligés par l'homme, ou pour lesquels on lui reconnaissait des qualités précieuses. C'est ainsi que l'on donna accès peu à peu, souvent avec réticence, et pour un salaire inférieur, à des métiers pouvant lui convenir. Ils étaient une fois encore, mais à l'échelon supérieur, l'extension spécialisée des activités domestiques, et sollicitaient le dévouement de la femme, son sens pratique, ou le soin qu'elle pouvait apporter au détail, ses qualités d'ordre et de propreté. Il s'agissait alors d'exploiter ses vertus. Ainsi on lui concéda le soin des malades (2,9 % en 1910), l'instruction des enfants (3,4 %), certains travaux dans l'administration publique (1,14 %).

Il restait un secteur, sans limite celui-ci, et que l'on était toujours prêt à confier à la femme, celui de la charité: un travail essentiellement bénévole, ou fort mal rétribué, mais

400. "Le travail des femmes", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1877, N° 1, p. 13 (tiré du *Bulletin Continental*).

401. Surville, "La femme et la guerre", in *La Famille*, 1918, pp. 156, 158, 159.

dont on disait que celle qui s'en chargerait serait récompensée au centuple. Oeuvres de bienfaisance, bureaux d'entraide, ligues de toutes sortes, visites à domicile, caractérisèrent les efforts immenses entrepris dans la seconde moitié du XIXe siècle dans le domaine social. C'est à la femme privilégiée surtout que l'on adressait un appel pressant, tout en ne manquant pas de lui rappeler l'inutilité flagrante de sa condition oisive. *"La femme noble ou riche d'aujourd'hui croit avoir rempli toute sa mission économico-sociale en dépensant beaucoup et en distribuant largement l'aumône."*[402] Or ce n'était plus tellement de son argent qu'on avait besoin désormais, mais de sa personne. Elle était toute désignée. *"A la femme de haute classe appartient de droit un si bel apostolat: promouvoir tous les genres de réformes et de progrès susceptibles de venir en aide à l'ouvrière."*[403]

"Les femmes ont reçu une mission de charité dans l'accomplissement de laquelle nul ne les égalera. Voici des pauvres, des malades, des tristes; voici des enfants abandonnés, d'autres élevés indignement; quel royaume pour la charité féminine ! (...) L'exercice d'un tel privilège se passe parfaitement du droit de vote. (...) Je ne sais que les femmes pour résoudre les difficultés de la charité pratique, pour vaincre ces dégoûts qui sans elles menaceraient de nous arrêter dès le début. Nous autres, hommes, le découragement nous prend vite. (...) Par elles nous fondons des patronages sérieux, et nous mettons fin à ces aumônes aveugles."[404] Voilà une séparation des rôles bien comprise: à la femme ce dont l'homme ne veut pas. Alors, il est prêt à reconnaître ses limites.

Une anomalie: les métiers d'homme

Les femmes n'ont pas réclamé n'importe quel travail d'hommes, il s'agissait surtout, il faut bien le reconnaître, des métiers qui présentaient un intérêt pour elles. Elles revendiquaient une part des activités où l'homme se réservait influence, pouvoir et droit de décision. Elles convoitaient le sommet de la hiérarchie, c'est-à-dire un partage des privilèges.

"On admet que la femme prenne place de pair avec l'homme, dans tout ce qui tient à l'industrie et au commerce. Cependant, tout à coup, l'opinion fait volte-face pour ce qui regarde les professions libérales ou savantes. (...) On dit que cela ne sied pas à son sexe. Une femme médecin, juriste, ingénieur, architecte, etc., quelle anomalie !"[405] Imaginer une femme juge ou avocat, c'était un scandale. C'était lui livrer les instruments mêmes érigés par les hommes pour assurer leur suprématie, c'était au fond lui dévoiler la stratégie...

La femme "défigurée" ou les droits politiques

Vouloir toucher au dernier bastion des privilèges masculins, à l'emblème de leur virilité civile, et l'on allait voir aussitôt se déchaîner les plus grandes menaces de discrédit, déchéance et déshonneur. Il y avait un fait clair et net, voire indiscutable: *"La vie publique et le droit politique sont absolument réservés à l'homme."*[406]

On parle peu dans les sources consultées des défenseurs du droit de vote pour les femmes, ou, plus généralement, des adeptes inconditionnels de l'émancipation féminine. Seul Charles Secrétan est cité dans *La Famille*. *"Ah, qu'on rende,* dit-il, *à la femme ses droits méconnus; qu'on l'associe loyalement à l'oeuvre du progrès que poursuit l'humanité,*

402. "Le travail des femmes", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1877, N° 1, p. 5.

403. *ibidem*, p. 8.

404. Gasparin, 1872, p. 66.

405. "Le travail des femmes", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1877, N° 1, p. 13.

406. Gasparin, 1872, p. 42.

et tout le monde s'en trouvera mieux." Il souhaite pour les femmes l'émancipation civile et politique, la libre disposition de leurs gains, l'égalité absolue avec le sexe fort dans tous les domaines, et cela au nom de la morale et de la conscience[407].

Que la femme vote, et *"le sanctuaire domestique se trouve violé"*[408]. *"Son vote en affaires politiques appellerait nécessairement la femme hors de la maison où, trop souvent, ses enfants en rentrant ne la trouveraient plus. (...) Il se pourrait que l'un des époux lutte contre l'autre: dans ce triste cas les votes soulèveraient des discussions regrettables. (...) Et qui sait si les élections n'auraient pas définitivement fait pâlir les attraits de la femme aux yeux de son mari, détruit l'accord et l'harmonie, chassé l'amour meurtri qui s'en irait du foyer, pauvre nid désormais sans chaleur, où la place resterait aux luttes de partis ?"*[409]

Le foyer serait menacé (sur quel ton mièvre et sentimental n'écrivait-on pas ces choses), la féminité altérée. *"Si vous enlevez à la femme ses droits sédentaires, son influence silencieuse, pour la jeter dans le bruyant tourbillon de la politique, vous lui enlèverez une bonne partie de son charme et de sa dignité."*[410] Vouloir accéder à la vie politique, c'était pour la femme renoncer à sa féminité. *"Nous perdrons la femme et nous n'aurons pas l'homme, voilà ce qui nous arrivera. On nous donnera ce quelque chose de monstrueux, cet être répugnant qui déjà paraît à notre horizon; (...) modes masculines, costumes masculins, grosse voix, point de timidité, nulle gêne, nulle exigence. Elle fume, secoue vigoureusement la main, s'occupe de chevaux..."*[411] Que le droit de vote pût être accordé aux femmes, cela représentait une hantise associée souvent à d'autres fléaux, comme le socialisme ou l'antichristianisme.

Il est difficile d'expliquer la virulence et la bassesse des arguments contre le droit politique des femmes, sans y voir essentiellement l'atteinte à un privilège aussi réel que symbolique. Un auteur l'avouait en ces termes: *"Quant au sexe fort dont le prestige serait diminué à mesure que le sexe faible revendiquerait toutes les responsabilités, quel rôle adopterait-il dans ce nouvel état de chose ?"*[412]

Protection de la jeune fille tombée, dénuée, exploitée

Dans les années 70, suivant un mouvement d'opinion international, on voit se développer à Lausanne diverses institutions et asiles destinés à donner protection au sexe faible.

Une agence gratuite de placement fut fondée à Genève en 1875 en faveur des institutrices et des gouvernantes suisses à l'étranger, veillant à la sécurité et au sérieux des offres. C'est un sujet qui réellement semblait alarmer une partie de l'opinion: une proportion importante de jeunes filles s'expatriaient pour trouver un emploi comme femmes de chambre,

407. C. Ribaux, "Les droits de la femme", in *La Famille*, 1919, p. 44 (Ch. Secrétan, *Les droits de l'humanité*, Lausanne, 1890).

408. Gasparin, 1872, p. 39.

409. Ribaux, *La Famille*, 1919, pp. 45-46.

410. (E. Naville), "La femme", in *J.S.V.U.P.*, juin 1887, N° 6, p. 132. D'ailleurs *"la faiblesse relative des femmes, leurs maladies fréquentes, leurs grossesses, ne sont-elles pas les indications providentielles du rôle providentiel et paisible que Dieu leur a réservé"* (Gasparin, 1872, p. 31).

411. Gasparin, 1872, p. 42, et l'article "Femmes en culottes", in *Le Conteur Vaudois*, 14 septembre 1895, p. 3: *"Par-dessus tout sauvons la jupe ! C'est défendre une idée morale, celle du mystère qui doit défendre et envelopper la femme."*

412. Ribaux, *La Famille*, 1919, p. 46. En 1959, Vaud est le premier canton suisse à accepter le vote des femmes. La Confédération helvétique, Etat démocratique, accorda le vote aux femmes en 1971 (art. 74 de la Constitution).

bonnes, ou institutrices privées; or plusieurs d'entre elles étaient déportées vers des destinations incertaines, douteuses, dont on ne les voyait pas revenir sinon dans un état de déséquilibre et de déchéance inquiétant. *"Il se fait dans toute l'Europe un commerce actif et étendu ayant pour objet des jeunes filles. (...) Les agents, en quête de jeunes filles, les leurrent par leur promesse de bonnes places de sommelières, de filles de service ou gouvernantes, par des perspectives de mariage, par des engagements comme compagnes de voyage pour l'étranger, comme émules ou en prétendant que des gens riches cherchent un enfant à adopter. (...) Ces pauvres filles sont vendues à des maisons de débauche. (...) La plupart sont expédiées dans le Midi de la France, en Hongrie, en Russie, en Amérique."*[413] On peut signaler dans ce contexte la création en 1877 de la branche lausannoise des Amies de la jeune fille, association fondée en 1869 en Angleterre par Mrs. Butler. Joséphine Butler est aussi à l'origine de la Fédération britannique et continentale (1885) qui encourage l'institution des asiles pour femmes tombées, la lutte contre le commerce des jeunes filles, et se fait l'apôtre de l'abolition de la prostitution envisagée comme une institution légale ou tolérée. J. Butler attaque publiquement les lois protectrices de l'immoralité, en Angleterre d'abord, et, dès 1874, en France, en Suisse, en Italie.

Les asiles étaient une autre institution de protection. Un asile fut ouvert à la villa Laurence à Lausanne pour *"jeunes filles sans abri et sans travail"*, puis un autre à la rue de l'Ale. On y recevait des jeunes filles honnêtes, provisoirement dépourvues d'emploi, les domestiques en particulier. Elles étaient employées à l'intérieur de l'institution ou envoyées à l'extérieur. La Retraite, installée au Ravin en 1880, était un asile pour *"jeunes filles tombées et qui désirent se relever"*. Les jeunes filles qui voulaient y être acceptées devaient exprimer leur repentir et un vif désir de relèvement. On pouvait en recevoir une dizaine. Un rapport nous indique que la moitié généralement s'en allaient *"lasses de la règle et de la discipline salutaire de l'établissement"*[414]. On avait ouvert un autre asile, trois ans plus tôt, appelé élégamment *"école professionnelle pour jeunes filles"*, établi dans le vieux collège de Chailly. Il s'agissait en d'autres termes d'un *"asile professionnel pour jeunes filles vicieuses"*; c'était une maison d'éducation correctionnelle pour jeunes filles de dix à dix-huit ans dont les mauvais penchants avaient résisté *"aux moyens de répression ou de correction employés jusqu'alors"*[415]. On y exigeait une obéissance sans réplique.

Enfin, il existait aussi depuis 1872 un ouvroir destiné à occuper utilement des femmes pauvres qui n'avaient pas la possibilité de se procurer par elles-mêmes de l'ouvrage. Le fruit de leur travail était vendu et on les payait en retour. Une centaine de femmes furent inscrites, la majorité d'entre elles étaient *"laborieuses et reconnaissantes"*. Une association de femmes, les Amies des pauvres, avait organisé cet ouvroir afin de remédier autant que possible à l'extension de la mendicité.

De ces différentes institutions, aucune ne faisait la charité pure et simple. C'étaient des institutions dites "de bienfaisance" qui exigeaient toutes de leurs protégées un travail effectif selon le principe emprunté à saint Paul: *"Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus."*[416]

413. "Le commerce des jeunes filles", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1882, N° 1, p. 20 et aussi "La traite des blanches", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1877, N° 1, pp. 20-22.

414. "Le refuge de Lausanne au Ravin", in *J.S.V.U.P.*, juillet 1887, N° 7, p. 163.

415. Julia de Goumoëns, "Ecole professionnelle pour jeunes filles, Chailly sur Lausanne", in *J.S.V.U.P.*, juillet 1878, N° 7, p. 163.

416. 2e Epitre aux Thessaloniciens, III, 10.

Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, plusieurs *colonies de travail* ont été organisées, particulièrement en Allemagne et en Angleterre *(Poor Laws).* Pauvres et vagabonds y étaient recueillis et nourris en échange de leur travail. Une discipline rigoureuse associée à une rééducation morale caractérisaient les colonies de travail.

Invention de l'école ménagère

L'enseignement ménager, tombé aujourd'hui en désuétude, a fait figure à la fin du XIX[e] siècle, davantage encore durant la première décennie du XX[e] siècle, d'institution d'avant-garde. Elle ne pouvait faire autrement que de se référer à l'image ancestrale, voire originelle, de la femme au foyer, et de véhiculer les valeurs que l'on disait perdues d'ordre, de propreté, d'économie, de piété, et dans ce sens-là l'école ménagère était plutôt le porte-parole de la tradition; il s'agissait pourtant de former rationnellement la jeune fille, lui apprendre des méthodes nouvelles, lui indiquer la manière d'organiser ses tâches, lui donner accès aux principes de l'hygiène et de l'efficacité. Cet enseignement devait faire d'elle une personne compétente, responsable, moderne. Elle allait apprendre à servir la science, à utiliser la technique, à devenir une consommatrice avisée. Elle allait même pouvoir, grâce aux méthodes rationnelles de gestion de l'économie domestique, acquérir une certaine autonomie. Elle pourrait travailler à l'extérieur tout en gardant la maîtrise de son ménage. Il a fallu une trentaine d'années (1880-1910) pour que l'enseignement ménager, expérimental au début, soit reconnu officiellement. Son importance apparaît capitale: les manuels et les maîtresses qui ont dispensé cet enseignement sont responsables dans une large mesure des valeurs domestiques aujourd'hui acquises que sont l'ordre, la propreté, la discipline.

Quand la famille démissionne, c'est à l'école d'intervenir

On a déjà parlé de cette sorte de désillusion au sujet de la femme que rencontrèrent les autorités et les plus fervents artisans du relèvement social. On voulait pouvoir compter sur la femme dans chaque cellule familiale, mais celle-ci semblait s'être éloignée peu à peu de sa vocation. Pour remédier à l'ignorance et à l'incompétence de la femme, pour en faire un agent conforme aux besoins d'une société "en redressement", il fallait une école, car seule une institution pouvait enseigner à la jeune fille ce que la famille avait négligé de lui transmettre. *"La pratique nous prouve que souvent la famille reste inférieure à la tâche qui lui est dévolue. Alors c'est l'école qui doit, sans hésiter, entreprendre cette croisade pour la bonne cause."*[417]

Les milieux populaires et pauvres suscitaient l'inquiétude par leur misère. On voulait redonner aux femmes déshéritées le sens de leur dignité et non pas seulement leur apporter une aide matérielle. Ces voeux étaient exprimés sur un ton condescendant et idéaliste: *"Ouvrons à la fille du peuple une institution où elle puisse être enseignée dans ses devoirs et pour sa carrière de ménagère; créons ce qui n'existe pas: une institution où elle puisse voir le type accompli du devoir féminin; où elle puisse apprendre à respecter la famille, dont elle ignore la réelle beauté: la haine et le labeur la lui ont défigurée. (...) On enseigne bien à la jeune fille opulente ce qu'elle doit savoir pour manier son superflu et pour employer ses*

417. *Congrès international de l'Enseignement ménager,* Fribourg, 1908, I, p. 546. Ce fut le premier du genre; faisaient partie du Comité d'organisation: Jean Bruhnes, recteur de l'Université de Fribourg, Mme de Gottrau-Watteville, présidente de l'école ménagère de Fribourg, Mme Coradi-Stahl, présidente de la Société suisse d'utilité publique des femmes, Georges Python, président du Conseil d'Etat et directeur de l'Instruction publique.

loisirs; pourquoi n'enseignerait-on pas à la fille du peuple à manier sa disette et à utiliser sciemment ses forces ?"[418]

On peut rappeler que l'on considérait alors que le savoir domestique se perdait de plus en plus depuis que les femmes du peuple travaillaient leur vie durant à l'extérieur. *"L'utilité, la nécessité, je dirai même l'urgence d'un enseignement ménager n'est plus à démontrer. A mesure que le travail de fabrique va se développant, attirant la femme, la mère, hors de sa maison, nous voyons se perdre toutes les notions d'économie domestique que toute jeune fille puisait jadis au foyer de la famille."*[419]

Il fallait aussi informer la femme au sujet des récentes découvertes scientifiques, lui faire connaître les nouveaux moyens techniques mis à disposition, et lui apprendre enfin les principes de l'hygiène moderne. L'enseignement ménager ne devait pas simplement maintenir la tradition, il avait aussi et surtout une matière nouvelle à enseigner. S'il respectait les us et coutumes inoffensifs, il devait aussi *"dénoncer les habitudes funestes et immorales"*[420].

C'est seulement en étant informée que la femme allait pouvoir prendre part à la lutte contre les épidémies, et en particulier contre la tuberculose, véritable hantise à la fin du siècle. *"Alimentation raisonnée, air et lumière, absolue propreté, voilà la formule curative à laquelle aboutissent les travaux des diverses assises internationales pour la lutte contre la tuberculose. (...) Elle sera illusoire, si l'oeuvre d'assainissement n'est pas appliquée et poursuivie dans chaque famille. Et c'est à la femme, à la ménagère qu'incombe la grande et belle mission de mettre en pratique, dans son foyer, les préceptes de salubrité que la science enseigne et que la loi prescrit."*[421] Si l'on voulait faire de la ménagère *"l'auxiliaire indispensable de la lutte contre les misères sociales"*[422], il fallait lui donner une formation: *"Développer l'enseignement ménager pour nous donner des mères qui sachent rendre leur logis attrayant, disputer leur mari au cabaret, combattre à la fois l'alcoolisme, la mortalité infantile, et la tuberculose, et, en faisant régner la paix au foyer domestique, la répandre de proche en proche dans le pays."*[423]

Ainsi les sollicitations venaient de tous côtés et confirmaient l'urgence de créer un enseignement domestique. On s'indignait même qu'aucun enseignement de ce type n'ait été créé plus spontanément, au même titre que les autres écoles. Comment un enseignement qui paraissait aussi primordial à la fin du siècle, avait-il pu être négligé jusqu'alors. *"Il est une profession dont l'enseignement n'est pas organisé, bien qu'elle soit la plus utile de toutes, et que toutes les jeunes filles y soient destinées: c'est la profession de femme de ménage."*[424]

L'école, une violation des droits maternels

Convaincre les pouvoirs publics de l'importance d'un tel enseignement et susciter l'appui des organisations les plus compréhensives, allait être l'objet d'une campagne résolument

418. "La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, février 1875, N° 2, p. 27.

419. Mme Jean Bruhnes, article dans *Le Musée Social*, Paris, novembre 1901, cité in *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 360.

420. Moll-Weiss, 1908, p. 5.

421. Mme Ruchet, "L'enseignement ménager et la lutte contre la tuberculose", in *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 626. L'auteur est présidente de la commission fédérale contre la tuberculose.

422. E. Cheysson, "L'enseignement ménager et la lutte contre l'alcoolisme", *ibidem*, p. 621.

423. Moll-Weiss, 1908, p. 2.

424. "Des écoles ménagères", in *J.S.V.U.P.*, novembre 1886, N° 11, p. 256.



78. Cuisine organisée en « familles » pour l'enseignement ménager dans une école primaire à Bâle.

menée. Mais la population elle-même manifesta une résistance inattendue. Au lieu d'être accueillie avec enthousiasme et reconnaissance, l'école ménagère rencontra l'indifférence, ou pire encore, la désapprobation indignée des mères. Les objections furent de trois ordres. L'enseignement ménager est inutile, disait-on, car les occupations domestiques sont quasiment naturelles. Il suffit que la femme se trouve devant la nécessité de les accomplir, pour qu'elle sache bien comment s'y prendre. On s'improvise maîtresse de maison. Certaines mères, plus prétentieuses et mondaines, servies par d'autres qu'elles-mêmes et entourées de domestiques, envisageaient pour leur fille une instruction convenant à leur condition: l'enseignement ménager était vulgaire et inélégant. L'objection la plus courante était cependant que l'école ménagère représente un *"empiètement irrévérencieux sur le domaine de la famille"*[425]. Le droit maternel était ainsi sérieusement concurrencé; de plus les méthodes que l'on allait enseigner paraissaient souvent suspectes. Les gardiennes de la tradition s'inquiétaient des nouveautés qui allaient saper leur autorité et contester le bien-fondé de leurs pratiques. On constate en 1908 que, *"si l'économie domestique a gagné tous les suffrages masculins, si elle est reconnue indispensable par les économistes, par les pédagogues et les savants, le choeur des mères est loin d'être du même avis. Du haut en bas de l'échelle sociale, leurs lamentations sont identiques sinon par la forme, du moins sur le fond: c'est la mère qui doit apprendre tout ce qui concerne l'intérieur à sa famille. (...) Surtout ce sont les indolentes, celles qui ignorent tout du ménage, qui s'occupent de leur maison aussi peu que possible, qui jettent des cris de paon et accusent de léser leurs droits."*[426]

425. Moll-Weiss, 1908, p. xii.

426. *ibidem*, p. 6.

Un enseignement ambitieux, ou la science ménagère

Le projet d'enseignement était immense, ambitieux, infini, mais la réalisation allait être trop souvent terre-à-terre et limitée, malgré les mises en garde et l'exemple des promoteurs les plus convaincus, entièrement voués à cette cause.

La matière devait porter sur l'ensemble des techniques et des méthodes pratiques relatives à la vie domestique et à l'entretien de la maison. Il fallait donner d'abord les *"connaissances théoriques et pratiques indispensables à toute maîtresse de maison pour diriger son ménage."* L'enseignement comprenait *"les achats et la conservation des aliments, la préparation des mets, la couture, la coupe, le blanchissage et le repassage, l'entretien des vêtements et des meubles, l'hygiène de la maison et l'art de l'embellir, l'hygiène et l'éducation de la première enfance"*[427]. On peut déjà noter qu'au début du siècle on allait installer dans plusieurs bâtiments d'école des salles de travaux manuels pour filles (couture, coupe, repassage) et des salles de cuisine. Les mieux organisées comptaient en réalité plusieurs unités de cuisine permettant l'enseignement de toute une classe divisée en "familles". Chaque cuisine était entièrement équipée avec une cuisinière à gaz, un lavoir, une armoire et une table.

Il fallait en outre instruire des aspects économiques, apprendre à établir un budget, à *"produire avec les ressources les plus restreintes la plus grande somme de bien-être possible"*[428].

La portée morale de l'enseignement ménager devait donner de la dignité à toutes ces pratiques pour ainsi dire triviales. Il fallait ainsi donner le goût des tâches domestiques et en révéler le sens élevé, conformément à la vocation morale, sociale et religieuse de la femme au foyer dont nous avons parlé. Ainsi *"l'enseignement ménager n'apparaît plus comme une collection de recettes et de tours de main culinaires, ou comme la préparation à une besogne prosaïque et asservissante; mais il donne aux jeunes filles, avec les notions pratiques dont elles ne sauraient impunément se passer, le goût de leurs occupations et leur en révèle la beauté; il les accoutume à réfléchir et à placer l'idéal de leur vie là où il doit être; il est pour elles un levier d'instruction professionnelle, de formation morale et d'éducation sociale."*[429] On voulait faire comprendre à la jeune fille sa mission de ménagère, *"et par là lui donner l'amour des devoirs domestiques, ainsi que l'habitude du dévouement éclairé"*[430].

Ce qu'on appela chez nous le plus souvent *enseignement ménager*, ou *économie domestique*, parfois *enseignement familial*, fut nommé aussi, probablement sous l'influence de l'expression anglaise *domestic sciences, science ménagère.* On rencontre ici une autre valorisation, non pas morale, mais intellectuelle, de cet enseignement dont certains contestaient le bien-fondé. Cet enseignement dit scientifique devait en effet apporter une justification théorique rationnelle à tous les principes qu'il tentait d'inculquer. Il empruntait ses explications aux domaines scientifiques de la chimie, de la physique et aux récentes découvertes de la médecine. *"La science du gouvernement intérieur"* devenait ainsi *"plus capable de satisfaire nos besoins intellectuels que les us et coutumes irraisonnés transmis d'aïeule en aïeule."*[431]

427. *ibidem*, p. 1.

428. A. Moll-Weiss, *Le foyer domestique*, Paris, 1907.

429. E. Cheysson, "Responsabilité morale de la femme", in *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 624.

430. Moll-Weiss, 1908, p. 49.

431. *ibidem*, p. 4.

79. Cours de cuisine au pensionnat Pflueger à Lausanne, 1922.

80. Classe de couture à l'école du Valentin à Lausanne.

"L'enseignement ménager doit être raisonné, c'est-à-dire appliqué aux exigences de l'intelligence actuelle; (...) il n'est pas présenté sous un jour assez intellectuel. (Il doit) *joindre l'explication à l'acte lui-même."*[432] En d'autres mots, on voulait *"introduire la logique scientifique"* dans l'économie domestique.

Enfin, résumant les ambitions de cet enseignement, on pourrait dire que c'est une méthode de vie que l'on voulait apprendre aux jeunes filles.

Les artisans de l'école ménagère

Ceux qui organisèrent dans les années 70 les premières écoles ménagères n'avaient, semble-t-il, aucun précédent auquel se référer. Il existait cependant déjà des manuels et, depuis le milieu du siècle, un enseignement théorique dans certaines classes de filles. Les ouvrages du sexe et l'économie domestique théorique furent introduits dans le programme primaire avec la loi de 1865 sur l'instruction primaire du canton de Vaud[433]. La nouveauté allait résider dans l'organisation d'un enseignement joignant la pratique à la théorie, et mettant à la disposition des élèves des équipements modèles qu'elles pourraient utiliser, qui leur permettraient en quelque sorte de s'exercer, d'apprendre les gestes et les tours de main.

La plupart des écoles pionnières furent créées à l'initiative de femmes, véritables apôtres de la cause ménagère, qui financèrent elles-mêmes leur fondation, et assurèrent personnellement la formation de leurs élèves. Lina Morgenstern à Berlin est un exemple remarquable: elle ouvrit en 1869 la première académie berlinoise pour le "perfectionnement scientifique" de la femme. Elle créa ensuite le Berliner Hausfrauenverein, une association qui défendait les intérêts de la ménagère (association chargée entre autres de la lutte contre le renchérissement, d'un bureau de placement pour les domestiques, et d'écoles de cuisine). L. Morgenstern écrivit aussi plusieurs ouvrages et créa le périodique, *Die deutsche Hausfrauenzeitung*.

Quelques écoles furent ouvertes sous le patronage de souverains, par exemple la duchesse de Bade à Karlsruhe (1873), ou le prince de Thimay dans le Hainaut en Belgique; ce dernier fonda dix écoles ménagères entre 1874 et 1876. En 1874, le gouvernement britannique créa à Londres *The National Training School of Cookery*, école destinée à former des enseignants capables de vulgariser *"de saines notions d'une cuisine peu coûteuse"* dans les hôpitaux, les casernes, la marine, les prisons, à l'assistance publique, parmi les domestiques, etc.

Certains patrons d'industrie furent aussi à l'origine d'écoles ménagères. Inquiets de la misère des familles de leurs ouvriers, ils choisirent de sortir la ménagère de son ignorance[434].

Enfin, si l'on se souvient des ramifications sociales de l'incompétence de la femme face à sa mission, il n'est pas étonnant de rencontrer diverses associations à la base de l'école

432. Mme la Comtesse R. de Diesbach, "L'instruction ménagère comme complément indispensable de l'éducation de la femme de demain", in *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 741. L'auteur est présidente de l'Association de l'enseignement ménager, Paris.

433. On peut mentionner ici un ouvrage pionnier publié aux Etats-Unis: Catherine Beecher, *Treatise on Domestic Economy*, Boston, 1842.

434. Aucune référence précise à ce sujet, quelques mentions isolées et vagues dans le *J.S.V.U.P.* Cours du soir destiné aux ouvrières à Mulhouse. On déplore qu'ils ne soient guère fréquentés. Mme Moll-Weiss condamne la formule qu'elle juge trop lourde pour la jeune fille: *"Sous prétexte de consolider le foyer en formant des ménagères plus habiles, est-ce que nous ne commençons pas, tout d'abord, sans nous en douter, à l'ébranler davantage."* (Moll-Weiss, 1908, p. 12)

ménagère: ligues contre l'alcoolisme[435], Société d'utilité publique, Société d'agriculture[436], etc. Les Congrès internationaux d'Agriculture[437], d'Hygiène alimentaire[438], d'Assainissement et de salubrité de l'habitation[439], se prononcèrent en faveur de l'enseignement ménager.

Dans les années 80 et au-delà, de nombreuses écoles ou cours itinérants furent mis sur pied dans les différents pays du centre et du nord de l'Europe[440], grâce à l'initiative privée.

L'enseignement ménager en Suisse

A la fin du XIXe, l'Angleterre avait largement développé l'enseignement ménager, mais son expérience revêtait un caractère insulaire pour les Européens[441]. Quant aux Etats-Unis, ils étaient si en avance que bientôt, pensait-on, *"la vieille Europe tremblante et timorée"*[442] serait condamnée à les imiter. Sur le continent, au tout début du siècle, il semble cependant que l'institution de l'enseignement ménager était en Suisse, ainsi qu'en Belgique, *"à la fois la plus officielle, la plus complète et la plus populaire"*[443].

C'est sans conteste aux efforts de la Société d'utilité publique que la Suisse devait ce développement. Dès la fin des années 60 en effet, la Société s'occupait *"de l'importante question de l'éducation des jeunes filles en vue de leur destination future de femmes de ménage et mères de familles"*[444]. La fédération féminine de cette organisation, Société d'utilité publique des femmes suisses, fut organisée en 1888. Elle fit alors de cette question l'un de ses principaux objectifs; elle prit en charge la fondation de plusieurs écoles, organisa différents types de cours et sollicita l'appui financier de la Confédération: *"Etant donné que*

435. C'est ainsi par exemple que l'école ménagère de la Chaux-de-Fonds a été fondée en 1897 sous les auspices de la section neuchâteloise de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme (E. Lambert, "L'école ménagère de la Chaux-de-Fonds, in *La Patrie Suisse*, juillet 1897, N° 99, p. 164).

436. Les deux premiers cours de cuisine en Suisse ont été créés par la Société lucernoise d'agriculture en 1881. Cours itinérants en 1892 organisés par la Société neuchâteloise d'agriculture ("Les écoles ménagères rurales pour femmes", in *J.S.V.U.P.*, octobre 1899, N° 10. p. 226).

437. Celui de Lausanne, 1898 (*ibidem*, p. 222). Sept ans plus tard on organisa une école alors exemplaire en Suisse, l'Ecole ménagère et rurale vaudoise, ouverte à Chailly sur Lausanne.

438. A Paris en 1906 (Moll-Weiss, 1908, p. 223).

439. Le deuxième congrès international (Londres, 1907) a solennellement proclamé que la salubrité de la maison était dépendante de l'enseignement ménager (*Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, II, p. 283).

440. *"L'enseignement ménager n'est guère florissant que dans les pays froids et l'approche du midi lui semble fatal. (...) L'Italie commence à peine à y songer, l'Espagne l'ignore totalement."* On remarque que les méres, attachées à la tradition, tiennent plus encore que celles du nord, à conserver leurs prérogatives (*Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 85).

441. *"Autant qu'on peut en juger aujourd'hui, l'introduction de l'enseignement ménager en Angleterre n'a pas tout à fait les mêmes causes qu'en France, en Allemagne ou en Suisse; dans ces différents pays, on s'est beaucoup occupé de la mère de famille incompétente, qu'elle soit ouvrière ou bourgeoise, alors qu'en Angleterre, c'est d'abord la question des domestiques ignorantes et gaffeuses qui a éveillé l'attention du public."* (Moll-Weiss, 1908, p. 130).

442. Moll-Weiss, 1908, p. 194. Elle ajoute: *"La science ménagère a atteint aux Etats-Unis une importance si grande qu'elle se trouve au même rang que les autres sciences et que des instituts somptueux lui ont été élevés. (...) Elle a même créé une Association nationale d'économie domestique."*

443. *ibidem*, p. 17.

444. "De l'éducation des jeunes filles en vue de leur destination future", in *J.S.V.U.P.*, mai 1868, N° 5, p. 111. La section genevoise de la Société demande la création d'un établissement destiné à l'éducation pratique et morale des domestiques femmes ("La ménagère", in *J.S.V.U.P.*, janvier 1875, N° 1, p. 14).

les subsides fédéraux ont été largement distribués jusqu'à ce jour aux cours professionnels masculins, il est de toute justice que l'enseignement qui doit être considéré comme l'enseignement professionnel féminin par excellence, bénéficie des mêmes faveurs."[445] En 1895, l'Etat accorda la subvention demandée, il reconnaissait ainsi officiellement cette nouvelle discipline en lui donnant les moyens de se développer[446].

Selon les principes démocratiques et fédéraux, l'enseignement ménager s'organisa dès lors au gré des cantons. Différentes formules furent adoptées: cours du soir pour ouvrières, pensionnats pour jeunes filles aisées, écoles de domestiques, cours itinérants ruraux, écoles normales pour former des institutrices spécialisées, classes populaires, etc. Cependant la Société d'utilité publique allait avoir moins de succès lorsqu'elle adressa en 1897 à toutes les autorités cantonales une pétition demandant que l'enseignement ménager soit rendu obligatoire. Seul le canton de Fribourg répondit favorablement (des personnes gagnées, voire consacrées à cette cause, occupaient des postes influents[447]). Ce bastion exemplaire de l'enseignement ménager allait organiser le premier Congrès international de l'Enseignement ménager en 1908 à Fribourg. La revendication principale de ce congrès était que l'on fît de l'enseignement ménager une discipline obligatoire et gratuite dispensée à toutes les jeunes filles, surtout à celles du peuple. Toutes devaient passer par ce moule.

"La classe ouvrière constitue, sans contredit, le rouage par excellence de la grande machine humaine. Plus ce rouage fonctionnera régulièrement, facilement et sans secousses, plus le fonctionnement de l'organisme tout entier sera régulier, facile et harmonique. (...) Et puisqu'il est impossible que la classe ouvrière puisse trouver en elle-même les matériaux nécessaires à sa propre réédification, il appartient aux pouvoirs publics d'assumer la tâche de les lui fournir et de diriger l'oeuvre nouvelle. (...) La véritable école ménagère, la seule possible et réellement profitable, c'est l'école primaire. (...) Car l'école primaire est la seule pour ainsi dire que puissent fréquenter les enfants des classes laborieuses; c'est la seule d'ailleurs qu'on puisse, au besoin, leur imposer."[448]

Le rituel de l'entretien

La discipline du nettoyage

L'entretien et le nettoyage de l'intérieur domestique sont des activités majeures de la maîtresse de maison ou de ses aides, avec les soins des petits enfants et la préparation des repas[449]. L'entretien de la maison et son aménagement intérieur, étroitement liés l'un à l'autre, se sont trouvés strictement redéfinis par les principes d'hygiène. La propreté dans la

445. Moll-Weiss, 1908, p. 44.

446. *"La Confédération, par application extensive de l'arrêté fédéral du 27 juin 1884 concernant l'enseignement professionnel et en vue de développer l'enseignement de l'économie domestique et l'instruction professionnelle à donner à la femme, subventionnera les entreprises et les établissements, existants ou à créer, qui poursuivent ce but."* (Arrêté fédéral du 30 décembre 1895)

447. Les seuls nommés sont Mme Jean Brunhes, femme d'un professeur de l'université de Fribourg, et initiatrice de la Ligue des acheteurs; Mme Gottrau-Watteville, présidente de l'école ménagère de Fribourg, l'une des plus zélées protagonistes en Suisse; M. Georges Python, directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg.

448. L. d'Artraud, "La Ménagère", in *J.S.V.U.P.*, avril 1891, N° 4, pp. 77-80.

449. L'alimentation et la puériculture ont été profondément modifiés et réglementés sous l'influence de l'hygiène scientifique. Voir L. Boltansky, *Prime éducation et morale de classe*, Paris, 1969. Quelques ouvrages d'économie domestique, destinés exclusivement à la classe ouvrière, mettent l'accent

maison n'était pas cependant une exigence nouvelle. Traditionnellement la femme devait accomplir chaque jour les tâches d'entretien. Et pourtant quelle évolution ! La définition de la propreté est devenue plus précise, les exigences se sont fortement développées, la propagande s'est faite plus pressante, et enfin, les moyens de réaliser la propreté ont été nettement améliorés dans cet intervalle où l'on a découvert l'hygiène scientifique.

N'épargnez aucun effort !

Il est inlassablement demandé aux femmes de n'épargner aucun effort pour accomplir leurs tâches domestiques, jusqu'au XX[e] siècle, où, peu à peu, on leur conseillera plutôt d'organiser rationnellement leurs efforts.

Soin, persévérance, assiduité, minutie, sont des vertus qui s'appliquent, mieux et plus exclusivement qu'à toute autre tâche, à celle du nettoyage. *"Il semblerait inutile de dire qu'il faut balayer et aérer tous les jours les appartements, enlever avec soin la poussière, cet ennemi domestique qu'il faut toujours combattre, remettre les meubles à leur place, etc... Mais c'est un point trop important pour le passer sous silence, puisque la maison doit offrir l'aspect de la propreté, de l'ordre et du bon arrangement dans tous ses détails, et que ce n'est que par des soins soutenus qu'on y parvient."*[450]

"Aimez le travail qui défraîchit vos mains mais qui rend l'âme allègre et joyeuse. Que votre devise de chaque jour soit: assiduité. Dressez vos mains et vos bras à une activité incessante. (...) N'épargnez pas l'eau, ce don si précieux que Dieu nous accorde à si bon marché et en si grande abondance; n'épargnez jamais le savon, ayez toujours à votre portée balai, plumeau et chiffon pour essuyer."[451]

"Les grains de poussière sont si fins, si ténus, (...) qu'il faut avec une minutie pénible frotter toutes les surfaces où l'air des appartements a libre accès."[452]

On remarque peu à peu un changement d'autorité et de ton. On passe de l'exhortation à l'ordre impératif, car aux principes moraux de la convenance succèdent les principes scientifiques de l'hygiène. *"L'hygiène exige que nous maintenions notre demeure en état de propreté parfaite afin d'éliminer les poussières et les microbes nuisibles à notre santé. Ce travail quotidien d'entretien du logis demande de la persévérance et de la méthode. La ménagère sera matinale; elle saura prévoir et organiser le travail de la journée."*[453]

Les travaux d'entretien et de nettoyage de la maison sont énumérés selon leur importance: on distingue ceux que l'on doit faire chaque jour, les tâches périodiques et les grands travaux annuels. La précision de leur description varie selon les auteurs, mais tous insistent pour que la ménagère ordonne ses tâches[454]. Elle doit établir un répertoire afin de ne rien

sur la qualité de l'alimentation et les précautions d'hygiène relatives à la préparation des repas. Par exemple: *Le Bonheur domestique, conseils aux femmes sur la conduite de leur ménage*, Neuchâtel, 1885 (imité de l'allemand et publié par la maison Ph. Suchard), et *La bonne tenue du ménage, petit manuel à l'usage des femmes d'ouvriers*, Lausanne (1902 ?).

450. C. Chavannes, *Cours d'économie domestique,* Lausanne, 1840, p. 41.

451. *Le bonheur domestique*, 1885, pp. 19 et 21.

452. J. Oettli, *Cours d'économie domestique,* Lausanne, 1892, p. 78.

453. Mlle F.-M. Grand, *Chez nous, manuel d'éducation ménagère*, Lausanne, 1933, p. 29.

454. Un auteur, curieusement, passe sous silence les exigences relatives à l'entretien. C'est pourtant un ouvrage consacré à la femme du peuple (*La bonne tenue...*, 1902); et l'on sait avec quel empressement la classe bourgeoise voulait enseigner aux ouvriers les principes d'hygiène. L'auteur est probablement consciente, c'est rare, que dans un ménage qui vit dans la pauvreté, la propreté ne fait pas illusion, et que le temps manque trop souvent pour s'y consacrer.

oublier et pour que chaque chose soit faite en son temps. *"L'emploi des heures de la journée doit être réglé, et, à moins de circonstances impérieuses, il ne faut pas en changer la combinaison."*[455] C'est une façon d'organiser un roulement de sorte qu'aucune tâche ne soit négligée et que nulle part la saleté et le désordre n'aient le temps de s'accumuler. La méthode ici n'est pas conçue dans le sens d'une organisation rationnelle du travail pour économiser du temps (sens qu'elle prendra dès la seconde décennie du XXe siècle), mais plutôt dans l'idée d'assurer la qualité minutieuse du travail.

Il arrive que le programme fasse l'objet d'un horaire, annonçant ainsi la rigueur de l'organisation du travail inspirée du taylorisme.

Gritli, la nouvelle domestique d'une famille bourgeoise, se voit instruite de l'horaire suivant:

6h.-7h.: Nettoyer la chambre à manger et le corridor. Brosser les chaussures et les vêtements.
7h.-7h.30: Préparer le petit déjeuner, mettre la table.
7h.30-8h.: Petit-déjeuner, débarrasser, mettre en ordre la chambre à manger.
8h.-8h.30: Faire la vaisselle.
8h.30-9h.: Faire les courses.
9h.-9h.30: Arranger la chambre à coucher et les autres pièces.
9h.30-12h.: Préparer le repas et mettre la table.
13h.-14h.15: Faire la vaisselle et mettre en ordre la cuisine.
14h.15-15h.: Se changer et rester dans sa chambre.
15h.-17h.: Faire l'une des tâches du programme hebdomadaire (par exemple, jeudi, nettoyer à fond la chambre à coucher et la chambre à manger. Vendredi, nettoyer les fenêtres dans toute la maison et faire le salon à fond. Samedi, salon et cuisine à fond).
17h.-18h.30: Préparer le dîner.
19h.-20h.: Faire la vaisselle, allumer les lampes.
20h.: Se retirer dans sa chambre[456].

Chaque jour, il faut balayer et aérer. Les pièces d'usage quotidien doivent être nettoyées sans cesse: cuisine, chambre familiale, chambre à coucher, corridor. *"Sitôt levée, découvrez le lit. Placez couvertures, duvet, coussins, draps, sur deux chaises devant la fenêtre ouverte. Dès que vous avez déjeuné et fait la vaisselle, commencez la toilette de la chambre en faisant le lit. Retournez chaque jour matelas et paillasses, secouez coussins et oreillers, assujetissez soigneusement draps et couvertures. Nettoyez les cuvettes et surtout les vases de nuit, à fond, non seulement en les rinçant avec de l'eau propre, chaude si possible, mais encore en les essuyant avec un linge."*[457] Même soin perpétuel dans la cuisine, où il faut disposer, laver, ranger, balayer. Chaque jour aussi il faut s'occuper des lampes, du fourneau, des chaussures...

Une fois par semaine, les différentes pièces d'habitation font l'objet d'un nettoyage plus complet. Les tâches hebdomadaires doivent être organisées à jour fixe à côté d'autres travaux comme la lessive, le repassage, le raccommodage. Il faut aussi nettoyer les tuyaux de poêle, les fenêtres, le mobilier.

Une ou deux fois par année, tous les espaces de la maison doivent être passés en revue,

455. Chavannes, 1840, p. 2.

456. E. Coradi-Stahl, *Wie Gritli haushalten lernt*, Zurich, 1902. Il faut remarquer ici le temps consacré à la préparation des repas (deux heures et demie, une heure et demie).

457. *Le bonheur domestique*, 1885, p. 37.

de la cave au grenier. Les armoires sont réorganisées, la literie (paillasse, matelas et duvet) est défaite, lavée, puis remise dans les housses.

Telles sont les exigences théoriques de l'entretien de la maison.

Produits et ustensiles

Pour ces divers travaux, la ménagère dispose, en plus des chiffons et des éponges, de plusieurs sortes de brosses, balais, plumeaux et décrottoirs (balai lourd et plat), tous plus ou moins durs selon qu'ils sont en racines de grammont (brosses à risette), bouleau, bruyère, roseaux, poils de sanglier ou porc.

La plupart des produits de nettoyage sont des matières brutes, que l'on trouve dans le commerce. On lave les boiseries à l'eau de savon, à l'essence de térébenthine, au savon noir mêlé à du sable ou encore avec de l'argile détrempée avec du vinaigre. Les tuyaux de poêle sont frottés avec du carbure de fer, les vitres essuyées avec un chiffon de laine imbibé de craie en poudre, ou d'eau de vie de marc. Les cuivres et étains sont frottés avec les mêmes produits. On utilise de l'huile de lin cuite ou de la cire fondue mêlée à de la poussière d'acajou pour les meubles en bois poli.

Les parquets sont encaustiqués. L'encaustique est généralement préparée à domicile. Elle se fait *"avec de la cire jaune et de l'essence de térébenthine, dans la proportion d'un pot d'essence pour une livre de cire. On fait fondre celle-ci dans une casserole de terre, qu'on chauffe sur un feu doux ou dans le four de la cuisine, on retire du feu et on ajoute l'essence en brassant avec une spatule. On étend cette préparation sur le parquet avec un chiffon de laine, en ayant soin de bien frotter pour la faire entrer dans le bois, et d'en mettre également partout. On laisse sécher pendant plusieurs heures avant de passer le décrottoir. (...) Puis on enlève avec la brosse les parcelles de cire qui ont été détachées pendant l'opération, et on termine en passant encore une fois le décrottoir enveloppé d'étoffe de laine. Le parquet est alors brillant comme s'il venait d'être verni."*[458]

Ces exemples devraient suffire à illustrer le caractère méticuleux, voire pénible, des travaux d'entretien. C'est pour simplifier et unifier les tâches du nettoyage (devenu si essentiel) que l'on va opérer dès la fin du XIXe siècle une véritable révolution dans l'intérieur domestique: remplacer les matériaux difficiles à entretenir (comme les ustensiles en cuivre ou le parquet ciré) par des matériaux que l'on peut simplement laver ou essuyer; supprimer ce qui encombre ou freine les opérations de nettoyage (recoins, moulures, etc.). Ces deux aspects seront traités dans les pages consacrées à l'aménagment intérieur. Ici, on retiendra quelques éléments de l'évolution du nettoyage proprement dit, influencé par la hantise microbienne d'une part et les inventions technologiques d'autre part.

Aérer et balayer avec précaution

Selon la nouvelle doctrine, l'air et le soleil détruisent les microbes, et la poussière, au contraire, en est infestée. C'est la version simplifiée, vulgarisée, des théories scientifiques. Elle se résume à une double exhortation: ouvrez vos fenêtres et supprimez la poussière !

Il faut, dit-on, bien aérer chaque jour les pièces d'habitation, ouvrir toutes grandes les fenêtres pour que l'air se renouvelle entièrement, et non pas seulement les entrouvrir furtivement. *"Ne soyez pas de ceux qui ont peur de voir entrer le soleil chez eux: peur pour leurs meubles qui se faneraient ! La santé ne vaut-elle pas mieux que les meubles ? Ouvrez tout*

458. L. Favre, *L'habitation, le vêtement, les aliments. Manuel d'économie domestique à l'usage des écoles...*, Neuchâtel, 1875, p. 39.

grands vos contrevents, vos fenêtres ! Tirez vos rideaux ! Laissez le soleil entrer largement, à flots, assainir votre demeure dans tous ses recoins. Il chasse l'humidité, pourvoyeuse de rhumatisme; il fait la guerre aux microbes, lesquels aiment pour se développer les coins sales et obscurs. Il amène avec lui gaieté, bonne humeur, et santé."[459] Dans la même perspective, on cherche à lutter contre l'humidité malsaine des appartements: on apprend aux ménagères qu'il ne faut pas faire sécher la lessive dans les chambres d'habitation et qu'il est urgent de se débarrasser de l'habitude fâcheuse de laver les planchers à grande eau, entretenant ainsi des foyers d'humidité.

Balayer ardemment, épousseter à la volée sont des gestes désormais condamnés. Il faut prendre certaines précautions: depuis que la poussière contient des microbes, il faut les prendre pour ainsi dire par surprise. Il est inutile, voire nuisible, de se borner à déplacer la poussière, sans la supprimer vraiment. Les gros plumeaux sont bannis, désormais il faut essuyer les boiseries et les meubles; les petits plumeaux sont tolérés pour les bibelots, mais ce sont les bibelots eux-mêmes, qualifiés de nids à poussière, qui sont proscrits par les puristes de l'hygiène. Balayer doit être un geste doux, lent, régulier. "*Il est dangereux de faire tourbillonner la poussière qui s'est déposée sur les planchers et autres objets qu'on tient à en débarrasser précisément parce qu'elle enserre déjà des germes de maladie. On se servira par conséquent le moins possible de brosses, de plumeaux et époussetoirs, au moyen desquels on ne fait que déplacer la poussière, mais beaucoup plus souvent de linges, de chiffons, d'éponges humides, pas trop mouillées.*"[460]

La poussière des tapis (ceux que l'on ne peut taper à l'air libre) pose un problème épineux. Un pis-aller est adopté en attendant mieux: avant de passer la brosse, on étend des feuilles de thé humides sur le tapis pour absorber la poussière[461].

L'aspirateur

Vers le tournant du siècle, on annonce une découverte sensationnelle: l'aspirateur. "*Enfoncé le balai ! enfoncée la brosse ! enfoncé le plumeau !*"[462] Au début, c'est encore un système compliqué. Le "*nettoyage hygiénique par l'air comprimé*", ainsi qu'on l'appelle, doit être effectué par un service spécial[463]. Des employés viennent avec une voiture équipée d'un compresseur devant la maison où ils sont attendus; ils introduisent par les fenêtres de grands tuyaux qui conduisent l'air comprimé dans les chambres, puis l'aspirateur est branché; c'est un appareil composé d'un sabot à chicane et d'un sac destiné à recueillir la poussière soulevée par l'air comprimé.

Lorsque l'aspirateur sera mis au point, il va simplifier grandement les opérations de nettoyage des meubles rembourrés, des rideaux et des tapis, mais l'argument essentiel de promotion de cet appareil est que le nettoyage est hygiénique: la poussière et les microbes sont avalés. "*Que trouve-t-on dans les poussières ainsi enlevées et mises hors d'état de nuire*

459. Grand, 1933, p. 18.

460. Oettli, 1892, p. 71.

461. Cette méthode est encore conseillée par Grand, 1933.

462. E. Pittard, "Un nouveau moyen d'enlever la poussière", in *La Patrie Suisse*, février 1895, Nº 36, p. 34. Les compagnies de chemin de fer sont les premières à mettre au point un système d'aspiration pour supprimer la poussière déposée sur les sièges rembourrés des wagons de première classe.

463. M. de Nansouty, "Le nettoyage hygiénique par l'air comprimé", in *La Nature*, 5 décembre 1903, p. 24. Cecil Booth, en 1901, invente un modèle d'aspirateur et fonde le British Vacuum Cleaner Company. Aux Etats-Unis, c'est J. S. Thurmann qui crée le système du nettoyage sanitaire.

81. Nettoyage hygiénique par l'air comprimé. Voiture de la Compagnie française du nettoyage sanitaire.

82. Nettoyage à domicile par les employés de la Compagnie.



dans le réservoir final ? De curieuses analyses bactériologiques ont montré que toutes les variétés de microbes, de micrococcus, et de bacilles y abondent."[464]

Plusieurs systèmes sont étudiés pour faire de l'aspirateur un appareil commode pour l'usage domestique: dans les années 30, l'aspirateur portatif, maniable, électrique, est l'appareil électro-ménager le plus recherché[465]. Très fréquent aux Etats-Unis et en Angleterrre, il reste encore un luxe en Suisse. En voici la description dans un manuel d'économie domestique lausannois en 1933: *"L'aspirateur absorbe la presque totalité des poussières des surfaces à nettoyer. Il en existe plusieurs sortes mues par l'électricité prise sur le courant de l'appartement. Grâce à un petit moteur, l'air attire fortement les poussières, les petits débris de toutes sortes et d'innombrables microbes qui sont aspirés par une bouche pourvue de ventouses métalliques diverses ou de brosses aspirantes, puis véhiculés le long des tuyaux pour être recueillis dans une poche."*[466]

Dès lors la publicité va vanter les qualités pratiques de l'aspirateur, plus rapide et moins fatigant que le balai. L'hygiène, qui vingt ans plus tôt était l'atout principal, cède partiellement sa place, du moins dans le secteur de la technologie, à un nouveau credo, grand argument de vente: la ménagère moderne doit savoir économiser ses efforts et son temps.

Organisation rationnelle du travail

Le *"domestic management"* est un aspect majeur du développement de l'économie domestique durant l'entre-deux-guerres, et, plus tardivement, pendant les années 40-50. Il s'agit de mettre en évidence la conception laborieuse des travaux domestiques à la fin du XIXe siècle par rapport à l'idéal d'économie et d'efficacité issu des théories américaines sur la production, à savoir le taylorisme appliqué à l'économie domestique.

Voici quelques faits. Frederick W. Taylor publie à New York en 1911 son ouvrage retentissant intitulé *The Principles of Scientific Management* traduit l'année suivante en français[467]. Ses idées s'appliquent au secteur industriel, mais très rapidement elles trouvèrent un écho dans d'autres domaines, en particulier l'économie domestique. Mary Pattison publie à New York en 1915 *The Principles of Domestic Management* préfacé par Taylor lui-même[468]. C'est une application à la tenue de maison des principes d'organisation scientifique du travail. En Europe, entre 1915 et 1930, plusieurs adaptations de cet ouvrage sont publiées, dont l'influence sur l'économie domestique ne fait aucun doute[469]. D'une manière globale, les auteurs européens se sont intéressés davantage aux principes généraux

464. *ibidem*, p. 26.

465. Le fer à repasser est le premier appareil à s'être imposé. Sur le marché français, un aspirateur coûte en 1922 de 575 FF à 1200 FF, un fer électrique, 37 FF (le salaire d'une servante qui travaille douze heures par jour est de 150 FF par mois). (Mlle Cavaignac, *Manuel moderne de la maîtresse de maison, économie et organisation domestique*, Paris, 1922).

466. Grand, 1933, p. 32.

467. F. W. Taylor, *Principes d'organisation scientifique des usines*, Paris, 1912.

468. Cf. article de David P. Handlin, "Efficiency and the American Home", in *Architectural Association Quarterly*, 1973, vol. 5, N° 4, pp. 50-54.

469. Ch. Frederick, *The New Housekeeping, Efficiency studies in the home management*, New York, 1914 (publié à Londres en 1920, traduit en français en 1918 et réédité en 1927, traduit en allemand en 1921).
Cavaignac, 1922.
E. Meyer, *Der neue Haushalt, ein Wegweiser zur wirtschaftlicher Hausführung*, Stuttgart, 1926.
J. M. Witte, *Heim und Technik in America*, Berlin, 1928.

du *"domestic management"* qu'aux études de laboratoire, chronomètre en main, telles qu'on les trouve chez Mrs. Pattison.

Ces principes se situent en une certaine mesure, il est intéressant de le remarquer, dans le prolongement des théories hygiénistes: celles-ci ne demandaient-elles pas que l'intérieur de la maison fût facile à entretenir pour que la propreté règne et que les microbes soient détruits ? Dès lors que l'hygiène est devenue une nécessité admise, il s'agit désormais de prôner l'efficacité, la rapidité, la facilité avec lesquelles les tâches domestiques, le nettoyage en particulier, seront réalisées. Les vertus d'assiduité et de persévérance sont remplacées par l'économie de temps et d'effort.

Plusieurs arguments sont invoqués pour justifier cette nouvelle philosophie de l'efficacité systématisée par le taylorisme: la pénurie relative des domestiques[470], l'augmentation du coût de la vie, la politique de revalorisation des travaux domestiques, le mouvement de libération de la femme; à ces divers arguments, on peut en ajouter un autre essentiel, qui est d'ordre commercial: l'efficacité est un atout publicitaire remarquable dans la promotion du marché des produits industriels destinés à la consommation domestique. En introduisant ce nouveau critère, on allait créer des besoins que l'industrie était empressée de satisfaire.

Revenons aux principes d'organisation rationnelle du travail. Ordre, méthode, discipline, programme, ne sont pas, on le sait, des notions nouvelles, mais elles apparaissent ici poussées à l'extrême. On veut améliorer l'économie et l'efficacité en organisant l'espace de façon rationnelle pour l'usage, en choisissant le meilleur procédé d'exécution des diverses tâches, et en établissant des programmes-horaire. Voici quelques règles[471] :

– que chaque chose ait sa place, à un endroit rationnel;
– pour chaque opération, déranger et salir le moins possible;
– faire les choses en série;
– éviter tout trajet inutile;
– supprimer tout mouvement inutile ou fatigant;
– être assis toutes les fois qu'on le peut;
– établir un horaire minuté de la journée;
– établir un budget rigoureux (il ne s'agit plus du journal du ménage du XIXe siècle, avec enregistrement linéaire des dépenses et des avoirs. C'est un livre de compte établi à l'avance).

470. Une statistique globale du service domestique en Suisse peut être mise en relation avec l'ensemble de la population (*Annuaire statistique de la Suisse*, 1921, p. 64). Entre 1870 et 1910 la population totale de la Suisse a augmenté de 1 098 300, soit de 42 %, tandis que le nombre des domestiques a diminué de 16 %. Plusieurs articles témoignent de cette diminution, dont le plus catégorique est tiré de *L'Exploitée* du 7 juillet 1907: *"On ne trouve plus de servantes ! C'est la plainte générale. Chaque jour, les feuilles d'avis sont remplies d'offres d'emplois. Et pas une demande ! Toutes les lamentations ne changeront rien à cet état de choses. Aujourd'hui, les jeunes filles perdront de plus en plus le goût de s'adonner à une occupation qui les rend non seulement servantes, mais serves."* On parle aussi beaucoup du malaise qui règne entre maîtres et domestiques. Les maîtres sont amenés peu à peu à modifier leurs exigences s'ils veulent encore trouver des domestiques qui restent. Ceux-ci commencent à revendiquer quelques droits élémentaires, suivant l'exemple des autres travailleurs. Le premier syndicat des servantes en Suisse est fondé à Zurich en 1907 (*L'Exploitée* du 10 novembre 1907). (*L'Exploitée* est un journal de femmes syndicalistes suisses publié du 1er mai 1907 au mois d'octobre 1908 par Margarethe Faas, secrétaire de la fédération suisse des syndicats professionnels. Les dix-huit numéros de ce journal ont été réédités à Genève par les Editions Noir en 1977).

La pénurie de domestiques est l'objet du livre de L. Fortolis, *Le bonheur sans domestique*, Paris (1917 ?). Le couple Piédanel apprend à s'organiser sans l'aide d'un personnel à domicile suivant les conseils de leur oncle Gasparou; c'est un essai, sous forme romancée, de taylorisation de la maison. *"Savoir s'arranger est le meilleur des domestiques. Le plus fidèle, celui qui ne vous quitte jamais et qui vous suit partout, dans la vie, sans être jamais importun."* (p. 1).

471. D'après Cavaignac, 1922.

Dans le cas plus particulier de l'analyse tayloriste de chaque opération, on va chercher à simplifier les mouvements au maximum, à supprimer ceux qui ne sont pas indispensables, à procéder différemment si l'on obtient un meilleur résultat. Enfin, on va améliorer les outils, et substituer, chaque fois que cela est rentable, des instruments mécaniques au travail manuel.

En sélectionnant et normalisant les mouvements, les procédés, les conditions ambiantes et l'horaire, on obtient une organisation standard. La recherche du standard est une préoccupation majeure des architectes et des industriels dès les années 20: ils s'attacheront à ordonner les logements et les cuisines en tenant compte de l'économie domestique rationnelle[472].

En Suisse romande, l'enseignement ménager local va tirer avec modération la leçon des théories tayloriennes, dans le sens plutôt d'une hygiène mentale: l'ordre et la discipline doivent permettre à la femme de se reposer (idée totalement étrangère au XIXe siècle) et se consacrer à des responsabilités supérieures, celles-là mêmes qui font d'elle un être si indispensable à la société. Efficace dans les petites choses, la voici libérée, grâce aux bienfaits de l'ère scientifique !

Les nouveaux principes de l'entretien et du nettoyage qui libèrent la femme de ses tâches assidues sont expliqués, "raisonnablement", dans un ouvrage d'école ménagère vaudoise en 1933: Adopter *"une meilleure disposition des meubles ou un arrangement plus pratique des ustensiles de la cuisine, même des objets dans les armoires"*. Réunir, *"avant de commencer un travail, tout ce dont on aura besoin pour l'exécuter, au lieu de s'interrompre à chaque instant pour aller chercher ce que l'on a oublié. Serrer, avant de commencer un nouveau travail, ce dont on s'est servi et qui risque d'encombrer désormais. Acheter lorsqu'on se met en ménage des meubles d'un entretien facile. Eviter de salir sans nécessité. Se procurer, de préférence à quelque jolie inutilité, tel ustensile, telle machine qui simplifie le travail. Prendre garde de ne pas se compliquer la vie. Tenons à l'essentiel (la santé, la commodité, la vie de famille) et faisons bon marché de l'accessoire: l'apparat, ou même une tenue de ménage si impeccable qu'elle devient un véritable esclavage. Maintenir un ordre aussi parfait que possible de la cave au grenier."*[473]

La corvée de la lessive

La lessive était la plus grosse corvée dans un ménage jusqu'à la fin du XIXe siècle et même au-delà. C'était l'activité qui demandait le plus d'efforts; les manipulations étaient pénibles et fatigantes; la lessive prenait du temps et de la place.

"Travaux herculéens" sans doute et de longue haleine, mais aussi prestigieux: la vraie lessive, la belle, la grande, était la fierté de la femme, elle y consacrait le meilleur d'elle-même. Toutes les valeurs domestiques y trouvaient leur place: dévouement et effort de la

472. Cette question mériterait d'être développée. On peut toutefois mentionner ici les recherches faites par les architectes du Bauhaus à Weimar, puis à Dessau, entre 1919 et 1932 (Hannes Meyer, Mart Stam, Walter Gropius, Marcel Breuer), par Le Corbusier en France, Bruno Taut à Berlin, Ernst May et Grete Schütte-Lihotsky à Francfort, Karl Wiehl enfin. (Voir S. Giedion, *Mechanization takes command*, New York, 1969, 1e édition 1948 et T. Benton at al., *Design 1920s*, German design and the Bauhaus 1925-1932, The Open University, 1975, unit 15.) L'organisation rationnelle de l'aménagement intérieur doit aussi être rattachée aux recherches sur les logements ouvriers et le logement minimum, ainsi qu'aux efforts de standardisation de la construction.

473. Grand, 1933, p. 200.

83. Lessive en commun à la fontaine.

84. Lessive sur les grèves du lac.

femme, propreté du linge, discipline du repassage, entretien soigneux du raccommodage, ordre des piles de linge dans les armoires (compté, numéroté, attaché, enrubanné)[474]. Le sentiment du devoir accompli était la première récompense. Ce bonheur était le privilège de celles qui avaient du temps, de la place et du beau linge à mettre en valeur. Il est facile d'imaginer que la lessive n'était pas toujours si gratifiante: combien de femmes ne devaient y trouver qu'un sujet de hantise, ne sachant où aller pour laver: les rives du lac étaient remplacées par les quais, les fontaines devenaient un ornement, les buanderies populaires étaient payantes, le logis trop exigu. Où sécher le linge lorsque la place manquait ?

Le jour de lessive, événement de la vie domestique, était l'occasion pour les femmes de se rencontrer, de bavarder, de ragoter. Elles se retrouvaient à la fontaine ou au lavoir public (un bateau, un abri aménagé au bord de la rivière ou des rives du lac). C'était une activité de société. Si cette partie essentielle de la vie publique de la femme s'est prolongée assez tard dans les campagnes, à la ville il en fut tout autrement. L'introduction de l'eau courante dans les maisons a joué un rôle déterminant. La lessive allait devenir une affaire privée, individuelle. C'est l'un des éléments par lequel la vie domestique devait perdre de plus en plus son caractère communautaire. La buanderie collective d'un immeuble à laquelle les locataires avaient accès à tour de rôle représente une solution intermédiaire; plus tard des machines individuelles allaient être placées dans les appartements eux-mêmes. Dans les buanderies populaires du XIXe siècle, on perdait aussi une partie de cette qualité communautaire. L'espace était compartimenté, on payait à l'heure l'occupation des places et l'utilisation du matériel. *"Les stalles de lavage sont séparées entre elles par des cloisons assez élevées, pour que les femmes soient isolées et à l'aise dans leur travail. Elles trouvent devant elles trois baquets en bois, dont deux sont garnis de zinc et le troisième de cuivre, avec des robinets nécessaires pour l'eau froide et la vapeur dont elles peuvent user avec discrétion."*[475]

Couler à la cendre

La lessive s'est faite longtemps presque sans ustensiles, puis les techniques se sont améliorées: récipients adéquats, système de chauffage de l'eau, machines manuelles[476], puis automatiques. Ce n'est que dans ce dernier cas que la ménagère a été débarrassée de la corvée qu'est la lessive.

Il y avait une méthode de lessive astucieuse, très satisfaisante dans ses résultats, mais assez laborieuse. Elle était transmise d'une génération à l'autre et fut expliquée dans les manuels d'économie domestique jusqu'à la guerre de 14. C'était la *lessive à la cendre*. Ce procédé a aujourd'hui tout à fait disparu chez nous. Il illustre, mieux qu'aucune autre activité domestique, la dépense d'effort et de temps requise alors pour le ménage, sans aucune économie.

474. Chavannes, 1840: *"Quelques personnes ont la bonne habitude d'étiqueter et de lier avec un ruban tous les objets rangés sous le même numéro."* (p. 237).

475. Description d'une buanderie de Genève servant de modèle pour le projet de la buanderie de Vevey (*Rapport sur un projet de création ... de bains et buanderie à Vevey*, Vevey, 1877, Archives de la ville de Vevey, 39/12).

476. Mobilier complet recommandé pour une buanderie privée en 1910: une chaudière pour cuire le linge et fournir l'eau bouillante, un appareil à lessiver à ébullition (couleuse, lessiveuse), un grand cuvier en bois de sapin, en tôle galvanisée ou en cuivre, une grande poche en bois de sapin, zinc ou fer blanc, un bassin de lavage à deux compartiments ou deux bacs, plus seilles, corbeilles, trépied, support, planches à laver, brosses de chiendent et de crin, bâton, une essoreuse à compression (deux rouleaux de caoutchouc tournant en sens inverse), une essoreuse centrifuge actionnée à la main (*Manuel théorique et pratique du blanchissage et repassage*, Lausanne, 1910).

Cette méthode convenait pour le linge blanc qui supporte d'être bouilli. En voici la description: on commence par laver le linge à l'eau froide pour le dégrossir; ensuite on le laisse tremper pendant la nuit après l'avoir soigneusement empilé dans un cuvier de bois ou de tôle galvanisée, les pièces les plus lourdes et les plus sales au fond, les plus délicates au centre, par-dessus quelques nappes ou serviettes. Très tôt le matin, il faut allumer le feu de la chaudière afin de pouvoir chauffer l'eau. Au-dessus de la cuve qui contient le linge, on place une forte toile que l'on remplit de cendres de bois blanc[477]. L'eau de trempage est évacuée[478], et on verse sur la toile de l'eau froide qui va dissoudre la potasse et la soude contenues dans les cendres. L'eau devient jaune et mousseuse (c'est le *lissu*). On coule l'eau ainsi plusieurs fois, en la chauffant de plus en plus dans la chaudière; pendant des heures on va ainsi passer de l'eau en ébullition, avec les cendres d'abord, puis sans elles[479]. Ensuite, le jour même ou le lendemain, il faut encore laver le linge, le frotter et le rincer. Deux opérations peuvent compléter la lessive: l'apprêt du linge et l'empesage. Le linge est *passé au bleu*, légère teinture qui doit lui rendre son éclat, car la potasse tend à le jaunir; pour ce faire, on immerge dans la dernière eau de rinçage un sachet contenant quelques boules de bleu outre-mer et des plaques de bleu-vert. L'autre opération précède immédiatement le repassage de certaines pièces, l'empesage. L'empois est plus ou moins concentré suivant les pièces (une manchette de chemise doit être dure comme du carton, tandis qu'un jupon doit seulement avoir du maintien)[480].

Soude et potasse sont des détergents puissants, obtenus ainsi à bon marché. Voici quelques mots au sujet du savon. Vers le milieu du XIXe siècle, c'est un produit de luxe, il est cher et d'un emploi peu courant; vers 1870-80, les prix ont baissé, le savon devient une denrée plus commune. Vers 1900, il en existe plusieurs sortes. La base du savon est un mélange d'une matière grasse (donnant la souplesse) et d'une matière caustique ou mordant comme la soude ou la potasse. Un savon dur contient de la soude, un savon mou de la potasse. On trouve des poudres à lessive (les premières en 1863, produits chimiques à base de soude ou potasse), et des flocons de savon. Les savons de toilette sont teintés (oxyde de chrome, smalt bleu, rouge d'aniline, etc.); ils sont parfumés à la rose, au citron, au patchouli, à l'amande, à la guimauve. Ils sont quelquefois falsifiés (on en augmente le poids en ajoutant de l'argile, du talc, de la craie). On trouve des savons traitants comme par exemple le savon antiseptique *Cordélia* de la célèbre maison anglaise Sunlight. *"Le savon,* écrit Oettli en 1892, *est le bon génie du ménage"*.

La mécanisation

Tandis que l'on observait fidèlement dans les ménages ces méthodes traditionnelles, de nombreuses recherches étaient effectuées visant à confier à des machines les opérations les plus pénibles. Si des spécimens anglais et américains nous laissent croire que la mécanisation domestique du blanchissage était déjà pratiquée dans le dernier quart du XIXe siècle, il faut

477. Le bois de chêne tache le linge, les cendres de coke ou de tourbe n'ont pas les propriétés requises.

478. Au fond du cuvier, là où se trouve le robinet d'écoulement, on plaçait quelques os ou morceaux de bois pour que l'eau puisse s'écouler plus facilement.

479. Réunissant la chaudière et le cuvier en un seul ustensile, la lessiveuse ou couleuse allège les opérations. Description du système de coulage automatique à la vapeur dans Oettli, 1892, p. 188.

480. L'empois est de l'amidon de froment ou de pomme de terre délayé à l'eau bouillante. On peut ajouter un peu de cire pour donner du brillant au tissu.

POUR CONSERVER LA SANTÉ,

pour se préserver des épidémies et spécialement des maladies de la peau.



FAC SIMILE DE LA BOÎTE

Le **SAVON CORDÉLIA** nettoie et désinfecte en même temps.

Il est donc recommandé spécialement en cas de maladie; pour désinfecter le linge des malades ainsi que les Appartements.

SANS RIVAL EN CAS DE FIÈVRE,

dans les maladies contagieuses et pour désinfecter les blessures.



MORCEAU.

85. Publicité de l'*Almanach Sunlight,* 1908.

attendre beaucoup plus longtemps chez nous pour que l'on trouve des machines à laver domestiques.

La machine à laver est citée brièvement en 1910, on la dit surtout *"avantageusement utilisée dans les grands ateliers de blanchissage"*[481]. A la veille de la guerre de 14 cependant, et surtout dès les années 20, on trouve en vente, à des prix relativement modérés, les machines mues à la main, *"sorte de cuve en pitchpin dans l'intérieur de laquelle un dispositif à engrenages actionne des palettes de bois dur, lesquelles battent le linge préalablement bouilli jusqu'à nettoyage parfait"*[482]. Elles fonctionnent avec une manivelle et un volant. Les machines à laver mécaniques vont rester cependant une exception pour l'usage individuel, seules les machines à laver électriques seront plus tard couramment utilisées dans les maisons. A vrai dire, au début, seules les buanderies publiques et industrielles adoptèrent la mécanisation, comme le montrent les illustrations de la blanchisserie de Terribilini à Montreux: essoreuses à force centrifuge, calandres, machines à laver, séchoirs à vapeur, simplifiaient le travail, économisaient les forces manuelles et permettaient le lavage en gros[483].

La buanderie populaire Haldimand à Lausanne mettait à disposition dès 1893 deux machines à laver et trois essoreuses seulement alors qu'il y avait 68 places de lavage; les machines ne représentaient donc qu'un appoint. Quelque quarante années plus tard, en 1930 (on devrait trouver des exemples plus anciens), le pas de la mécanisation allait être résolument franchi comme le montre l'exemple de la buanderie collective du quartier

481. *Manuel théorique et pratique du blanchissage et repassage*, 1910, p. 16.

482. Fortolis (1917), p. 102.

483. En-tête de lettre, 1894 (Archives du Service des Eaux de Vevey).

BLANCHISSERIE TERRIBILINI

aux

TÉLÉPHONE PLANCHES, MONTREUX TÉLÉPHONE



△
86. En-tête de lettres montrant les équipements techniques d'une blanchisserie industrielle à la fin du XIXe siècle (machine à laver, calandre actionnées à la main ; à droite le fourneau pour faire chauffer les fers à repasser).

▷
87. Bouilleuses de la buanderie collective au quartier Vieusseux à Genève, 1930 (Société coopérative d'habitation).

Vieusseux à Genève (aménagé par la Société coopérative d'habitation). La centrale thermique du quartier alimente la buanderie en eau et air chauds. On y trouve des bouilleuses à triple alimentation d'eau chaude et froide et de vapeur, des essoreuses, des machines à laver (construites par Schulthess à Winterthur), de grands séchoirs industriels à air chaud.

Durant l'entre-deux-guerres, la mécanisation de la lessive allait être introduite peu à peu dans les ménages. A en croire une page du catalogue des installateurs vaudois Gétaz Romang Ecoffey, daté de 1948, *"les machines à laver sont très demandées", "les machines à moulinet sont l'auxiliaire indispensable des lessiveuses ordinaires"* et enfin *"aucune buanderie ne peut se concevoir aujourd'hui sans une essoreuse"*.

L'hygiène est assurée et la ménagère semble désormais comblée. *"Ces machines, étudiées et construites pour la ménagère suisse, dégrossissent, lavent, font bouillir et rincent le linge. Aucune fatigue pour la femme de lessive. Prix avantageux. Seul le linge que l'on a fait bouillir retrouve la blancheur du neuf, mérite d'être considéré comme lavé à fond et rendu hygiénique."*[484]. Le linge est lavé rapidement et sans peine, on est loin de la lessive à la cendre. Dans les années 50, les machines qui étaient brunes et cylindriques quelques années auparavant, sont devenues blanches et cubiques. L'esthétique rationnelle et hygiéniste s'est imposée.

Le repassage

A la fin du siècle on mentionnait déjà dans les journaux de Suisse romande les applications industrielles du fer à repasser électrique, à l'étranger[485]. Mais à cette époque on utilisait encore chez nous les fers traditionnels. Contrairement à la mécanisation de la lessive (machines à laver, séchoirs, calandres) qui s'est d'abord imposée dans le secteur industriel, le fer à repasser électrique a très rapidement été apprécié pour l'usage individuel. En 1910, *"le fer électrique est à reommander dans les ménages, les ateliers de couturières; mais son emploi paraît encore onéreux dans les ateliers de repassage"*[486].

Le fer électrique représente un très grand agrément en comparaison des méthodes traditionnelles. Il chauffe facilement, sans inconvénient (les salles de repassage avec leur poêle étaient de véritables étuves). Il garantit enfin plus de propreté.

Le fer traditionnel le plus commun était simplement une plaque de fer munie d'un manche que l'on déposait sur un poêle à facettes pour le chauffer. On disposait de plusieurs fers employés alternativement, on en utilisait un pendant que les autres étaient mis à chauffer. Un autre type de fer, plus économique pour les petits ménages, était rempli de braises. Etant beaucoup plus lourd, il était utilisé avec prédilection pour les grandes pièces de repassage. Le fer à alcool ou à benzine était moins courant.

Il faut ajouter plusieurs fers spéciaux adaptés aux exigences de la mode vestimentaire: fers cannelés (ou glaceurs) pour les plastrons amidonnés, les manchettes et les cols; fers ou ciseaux à tuyauter et bouffettes pour les fronces et les bouillonnés.

Tous ces ustensiles laissent imaginer que le repassage était à cette époque infiniment délicat et compliqué, du moins dans les milieux où l'on portait cols et dentelles. L'abondance du linge, sa diversité, faisaient du repassage une opération dont la complexité augmentait au fur et à mesure que l'on montait dans la hiérarchie sociale.

484. Documentation Gétaz-Romang-Ecoffey, juin 1948, N° 14.

485. "Emploi de l'électricité", in *J.S.V.U.P.*, avril 1896, N° 4, et "Chauffage électrique des fers à repasser, in *La Famille*, 1897, p. 335.

486. *Manuel théorique et pratique du blanchissage et repassage*, 1910.

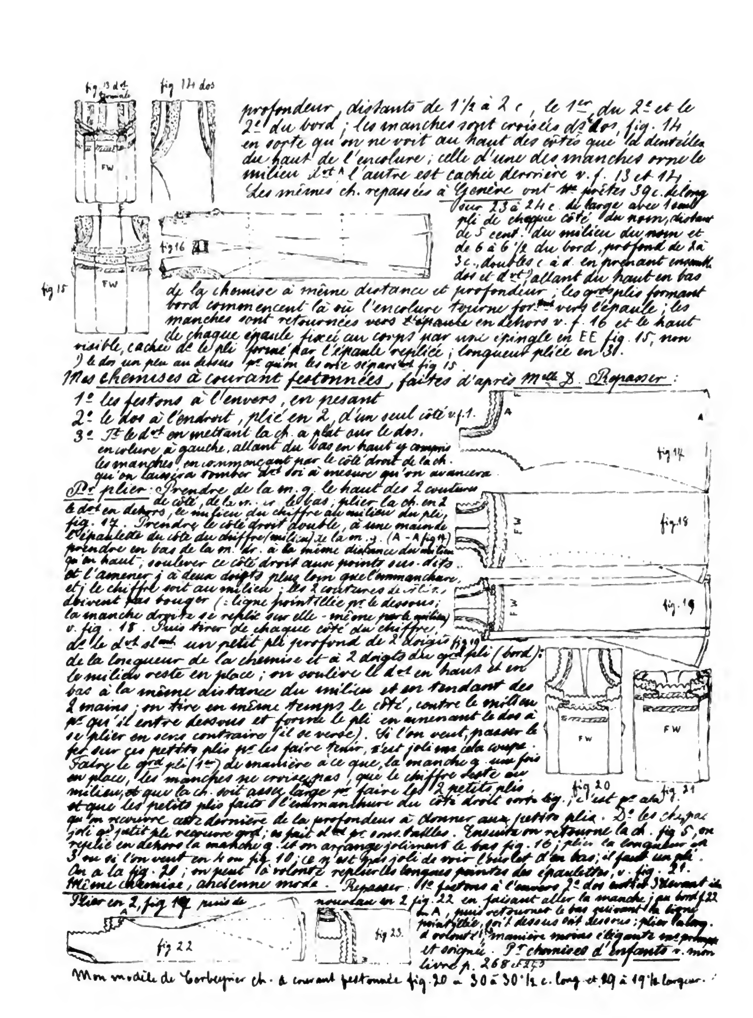


fig 13 dev[illegible] / fig 14 dos / fig 15 / FW / fig 16

profondeur, distants de 1 ½ à 2 c, le 1er du 2e et le 2e du bord; les manches sont croisées ds le dos, fig. 14 en sorte qu'on ne voit au haut des côtés que la dentelle du haut de l'encolure; celle d'une des manches orne le milieu dt l'autre est cachée derrière v. f. 13 et 14. Les mêmes ch. repassées à Genève ont été prêtes 39 c. de long sur 23 à 24 c. de large avec 1 [illegible] pli de chaque côté du nom, distant de 5 cent. du milieu du nom et de 6 à 6 ½ du bord, profond de 2 à 3 c., doubles c. à d. en prenant ensemble dos et dt, allant du haut en bas de la chemise à même distance et profondeur; les gds plis formant bord commencent là où l'encolure tourne forment vers l'épaule; les manches sont retournées vers l'épaule en dehors v. f. 16 et le haut de chaque épaule fixé au corps par une épingle en EE fig. 15, non visible, cachée dans le pli formé par l'épaule repliée; longueur pliée en 31.

) le dos un peu au dessous pr qu'on les voie séparés fig 15

Mes chemises à courant festonnées, faites d'après Melle D. Repasser:

1° les festons à l'envers, en pesant

2° le dos à l'endroit, plié en 2, d'un seul côté v. f. 1.

3° Pt le dt en mettant la ch. à plat sur le dos, encolure à gauche, allant du bas en haut y compris les manches, en commençant par le côté droit de la ch. qu'on laissera tomber [illegible] à mesure qu'on avancera.

Pr plier: Prendre de la m. g. le haut des 2 coutures de côté, de la m. [illegible] le bas, plier la ch. en 2 le dt en dehors, le milieu du chiffre au milieu du pli, fig. 17. Prendre le côté droit double, à une main de l'épaulette du côté du chiffre (milieu) de la m. g. (A – A fig 17) prendre en bas de la m. dr. à la même distance du milieu qu'en haut; soulever ce côté droit aux points sus-dits et l'amener à deux doigts plus loin que l'emmanchure, et le chiffre soit au milieu; les 2 coutures de [illegible] doivent pas bouger (: ligne pointillée pr le dessous; la manche droite se replie sur elle-même par le milieu) v. fig. 18. Puis tirer de chaque côté du chiffre, ds le dt slmt un petit pli profond de 2 doigts fig 19 de la longueur de la chemise et à 2 doigts du gd pli (bord); le milieu reste en place; on soulève le dt en haut et en bas à la même distance du milieu et en tendant des 2 mains; on tire en même temps le côté, contre le milieu pr qu'il entre dessous et forme le pli en amenant le dos à se plier en sens contraire (il se verse). Si l'on veut, passer le fer sur ces petits plis pr les faire tenir, c'est joli [illegible] cela coupe. Faire le gd pli (1er) de manière à ce que, la manche g. une fois en place, les manches ne croisent pas, que le chiffre reste au milieu, et que la ch. soit assez large pr faire les 2 petits plis et que les petits plis faits l'emmanchure du côté droit [illegible]; c'est pr cela qu'on reconnaît [illegible] de la profondeur à donner aux petits plis. Ds les ch. pas joli qd petit pli recouvre gd; se fait [illegible] pr [illegible] tailles. Ensuite on retourne la ch. fig 5, on replie en dehors la manche g. et on arrange joliment le bas fig. 16; plier la longueur en 3 ou si l'on veut en 4 ou fig. 10; ce n'est pas joli de voir l'ourlet d'en bas; il faut un pli. On a la fig. 20; on peut à volonté replier les longues pointes des épaulettes, v. fig. 21.

Même chemise, ancienne mode. Repasser: 1° festons à l'envers 2° dos [illegible] Plier en 2, fig 17 puis de nouveau en 2 fig. 22 en faisant aller la manche jusqu'au bord f. 22 en A, puis retourner le bas suivant la ligne pointillée, [illegible] dessous [illegible] dessous; plier la long. à volonté [illegible] manière moins élégante [illegible] et soignée. Pr chemises d'enfants v. mon livre p. 268 et 2[illegible]

fig 17 / fig 18 / fig 19 / fig 20 / fig 21 / fig 22 / fig 23 / FW / A

Mon modèle de Corbeyrier ch. à courant festonnée fig. 20 = 30 à 30 ½ c. long. et 19 à 19 ½ la largeur.

88. Méthode stricte de repassage, page d'un cahier, 1900.

Ce n'est pas seulement le repassage qui nécessitait de longues instructions et recommandations[487], mais le pliage lui-même faisait l'objet d'un véritable code. Il existait en effet des règles précises pour plier le linge. *"Il faut adopter un mode de pliage pour chaque pièce de linge à repasser, et la plier toujours de la même façon."* Ces recommandations proviennent d'un cahier manuscrit écrit à Lausanne en 1900[488]. Les pages de ce cahier illustrent l'ordre et la discipline méticuleux requis pour l'activité ménagère.

Aménagement intérieur

Les nids à poussière

Dénoncer avec toujours plus de précision les nids à poussière de la maison, telle est la version domestique la plus concrète de la hantise microbienne. On demande aux femmes d'ouvrir les fenêtres pour laisser pénétrer l'air et le soleil, on les invite à un nettoyage rigoureux de leur logement, mais à quoi bon si les microbes disposent d'une quantité de repaires sournois: certains aménagements rendent le nettoyage, tel qu'il est exigé à la fin du XIXe, impossible; d'autres le compliquent sérieusement.

On assiste dans la seconde moitié du XIXe à une prudente mise en garde, d'abord contre les aspects antihygiéniques des intérieurs domestiques, puis entre 1890 et 1920, à une accusation formelle, voire à l'interdiction pure et simple, de perpétuer l'aménagement traditionnel des pièces d'habitation. On va voir, théoriquement du moins, les intérieurs être littéralement déshabillés et systématiquement simplifiés. Rien n'échappe à cette opération d'assainissement: parois, sols, rideaux, mobilier, bibelots... Le logement idéal du début du XXe, ainsi dépouillé, a une allure assurément très différente de celui du siècle précédent. Les exigences de l'hygiène ont fait naître une nouvelle sensibilité du goût, dont les éléments vont s'associer à une autre manifestation, d'inspiration artistique. L'art et l'hygiène vont donc s'accorder à créer un nouvel intérieur.

Ciels de lit, rideaux, tapis

Au milieu du XIXe, et pour longtemps encore, les draperies de toutes sortes étaient très prisées. Leur abondance était signe d'opulence: au sol les tapis, aux fenêtres deux épaisseurs de rideaux, autour du lit des rideaux encore. Leur principale utilité était d'isoler le logement et d'en retenir la chaleur; les moyens de chauffage étaient alors très précaires. Il y avait une seule réticence, d'ordre moral, à l'abondance de draperies, considérées comme un excès de luxe. La propreté était recommandée d'une façon assez générale et vague. *"Les rideaux ou tours de lits sont un objet important dans le mobilier et souvent une occasion de déployer un luxe dont on pourrait au fond se passer. (...) En fait de rideaux comme en bien d'autres choses, la simplicité et la propreté seront toujours de meilleur goût. (...) Les tapis, dont l'usage est devenu très commun, servent à couvrir les tables, les planchers et même les escaliers des maisons opulentes. (...) Le luxe des tapis a fait bien des progrès et il faut convenir que ce n'est pas sans raison, puisque cette bonne couverture protège du froid. (...) Enfin, nous ne voulons pas oublier le fleurier, pièce de toile que la ménagère*

487. Ne pas brûler le linger, ne pas le salir avec la poussière des cendres, veiller à la propreté du fer, en enlever la rouille.

488. B.C.U., Lausanne, Estampes.

soigneuse fait placer sous la table à manger, et il ne contribue pas peu à la propreté de l'appartement."[489]

Vers la fin du siècle, la menace plane sur les draperies. Certains auteurs en dénoncent les dangers, mais apprécient davantage le charme et le réconfort qu'elles apportent. *"Les rideaux, tissus léger ou serré, simple ou riche, achèvent de faire d'un appartement un chez soi; ils tamisent la lumière trop ardente, et, en adoucissant le jour, ils entretiennent et animent notre fantaisie; en enrayant nos distractions, ils concentrent nos forces et règlent notre travail. Ils encadrent agréablement le paysage que nous apercevons à travers la fenêtre et gardent le secret du sanctuaire du domicile. (...) Les lits couverts de baldaquins et entourés de rideaux sont plus élégants et préservent autant des courants d'air que du rayonnement et par conséquent du refroidissement du côté du mur, mais ils ont le grave inconvénient d'entraver la circulation de l'air et, à moins de prendre des soins spéciaux, ils deviennent des nids à poussière et d'insectes nuisibles."*[490]

D'autres auteurs sont déjà catégoriques. Au nom de l'hygiène, ils condamnent ces agréments. Ils les déclarent par la même occasion d'une époque périmée, certains vont jusqu'à ridiculiser ces arrangements qu'ils trouvent grotesques. Le ton est virulent. *"Supprimons donc les alcôves, déplorable habitude du bon vieux temps, les bourrelets au moyen desquels on se calfeutre, les épaisses portières, les ciels et les rideaux de lit. Contentons-nous aux fenêtres des rideaux strictement indispensables pour tamiser un peu la lumière."*[491]

"Que l'on supprime toutes tentures, garnitures et tapis inutiles, vrais réceptacles de miasmes et de poussière"[492]. Seule subsiste une paire de rideaux en toile fixée par des anneaux à une tringle de fer, et on recommande même que ces rideaux s'arrêtent à une bonne distance du parquet pour éviter qu'ils ne prennent la poussière.

Quelques années plus tard, un auteur soucieux de réformer le goût, va s'en prendre de nouveau, avec plus de mépris encore, à ces résidus du XIXe, qui n'ont souvent pas encore disparu des maisons comme on l'avait demandé vingt ans plus tôt, au nom de l'hygiène. Cette fois, c'est l'esthétique qui est offensée. *"On ne veut plus que les étoffes recouvrent les meubles au point de dissimuler toute leur structure; on ne veut plus de ces velours qui encadrent les glaces, ni de tous ces capitonnages, de tous ces glands, de toutes ces franges et de tous ces cordons ! On essaie de se débarrasser de ces tentures lourdes et contournées qui s'épanchaient le long des fenêtres, en cascades de draperies, ou s'étendaient en bandeaux, sur lesquels flottaient, telles des jupes, des festons et des astragales."*[493]

Le linoléum

Vers la fin du siècle on propose, quitte à perdre chaleur et confort, de remplacer les tapis par du linoléum, froid, lisse, mais combien hygiénique. Il est facile à nettoyer, uniforme, et couvre les fentes du plancher. *"Les tapis de linoléum sont faits de matière textile et de papier imprégnés et chargés d'un mélange d'huile siccative oxydée, de caoutchouc, de résine, d'essence de térébenthine et de matières colorantes."*[494] Ils sont vivement recommandés en lieu et place des tapis de laine, qui sont des refuges pour les poussières et les

489. Chavannes, 1840, p. 48. On mettait parfois de la paille sous le tapis pour avoir plus chaud.

490. Oettli, 1892, pp. 77 et 175.

491. E. Revilliod, "Hygiène de la chambre à coucher", in *La Patrie Suisse*, mars 1898, N° 118, p. 82.

492. *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, 549.

493. G. de Montenach, *Le meuble et la vie*, Lausanne, 1925, p. 40.

494. Oettli, 1892, p. 76. Le linoléum (= huile de lin) a été inventé par l'anglais Walton vers 1860.

microbes, véritables foyers d'infection et de contamination. A propos du linoléum, on parle même de son pouvoir d'extermination des microbes; aucune bactérie ne saurait lui résister[495] !

Dans une histoire intitulée *Le bonheur sans domestique*, l'oncle Gasparou conseille le même changement à sa nièce: *"Ainsi tu avais à Paris un luxe paradoxal de tapis et de tentures et il devient malsain s'il n'est pas battu. Donc, supprimons le tapis. (...) Croyez-m'en, recouvrez le parquet partout, sauf peut-être au salon, de ce linoléum aux couleurs sobres, qu'un linge humide, promené au bout d'un balai suffit à nettoyer."*[496] A ce moment-là, vers 1920, les aménagements doivent être non seulement conformes à l'hygiène, mais ils doivent en plus être pratiques, afin que les travaux ménagers soient allégés et simplifiés.

Le lit

Ce n'était pas assez de supprimer les rideaux, les ciels de lit, les alcôves. Le lit aussi devait être modifié. Les paillasses ou les sommiers ne devaient plus être posés sur le sol ou sur un bois de lit en caisse, fermé. *"Les bois de lit ou le support en fer ont un fond à claire-voie qui permet la circulation de l'air; plus il est simple, moins il est ouvragé, mieux il vaut car il doit être facile à nettoyer. Sur ce fond en planchettes mobiles ou en ruban de fer repose la paillasse ou le sommier élastique. Un sac plein de paille, de feuilles sèches ou de balles d'avoine remplit parfaitement le but, à condition que ces matériaux soient soulevés et remués fréquemment, changés s'il le faut pour qu'ils ne se tassent pas, ni ne s'imprègnent des exhalaisons cutanées. Les sommiers élastiques sont des nids à poussière et le refuge d'animaux incommodants, il faut les nettoyer souvent et à fond pour empêcher cet envahissement."*[497]

On en arriva ainsi à condamner les bois de lit et les sommiers à ressort, pour ne tolérer, en théorie, que les lits de fer, à sommier métallique, parfaitement hygiéniques. Ces lits n'allaient cependant avoir que peu de succès dans les maisons, sauf pour des raisons économiques: ils étaient bon marché. Mais ils convenaient parfaitement dans les hôtels, les pensionnats et les hôpitaux, là où plusieurs occupants se succédaient et où il y avait un risque de contagion. Pour compléter l'image hygiénique, ces lits allaient être peints en blanc.

La chambre à coucher

Le leitmotiv au tournant du siècle est que l'on passe le tiers de sa vie dans la chambre à coucher, c'est-à-dire plus que dans aucune autre pièce de l'appartement, et que l'on y vit des heures durant sans bouger et inconscient, vulnérable en quelque sorte. De plus, c'est là que l'on demeure lorsqu'on est malade. Or c'est souvent cette pièce qui est la plus négligée, encombrée et mal entretenue, on ne la montre jamais. *"La chambre à coucher de beaucoup d'honnêtes gens est en effet la plus mal située de tout l'appartement, elle est au nord ou au couchant; elle est petite, très petite; elle n'a qu'une fenêtre qui s'ouvre souvent sur la cour. (...) Aux parois sont accrochées toutes les horreurs de plusieurs générations, tout ce qu'on n'ose exposer au salon et qu'on ne peut pourtant pas détruire ! Sur les meubles sont déposés mille petits riens de façon à lasser la main, déjà si peu vigilante, de la bonne chargée d'épousseter. (...) Le matin, en sortant du lit, on décroche timidement l'espagnolette de la fenêtre parce qu'on a entendu dire qu'il fallait ventiler. On "fait" rapidement la chambre,*

495. "Die bakterientötende Wirkung des Linoleums", in *Schweizerische Bauzeitung*, 14 mars 1914, vol. 63, N° 11, p. 160.

496. Fortolis (1917), p. 41.

497. Oettli, 1892, p. 173.

89. Chambre à coucher à Mon-Repos, Lausanne, 1920 (aménagement anti-hygiénique : bois de lit ouvragés, tapis, bibelots, profusion de cadres, toutes choses accrochant la poussière).

90. Chambre à coucher hygiénique, Pensionnat Chaubert, Lausanne, 1924 (lit métallique, plancher nu, tissus blancs, légers rideaux, simplicité du décor, minimum d'objets ; entretien facile).

et durant toute la journée on l'utilise comme débarras. (...) On ne reçoit pas le monde dans la chambre à coucher... donc elle peut être quelconque. Pourvu que le salon soit beau, l'honneur de la famille est sauf !"[499]

Au contraire, la chambre à coucher doit être *"grande, spacieuse, élevée, deux fenêtres plutôt qu'une, trois plutôt que deux. Au midi ou au levant, jamais sur la cour. Le plancher est un parquet ciré, les parois sont tapissées, ou mieux, vernies à l'huile. L'ameublement est simple, exempt non pas de goût, mais de luxe inutile. Aux fenêtres, ni rideaux, ni tentures, tout au plus un très léger rideau blanc si l'on a des voisins immédiats."*[500] Il faut ouvrir la fenêtre chaque matin, et aérer la literie.

Deux éléments s'opposaient à cette réforme de la chambre à coucher: les habitudes de construction d'une part, et d'autre part le goût du public: on réservait les pièces les mieux exposées au salon et à la chambre à manger.

Le salon

C'était la prétention de la bourgeoisie d'avoir un salon. Or il s'agissait souvent d'une pièce d'apparat, inutilisée la plupart du temps, fermée pour qu'elle reste impeccable, sombre enfin (les rideaux étaient tirés) pour que la lumière du soleil ne fane pas les couleurs. C'était un endroit encombré de meubles rembourrés, de cadres et de bibelots.

Le salon se trouvait être ainsi une triple offense à l'hygiène. Il mobilisait la meilleure place de l'appartement, alors que l'on y vivait peu; l'air et le soleil, ces deux éléments salutaires, y pénétraient rarement; enfin, c'était en quelque sorte une réserve de nids à poussière. *"Si vos moyens vous le permettent et si vos relations vous y obligent, vous aurez un salon. C'est la pièce où l'on reçoit les visites et où les membres de la famille se réunissent pour le délassement, pour les jeux, pour leur mutuelle instruction. Le temps consacré à ces occupations ne peut et ne doit pas être bien long; le séjour dans le salon est court; cette pièce n'est donc pas nécessairement grande et ne doit pas être prise dans la meilleure portion de l'appartement."*[501]

La plupart des auteurs qui critiquaient le salon ne dissimulaient pas leur mépris pour cet endroit conventionnel, prétentieux, et lié à l'oisiveté. Parler de salon, c'était évoquer l'image d'une femme jouant du piano et faisant de la peinture. Cette conception du salon était loin d'illustrer les valeurs domestiques que l'on cherchait précisément à promouvoir.

"Eternel salon rouge capitonné, avec vases faux-chinois devant la glace"...*"traditionnel mobilier en poirier verni, recouvert de velours"*...*"tapis, rideau, sofas, dessus de table en marbre"*... ce lieu *"féodal"*, cette chambre de luxe, est ainsi condamnée au nom de l'hygiène et de la morale, avant de l'être au nom du goût. *"L'hygiène, l'ennuyeuse hygiène est là qui proteste, parce qu'elle aime qu'on mange et qu'on dorme dans les plus belles pièces de l'appartement, parce qu'elle n'aime pas les contrevents fermés, parce qu'elle pense que la santé des parents, des enfants et des domestiques est plus importante que la fraîcheur des teintes d'un canapé."*[502] Le Dr. Charles Krafft, fervent vulgarisateur des principes d'hygiène à Lausanne, ajoute cette information: *"Sur cent appartements, il y a à Lausanne trente-trois salons. Un tiers des habitants de notre ville possède donc l'inestimable bonheur de pouvoir exposer ses bibelots ou ses livres reliés, et de pouvoir s'asseoir sur des fauteuils rembourrés.*

499. G. Krafft, "La chambre à coucher", in *La Patrie Suisse*, août 1899, N° 155, pp. 213-214.

500. *ibidem*, p. 214.

501. Oettli, 1892, p. 65.

502. Ch. Krafft, "Un salon", in *La Famille*, 1898, p. 545.

91. Salon du pensionnat Chaubert, 1924. Le salon est la pièce la plus résistante à l'épuration hygiénique (rideaux épais, meubles rembourrés, tapis, plantes vertes).

92. Intérieur, 1900 (encombrement de l'espace, profusion de draperies).

Mais ce salon, où se trouve-t-il ? Vous n'avez qu'à regarder, c'est la chambre la plus grande, la plus belle, la plus ensoleillée."[503]

Ce salon d'apparat, contesté dans son existence même, représente l'exact opposé d'un espace qui va être adopté pour le logement moyen durant l'entre-deux-guerres: la chambre commune (mi-chambre à manger, mi-salon) va être le lieu où l'on vit, le *"living-room"*. Les circonstances de cette évolution devraient être approfondies, en relation avec le mode de vie.

Tapisseries, boiseries

Au XIXe les habitations cossues étaient donc les premières visées par la lutte hygiénique contre les nids à poussière. Elles étaient richement aménagées: tentures contre les parois (servant de décoration et gardant la chaleur), papiers peints en relief, boiseries; les plafonds étaient ornés de stucs, très en vogue jusqu'au tournant du siècle; les plinthes, les portes, les balustrades et autres pièces de bois, étaient toutes moulurées, creusées, travaillées.

Dès le début du XXe, on conseille de simplifier ces surfaces, de les rendre plus lisses et lavables; de supprimer les creux, les aspérités, tout ce qui accroche la poussière; les textiles qu'on ne peut laver sont déconseillés (velours, tentures, tapis). On recommande de tapisser les parois de papier ou mieux encore de les peindre à l'huile.

"Pas de chambranles, pas de cimaises, pas de moulures, ni aux portes, ni aux fenêtres, toutes décorations si coûteuses et si inutiles."[504]

"Boiseries, portes, plinthes seront vernies ou polies. C'est agréable à la vue, cela facilite les soins de propreté et conserve le bois en le garantissant contre les injures du temps; l'art de la peinture a fait des progrès étonnants; le vulgaire bois de sapin, sous le pinceau de l'artiste, prend à s'y méprendre l'aspect du chêne, du noyer, de l'érable, etc. Là n'est pas l'essentiel, un simple vernis à l'huile, d'un ton gris bleuâtre uniforme répond aux exigences de l'esthétique et de la propreté aussi bien que les imitations les plus trompeuses."[505]

Pour simplifier encore le nettoyage et supprimer des nids à poussière, on va jusqu'à suggérer de poser un taquet de bois triangulaire au bas des parois *"qui épouse la forme du balai et évite tout dépôt de bacilles"*[506].

Avant-après

Un instrument didactique élémentaire est utilisé avec prédilection dans cette campagne pour un aménagement intérieur hygiénique, moderne et rationnel, c'est ce que l'on pourrait appeler la méthode de l'*avant-après*. Le discours oppose terme à terme l'aménagement traditionnel et l'aménagement idéal. L'illustration juxtapose deux images destinées à mettre en évidence la différence. D'une façon ou d'une autre, les jugements de valeur sont introduits pénalisant l'*avant* et valorisant l'*après*: l'opposition est exprimée par les couples antinomiques *mal-bien, faux-vrai, jadis-maintenant, périmé-moderne*, etc.

Prenant l'exemple d'une cuisine, on remarque que l'image d'avant la transformation est sombre, petite, et qui plus est, barrée d'un grand trait, tandis que l'image d'après la transformation est mise en valeur dans la page, elle est claire et plus grande[507].

503. *ibidem.*

504. H. Gazalis, *Exposition d'Economie et d'Hygiène sociale*, Paris, 1905, p. 8.

505. Oettli, 1892, p. 72.

506. Cazalis, 1905, p. 8.

507. Catalogue Gétaz-Romang, octobre 1950, No 7.

UNE BELLE CUISINE, BIEN AMÉNAGÉE,

toute resplendissante de clarté grâce à ses beaux carrelages, fait plaisir chaque jour



Avant la transformation

Moderniser une cuisine n'est pas une entreprise dispendieuse. On peut changer complètement l'aspect de la cuisine la plus vieille, la rendre propre, hygiénique, plaisante et facile à entretenir.

Consultez votre architecte. Il vous dira comment moderniser votre cuisine ou votre salle de bains à peu de frais.

Rénovation de cette cuisine :

Dallage en carreaux grès 10/10 cm., porphyre brun et jaune.

Revêtement des murs en carreaux faïence 15/15 cm., crème.

93. Publicité Gétaz, Romang, Ecoffey, 1950. Instrument didactique « avant-après ».

Un autre exemple de cette confrontation moralisante est tiré de l'ouvrage d'Erna Meyer, *Der neue Haushalt*, qui en fait un grand usage[508]. Il s'agit de vanter le travail rationnel qui convient à la femme moderne. L'un des exemples est celui du repassage: la femme de gauche est debout, sa tenue est négligée, son vêtement défraîchi, ses cheveux ne sont pas enveloppés; elle est un peu voûtée et semble peiner; elle utilise un fer à braises et la planche à repasser est mal installée. La légende annonce *"Falsch !"*. Sur l'image de droite, la femme est assise, elle porte un tablier blanc impeccable, un bonnet cache ses cheveux; elle se tient droite, est bien installée, avec une planche réglable, et utilise un fer électrique. Le mur est garni de carreaux de faïence. Et le tout est *"Richtig !"*.

La méthode n'est pas toujours aussi tendancieuse; la confrontation peut être plus neutre, comme c'est souvent le cas pour montrer comment simplifier l'aménagement intérieur (suppression des tableaux, bibelots, napperons, tapis et rideaux): les mêmes meubles sont utilisés parfois dans les deux images, pour montrer que l'on peut faire la transformation à peu de frais, il suffit d'éliminer le "superflu"; on montre au lecteur à quoi peut ressembler un intérieur conforme à l'hygiène[509].

Réformer le goût du public

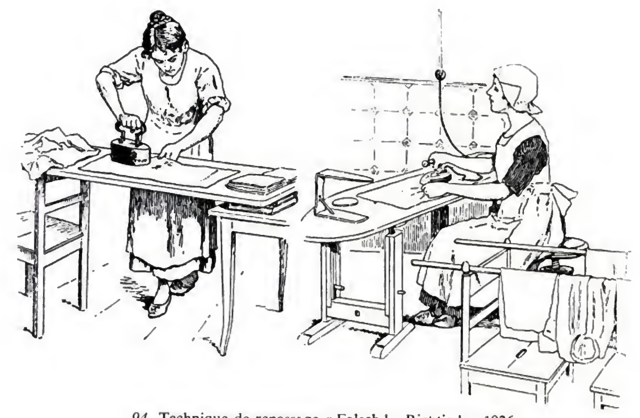
Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les auteurs des manuels d'économie domestique font discrètement quelques remarques sur le goût et la beauté qui se rattachent toujours à l'un ou à l'autre de ces trois principes:
- la propreté et la simplicité sont un premier pas vers la beauté;
- la décoration intérieure doit être moralisante et édifiante;
- décoration, mobilier et vêtements doivent être conformes à la condition de chacun.

Il faut se souvenir que la plupart de ces ouvrages s'adressent à un public de condition modeste et qu'ils représentent une sorte de message de la part de la bourgeoisie éclairée à l'intention de plus défavorisés. Le genre de beauté que l'on concède à ces derniers n'a rien à voir avec l'art, les styles, la richesse, la qualité ou la culture. C'est d'une certaine façon, une beauté élémentaire, fonctionnelle: dépouillement, simplicité, absence d'affectation, propreté. On leur dit d'accepter leur simplicité, en prenant soin qu'elle soit propre: la propreté c'est la beauté, tel est le lot des gens modestes; pour les autres, la propreté n'est qu'une partie de la beauté.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, on ne condamne pas purement et simplement la décoration, qui serait jugée superflue. La décoration et les objets non fonctionnels ne sont pas inutiles, mais ils doivent être sérieusement sélectionnés: c'est l'occasion de veiller à l'éducation morale du peuple. *"Un sujet sur lequel nous voudrions dire quelques mots est celui des tableaux, estampes encadrées, etc., dont on aime dans toutes les classes décorer les appartements. Ce luxe a son utilité, lorsqu'il est renfermé dans de justes bornes, et peut servir à développer le goût; mais souvent il devient une source de dépense bien fâcheuse, dans un ménage peu aisé par exemple, où l'on doit s'interdire toute fantaisie. Bien plus il peut être pernicieux pour la moralité des habitants de la maison. On ne se fait souvent aucun scrupule d'avoir dans les appartements des tableaux, des estampes, ou ridicules et qui choquent le bon goût, ou indécents et qui sont une véritable école du vice. Une mère de famille chrétienne ne permettra jamais et sous aucun prétexte que de pareilles choses soient*

508. E. Meyer, *Der neue Haushalt*, Stuttgart, 1926.

509. *La Maison nouvelle*, Lausanne, 1931, pp. 12 et 9.



94. Technique de repassage « Falsch ! - Richtig ! », 1926.

exposées aux regards de ses enfants et de ses domestiques. Nous en dirons autant des petites statues ignobles ou déshonnêtes que l'on met si mal à propos en vue. Au contraire, des estampes bien choisies, des objets d'art instructifs, si l'on peut se permettre cette dépense, pourront en présentant des sujets intéressants ou moraux, être dans une maison une récréation agréable et vraiment utile."[510]

Dans l'ouvrage que la fabrique Suchard de Neuchâtel publie à l'intention des ménages ouvriers, on trouve résumée la décoration telle qu'elle est concédée aux gens simples:

"La propreté et l'ordre sont sans doute l'ornement le plus nécessaire, et le plus important d'une habitation, mais une maîtresse de maison soigneuse sera toujours préoccupée

510. Chavannes, 1840, p. 50.



95. Chambre à coucher soumise à la réforme hygiéniste, 1931.

d'orner autant que possible la chambre de ménage et la chambre à coucher. Des parois toutes nues, sans rien pour les égayer, laissent une impression de froideur désagréable, tandis que quelques images choisies et disposées avec goût donnent à une chambre un air de confort.

"Le plus simple ornement d'une chambre est un joli papier. (...) Ce qui orne bien les parois, ce sont de bonnes images, pourvu que les sujets soient convenables, et qu'elles ne soient pas en trop grand nombre. (...) Les sujets religieux laissent dans l'âme une impression profonde et durable. (...) Une figure du Sauveur, ou une scène de sa vie, la photographie des parents, et des beaux-parents (à une place d'honneur) ne devraient manquer dans la chambre de ménage d'aucune famille chrétienne.

"Un rayon à la paroi, ou dans un angle, supportant une statuette ou un vase à fleurs orne également très bien une chambre. Quelques pots à fleurs devant les fenêtres sont une agréable distraction. (...) Un gai petit oiseau répand la vie et la joie dans le calme du foyer. (...)

"Mais le plus bel ornement d'une maison sera toujours la mère de famille elle-même. (...) Si pauvre et si simple que soit votre habillement dans la maison, qu'il soit toujours entier, sans déchirure, sans tache. Il sera toujours même joli."[511]

Plusieurs récits moralisants racontent comment des familles parviennent à être heureuses, malgré la pauvreté. L'intérieur de leur maison est toujours simple jusqu'au dénuement, mais propre; et une Bible, gage de leur vie exemplaire, est ouverte sur la table de la chambre commune.

Enfin, c'est là le troisième aspect, la beauté c'est la vérité: les objets doivent convenir à la position sociale, il ne faut pas chercher à imiter la mise ou l'ameublement de ceux qui sont au-dessus de soi, ne pas tricher, ne pas vouloir faire illusion; à chacun selon son rang. *"En toute circonstance le meilleur et le plus beau mobilier est celui dont les diverses pièces s'harmonisent entre elles et qui, propres et en parfaite harmonie avec votre fortune et votre position, répondent le mieux à leur but."*[512]

Propreté, simplicité, éducation morale et vérité constituent la beauté populaire. Au XXe siècle, ces valeurs vont même déborder largement du milieu social auxquels ils s'adressaient en priorité pour devenir des principes esthétiques généraux.

L'art pour le peuple

Dès 1900 cependant, un mouvement de "philanthropie" d'une espèce nouvelle entre en scène. Ce n'est pas tout, dit-on, de construire des maisons pour les ouvriers et les artisans, il faut aussi restaurer en eux le goût de la beauté. On parle d'un *"art pour le peuple"*: il s'agirait alors d'ouvrir par un geste démocratique un domaine jusque-là réservé, celui du bon goût, de l'harmonie, de l'élégance.

"Ce n'est pas assez de l'habitation à bon marché, qui est faite; nous voulons aussi pour elle le décor intérieur et le mobilier à bon marché: et ce décor, nous le voulons clair, aimable, et ce mobilier solide, de forme simple, de goût excellent. Le temps du logement fétide et malsain est bien près de finir; il doit finir celui de la laideur sordide, également malsaine, de ces intérieurs attristants déprimant les malheureux qui les habitent, qui croupissent dans de telles laideurs."[513]

Une première campagne d'assainissement a déjà été lancée depuis quelques décennies,

511. *Le bonheur domestique...*, 1885, pp. 55-59.

512. Oettli, 1892, p. 74.

513. H. Cazalis, *Les habitations à bon marché et un art nouveau pour le peuple*, Paris (1903), p. 50.



96. Mobilier pour ouvriers créé par L. Benouville (simplicité et harmonie sont de rigueur).

une autre doit lui emboîter le pas; elle va procéder par analogie, empruntant les mêmes termes: infection, dégoût, contagion... *"Rien de plus navrant que l'aspect de nos logis et logements d'ouvriers et d'employés pauvres, que la vue de ce mobilier, de tous ces objets qui leur sont vendus dans les bazars de nos villes ou dans les foires de nos villages. Tout est laid, tout écoeure en cette camelote fabriquée et écoulée en grand, au bénéfice de quelques-uns, au détriment de tous, de l'acheteur, comme de la petite industrie et du petit commerce.*

"En un mot, l'art, en ses manifestations les plus modestes, n'existe plus pour le peuple, qui vit, végète, croupit en dehors de lui, et j'ajouterai qu'il ne connaît plus même ce que ces mots veulent dire: art, goût, beauté, idéal. (...)

"Dans notre intérêt même, dans l'intérêt de ce que je pourrais appeler l'hygiène esthétique, nous ne devons pas laisser le peuple en ces abominables laideurs, où il semble se complaire, loin de s'en révolter; laideurs, puanteurs, créant, entretenant à l'entour de lui une atmosphère malsaine, une sorte de foyer d'infection pour le goût et pour l'art. (...) Nous voulons que l'art soit distribué à tous, comme la lumière et l'air."[514]

Cet art, c'est dans les objets usuels, le mobilier, la décoration intérieure que le peuple doit pouvoir le trouver, non seulement dans son logement, mais aussi dans les lieux publics qu'il fréquente, les gares, les écoles, les cafés. *"Que partout où le peuple entre il trouve une décoration sobre et juste, qui fasse peu à peu, lentement mais sûrement, l'éducation de ses yeux et de son esprit."*[515]

L'influence des mouvements artistiques de la fin du siècle est incontestable: celui d'*Arts and Crafts* inauguré en Angleterre par William Morris auquel les auteurs font souvent allusion, et aussi l'*Art Nouveau* qui cherchait à revaloriser les techniques d'art appliqué.

Le peuple ne peut plus créer ses propres objets, il a perdu le sens de la beauté et il est submergé par des produits industriels de mauvais goût. Il faut donc encourager les artistes et artisans à imaginer des modèles, puis confier ces derniers à l'industrie pour leur fabrication

514. H. Cazalis, *L'art pour le peuple à défaut de l'art par le peuple*, Paris, 1902, p. 6.

515. *ibidem*, p. 10 et il précise: *"N'admettre que le paysage pour éviter les dangers que l'on devine, l'abus des figurations féminines, ou celui de l'estampe ou de l'affiche à tendance ou à prédication politique."*

en masse; enfin, les grands magasins devraient être le lieu de vente idéal, car c'est ceux-là que le peuple fréquente et non pas les boutiques d'ameublement.

Cette branche cadette de la campagne hygiéniste va emprunter pour un temps les grands moyens d'émulation: expositions, concours, formation de sociétés[516]. La Société des anciens élèves de l'Ecole des arts industriels, nommée L'Esquisse, organise une modeste exposition de meubles à Genève en 1900[517]. A Lausanne, une exposition d'ameublement ouvrier est présentée au Casino de Montbenon en 1916; en 1918, quatre appartements ouvriers, situés à la rue de l'Industrie, sont aménagés en intérieurs modèles par l'Oeuvre (Association suisse romande de l'Art et de l'Industrie) en 1918. L'Exposition universelle de Liège en 1905 donne un exemple marquant au niveau international. Un Congrès d'art public est organisé à cette occasion, ainsi qu'un concours de mobilier ouvrier. Les participants sont appelés à meubler de leurs oeuvres vingt-cinq maisons ouvrières construites dans le cadre de l'exposition et faisant elles-mêmes l'objet d'un concours. Le programme du concours de mobilier est le suivant: *"Créer un intérieur ouvrier réunissant les meilleures conditions possibles d'usage, d'entretien, de confort, de solidité, de bon marché et de beauté."*[518] Hygiène et art se trouvent sur pied d'égalité. On précise qu'il est *"indispensable que le mobilier soit constitué de manière à demander le minimum de soins pour être maintenu en bon état de propreté (...) Le caractère esthétique de l'intérieur ouvrier doit chercher sa source et son expression uniquement dans l'adaptation de l'objet aux besoins, dans l'étude de la forme au point de vue de la construction et de l'usage, et dans le goût qui doit harmoniser les éléments divers de l'habitation."*[519]

Art et hygiène

Les adeptes de cette "philanthropie esthétique" sont très soucieux de montrer qu'il n'y a aucune contradiction avec les principes que l'on vient d'inculquer au peuple au nom de l'hygiène; bien au contraire, selon eux, l'un découle de l'autre, et réciproquement. Et pourtant cela ne va pas de soi, de tels critères esthétiques sont nouveaux, et il ne sera pas facile de les faire admettre, ni dans les milieux populaires, ni dans la bourgeoisie: au nom de l'art, et non plus seulement au nom de l'hygiène, l'accumulation des objets est condamnée, on fait l'éloge du vide; les meubles capitonnés, le *"régime de la peluche"*, doivent être remplacés par des matières lisses, lavables, nues; les décors en saillie et le pastiche des anciennes époques sont révolus; la clarté, la lumière doivent remplacer l'atmosphère obscure des intérieurs; la sobriété et la simplicité sont de rigueur.

"L'art peut être hygiénique, on le sait, et l'hygiène, on le sait aussi, peut être artistique". C'est au Congrès de l'école ménagère de 1908 à Fribourg que l'on s'exprime ainsi. *"L'ordre et la propreté,* explique l'orateur, *sont le commencement de la beauté. Si tout reluit et reluit à sa place, c'est de l'art et du meilleur; et voilà ce qui fait la grâce de la vie intime au foyer domestique. (...) C'est de l'art que de distinguer les couleurs fines, les papiers élégamment peints, les encadrements qui relèvent les gravures, les bonnes nappes, et c'est encore de l'art que de se plaire au linge blanc."*[520]

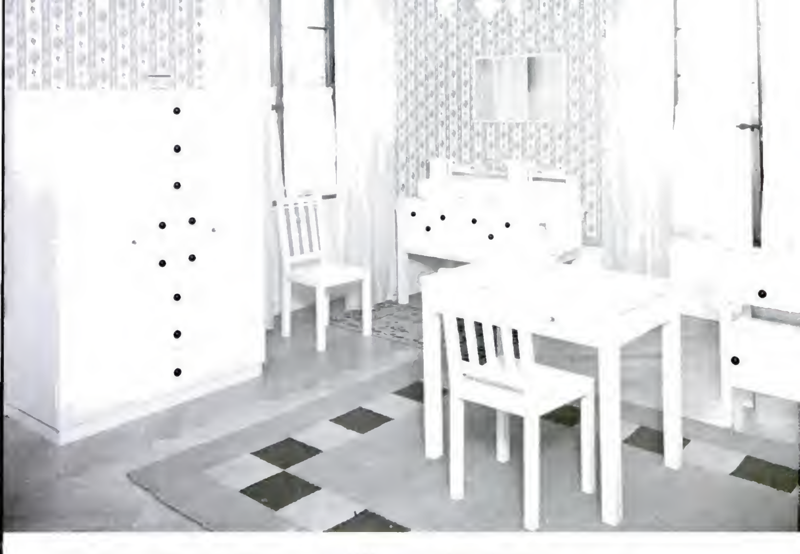
516. La Société internationale de l'art populaire est fondée en 1903 par H. Cazalis.

517. J.Cd., "A propos de meubles", in *La Patrie Suisse*, avril 1900, N° 171, p. 88.

518. "Concours de mobilier ouvrier", in *Le Cottage*, janvier 1905, N° 1, p. 32.

519. *ibidem*, pp. 32-33.

520. Th. Bondroit, "Le bon goût à la campagne", in *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 643. L'auteur est vice-président de la Ligue "L'art à l'école et au foyer", Belgique.



97. Intérieur créé par l'architecte von der Mühl, photo 1926 (l'esthétique du mouvement moderne rejoint les recommandations hygiénistes : blanc dominant, surfaces lisses, netteté).

La nouvelle formule de décoration doit dès lors concilier étroitement les besoins hygiéniques et les besoins esthétiques, les mêmes principes d'ailleurs devant pouvoir s'appliquer à la maison du riche comme à celle du pauvre.

En 1925, l'art et l'hygiène sont toujours présents, côte à côte, c'est un sujet dont on débat avec animation. A Lausanne, Marius Vachon, publiciste d'art, très attaché aux traditions artistiques, s'inquiète des résultats auxquels mènent les principes d'hygiène; on en arrive, dit-il, à une véritable régression dans l'ameublement: *"Le type de la pièce hygiénique se rapproche beaucoup d'une cellule de monastère ou de prison, d'une salle d'hôpital, ou d'un cabinet d'opérations chirurgicales."*[521] Georges de Montenach, qui lui répond, est lui-même résolument favorable à l'assainissement réalisé par l'hygiène dans l'aménagement intérieur, reconnaissant en elle une nouvelle esthétique. *"On peut composer, dans nos maisons, une oeuvre parfaite de goût et d'arrangement, tout en suivant scrupuleusement les prescriptions de l'hygiène."*[522]

521. M. Vachon, *La belle maison*, Lyon, 1924, p. 21. Cet ouvrage est le résumé d'un cours sur l'esthétique de la maison, professé pendant l'hiver de 1913-1914, dans l'aula de l'Université de Lausanne, pour 450 dames et jeunes filles, et élèves des institutions de la ville et du canton de Vaud. Son but est *"la défense de nos glorieuses et fécondes traditions artistiques et la démonstration, au moyen de près d'un demi-millier de documents en projection ou cinématographiés, de la prééminence de la France en Ameublement et en Décoration des intérieurs"* (p. 243).

522. Montenach, 1925, p. 50.

Depuis la veille de la guerre de 14, cette tendance hygiéniste dans l'art, doublée d'une préoccupation fonctionnaliste, va être cautionnée par les architectes du mouvement moderne. C'est un sujet en soi; on peut citer, en guise d'exemple, ces quelques lignes de Le Corbusier tirées de *Vers une architecture* (1923):

"La ligue contre l'alcoolisme, la ligue pour la repopulation doivent adresser un appel pressant aux architectes; elles doivent imprimer le Manuel de l'habitation, *le distribuer aux mères de familles et exiger la démission des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts.*

"Manuel de l'habitation:

"Exigez une salle de toilette en plein soleil, l'une des plus grandes pièces de l'appartement, l'ancien salon par exemple. Une paroi tout en fenêtres ouvrant si possible sur une terrasse pour bains de soleil; lavabos de porcelaine, baignoires, douches, appareils de gymnastique.

"Pièce contiguë: garde-robe où vous vous habillerez et vous déshabillerez. Ne vous déshabillez pas dans votre chambre à coucher. C'est peu propre et cela crée un désordre pénible. (...)

"Exigez une grande salle à la place de tous les salons.

"Exigez des murs nus dans votre chambre à coucher, dans votre grande salle, dans votre salle à manger. Des casiers dans les murs remplaceront les meubles qui coûtent cher, dévorent la place et nécessitent de l'entretien.

"Réclamez la suppression des staffs et celle des portes à carreaux biseautés qui impliquent un style malhonnête.

"Exigez le vacuum. (...)

"Enseignez à vos enfants que la maison n'est habitable que lorsque la lumière abonde, que lorsque les parquets et les murs sont nets. Pour entretenir bien vos parquets, supprimez les meubles et les tapis d'Orient. (...)

"Louez des appartements une fois plus petits que ceux auxquels vous ont habitués vos parents. Songez à l'économie de vos gestes, de vos ordres et de vos pensées."[523]

La cuisine

De noire elle deviendra blanche

"La cuisine est la pièce la plus insalubre, la plus mal située, la moins ventilée et la plus sombre de la maison", affirme-t-on en 1876, dans un rapport de la Société d'hygiène à Lausanne[524]. Elle est un foyer de maladies, un nid de fièvre typhoïde; des émanations s'échappent des caisses à balayures, des armoires malpropres, des substances alimentaires décomposées, des éviers mal tenus; de l'oxyde de carbone est produit par les fourneaux.

Dans les anciennes cuisines du XIXe le foyer était encore ouvert, adossé à un mur noirci par la fumée et surmonté d'un large manteau de cheminée; marmites et chaudrons, suspendus à des chaînes, servaient à la cuisson des aliments[525]. Dès le milieu du XIXe, la place de l'âtre fut occupée peu à peu par des potagers en fer, en fonte, ou en briques

523. Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, 1977, p. 96 (édition originale de 1923).

524. "Rapport des médecins lausannois sur les ustensiles de cuisine", in *Société d'hygiène de Lausanne, Mélanges* (séance du 9 mars 1876, p. 2) (B.C.U., Q. 1802).

525. L. Lambossy, "Une cuisine à la campagne il y a trente ans", in *Le Conteur Vaudois*, 7 février et 21 mars 1863.

98, 99. Intérieur d'une cuisine traditionnelle avec les domestiques, Mon-Repos, Lausanne, 1920 (espace noirci par la fumée, ustensiles de cuivre, objets suspendus à découvert).

entourées de tôle[526]; ces potagers (à bois ou à charbon) restèrent très courants jusqu'en plein XXe siècle. Les cuisinières à gaz, vendues dès les années 90, n'allaient être installées plus communément qu'à l'entre-deux-guerres, remplaçant précisément les potagers à bois; les premières cuisinières électriques furent mises en place vers 1930, mais il fallut attendre l'après-guerre pour qu'elles rivalisent avec les autres systèmes[527].

Tout dans la cuisine du XIXe était sombre. Elle était située souvent au nord et quelquefois en sous-sol (dans les villas). Les fenêtres étaient petites, étroites, la ventilation insuffisante, la lumière manquait. Le fourneau était noir, l'évier de pierre de couleur foncée souvent. Le plafond et les parois étaient brunis par la suie et la fumée. D'autre part, tous les ustensiles étaient accrochés à découvert et les récipients alignés sur des rayons; le "râtelier" (dressoir à gradins où l'on disposait la vaisselle de cuisine) et le buffet (contenant la vaisselle de table) étaient adossés aux parois.

Les ustensiles étaient en bois ou en simple métal, la vaisselle de terre commune ou de faïence vernie. On devait craindre la toxicité de ces matières au contact de certains produits: le métal rouillant avec l'humidité, du vert-de-gris se formant sur le cuivre non étamé ou dont l'étain est usé, au contact des aliments acides tels que citron, fruits, vinaigre. Le vernis de la vaisselle s'abîmait, il était attaqué par le sel des viandes; il s'écaillait, et la vaisselle devenait poreuse et difficile à nettoyer.

Les nouvelles exigences d'ordre, de propreté, et plus tard d'efficacité allaient, avec l'aide de matériaux plus sûrs et d'instruments plus commodes, transformer cet antre d'alchimiste qu'était la cuisine du XIXe en un laboratoire perfectionné et parfaitement hygiénique. La cuisine allait devenir, vers 1930, claire et blanche; tous les objets devaient être disposés rationnellement dans des armoires fermées.

L'histoire de cette transformation est liée à l'évolution de la technologie et des sources d'énergie. La distribution d'eau courante à profusion, la qualité des écoulements, le mode d'évacuation des ordures, l'éclairage électrique, l'introduction des réfrigérateurs, sont d'autres aspects qui, conjugués, allaient permettre à la cuisine de devenir cet espace transfiguré. Les manuels d'économie domestique donnent quelques éléments de cette conquête sur le sombre et l'insalubre dans la cuisine.

La ménagère devait déjà dans la cuisine traditionnelle s'inquiéter de l'ordre et de la propreté, précisément parce que ces lieux étaient fréquemment salis, ingrats à nettoyer et surchargés d'ustensiles. Un cours d'économie domestique de 1840 donne ces recommandations: *"La cuisine doit être lavée fréquemment, aérée et bien époussetée. Le lavoir qui est l'endroit le plus exposé à la malpropreté, ne doit pas être négligé; les débris divers, les balayures, doivent être mis à part et enlevés chaque jour. (...) Il faut balayer la cheminée très souvent et ne pas laisser la crémaillère se charger de suie; cela est dangereux pour le feu et désagréable pour les aliments, dans lesquels les particules de suie tombent facilement. (...) L'égouttoir, le râtelier, les tablettes qui garnissent la cuisine doivent être fixés solidement et lavés avec soin. Chaque ustensile doit avoir sa place, selon son espèce, afin que la ménagère ait sous la main tout ce qui lui est nécessaire. L'arrangement général de la cuisine montrera du premier coup d'oeil si la ménagère a le goût de l'ordre et de la propreté."*[528]

La cuisine était de préférence située au nord, car *"elle est ainsi plus fraîche en été et les*

526. Autres systèmes d'appoint: cuisine économique au pétrole, portative, en fer-blanc et marmite norvégienne.

527. Publicité de la Société romande d'électricité (fondée en 1904) in *250 ans de la Feuille d'Avis de Vevey*, Vevey, 1957.

528. Chavannes, p. 43.

aliments s'y conservent mieux". De plus *"elle doit être assez grande pour contenir plusieurs armoires, les ustensiles nécessaires, l'eau, ainsi que la provision de combustible pour un jour, le potager et un évier en pierre, de dimension suffisante et muni d'une grille avec fermeture hydraulique pour ne laisser jamais échapper les gaz contenus dans les canaux."*[529] Ainsi, s'inquiétant de l'hygiène dans la cuisine, on recherchait la fraîcheur pour les aliments, et non la lumière et le soleil; on appréciait la grandeur de la cuisine qui permettait de maintenir de l'ordre; on se préoccupait enfin de prévenir les émanations de l'écoulement du lavoir. La mise au point d'un système sûr d'écoulements et d'égouts a été longue. Les premières installations furent plus dangereuses que l'absence même d'écoulements, car les tuyaux mettaient en relation les égouts des latrines et des lavoirs. Il fallut assurer la séparation complète et l'étanchéité des canalisations.

A la même époque, c'est-à-dire vers 1880, on formula certaines exigences, relatives aux ustensiles et à la vaisselle, qui allaient devenir prédominantes au XXe: *"La couleur blanche*



100. Fioritures condamnées. On recommande les objets simples et lisses.

ou les couleurs claires, ainsi que les formes permettant un nettoyage facile sont toujours préférables en vue de l'extrême propreté indispensable à ces ustensiles."[530]

"Les réservoirs pour les petites provisions de sel, de farine, d'épices et de condiments doivent être à l'abri de l'humidité, de la poussière et de la fumée; les plus simples sont les meilleurs, les fioritures soi-disant décoratives, qui souvent ne servent qu'à cacher la saleté et à dissimuler la négligence, ne valent pas la moins dispendieuse simplicité."[531]

529. Favre, 1875, p. 32.

530. "Rapport des médecins lausannois sur les ustensiles de cuisine", in *Société d'hygiène de Lausanne, Mélanges* (séance du 9 mars 1876, p. 4) (B.C.U., Q. 1802).

531. Oettli, 1892, p. 282. Le verre est préféré à tout autre matériau.

Dans une étape ultérieure on allait tout enfermer soigneusement dans un mobilier approprié afin de soustraire ustensiles et récipients à la poussière et aussi aux regards. On préférait les surfaces nettes.

Vers 1900, il ne fait plus aucun doute que la cuisine doit satisfaire aux lois de l'hygiène; le discours est plus net, plus impératif. *"Qu'on renonce définitivement à faire de la cuisine la pièce la moins spacieuse, la moins bien éclairée, et la moins ventilée de tout l'appartement. (...) La cuisine doit se faire au grand jour, jamais dans l'ombre. (...) La tenue intérieure de la cuisine se résume en trois mots: simplicité, ordre, propreté. (...) On doit tout sacrifier à l'utile, renoncer à l'esthétique*[532]*, pour tout ce qui concerne la batterie de cuisine. Les ustensiles seront de forme simple, sans moulure ni ornement. Quant à l'ordre, il s'impose, il n'y a pas lieu d'insister. Chaque chose à sa place, c'est l'a b c de l'économie domestique. Que tous les objets qui ne sont pas d'un usage courant soient mis à l'écart afin de faciliter la besogne de la cuisinière et d'éviter l'encombrement. Mais c'est surtout la propreté qui est la grande affaire et la grosse difficulté. Nous parlons de cette propreté méticuleuse et en quelque sorte scientifique qui repose sur la connaissance du danger d'infection par les infiniment petits qui grouillent dans nos maisons."*[533]

Peu à peu se précisera ainsi dans le premier tiers du XXe l'esthétique de la cuisine hygiénique: elle doit être ensoleillée, claire, bien aérée, avec un dallage lavable; les murs sont blanchis à la chaux ou peints à l'huile, des carreaux de faïence ou des briques vernissées sont posés derrière l'évier et le fourneau. Les ustensiles sont tous cachés dans une armoire; finie l'exposition des casseroles et des pots ! Le buffet et la table sont en bois blanc ripoliné; vers 1930, la cuisinière à gaz elle-même est habillée d'une carrosserie émaillée blanche.

La cuisine rationnelle

Une belle cuisine moderne n'est pas seulement *"toute resplendissante de clarté, propre, hygiénique, plaisante et facile à entretenir"*[534] comme le préconisent les annonces publicitaires, mais elle est aussi conforme à la nouvelle éthique d'économie de temps et de travail, c'est-à-dire qu'elle est rationnelle. *"Tout a été calculé pour prendre le moins de place et faciliter le travail ménager."*[535]

L'influence des théories tayloriennes (ou plutôt de leur version domestique due à Mrs. Pattison) est particulièrement nette dans le domaine de la cuisine: organisation de l'espace de façon à éviter des pas inutiles, disposition des objets de sorte qu'ils se trouvent à portée de main; et enfin, mécanisation des opérations.

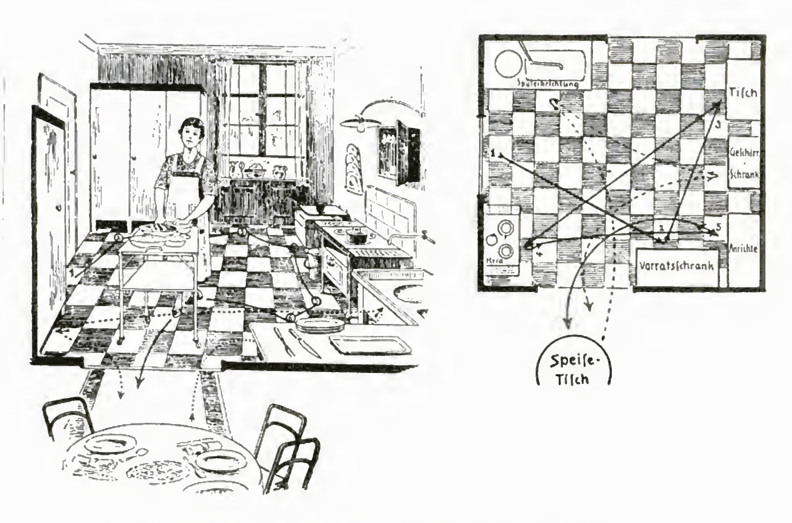
L'organisation de l'espace est repensée selon la logique des itinéraires: le même mobilier

532. Remarquer ici l'incompatibilité de la beauté et de l'utilité qui sera tout à fait contestée quelques années plus tard.

533. G. Krafft, "La cuisine", in *La Patrie Suisse*, juillet 1899, N° 152, pp. 176-177.

534. Bulletin Gétaz-Romang-Ecoffey, octobre 1950.

535. *La maison nouvelle*, 1931, p. 4. Les notions d'hygiène, de confort, et d'efficacité, coexistent dans la publicité pour valoriser les équipements ménagers. *"Le nouvel évier en acier inoxydable se nettoie pour ainsi dire tout seul, reste brillant malgré un emploi continuel et confère à la cuisine un aspect permanent d'élégance et de propreté. (...) Les éviers emboutis présentent des formes arrondies sans arrêtes, ni angles vifs, empêchant ainsi tout encrassement. Leur nettoyage est évidemment beaucoup plus aisé."* (*Habitation*, mars 1941, XIV, N° 3, p. 63)
Les publicités écrivent en grosses lettres:
"Chauffage au gaz moderne, pratique, propre" (*Habitation*, septembre 1937, X, N° 9, p. 157).
"Le confort par l'électricité. Propreté, économie, rapidité" (*Habitation*, janvier 1937, X, N° 1, p. 16).
"Electricité. Esthétique, confort, hygiène" (*Habitation*, septembre 1940, XIII, N° 9, p. 170).



101. Organisation rationnelle de l'espace et des mouvements inspirés du taylorisme.

est, de manière expérimentale, déplacé successivement selon des combinaisons différentes, et les positions ainsi imaginées sont analysées et critiquées; on s'amuse aussi à dessiner schématiquement par un jeu de flèches et de lignes les cheminements de la ménagère, afin de mettre en valeur la disposition la plus rationnelle.

A chaque plan de travail doit correspondre un espace de rangement: près de la cuisinière, on dispose les épices, les ingrédients de base, les casseroles et les instruments divers utiles à la cuisson des aliments; la vaisselle doit trouver sa place à proximité de l'évier; dans les armoires, les objets sont empilés de façon qu'on puisse les prendre facilement, sans déplacer quoi que ce soit. La table, traditionnellement placée au centre de la cuisine, est ramenée le long du mur pour offrir une surface de préparation entre la cuisinière et l'évier. Les différents équipements sont rapprochés les uns des autres, la distance à parcourir est ainsi diminuée, leur hauteur sera bientôt unifiée afin de rendre la surface de travail homogène. La cuisine n'a plus besoin d'être grande, ses dimensions sont même nettement réduites. Fenêtre et éclairage prennent une importance nouvelle: une bonne lumière est indispensable pour assurer la précision des opérations. Dans cette perspective on adopte cuisines-laboratoires, coins-cuisine et autres kitchenettes. Disposer tous les éléments d'une cuisine dans le minimum d'espace se justifie ainsi allégrement par des arguments rationnels et avant-gardistes: c'est une belle occasion de diminuer la surface habitable des logements, de proposer des solutions de logement-minimum et de permettre ainsi de meilleures affaires immobilières.



102. Cuisine, avenue de Rumine 8, Lausanne, 1930 (blanche et claire, première étape d'aménagement rationnel).

Mécanisation

Dès la fin du XIXe, les industries du gaz et de l'électricité rivalisent dans le secteur domestique. Chacune présente l'assortiment de ses équipements: propreté, rapidité, commodité, élégance des procédés, sont invoqués tour à tour par les promoteurs de ces énergies. A l'Exposition universelle de 1889 *"le gaz avait révélé la puissance, l'étendue, la variété de ses ressources et démontré qu'il était en mesure* (d'offrir) *à meilleur compte toutes les satisfactions que sa jeune rivale se flattait d'offrir à sa future clientèle."*[536]

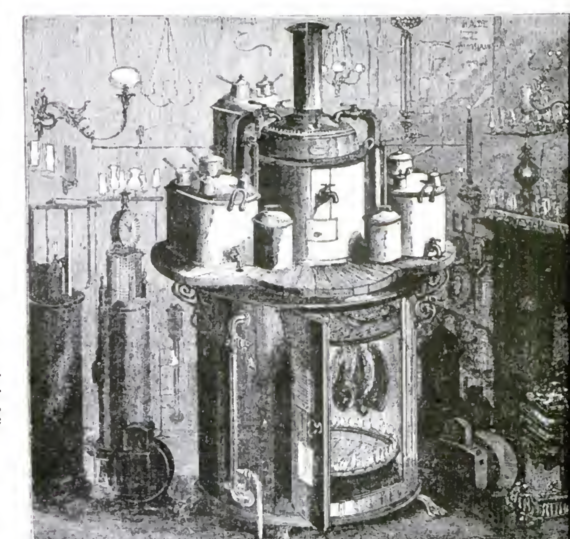
Les deux industries présentent au public des installations de pointe afin de prouver l'efficacité de leurs services; à l'Exposition de 1851, une cuisinière à gaz, véritable pièce montée, permet de préparer un dîner complet pour cent personnes; une expérience analogue mais certainement plus pratique, est réalisée par l'industrie de l'électricité à l'Exposition universelle de 1900. A cette même exposition, l'industrie du gaz présente *l'éclairage, le chauffage et la cuisine de logements ouvriers.*

A l'actif de l'électricité, il faut compter toutes sortes d'appareils domestiques dont l'invention semble être, au début du moins, une véritable passion. Le journal vaudois *La*

536. *Exposition collective de l'industrie du gaz*, Rapport du Jury international de l'Exposition universelle, Paris, 1901.



103. Cuisine créée au Bauhaus de Dessau, Haus am Horn (les architectes du mouvement moderne se préoccupent de l'aménagement rationnel de l'intérieur, en particulier de la cuisine).



104. Cuisinière à gaz permettant de préparer un dîner pour cent personnes, Exposition universelle de Londres, 1851.

Famille raconte en 1891 le *"dîner électrique"* organisé, à l'occasion de son premier anniversaire, par la Fondation du club expérimental de Franklin, une société new-yorkaise[537]. Au début du siècle, on représente volontiers la coupe d'une *"maison électrique"* avec, dans chaque chambre, sous un éclairage éblouissant, les différents appareils disponibles: radiateur, fer à friser, machine à coudre, fer à repasser, chauffe-plats, bouilloire, chauffe-eau, ventilateur, aspirateur, cireuse, armoire frigorifique, grille-pain, essoreuse, calandre, machine à laver, cuisinière, sans compter les innombrables petits appareils de cuisine: moulin à café, pétrisseur, batteur, coupeur, dénoyauteur, éplucheur...[538]

Il s'agit ainsi de mettre à la disposition de la ménagère les appareils techniques qui simplifieront son travail, épargneront ses forces, lui permettront de gagner du temps et augmenteront son confort. En outre les tâches triviales d'autrefois sont médiatisées: grâce à l'aspirateur, la femme ne se salit pas, avec la machine à laver, elle ne se mouille pas, la cuisinière à gaz et le fer électrique lui épargnent l'inconfort de la chaleur. L'image nouvelle de la femme vaquant à ses devoirs ménagers est celle d'une personne propre, élégante, une sorte de technicienne aux commandes de ses machines. *"Une cuisine doit être organisée, toutes proportions gardées, exactement comme une usine."*[539]

L'acquisition des différents appareils techniques est une forme de promotion sociale. L'industrie va miser sur ce nouveau secteur, et flatter sa nouvelle clientèle[540]; le marché est vaste.

Constitution de la salle de bains

Les équipements sanitaires

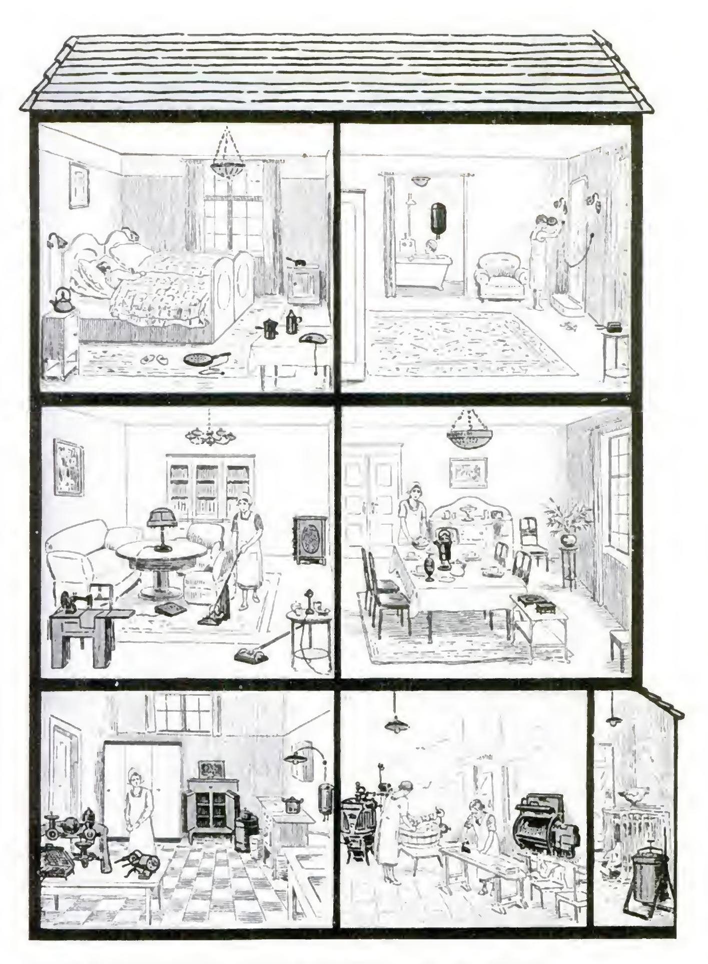
Au XIXe siècle, la cuvette et la cruche, parfois le tub, sont les ustensiles réservés à l'hygiène du corps. Ils sont généralement placés dans la chambre à coucher; leur usage ne

537. *"La salle était éclairée électriquement, bien entendu, et les mets servis avaient été cuits électriquement. Les huîtres ouvertes par une machine électrique, les oeufs bouillis portés à ébullition par le courant, les rôtis cuits à point par un fourneau électrique, etc. (...) Les plats étaient apportés devant chaque convive par un petit chemin de fer électrique. Chacun voyait s'arrêter devant lui le plat; on se servait et docilement le petit railway pousuivait son chemin de proche en proche. Le couvert était mis et desservi par le même moyen. A l'un des bouts de la table se tenait un automate figurant Benjamin Franklin. Franklin prit la parole à plusieurs reprises. (...) Un phonographe caché dans l'automate répétait les paroles qu'on avait inscrites d'avance en vue du banquet."* ("Un dîner électrique", in *La Famille*, 1891, p. 431)

538. On dénombre à Lausanne en 1937: 3742 chauffe-eau électriques, 951 cuisinières électriques, 1540 frigorifiques (Grivel, 1942, p. 163).

539. "Cuisines rationnelles", in *Habitation*, janvier 1942, XV, No 1, p. 11.

540. "Madame Favre commandera-t-elle une automobile ou ferait-elle rénover sa cuisine ?" Tel est le titre d'un article publicitaire dans le *Bulletin de Gétaz-Romang-Ecoffey*, octobre 1950. *"Si nous savons lui faire comprendre ce qu'une cuisine moderne, avec le sol et les murs recouverts de beaux carrelages étincelants de propreté, représente en confort, en agrément, il est probable qu'elle se décidera à faire venir son architecte, et tous les corps de métier recevront du travail et réaliseront des ventes nouvelles."*
La maîtresse de maison devrait apprendre un nouveau métier, celui d'acheteur...
Références sur la cuisine moderne:
Giedion, 1969.
Forty, 1975.
Banham, 1975.
R. Schwartz Cowan, "The industrial Revolution" in the home. Household technology and social change in the 20th century", in *Technology and Culture*, janvier 1976, No 1, pp. 1-23.



105. La maison électrique (coupe montrant tous les équipements électriques du confort moderne).

requiert qu'une faible quantité d'eau. Le XXe va promouvoir la salle de bains, espace entièrement consacré aux soins du corps. Les installations sont lourdes, volumineuses et fixes; la consommation d'eau est importante. Peu de frais dans le premier cas, grosses dépenses d'aménagement et d'utilisation dans le second. Quasiment inexistante dans les maisons du XIXe, la salle de bains est devenue une partie constituante de l'architecture domestique; ainsi le studio, cellule minimum, est composé d'une chambre, d'une salle de bains et d'un coin-cuisine.

La consécration de la salle de bains représente une évolution dans la hiérarchie des valeurs relatives aux soins du corps, dans les usages et les gestes quotidiens, et aussi, c'est l'aspect abordé ici, une évolution plus spécifiquement technique. Les installations telles qu'on les connaît à la fin de l'entre-deux-guerres sont l'aboutissement de tâtonnements, d'efforts d'ingéniosité, et de réalisations multiples. La recherche s'est accélérée et surtout coordonnée dès la dernière décennie du XIXe.

Cette évolution, menant à la constitution et à l'équipement de la salle de bains, ne visait pas simplement à promouvoir la propreté du corps, car pour cela la discipline, la cruche et la cuvette pouvaient suffire. Il était question plutôt de s'approprier à domicile une cérémonie raffinée valorisée par les arguments thérapeutiques et prophylactiques vulgarisés dans la seconde moitié du XIXe: cette cérémonie était l'immersion (accessoirement l'aspersion), du corps dans l'eau. Le bain allait rester associé à l'idée de luxe, de confort, de bien-être, autant physique que moral.

Sur le plan technique, il s'agissait de simplifier les préparatifs du bain, d'améliorer les performances des installations, de mettre au point un appareillage dont le matériau et la forme répondraient aux exigences de l'hygiène et de l'esthétique. Il fallait résoudre les problèmes d'adduction d'eau, de distribution, d'écoulement et de chauffage. D'autre part on devait éprouver la stabilité des matériaux (métaux et terres cuites), leur résistance à la chaleur et à l'humidité, étudier les alliages et les techniques d'émaillage.

Nouveau secteur de la production, l'appareillage

Différents corps de métiers se mirent à fabriquer, parallèlement à leur production traditionnelle, l'un ou l'autre des éléments qui allaient former peu à peu l'ensemble cohérent de la salle de bains: ferblantiers, serruriers, fondeurs, forgerons, plus tard tuiliers, participèrent à ce qui semble avoir été un immense champ d'expérience jusqu'à ce qu'on parvienne à mettre au point la typologie et les matériaux des équipements sanitaires standard.

Dans les années 1860 on ne posait chez nous que quelques robinets et de rares appareils inodores pour lieux à l'anglaise; on ne livrait qu'exceptionnellement des baignoires et des poêles pour chauffer l'eau, et on commençait à peine à installer des conduites d'eau courante dans les maisons. Or au tournant du siècle, et bien plus encore durant l'entre-deux-guerres, ce que l'on appelle la branche sanitaire allait devenir un secteur important de la production; de plus, les services industriels – eau, gaz, électricité – allaient offrir de nombreux emplois aux installateurs. Il est aisé d'imaginer le développement de la branche sanitaire au moment où l'ensemble des conditions étaient réunies:
– conditions techniques (mise au point des appareils et distribution d'eau courante et de gaz);
– industrielles et commerciales (fabrication en série, éléments standardisés);
– psychologiques (la population ayant admis cette innovation).

Nouvelles et anciennes habitations allaient être ainsi confiées aux mains des installateurs.

Les ferblantiers-appareilleurs

Plusieurs corps de métier durent accomplir une sorte de recyclage, leur production traditionnelle n'offrant plus assez de travail, tandis qu'ils pouvaient s'emparer d'un domaine prometteur. Ainsi, par exemple, les ferblantiers fabriquaient toutes sortes d'objets destinés à la construction et à la vie domestique: conduites (écoulements, tuyaux de cheminée, gouttières, chéneaux), récipients (boîtes, vaisselle, seaux à charbon, récipients à pétrole, cafetières, tubs, cuvettes), lampes et enfin emballages en fer-blanc[541].

Or l'amélioration de la production des objets d'émail, d'aluminium, de verre et de ciment, allait porter préjudice à la ferblanterie: vaisselle et instruments de toilette en émail, récipients des lampes et abat-jour en verre, emballages de feuilles d'aluminium, conduites de ciment, etc., allaient remplacer les objets traditionnels.

L'industrie automobile offrit des compensations dès le tournant du siècle: carrosseries, réservoirs à essence, radiateurs. Mais les ferblantiers allaient aussi investir le secteur de l'appareillage (distribution d'eau et installation du gaz et de l'électricité). Ce sont eux qui se spécialisèrent dans la pose des appareils sanitaires, de chauffage et aussi d'éclairage. La création en 1891 de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs consacra ce développement.

Les grandes maisons

Les archives industrielles sont malheureusement très pauvres. Les acteurs de la production ne semblent guère soucieux de son histoire et ils sont peu disposés à s'encombrer de documents témoins de l'évolution: catalogues, archives commerciales, prototypes, sont rares[542].

Quelques éléments épars permettent toutefois d'illustrer la genèse de la production sanitaire. La partie mécanique des appareils a été rapidement fabriquée en Suisse, la maison Kugler à Genève en donne la preuve. Mais le mobilier sanitaire a longtemps été importé de l'étranger, surtout entre 1880 et 1920, à l'exception bien entendu des spécimens traditionnels (baignoires de zinc, ébénisterie pour les pieds, siphon des W.-C). C'est des Etats-Unis que l'on importait les baignoires en fonte émaillée et d'Angleterre, de préférence, on faisait venir les lavabos en faïence et les cuvettes de W.-C.[543] Au début du XXe, l'Allemagne et la France se joignirent à ces deux premiers fournisseurs.

La fabrication des appareils sanitaires s'est développée tardivement en Suisse. C'est probablement juste après la guerre de 14 que Ludwig von Roll entreprend à Gerlafingen la fabrication des baignoires en fonte émaillée, mais au début, celle-ci n'est pas satisfaisante; le problème de la proportion de fonte et d'émail ne sera résolu que par l'achat d'une licence allemande: 90 % des baignoires devaient jusque-là être revernissées après une brève mise en

541. *Jubilé de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, Zurich 1891-1941*, Zurich, 1941.

542. Il faut signaler ici la *Fondation Technorama Schweiz*, et la création de son musée de la technique à Winterthur. Les objets de la production industrielle suisse, à l'exception de l'industrie des transports (*Verkehrshaus der Schweiz*, Lucerne) et de l'industrie horlogère (*Musée d'horlogerie*, La Chaux-de-Fonds), devraient y être peu à peu collectionnés ainsi que la documentation écrite qui s'y rapporte.

Sur les différents matériaux d'archives pouvant intéresser l'historien de la technique et de l'économie, voir l'article de Fr. Jequier, "Les archives d'entreprises, ce que l'historien désire obtenir", in *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, tome XV, 1977, N° 40, pp. 87-118.

543. Dès 1880, la célèbre firme anglaise Shanker & Barrhead exporte dans le monde entier ses cuvettes de luxe. On en trouve au Kremlin, au Vatican... remarque Frank (Frank, 1954, p. 103).

service. L'industrie céramique de Laufen, qui commence sa production d'appareils sanitaires en 1925, sera le grand fournisseur suisse de la céramique sanitaire.

Jacob-Delafon est le plus ancien et longtemps le seul fabricant d'appareils sanitaires en France. Il sera l'un des fournisseurs de Gétaz-Romang, grossiste en Suisse romande. A l'origine de l'entreprise, il y a une tuilerie, fondée par Emile Jacob en 1854 à Charette (Saône-et-Loire) et transférée en 1870 à Navilly. Vers 1880, on y fabrique des tuyaux en grès vernissés. En 1889, la maison Jacob inaugure la production d'appareils sanitaires en grès émaillé et porcelaine (des cuvettes de W.-C. et des lavabos surtout, car pour les baignoires on préfère la fonte émaillée, moins fragile). Jacob-Delafon ajoute à ses usines en 1926 une fonderie et deux ans plus tard il contrôle la production d'une importante fonderie-émaillerie à Saint-Denis; il produit dès lors aussi les baignoires.

En Suisse romande, Gétaz-Romang débute en 1856 avec un commerce de matériaux de construction. C'est en 1900 que la maison devient aussi grossiste de la branche sanitaire; à ce moment-là tous les appareils sont importés de l'étranger.

Kugler à Genève est une grande robinetterie[544]. C'est à l'origine un modeste atelier de repoussage sur métaux et une fonderie qui produit surtout des lampes à huile et à pétrole. Un en-tête de lettre de 1879 indique *Kugler - fondeur, lampes, robinets, repoussage, appareils inodores pour lieux à l'anglaise*. Dès lors, Kugler va poursuivre la recherche de divers mécanismes sanitaires[545]. Sa réputation internationale est due à la qualité de ses alliages.

La baignoire à l'origine de la salle de bains

Aussi récente que soit la salle de bains, aussi banale qu'elle nous apparaisse aujourd'hui avec ses éléments standardisés, son histoire n'est pas simple pour autant, ni facile à reconstituer. La salle de bains relève, du point de vue formel et technique, de l'histoire de l'ameublement, de l'architecture, de l'hygiène urbaine, et de la technologie. Plusieurs mentions précoces (prototypes et inventions sans lendemain) jalonnent cette histoire confuse, mais il est difficile d'en apprécier le rôle[546].

L'histoire de la salle de bains se réfère à deux modèles dominants, l'un importé des Etats-Unis, l'autre d'Angleterre. Ni l'un ni l'autre cependant n'ont été adoptés littéralement dans notre pays (il est probable d'ailleurs que, même dans leur pays d'origine, les réalisations n'ont pas toujours eu la netteté des types que l'histoire a sélectionnés).

La place de la salle de bains dans le logement, ses fonctions pratique et symbolique, semblent avoir été beaucoup plus confuses en Europe qu'elles ne l'étaient dans leur pays d'origine. Les modèles ont été importés sans souci d'homogénéité, des éléments venant des Etats-Unis, d'autres d'Angleterre. Il faut noter en outre que le développement de la salle de bains fut assez tardif en Europe, une vingtaine d'années après les pays d'outre-mer. Puis, dès 1900, l'écart diminua lentement, grâce aux importations.

C'est l'évolution de la baignoire elle-même qui conduisit à la création d'un espace architectural consacré à l'hygiène du corps: la salle de bains. La baignoire du XIXe est en bois, en fer-blanc ou en zinc (le modèle en zinc est le plus courant à la fin du siècle, au moment

544. La première fabrique suisse de robinets en métal aurait été celle de Baden, 1857. Les robinets à bec et les robinets d'arrêt (les deux types en usage) avaient au début la même forme que ceux fabriqués en bois (*Jubilé*..., 1941).

545. La batterie mélangeuse vers 1890 (luxe très coûteux), appareil W.-C. à chasse automatique, brevet d'une soupape flotteur en 1898, chauffe-bain automatique à gaz vers 1895.

546. Sur l'histoire des inventions, Giedion, 1948, Frank, 1954, Wright, 1960.

106. La baignoire est un luxe au XIXe siècle. Baignoire portative placée dans la chambre à coucher. L'eau est transportée à la main.
▷



107. Dans les milieux populaires, on utilise une simple bassine.
▽



où l'on commence à importer des Etats-Unis les baignoires en fonte émaillée, ou d'Angleterre celles en terre cuite émaillée. Elle est encore profonde et étroite, permettant le maximum d'immersion avec le minimum d'eau. La baignoire employée dans les stations thermales ou les bains publics est fixe, reliée à un robinet et à un écoulement. A domicile, elle est le plus souvent mobile (on peut louer une baignoire et faire venir de l'extérieur le service du bain). La baignoire utilisée à domicile n'a ni robinet, ni écoulement. On la dispose pour la cérémonie du bain (le mot n'est pas trop fort) dans la chambre à coucher, sur le tapis, devant la cheminée; la femme de chambre fait chauffer l'eau à la cuisine, puis elle la transporte et la verse dans la baignoire. La manipulation est compliquée, malaisée, pénible. Le bain à domicile est un luxe de riche, à moins qu'il ne soit une thérapeutique de privilégié.

Dès lors, la diversité des solutions imaginées pour simplifier les opérations est impressionnante: c'est la phase d'invention, de recherches, et non à proprement parler de production.

Il s'agit par exemple, c'est l'un des problèmes à résoudre, de trouver un moyen commode de chauffer l'eau. La bouilloire du potager chauffant une quantité d'eau insuffisante, on imagine de placer un boiler sur le potager. On cherche aussi à chauffer l'eau sur place, un petit fourneau portatif à pétrole, gaz ou charbon, est installé à proximité de la baignoire. On essaie aussi de placer des brûleurs à gaz sous la baignoire elle-même. Un autre système, promis à un succès certain vers 1930, est inventé en 1868: le geyser à gaz (l'eau est chauffée dans un réseau de circulation en serpentin). On peut remarquer ici que l'on a d'abord cherché à chauffer l'eau de la baignoire, avant celle de l'évier de la cuisine. En 1921, par exemple, les appartements ouvriers du Pré d'Ouchy à Lausanne disposent d'un chauffe-eau à gaz à la salle de bains, tandis qu'il n'y a qu'un robinet d'eau froide à la cuisine.

Contrairement au chauffage de l'eau, il n'y a guère de variantes possibles pour faciliter le remplissage et la vidange de la baignoire. Cela dépend de la distribution d'eau dans les maisons et des installations d'écoulements. L'eau est cependant d'abord amenée à la cuisine, et ultérieurement à la salle de bains. Dès que la baignoire est fixée à la plomberie elle est désormais immobile: il faut lui consacrer un espace dans le logement, c'est l'origine de la salle de bains.

C'est ici que l'on peut, de manière schématique, décrire les solutions élaborées en Angleterre et aux Etats-Unis. En Angleterre, on aménage une véritable chambre: vaste, largement éclairée. Les installations sont disposées isolément et traitées comme des pièces d'ameublement: elles sont décorées de motifs peints, ou encastrées dans des boiseries aux styles variés. La chambre de bains est conçue pour toute la famille. Elle est unique et ouvre sur le corridor. Différents modèles très luxueux figurent sur les catalogues des manufactures, dès les années 1880. Vers 1900, le style est simplifié, tout en restant cossu et élégant. Les différentes pièces qui composent la chambre de bains (baignoire, lavabo, W.-C., bidet) sont alors conçues comme un tout, en terre cuite émaillée blanche. Ce sont des modèles de luxe, moulés pièce après pièce. Les salles de bains ainsi fabriquées sont prestigieuses, destinées aux milieux aisés. Les hôtels de première classe en Europe les adoptent jusqu'à l'importation massive, dès les années 20, des produits de série américains[547], et, plus tard, français, allemands ou hollandais.

La conception américaine de la salle de bains est tout à l'opposé du modèle de luxe anglais. Elle a été mise au point en particulier pour les grands hôtels (version élégante du logement-minimum). Ainsi par exemple en 1908, le Statler Hotel à Buffalo peut offrir assez

547. Giedion écrit que *"la baignoire en fonte émaillée, d'une pièce, encastrée, à double paroi, est un article de luxe, que les performances de la technique et de la métallurgie ont transformé en un objet démocratique; (...) l'un des symboles de notre temps."* (Giedion, 1969, p. 701)



108. Salle de bains de type américain, vers 1890 (espace minimum, simple équipement technique, sans décor, fonctionnel).

démocratiquement *"a bed and a bath for a dollar and a half"*[548]. Le schéma de la salle de bains américaine est rationnel et celle-ci occupe une surface très réduite. On en met au point l'organisation spatiale et les qualités formelles. Les installations ne sont ni camouflées, ni ornées: baignoires, lavabos, W.-C., sont traités comme des objets techniques et fonctionnels. Peu à peu on cherche l'unité formelle et l'intégration progressive des éléments dans une sorte de carrosserie: les pieds de la baignoire disparaissent, la plomberie du lavabo est englobée dans son support, etc. Les équipements sont alignés contre une seule paroi afin de simplifier le réseau de plomberie. Cette salle de bains, petite et pratique, véritable cellule, est conçue comme un appendice de la chambre à coucher, elle est en communication directe avec celle-ci; il peut y en avoir plusieurs, si possible autant que de chambres à coucher.

L'Europe, et en particulier la Suisse, a fait ses choix, s'inspirant aussi bien du modèle américain que du modèle anglais, soit pour la conception même de la salle de bains, soit pour l'achat des équipements. Il semble cependant au début que la tendance générale ait été plus proche de la conception anglaise: c'était un lieu de prestige, quoique jamais installé avec autant de fantaisie et de luxe qu'en Angleterre. En se démocratisant elle s'est rapprochée du schéma américain. Elle devait être petite pour être introduite dans les logements populaires standardisés. En Europe, la salle de bains ne ressemble ni à une cellule technique, ni vraiment à une chambre meublée, elle a plutôt souvent l'allure d'une buanderie ou d'une cuisine: pas tout à fait pratique, ni tout à fait confortable, elle a surtout l'air froid et hygiénique: carrelage au mur et au sol, installations blanches [549] et lisses, tout incarne la propreté conforme à l'hygiène du corps.

548. Cité in Giedion, 1969, p. 698.

549. Le catalogue de 1935 de Jacob Delafon propose des installations de couleur (bleu, jaune, noir, rouge, vert). Gétaz-Romang annonce en 1948 des salles de bains ivoire, vert émeraude, bleues. Les couleurs resteront longtemps une fantaisie de luxe.

A l'origine, en Suisse, la salle de bains n'est encore qu'un petit espace dans l'appartement, sans position déterminée; elle est souvent aménagée dans un recoin voisin du couloir, de la chambre de bonne ou de la cuisine. On n'y trouve qu'une baignoire et son chauffe-eau. Le lavabo, qui est alors un meuble, se trouve dans la chambre à coucher, ou, s'il y en a une, dans la "toilette" (chambre voisine de la chambre à coucher où l'on s'habille). Peu à peu cependant, la salle de bains devient l'endroit consacré à l'hygiène du corps. Le lavabo moderne, avec eau courante, et parfois aussi le bidet, sont introduits aux côtés de la baignoire. Les W.-C. sont les derniers venus dans la salle de bains (aux Etats-Unis, baignoire, lavabo et W.-C. sont d'emblée réunis dans un même espace). On hésite longtemps à introduire les W.-C. dans l'intimité hygiénique de la salle de bains gardant probablement le souvenir des lieux d'aisance malodorants, inélégants, voire dangereux du XIXe. Depuis lors, les W.-C. ont suivi généralement le cheminement de l'extérieur de la maison jusqu'à l'intérieur en passant par le palier: dans la cour, puis sous l'escalier, enfin dans un étroit couloir ménagé à l'extrémité de l'appartement, avant d'être accueillis dans la salle de bains elle-même.

Quelques indications peuvent donner une idée de la progression numérique des salles de bains. En 1894, l'enquête Schnetzler, on peut le rappeler, dénombre deux cent onze salles de bains dans la ville de Lausanne, installées pour la plupart dans des immeubles récents. Dès lors, la proportion semble augmenter régulièrement, dans les immeubles neufs plutôt que dans les anciens, et pour la bourgeoisie aisée. Au début des années 20, la salle de bains se démocratise un peu, mais elle reste une exception dans les logements populaires; certaines expériences dans ce domaine sont considérées comme prématurées. Dans l'ensemble cependant la progression est assez rapide, comme l'atteste une enquête faite à Zurich: en 1910, 27,7 % des logements ont une salle de bains, en 1920, 36 %, en 1930, 60,4 %[550]. Il semble que vers 1940, la salle de bains soit devenue une norme pour les logements neufs.

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, il n'est pas question d'introduire le bain privé dans les logements populaires. La salle de bains est un luxe, elle est l'attribut réservé à la bourgeoisie, qui seule sait s'en servir (l'expérience des lapins l'a prouvé)[551]. Cependant les esprits les plus ouverts s'accordent à penser qu'une installation à domicile peut promouvoir l'hygiène du peuple, et que l'eau n'est plus une denrée rare. On imagine donc des solutions économiques: baignoires dans la buanderie, baignoires dissimulées dans le sol de la cuisine avec un couvercle. Lorsqu'on admet l'existence d'une salle de bains, on adopte volontiers la solution de la baignoire-sabot, ou la douche[552]. Celle-ci, plus stimulante pour le travailleur, permet aussi d'économiser de la place et de l'eau, tout en gardant les avantages des ablutions

550. *Jubilé...*, 1941, p. 55.

551. On peut mentionner ici le témoignage de Madeleine Lamouille, domestique dans une famille bourgeoise de Genève en 1931: *"On n'avait pas droit à la chambre de bains des patrons. (...) Dans nos chambres, on avait des cuvettes et des pots à eau: de quoi se laver le bout du nez. Quand on voulait prendre un bain de pieds et faire une bonne toilette, on utilisait nos cabinets, qui étaient heureusement bien chauffés, à côté de la cuisine. On se chauffait de l'eau sur le potager, on la transportait dans un baquet. C'était ... ancestral.* (M. Lamouille, *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, Genève, 1978, p. 88)

552. *"Tous les jeunes ménages demandent une salle de bains. Ils ont en principe raison. La jeunesse moderne est propre. Mais pour bien se laver, il n'est pas nécessaire d'avoir une grande baignoire. Cela prend de la place, exige beaucoup d'eau et renchérit le loyer. On construit actuellement des baignoires-sièges, moitié plus petites que les baignoires ordinaires: au lieu de s'étendre, on s'assied. Plus économique encore est la douche qui ne prend qu'un mètre carré et lave mieux qu'un bain, avec 15-20 litres d'eau. C'est même plus propre que de se baigner dans son eau souillée."* La chambre de bain *"cette nouvelle conquête moderne, va se généraliser rapidement"*. (*La maison nouvelle*, 1931, p. 8)

109. Chambre de bains anglaise, 1889 (grande chambre aménagée luxueusement, installations techniques habillées comme des pièces d'ameublement, richesse du décor ; le confort prédomine).

110. Chambre de bains au pensionnat Lévy-Hauser à Lausanne, photo 1926 (compromis entre les modèles anglais et américain, apparence froide et hygiénique).

complètes. Les développements récents de la salle de bains standardisée trouvent leurs antécédents précisément dans cette formule économique et hygiénique.

La propreté du corps

Jusqu'à la fin du XIXe, voire au-delà, on entend parler de l'indifférence du peuple à l'égard des ablutions. De moins en moins cependant, car une évolution se fait précisément à cette époque. Les gens ne vivent pas nécessairement dans cet *étui de crasse* mentionné à propos de la balnéophobie, mais leurs ablutions semblent généralement très rudimentaires. Il faut remarquer que la propreté du corps, les pratiques et les valeurs qui lui sont associées, sont infiniment malaisées à étudier, de même que l'usage effectif des équipements.

Si l'évolution de la chambre de bains, devenue partie constituante du logement standard, témoigne sans aucun doute de l'importance accordée à l'hygiène du corps, tant du point de vue symbolique que pratique, elle ne peut être identifiée cependant avec l'évolution des soins de propreté. En ce qui concerne la salle de bains, les facteurs économiques, commerciaux et sociaux ont pour ainsi dire leur propre dynamique: la promotion de vente et l'achat des équipements n'ont, en partie du moins, pas les mêmes causes que le lent cheminement d'une innovation dans les moeurs. Les équipements disponibles ne sont pas nécessairement utilisés, et inversement, qu'ils soient absents ou non utilisés, n'implique pas forcément qu'on ne se lave pas autrement, ou qu'on soit indifférent à la propreté.

On lit dans le manuel d'économie domestique *Chez nous* publié en 1933, c'est-à-dire à un moment où l'hygiène et la propreté du corps sont devenues pour ainsi dire des exigences élémentaires: *"Il ne faut pas prétexter, pour se dispenser de cette toilette qu'on n'a pas la douche, ou le tub, ou la chambre de bains nécessaire ! Pas besoin de tout cela. Il suffit d'une lavette, trempée dans une cuvette pleine d'eau et passée rapidement sur tout le corps."*[553]

Les équipements imaginés depuis le dernier quart du XIXe siècle ont sans doute, il serait absurde de le nier, facilité et même encouragé l'apprentissage de la propreté, mais il est plus juste de dire qu'ils ont surtout amélioré le confort domestique.

Lorsqu'on cherche à explorer l'évolution des ablutions, partant de l'indignation de quelques médecins et hygiénistes du siècle dernier qui regrettent que l'on ne se lave pas, on réalise la difficulté qu'il y a à étudier les événements de la vie quotidienne, à plus forte raison lorsqu'ils concernent la vie intime. Les manuels d'économie domestique et les articles de vulgarisation, ici encore, offrent de précieux renseignements. On y voit cependant plutôt comment on a appris à la population la nécessité des ablutions, que la pratique réelle et quotidienne.

Si l'on songe à l'insistance du XIXe siècle finissant et du début de notre siècle à promouvoir la propreté, dans les maisons, les usines, les écoles ou les lieux publics, on est surpris de la relative discrétion des manuels d'économie domestique au sujet de la propreté du corps. Le contraste est frappant entre la minutie des recommandations relatives à l'entretien de la maison et la sobriété des conseils d'ablutions. Ce n'est qu'à la veille de la guerre de 14, bien davantage encore durant l'entre-deux-guerres, que l'hygiène du corps fera l'objet de développements d'une importance et d'une précision inconnues jusqu'alors. On peut se demander si l'on était réellement moins exigeant en ce qui concerne la propreté du corps lui-même, que pour celle de l'intérieur domestique, ou si l'on n'était pas retenu par un tabou sexuel, par le refus de parler du corps. Les textes d'économie domestique ne sont guère

553. Grand, 1933, p. 11.

explicites à ce sujet, et l'on est réduit à des suppositions. Deux extraits de textes français et catholiques (ceci peut avoir son importance) montrent clairement qu'un tel tabou existe. Ils sont tirés d'écrits relatant la vie dans des internats de jeunes filles:

1860, lever au rythme d'un tambourin: *"Les jeunes filles ont, sans rejeter leur couverture, passé un jupon et couvert leur poitrine d'un fichu, puis elles sautent en bas de leurs lits (...) 1. les matelas retournés 2. les lits recouverts 3. les hamacs relevés 4. les rideaux tirés 5. l'eau 6. les cheveux brossés 7. le corset 8. le jupon 9. la robe 10. le fichu 11. le bonnet 12. les rideaux ouverts, tout le monde à genoux pour la prière; les retardataires, s'il y en a, seront punies."*[554]

1925, à Troyes, dans une maison de jeunes ouvrières tenues par des soeurs. *"La seule chose qui nous ennuyait,* remarque l'auteur, *c'est qu'on n'avait pas le droit de prendre un bain sans mettre un peignoir, une espèce de cagoule. On se baignait tous les quinze jours. Dans une grande salle, il y avait une rangée de baignoires, séparées par des rideaux de caoutchouc. On nous donnait de grandes cagoules blanches, un gros tissu épais. A tout moment la soeur qui nous surveillait tirait le rideau pour voir si on n'enlevait pas la cagoule. Elle nous faisait la leçon ; il fallait savonner l'intérieur de la cagoule – on avait de gros morceaux de savon de Marseille – et se frotter le corps presque sans le toucher. Il fallait ensuite s'essuyer, mais on avait ordre de ne pas se regarder."*[555]

Que faut-il laver ?

L'énumération chronologique de quelques exemples devrait illustrer la progression de l'enseignement, partant de considérations tout à fait générales (n'excluant d'ailleurs ni la nudité ni les ablutions complètes) pour arriver à des recommandations plus précises.

1840: *"Cherchons donc avec suite, et par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, à entretenir la propreté dans nos demeures, sur nos vêtements et nos personnes, afin de jouir des bénéfices attachés à l'observation de ce devoir."*[556] L'entretien de la maison fait l'objet d'un long développement; quant aux soins de propreté corporels, on apprend seulement qu'ils *exigent de l'activité, de la patience et de la persévérance"*[557].

1875: *"Pour les soins que la peau exige (...) il ne faut qu'un peu d'eau et de bonne volonté. (...) Les ablutions et les bains sont les deux moyens de maintenir la peau dans un état convenable de propreté."*[558]

1885: *"Lavez chaque jour, et même plus d'une fois après chaque occasion salissante, vos mains, votre visage, votre cou. Ne négligez pas de soigner vos cheveux, de laver vos dents, de changer de linge."*[559]

1892: *"Il faut se laver régulièrement, ne pas craindre de frotter sa peau et d'éponger non seulement la figure, mais au moins tout le haut du corps."*[560] On se borne essentiellement à recommander de laver ce qui se voit, en conformité avec le souci d'une *"tenue irréprochable"*.

554. Alida de Savignac, *Adrienne ou Les conseils d'une institutrice*, Paris, 1860 (cité in *Réforme*, 25 février 1978).

555. Lamouille, 1978, p. 35.

556. Chavannes, 1840, p. 3.

557. *ibidem*, p. 26.

558. Favre, 1875, p. 45.

559. *Le bonheur domestique*, 1885, p. 21.

560. Bechet, 1892, p. 14.

Un article, publié la même année dans *La Famille*, insiste sur la nécessité de laver tout le corps. *"C'est le corps entier qui se salit, c'est donc le corps entier qui doit être lavé. (...) L'eau tiède, le linge, sont à la portée de chacun; ce qui manque en revanche souvent, c'est la bonne volonté et quelques notions hygiéniques sur l'utilité ou plutôt sur la nécessité des bains."*[561]

1893: *"Il suffira de se laver le visage, le cou, les mains, pour les débarrasser des scories accumulées la veille et pendant le sommeil."*[562]

1906: *"Pour être propre, on se lavera, une ou deux fois par jour au moins, les parties découvertes, mains, visage, cou, plus accessibles que les autres aux souillures extérieures, ainsi que les pieds et les régions péri-anale et génitale; tous les huit jours au minimum, on prendra un bain complet."*[563] Ces conseils, d'une précision surprenante, ne sont à vrai dire pas tirés d'un manuel de vulgarisation, mais d'un livre d'hygiène destiné à de futures maîtresses d'économie domestique. Il semble bien cependant, de manière générale, que l'on recommande ouvertement dès le début du siècle, de laver tout le corps. On commence à énumérer avec précision ce qu'il faut laver, comment et à quelle fréquence: de l'avis de certains auteurs, il faut se laver entièrement tous les jours, selon d'autres le haut du corps un jour, le lendemain le bas; les moins exigeants recommandent une ablution complète hebdomadaire. Ces méthodes conviennent à une propreté relative et régulière. Se laver n'assure cependant pas seulement la propreté, cet acte est associé aussi à d'autres valeurs: l'endurcissement, la discipline, le bien-être, l'entrain.

"Si tu tiens à ta peau, lave-la"[564]

L'argument numéro un des défenseurs de la propreté du corps, c'est la santé; le ton des explications a évolué de la menace à l'évidence tranquille. On va peu à peu remplacer *"la terreur de la maladie par le goût de la santé"*[565].

Il n'est plus question de dire que la saleté est une protection: la peau doit pouvoir respirer. *"La malpropreté constitue un enduit imperméable; elle recouvre la peau d'une couche formée par le résidu de la sueur, par les débris de l'épiderme, les parcelles de poussière que l'air et les vêtements y ajoutent. Les millions de petites bouches qui devraient servir à la respiration de cette membrane sont alors en partie obstruées: de là des malaises, même des maladies de plus d'une sorte, un accroissement anormal d'activité imposé à d'autres organes, l'harmonie rompue, la santé compromise."*[566] Chacun doit se le tenir pour dit: *"Comme tout le monde a de l'épiderme et en a partout, comme tous les épidermes se salissent, quiconque veut conserver sa santé doit nettoyer sa peau d'une façon régulière et complète."*[567]

La santé, c'est la récompense de la propreté. On prétend même qu'en se lavant, on se protège contre les maladies épidémiques. L'essentiel est surtout ici, comme c'est aussi le cas de l'entretien de la maison, d'établir un seuil élevé d'exigences qui ne laisse pas la porte ouverte à la négligence, au laisser-aller et au cumul des agressions morales et physiques.

561. D. l. F., "Les bains", in *La Famille*, 1892, p. 351.

562. "La toilette du matin", in *Le Conteur Vaudois*, 29 avril 1893.

563. J. Weill-Mantou, *Hygiène à l'usage des écoles normales primaires*, Paris, 1906, p. 221.

564. *ibidem*.

565. Grand, 1933, p. 24.

566. Favre, 1875, p. 44.

567. D. l. F., "Les bains", in *La Famille*, 1892, p. 351.

111. Page tirée du *Livre du soldat* suisse.





Vois ce camarade : pas lavé, pas rasé, linge douteux, fusil sale au cantonnement, pommes pourries dans un sac qui pue, pantalon en tire-bouchon : n'est-il pas l'image de la tristesse et de la défaite ?

Mais son voisin, jeune, frais, soigné, les chaussures nettes, la mine énergique, répand la bonne humeur et inspire confiance.

Lequel des deux visages est le tien ?

D'une certaine façon la propreté doit devenir l'image de la santé, elle doit afficher clairement l'absence de maladie, tandis que la saleté pourrait cacher on ne sait quoi de malsain.

Se laver veut donc dire nettoyer la peau pour enlever les saletés morbides, mais l'on songe aussi aux leçons de l'hydrothérapie. Les bains chauds nettoient mieux que l'eau froide et pourtant ce sont les ablutions froides que l'on recommande le plus vivement. L'endurcissement est encore, dit-on, la meilleure protection. Il faut entraîner son organisme à résister, le stimuler, l'aguerrir. *"L'excitation* (causée par le froid) *détermine la réaction. (...) La répétition méthodique de l'excitation produit peu à peu des réactions de plus en plus parfaites et de mieux en mieux coordonnées."*[568] Les ablutions quotidiennes à l'eau froide deviennent ainsi un entraînement élémentaire, à la portée de chacun. L'entraînement aux ablutions est d'ailleurs accompagné généralement de recommandations qui visent le même but: ne pas encombrer la peau de vêtements, ne pas s'enfermer dans la tiédeur confinée des appartements, lutter contre la mollesse d'une vie sédentaire et emmitouflée. Les ablutions froides sont, avec la sobriété alimentaire et la régularité du mode de vie, à la base de l'hygiène physique et mentale. Le "goût de la santé" se manifeste de plus en plus par une règle de vie totale. En voici un exemple: *"Se lever tôt. Au saut du lit, faire rapidement un lavage froid de tout le corps, suivi de cinq à dix minutes de gymnastique. Faire soigneusement la toilette de ses ongles, et de ses cheveux. Mettre sa literie à l'air avant de quitter sa chambre. Profiter de chaque occasion, tout le long du jour, pour faire quelque bonne marche*

568. *Congrès international de l'Enseignement ménager*, 1908, I, p. 535.

et respirer du bon air. Prendre ses repas régulièrement en évitant de grignoter entre deux des sucreries malsaines. Se coucher tôt, après s'être soigneusement brossé les dents et avoir changé de chemise. Laisser sa fenêtre ouverte pendant la nuit."[569]

Joyeux et dispos

Les ablutions froides au petit matin représentent aussi tout un programme moral. *"Il est excellent, au point de vue moral, de commencer la journée par une petite victoire sur sa mollesse. (...) Cela donne de l'appétit, de la bonne humeur, du courage."*[570]

Savoir se soumettre à une discipline personnelle, interrompre par un geste volontaire la langueur de la nuit, se mettre au diapason d'une journée allègre et active, voilà ce que signifient les ablutions. On peut ainsi se sentir plus frais, plus gai et mieux apte au travail. Cette dernière notion n'est pas sans importance. Elle rejoint l'ensemble des préoccupations hygiéniques conçues spécialement à l'intention des familles laborieuses: fournir des logements salubres pour les ouvriers, ouvrir des bains-douches publics, s'élever contre les causes débilitantes qui affaiblissent le travailleur, s'inquiéter de l'hygiène déplorable qui décime la main-d'oeuvre. *"L'individu qui s'est lavé, qui s'est débarbouillé, marche d'un pas alerte, le visage frais, l'esprit dispos, et peut, très réellement produire mieux et plus vite."*[571]

Le corps, temple du Saint-Esprit

L'inspiration religieuse de la morale et du code de vie est particulièrement manifeste en ce qui concerne la propreté du corps et le rôle des ablutions. On peut songer ici à l'importance rituelle des ablutions, quelle que soit leur forme, dans le cheminement de l'homme vers le sacré. L'ablution est un acte de purification qui souvent précède, selon les religions, la prière, l'entrée dans le temple, les cérémonies de consécration, le repas; le mort aussi est rituellement lavé. Le Judaïsme ne fait pas exception, ni le Christianisme: *"Lave-toi sept fois, tu seras pur"*[572] est-il écrit dans le *Livre des Rois*; *"il baignera son corps et sera pur"*[573] *(Lévitique)*. L'eau du baptême a cette même valeur de purification.

Dans la morale domestique du XIXe, il ne s'agit pas tout à fait de la même chose, ou plus exactement on assiste à une sécularisation du rituel sacré. La propreté / pureté ne doit pas être réservée à la vie spirituelle, elle doit imprégner la vie quotidienne. Il s'agit sans doute ici d'une exigence et d'une conception caractéristiques de l'esprit protestant. Le corps, comme le travail et l'existence profane, ne doivent pas être méprisés parce que terrestres et périssables. Ils sont des outils par lesquels l'homme peut glorifier Dieu, de manière positive: le respect du travail, la sobriété, sont dans ce sens des vertus de l'homme chrétien. La propreté elle aussi est un signe distinctif, une dignité. Cette hypothèse d'une sécularisation du rituel sacré de l'ablution est empruntée, par analogie, à Max Weber[574].

Un passage de la Bible semble être une source d'inspiration fréquente pour les auteurs des manuels d'économie domestique ou d'histoire moralisante du XIXe: *"Ne savez-vous pas,* est-il écrit dans l'*Epître aux Corinthiens, que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui*

569. Grand, 1933, p. 23.

570. *ibidem*, p. 11.

571. "La toilette du matin", in *Le Conteur Vaudois*, 29 avril 1893.

572. *2 Rois*, V, 10.

573. *Lévitique*, XIV, 9.

574. M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, 1967 (édition originale 1920).

est en vous, que vous avez reçu de Dieu et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?"[575]

Le rapprochement entre la propreté et cette phrase de saint Paul, infiniment plus riche, moins prosaïque, est un exemple caractéristique de ce procédé déjà rencontré à propos de la vocation religieuse de la femme au foyer. Saint Paul ne pensait certainement pas à la propreté, mais un esprit du XIXe siècle, convaincu de l'utilité morale de la propreté dans une perspective de relèvement social, n'hésite pas à faire ce rapprochement, donnant ainsi un poids incontestable à la propreté.

Dans *Le village des faiseurs d'or* de Heinrich Zschokke, ouvrage moralisant traduit à Lausanne en 1819, l'instituteur se charge de ramener sur le droit chemin ses villageois égarés vivant dans le stupre, la crasse et l'alcool; il leur adresse cette exhortation:

"Aucune mauvaise herbe ne doit croître sur vos champs, le désordre et la saleté doivent être bannis de vos demeures. Vos champs, vos étables, vos ustensiles doivent être reluisants de propreté. C'est à cela que je vous reconnaîtrai.

"Vos corps doivent être des temples consacrés à la divinité. Vivez donc en pureté et en sainteté, exempts de malpropreté sur vos personnes et sur vos vêtements, de même que vos familles. Ce sera là notre signe."[576]

Le manuel publié par Suchard à l'intention des femmes d'ouvriers déclare lui aussi: *"N'oubliez pas que votre corps est un temple de Dieu, maintenez-le en sainteté et n'en faites pas un épouvantail à oiseaux. Lavez chaque jour..."*[577]

Et ailleurs, *"la netteté du corps appelle la netteté de l'âme"*[578], *"la propreté est soeur de la piété"*[579].

En outre, le corps, prêté par Dieu, est confié à la garde de l'homme. Lorsque Calvin affirme qu'il ne faut pas *"mépriser les besoins légitimes du corps"*[580] on est loin du martyre ou souffrance volontaire infligée au corps pour élever l'âme, loin aussi du mépris et du refus du corps. Ainsi, l'homme doit en prendre soin, il ne doit pas lui donner un aspect repoussant, ni le laisser dans la négligence, la saleté. Dans une interprétation plus moderne, prendre soin de son corps signifie aussi veiller à ce qu'il ne tombe point malade. Ici les enseignements de l'hygiène scientifique et les conceptions protestantes se rejoignent: le corps, comme les autres biens de ce monde, doit être utilisé. C'est un capital que l'on doit gérer. Un corps malade et faible est incompatible avec les vertus du travail.

Dans le prolongement de cette réflexion, on peut ajouter une remarque à peine esquissée ici, mais qui n'est pas sans importance. Dans la mesure où la propreté est devenue incontestablement une manière de caution de la moralité, elle fait partie des convenances: plusieurs activités professionnelles, spécialement celles qui représentent au sein du public l'autorité et les institutions, sont accompagnées d'un code de tenue où la propreté est essentielle; ainsi dans l'armée, l'éducation, l'administration, la police. Par extension, la propreté est de rigueur là où il s'agit de "présenter".

***

575. *I Corinthiens*, VI, 19.

576. H. Zschokke, *Le village des faiseurs d'or*, Lausanne, 1819, pp. 90-92 (édition originale, Aarau, 1817).

577. *Le bonheur domestique*, 1885, p. 21.

578. A. Piffault, *La femme de foyer*, Paris, 1908, p. 161.

579. *La bonne tenue...* (1902), p. 31.

580. A. Bieler, *La pensée économique et sociale de Calvin*, Genève, 1959, p. 307.

On a vu dans la première partie de ce livre quels équipements publics ont été peu à peu aménagés au nom de l'hygiène, et mis à la disposition du public, moyennant quelques frais et supposant une amélioration du niveau de vie. L'eau, l'électrictié, le water-closet, la rationalisation des espaces, sont devenus les éléments constitutifs du logement. Les grandes innovations étaient du ressort des pouvoirs publics et de l'initiative de quelques entreprises privées. Mais l'utilisation de ces services, et l'application dans la vie quotidienne des principes hygiénistes, impliquaient une réforme profonde et systématique, jusque dans les moindres détails, des pratiques domestiques et de l'aménagement intérieur. Un logement moderne, hygiénique, muni de tous les équipements techniques et sanitaires acquis en un demi-siècle environ, n'a de sens et ne se conçoit que pour une utilisation correspondante. Celle-là même que les manuels d'économie domestique ont véhiculée.





112. Publicité dans la *Feuille d'Avis de la Vallée de Joux,* 1939.

Conclusion

C'est le moment ici, même si la recherche sur la propreté n'est en réalité qu'entamée, de rassembler quelques-uns des arguments centraux de ce livre. Cette énumération lapidaire est documentée et nuancée par les exemples concrets de l'apprentissage de la propreté dans le Canton de Vaud, étudiés successivement dans les trois parties consacrées aux conditions d'habitation, aux traitements médicaux et à la vie domestique.

– On redécouvre l'usage de l'eau pour se laver. Le développement de l'hydrothérapie, une alimentation en eau plus abondante, la création des institutions de bains du lac et de bains publics en ville, les douches scolaires ont contribué à modifier les préjugés et à créer de nouvelles habitudes.

– L'insalubrité (ou la saleté) et l'immoralité sont intimement liées dans l'esprit des réformateurs hygiénistes: quartiers insalubres, logements sales, habitants crasseux et négligés entretiennent l'immoralité.

– La propreté est supposée engendrer des qualités morales. Un milieu salubre sert d'exemple, l'effort régulier pour créer la propreté relève la dignité. Ces arguments sont particulièrement évidents pour la construction des logements salubres et des bains-douches populaires.

– La propreté est aussi la manifestation tangible de la pureté du coeur. C'est ici le fruit d'une conception religieuse issue du Réveil selon laquelle la vie matérielle, confiée à la garde de l'homme, glorifie Dieu. La propreté (de même que le travail) est une discipline qui protège des vices, elle représente aussi un avantage économique indéniable.

– La nécessité de la propreté est presque toujours présentée au discours indirect. C'est une question trop prosaïque, ou trop intime pour que les esprits éclairés s'adressent à leurs égaux de la classe bourgeoise. La propreté est surtout bonne pour la classe populaire.

– Le peuple sale est une menace, c'est de lui que viennent les épidémies, sa maladie coûte cher à la communauté. Il vit mal, il travaille mal, il se laisse aller. Propre, il gêne moins, de plus il est domestiqué. C'est pour la classe laborieuse que l'on construit des logements simples mais salubres, que l'on ouvre des bains publics.

– Pour connaître les foyers d'infection, on mène des enquêtes, on organise des visites sanitaires. En pénétrant dans le domicile des plus défavorisés, il est possible, par un enseignement direct et personnalisé, de leur apprendre les règles élémentaires de l'hygiène. En même temps, il est possible d'effectuer une surveillance. Cet argument est aussi présent dans l'organisation des douches scolaires et militaires; le responsable examine l'état des vêtements.

– L'aménagement intérieur du logement doit être en conformité avec la salubrité de l'architecture. A quoi sert un bon instrument, si on ne sait pas l'utiliser. La réforme hygiénique du logement porte sur des aspects majeurs de la construction et des équipements aussi bien que sur les moindres détails de l'arrangement et de l'entretien.

– L'équipement sanitaire du logement (W.-C., eau courante, chambre de bains), la salubrité (ensoleillement, aération) répondent avant tout à des nécessités hygiéniques. Mais ils sont devenus, avec d'autres réformes répondant davantage aux lois de l'efficacité (organisation rationnelle de la cuisine, électricité, chauffage central, appareils ménagers) des éléments indispensables du confort moderne. La notion de confort a remplacé peu à peu la notion de salubrité, mais la filiation est incontestable.

– La propreté, pratique domestique et intime par excellence, est un instrument de règle de vie. Elle introduit, jusque dans les activités les plus individuelles, une discipline. De loi sociale, la propreté est devenue une règle personnelle.

– La femme, étant la gardienne du foyer, est l'artisan de la propreté. Elle se voit attribuer un rôle déterminant dans le projet, cher au XIXe siècle, de relèvement social. Certes, la femme doit renouer avec la tradition la plus saine, mais elle doit se débarrasser des préjugés et des habitudes périmées, elle doit aussi tenir compte des découvertes les plus récentes de la science. L'économie domestique devient l'objet d'un enseignement ad hoc.

– Il existe une connivence certaine, une convergence pourrait-on dire, entre les enseignements de la science et l'éthique religieuse inspirée du Réveil. Médecins, pasteurs et autres réformateurs sociaux, prennent sur eux de redresser l'état de santé et de moralité de la société. Ils se font les apôtres de l'hygiène et de la propreté.

Le développement de nouvelles thérapies, appelées précisément hygiéniques, telles que l'hydrothérapie, cures atmosphériques, traitement de la tuberculose, ainsi que la mode du tourisme sanitaire, ont contribué à réhabiliter l'eau, l'air et le soleil, éléments de base de l'hygiène urbaine, de l'hygiène du logement et de l'individu.

– L'hygiène n'est pas synonyme de propreté. L'hygiène est *"l'ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver, à améliorer la santé"* (dictionnaire *Le Petit Robert*). La propreté en est un principe majeur. L'hygiène alimentaire ou l'hygiène mentale répondent à d'autres principes, par exemple l'équilibre. Il existe un lien étroit entre propreté et santé, mais la propreté est aussi une valeur morale; elle est devenue en plus une valeur esthétique.

– L'apprentissage de la propreté a engendré une nouvelle sensibilité esthétique. Les ornements, condamnés au nom de l'hygiène, furent jugés *inutiles*. La fantaisie et la complexité des formes furent réprimées pour obéir aux exigences d'une idéologie de rendement, d'efficacité. Une esthétique toute fonctionnelle et puriste s'est développée. La propreté est devenue un élément de base de la beauté. Dans cette perspective, la nudité, la simplicité, le dépouillement, le clair, le blanc, le lisse furent dotés d'une valeur tout à fait remarquable. Ces principes hygiénistes rejoignent les théories artistiques qui prirent naissance en Allemagne et en Angleterre dès la fin du XIXe siècle (spécialement dans les domaines de l'architecture et des arts appliqués) et qui ont cherché à libérer l'art de la contrainte des styles historiques.

– Le développement du tourisme et de l'hôtellerie en Suisse, consacré en grande partie à une clientèle venant se soigner, a misé sur la propreté. On a songé à doubler la valeur de la pureté naturelle des Alpes en assurant la propreté artificielle des stations. Si les bienfaits du climat ne pouvaient être monnayés, la propreté et le confort pouvaient l'être, et ils convenaient parfaitement bien à une clientèle aisée et habituée au luxe. Le tourisme a joué le rôle de laboratoire, il a pu donner un exemple de haut niveau à la population locale.

– Dans l'élan des idéaux de salubrité, on a pu nourrir de grands projets, celui de donner de l'eau salubre en abondance à tout le monde, par exemple, ou de construire des logements ouvriers qui soient une expérience retentissante et exemplaire. Mais on a pu voir de quelle manière les vocations humanitaires ont été mesquinement soumises aux conflits d'intérêt et à la peur du risque, ou à l'indifférence qui suivait les bons mouvements.

Plusieurs sujets n'ont pas été traités qui pourtant auraient utilement complété cette approche historique: des raisons supplémentaires de promouvoir la propreté (foisonnement

des poux, ravage des maladies vénériennes), des méthodes préventives (la vaccination), une conception plus large de l'hygiène domestique (puériculture, alimentation, mode vestimentaire). Des secteurs entiers ont contribué à éduquer la population à la propreté, en même temps qu'à préserver la santé des collectivités (l'armée, l'école, l'usine). L'hygiène urbaine enfin, englobant des services aussi différents que les cimetières ou l'enlèvement des ordures ménagères.

Quelques ouvertures de recherches se sont présentées au cours de ce travail. Il s'agirait d'abord d'élargir le champ trop restreint de l'investigation limitée à une région et à une période privilégiées, exagérant ainsi l'importance du XIX[e] siècle et du Canton de Vaud. La propreté ne se résume pas à cela. Il faut étudier les mesures d'hygiène prises au XVIII[e] siècle et dans la première moitié du XIX[e], ainsi que les pratiques relatives à la propreté, comparer la situation étudiée avec des régions de forte concentration industrielle et urbaine; examiner les conditions en Suisse allemande et dans des cantons catholiques. Il serait intéressant de distinguer ce que recouvre la valeur de propreté dans des cultures non occidentales où elle occupe une place prépondérante dans la hiérarchie des valeurs. Enfin, c'était là une intention au début de cette recherche, il faudrait la mener jusqu'à la période contemporaine, pour voir, à l'aide de témoignages, à quoi correspond la propreté chez les Vaudois de maintenant. Revenant au domaine plus spécifique de l'architecture, il conviendra de mieux étudier les composantes hygiénistes de l'architecture moderne dès l'entre-deux-guerres, et le rôle de l'hygiène (ordre et propreté) dans les utopies sociales et architecturales, particulièrement au XIX[e] siècle.

Dans la confusion des arguments et la complexité des manifestations relatifs à la propreté, on peut se demander pourquoi on a déployé tant d'énergie à promouvoir la propreté, anticipant sur quelques remarques réunies dans la postface. Si la santé est l'argument le plus communément admis, dans le sens d'une victoire des recherches scientifiques et médicales, il ne résiste pas à un examen plus attentif. Certes on se souciait au XIX[e] siècle de la santé de la population, sachant bien que les plus gravement atteintes étaient les masses populaires. Elles coûtaient cher sans doute à la communauté étant généralement à sa charge. Les maladies sociales (celles que l'on cherche à soigner par l'hygiène) et les diverses causes d'affaiblissement (alcoolisme, paupérisme) représentent en réalité une offense à la philosophie du progrès dont les "meneurs" de la société, pourrait-on dire, sont imprégnés, nourris à la fois de positivisme et de moralisme. Le XIX[e] siècle est submergé: il doit faire face à une forte augmentation de la population, conjuguée avec une concentration de celle-ci en milieu urbain. Le nombre et la promiscuité donnent une acuité inconnue jusqu'alors aux "fléaux sociaux". L'organisation apparaît comme un préalable indispensable au progrès. Le développement de la législation, de l'éducation, des institutions spécialisées de toutes sortes où classer par espèce les cas sociaux (fous, prisonniers, enfants pauvres, filles tombées, sourds-muets, aveugles) rend compte de ce besoin pressant. C'est dans ce contexte que la propreté révèle toute sa dimension. En tant que telle, elle représente déjà un avantage hygiénique incontestable, la santé s'améliore nettement. Mais les conditions de cet apprentissage impliquent d'autres atouts non négligeables: c'est une école d'obéissance, de discipline, d'uniformisation. Le laisser-aller n'est plus toléré. De plus, chacun prend sa part, aussi petite soit-elle, de cette vaste entreprise d'assainissement par laquelle passe le progrès. La propreté sert à la fois la santé et la moralité, c'est pourquoi elle a connu un développement aussi soutenu depuis le milieu du XIX[e] siècle.

On sait ce que l'on doit aujourd'hui à la campagne de propreté menée au XIX[e] siècle (associée à l'amélioration du niveau de vie): les principales maladies sociales et épidémiques du XIX[e] siècle sont écartées, les rues sont nettes, les logements ne sont plus des bouges,

l'individu n'est pas agressé par la souillure des autres, chacun a appris à bien se comporter, les hôtels, les restaurants, les hôpitaux sont impeccables, les lieux publics sont laissés en bon état de propreté. On connaît donc les mérites de la propreté, mais on ne savait pas à quel prix elle est entrée dans les moeurs, de quels traits elle est inséparable.

Postface

Mérites de la propreté

La propreté est saine; elle prévient la maladie, supprime les foyers d'infection. La propreté est morale, décente, convenable; elle est ce qui doit être. Sainte, car elle plaît à Dieu et reflète la pureté. Féminine: elle est confiée à la femme, entretenue par elle, donnée en exemple autour d'elle. La propreté est bourgeoise, ses promoteurs en détiennent le code, posent leurs exigences, décident de l'éducation du peuple. La propreté est belle, claire, nette, brillante, impeccable; elle met en valeur. Elle est pratique, rationnelle. La propreté est moderne, fruit de la science, invention des sociétés industrielles. La propreté appelle l'ordre. *"Amie de l'ordre, la propreté doit toujours en être la fidèle compagne; elle fait la parure de nos ménages, elle rend nos habitations salubres, elle exerce la plus grande influence sur la santé de notre corps et sur notre bien-être en général. Elle est, ainsi que l'ordre, auxiliaire de la prospérité et double le prix des objets que nous possédons."*[581]

La propreté est une vertu cardinale de la vie domestique. *"Cette demi-vertu de nos aïeux est nécessaire à tous. Elle est un gage de santé physique. Elle est aussi un gage de santé morale. La netteté du corps appelle la netteté de l'âme."*[582]

"La propreté est une vertu, une vertu qui est pour ainsi dire le signe, la consécration de toutes les autres. (...) Cela demande une persévérance qui est à elle seule l'indice d'une âme nette et saine et qui a le sentiment de sa dignité."[583]

"La propreté est la gardienne de la santé, la sauvegarde de la moralité, le fondement de toute beauté."[584]

Enfin et surtout, la propreté est obéissance: obéissance aux lois de l'hygiène, aux exigences de la moralité, aux préceptes de la religion, aux catégories mentales, à la hiérarchie sociale.

Ainsi se résume le magnifique catalogue des attributs de la propreté, tel qu'il a été élaboré avec insistance depuis le milieu du XIXe siècle. En un mot, la propreté apparaît comme une pierre angulaire de l'édifice social, de la civilisation. C'est assez dire ses mérites, si l'on apprécie l'évolution accomplie en matière d'hygiène urbaine et de propreté corporelle. Mais le propos n'est pas ici de faire l'apologie d'une valeur reconnue. Trop reconnue, et même convoitée.

581. Chavannes, 1840, p. 3.

582. Piffault, 1908, p. 160.

583. Moll-Weiss, 1907, p. 44.

584. *Le bonheur domestique*, 1885, p. 21.

Idéologie de la propreté

Voici donc plus d'un siècle que l'on prône les mérites de la propreté, avant tout au nom de la santé. C'est une explication rationnelle, satisfaisante, suffisante, superficiellement du moins. N'a-t-il pas fallu lutter contre l'insalubrité du logement, prévenir les épidémies, diminuer la mortalité infantile ? On a ainsi élaboré un code de propreté strictement et minutieusement défini, sanctionné par la science et la médecine. Celles-ci, en découvrant des agents pathogènes majeurs, ont apporté des arguments essentiels: la propreté est devenue un devoir et une nécessité irréfutable. L'idéologie officielle de la propreté se fonde sur des arguments hygiénistes: ce sont eux, du moins, qui sont le plus communément répandus, le plus ouvertement déclarés, le plus clairement énoncés. La médecine se révèle autoritaire. Le refus de la propreté est désormais considéré comme une désobéissance à un ordre impératif, logique, ou comme une déraison absurde. C'est en plus une offense à la science.

Jamais encore une société n'avait défini si nettement ses catégories du sale et du propre au nom de la santé physique et morale. Cependant celle-ci n'est qu'un élément d'un système symbolique complexe: la propreté, telle qu'elle est définie depuis la révolution de l'hygiène scientifique, reste partie de l'ordre social. C'est là sa propriété fondamentale. Le propre est ce qui convient, ce qui a une place, un droit de cité pour ainsi dire, ce qui a été choisi, gardé, nettoyé, ou est exempt de souillure. Le sale à l'inverse est ce qui est rejeté de l'ordre établi, ce qui gêne, nuit, menace, ce qu'il faut cacher, éliminer, évacuer, rejeter, brûler. Les catégories du propre et du sale (apparentées à celles de pur et de l'impur, ou de sain et du malsain) correspondent à un système élaboré d'exclusions et d'admissions, un réseau d'interdits et de recommandations. Ces catégories sont relatives (*"ce qui vient jouer comme objet de répulsion à un moment de l'histoire, peut n'inspirer aucun dégoût à un autre moment"*[585]), mais elles ne sont pas pour autant arbitraires. Le propre et le sale sont des expressions des rapports sociaux, des tabous, des valeurs, à une époque donnée.

"La saleté, écrit Mary Douglas dans son ouvrage *De la souillure, est une offense contre l'ordre. En l'éliminant nous n'accomplissons pas un geste négatif; au contraire nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu. (...)*

"Là où il y a saleté, il y a système. La saleté est un sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière, dans la mesure où toute mise en ordre entraîne le rejet d'éléments non appropriés. Cette interprétation de la saleté nous conduit tout droit au domaine symbolique. Nous concevons la saleté comme une sorte de ramassis d'éléments rejetés par nos systèmes ordonnés. La saleté est une idée relative. Ces souliers ne sont pas sales en eux-mêmes, mais il est sale de les poser sur la table de la salle à manger; ces aliments ne sont pas sales, mais il est sale de laisser des ustensiles de cuisine dans une chambre à coucher, et des éclaboussures d'aliments sur un vêtement; les objets appartenant à une salle de bains ne sont pas à leur place dans le salon; il en va de même pour les vêtements abandonnés sur une chaise; pour les objets se trouvant à l'intérieur de la maison alors que leur place est dehors. (...) Bref, notre comportement vis-à-vis de la pollution consiste à condamner tout objet, toute idée susceptible de jeter la confusion sur, ou de contredire, nos précieuses classifications."[586] On trouve une analyse semblable chez l'un des auteurs de manuel d'économie domestique. *"La saleté est une chose qui n'est pas à sa place. Mettez-la à sa place et saleté elle aura cessé d'être."*[587]

585. D. Delaporte, *Histoire de la merde*, Paris, 1978, p. 34.

586. M. Douglas, *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, 1971, pp. 24 et 55.

587. Oettli, 1892, p. 180.

A l'échelle de l'individu, comme à celle d'une collectivité, ou plus globalement d'une société, les catégories du propre et du sale sont utilisées pour créer un environnement et accomplir un rituel en conformité avec un système (encore largement inexploré) dans lequel se mêlent étroitement volontés, nécessités, conventions et besoins instinctifs.

En suivant durant le XIXe siècle la campagne publique de promotion de la propreté domestique, on ne peut observer qu'une partie de ce vaste système: une bourgeoisie éclairée reformule ses exigences à l'égard du propre et du sale en intégrant à son mode de vie le vaste mouvement du Progrès; elle affirme ainsi sa modernité et, parallèlement sa volonté de domestiquer les masses populaires; elle se pose en censeur et en éducateur.

En même temps, la ville elle-même est restructurée, la bourgeoisie choisit ses résidences, tandis qu'elle organise, répartit, délimite la part du peuple. Si elle n'y parvient pas toujours, du moins en nourrit-elle l'ambition.

Hors de cette définition sociale et publique de la propreté domestique, il reste d'autres champs à explorer qui sont davantage du ressort de la psychologie et de la psychanalyse: la signification des déchets organiques, du grouillement, du gluant, du visqueux, de la moisissure, de la putréfaction; leur relation au sexe, à l'intégrité corporelle, à l'existence même. Au contraire, la valeur du propre, du net, ou mieux encore des gestes interminables qui s'y rapportent; le besoin de purifier son propre corps et ce qui entre en contact avec lui. Il faudrait sonder les profondeurs de l'inconscient collectif, déceler le jeu des répulsions et des attirances. Une autre investigation porterait sur l'importance du rituel de la propreté au niveau de la personne utilisant le nettoyage pour s'approprier un espace ou pour marquer une étape, pour matérialiser un changement. C'est là sans doute que la propreté est la plus créative. Mais l'histoire de l'élaboration de la propreté domestique observée en Suisse romande ne permet pas de s'aventurer dans ces domaines plus secrets.

Au coeur de l'argumentation de la propreté domestique, on trouve le besoin d'ordonner la vie quotidienne et intime de la population, de la vouloir conforme à un projet, d'assurer en quelque sorte une uniformité "positive". Promouvoir la propreté, c'est une façon de réglementer la vie quotidienne. Promulguer des ordonnances, assurer propagande et enseignement, soumettre le domicile à des inspections, en un mot définir strictement le rituel de la propreté, permet de garantir une certaine discipline: surveillance et obéissance sont inséparables de la propreté.

La propreté fait partie du dessein du XIXe siècle d'apprivoiser, de civiliser, d'éduquer le peuple: promouvoir une qualité d'existence minimale, ménager la coexistence des classes sociales, réveiller la dignité des plus misérables, fortifier la main-d'oeuvre, alléger les charges de l'assistance publique. La propreté se trouve participer au relèvement social, elle est économiquement et moralement utile. Elle est associée à la lutte contre l'alcoolisme, le démantèlement familial, le paupérisme.

Dans les utopies sociales et urbaines, la propreté est l'un des signes du bon fonctionnement de l'organisation idéale: la ville est belle, la santé règne, la population est docile. *"Cette question de la propreté individuelle et collective est du reste la préoccupation capitale des fondateurs de France-ville. Nettoyer, nettoyer sans cesse, détruire et annuler aussitôt qu'ils se sont formés les miasmes qui émanent constamment d'une agglomération humaine"*, écrit Jules Verne dans *Les 500 millions de la Bégum*[588].

L'idéologie de la propreté est principalement celle d'une tyrannie douce: *"Une société sera d'autant plus moralisée qu'elle sera plus décrassée."*[589]

588. J. Verne, *Les 500 millions de la Bégum*, Lausanne, 1968, p. 155 (1e édition 1879).

589. "Le luxe permis", in *J.S.V.U.P.*, mars 1869, No 3, p. 71.

La propreté suisse

"Et l'âme en ces lieux respire satisfaite,
Nulle part l'indigent, venant troubler la fête,
Ne s'impose à l'oeil attristé.
Partout le gai travail, la propreté, l'aisance,
Et cet air de bonheur que donne ta présence,
O sainte et saine liberté !"[590]

En parcourant la presse locale on remarque que le mythe de la propreté suisse est toujours vivant, qu'on en sourie ou qu'il agace: le stéréotype est utilisé à tout propos. L'énumération de quelques échantillons s'impose ici, elle parle d'elle-même.

Des fabricants suisses se retrouvent au Salon international du nettoyage à Paris. *"La réputation de la Suisse propre ne semble toujours pas usurpée."*

...*"La Suisse malade d'ordre et de propreté"*...

Un étranger remarque que *"le 1er mai, à la fin du cortège, dix mètres après les derniers participants, la balayeuse géante des services de la voirie ferme la marche, effaçant toute trace, nettoyant instantanément. Tu restes baba..."*

...*"S'il est vrai qu'on ne trouve pas en Turquie la propreté suisse, comme dans tous les pays du Moyen-Orient du reste, on y trouve par contre plus de coeur, de chaleur humaine, d'hospitalité."*

...*"Helvetia lave plus blanc"*...

...*"La propreté sur le compte des sales (...). La Suisse fait appel aux étrangers, pauvres et sales, pour tenir son ménage, canalisations, rues, bureaux, etc."*

...*"Propreté en Europe. La Suisse numéro 1. Le Suisse est manifestement l'homme le plus propre d'Europe car il est le plus petit producteur d'ordures ménagères communales du continent."* ! (Congrès tenu à Stuttgart)[591]

La propreté suisse est plus qu'un stéréotype, c'est une image de marque. Les Suisses l'entretiennent, la cultivent, la respectent. La propreté occupe une place prédominante dans la hiérarchie des valeurs: c'est un critère de référence, surtout lorsqu'on s'éloigne du pays. Quant aux voyageurs, ils remarquent la propreté souvent dès qu'ils passent la frontière; ils s'attendent d'ailleurs à la trouver car la réputation est faite depuis longtemps même si elle n'est pas aussi proverbiale que la propreté hollandaise.

"Voyager, ça serait bien beau, si seulement c'était plus propre à l'étranger, n'est-ce pas ? Car là-bas c'est beau, c'est intéressant, mais crasseux, surtout au sud et à l'est. (...) En un mot, la propreté est manifestement notre préoccupation nationale la plus importante."[592]

Aussi net et immuable que paraisse un stéréotype, il est en réalité confus, incertain, ambigu, voire erroné. Trop général, à quoi correspond-il ? Bien établi, d'où provient-il ? Comment s'explique la propreté suisse, devenue valeur dominante, intériorisée par la population et reconnue par les spectateurs étrangers ?

L'histoire de la propreté en Suisse romande, telle qu'elle a été abordée ici, permet de

590. E. Grenier, *Helvetia. Hymne à la Suisse*, Paris, 1877, p. 9.

591. *24 Heures* (15 décembre 1978), *L'Action familiale* (novembre 1978), *Femina* (19 avril 1978), *24 Heures* (3 novembre 1978), *Femina* (19 avril 1978), *Vie Protestante* (11 mars 1977), *24 Heures* (14 octobre 1976).

592. Bethli, in *Nebelspalter*, 8 octobre 1953, cité par Frank, 1954, III, 1, p. 6.

faire quelques suggestions concernant l'importance que revêt actuellement la propreté dans ce pays.

On n'était certainement pas plus propre en Suisse en plein XIXᵉ siècle que dans les pays voisins. L'entretien domestique était négligé, l'intérieur des maisons sale et fétide et les habitants eux-mêmes vivaient dans un étui de crasse, la peau jamais lavée et les vêtements inchangés. La propreté, devenue naturelle aujourd'hui, a été apprise.

La Suisse a emboîté le pas aux pays industrialisés plus avancés dans le secteur de ce que l'on peut appeler globalement l'hygiène publique. Législations, enquêtes, commissions de salubrité, équipements collectifs, services industriels, bains publics, logements: tout cela a été réalisé sous l'influence de l'étranger. La Suisse ne s'est pas distinguée par des expériences exemplaires. C'est un domaine, l'hygiène publique, que la Suisse partage avec les pays industrialisés, et qui a largement contribué à promouvoir la propreté moderne. L'hygiène et les mesures sanitaires ne sont cependant pas synonymes de propreté au sens helvétique; cette dernière a des connotations spécifiques: idéale, parfaite, minutieuse.

La campagne d'éducation semble avoir été particulièrement soignée et menée avec empressement: non pas seulement par la propagande dans la presse, la distribution de brochures, les conférences, mais encore à l'école. Et l'enseignement ménager a été considéré comme l'un des plus efficaces et des plus populaires en Europe au début du siècle. L'éducation en général, on peut le relever en passant, était un domaine de prédilection en Suisse: écoles publiques, instituts privés pour étrangers, expériences et réformes pédagogiques.

Un élément tout à fait spécifique à la Suisse, dans son histoire de la propreté, est certainement le tourisme sanitaire. L'hydrothérapie, les cures d'altitude et de soleil s'y sont développées avec bonheur, et l'on sait qu'elles ont largement contribué à changer les habitudes domestiques. Mais c'est surtout en devenant l'hôte de nombreux amateurs de son climat bienfaisant que la Suisse a pris conscience de sa vocation de propreté: on venait chercher la pureté des Alpes, de l'air et des lacs. La Suisse allait apprendre la propreté. Le développement des stations et de l'hôtellerie en porte l'empreinte. En offrant la propreté, la Suisse répondait à une attente. L'image était préexistante: il fallait que les lieux habités et la population s'harmonisent à la pureté naturelle.

Les Anglais aristocrates ont certainement stimulé l'effort. Ils étaient exigeants en matière de propreté domestique; en venant sur le continent ils étaient scandalisés des "*horreurs sanitaires*". Les hôteliers ont appris d'eux les convenances modernes.

Enfin, on peut admettre que la propreté devait convenir à la mentalité helvétique. Elle a trouvé un terrain favorable pour ainsi dire, elle a touché des cordes sensibles. Il faut se souvenir ici que la propreté est inséparable de la discipline et de l'ordre, de la pureté et de la simplicité. Or ces valeurs sont respectées par une population imprégnée d'un protestantisme revitalisé précisément au XIXᵉ siècle. La propreté a sa place dans l'éthique de la besogne et du respect de l'existence matérielle.

On pourrait illustrer cette conception de la propreté par un passage tiré de *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux* de Denis de Rougemont: "*La Suisse reste tributaire dans son ensemble d'une certaine éthique protestante qui ne sépare point la vertu de l'effort, ni la valeur d'une action du mérite moral de son auteur. D'où il résulte par exemple, que le goût du travail correspond chez le Suisse moyen à une exigence morale plutôt qu'au seul désir de gagner davantage. La paresse est une déficience et non le signe éventuel d'une sagesse libérée des contingences.*"[593] Entretenir la propreté est une satisfaction morale bien davantage que pratique.

593. D. de Rougemont, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris, 1965.

Sans doute le protestantisme préexistait largement à cette campagne du XIXe siècle pour la propreté. Si le protestantisme a toujours eu, par essence, des propensions à la purification (dépouillement de la mystique, ressourcement de la doctrine, réforme des moeurs), le mouvement du Réveil les a exacerbées. Au tout début du XIXe, le protestantisme institutionnalisé était devenu trop théorique, à la fois éloigné de la vie des fidèles, et confondu avec les pouvoirs politiques. Le Réveil, au contraire, allait être pénétré d'un esprit missionnaire, entièrement voué à l'avènement d'un peuple aux moeurs pures qui sache travailler et participe au relèvement social: c'est ainsi que l'on pouvait plaire à Dieu et lui obéir. Le projet de civilisation se confond un peu semble-t-il au XIXe siècle avec le voeu de Dieu. Une complicité inédite commença à se développer entre la science et la religion. Toutes deux allaient se rejoindre pour servir la même cause, se révéler complémentaires.

La propreté entrait dans leur projet commun, la médecine lui attribuant la santé du peuple, la religion, sa moralité. Devant cette nouvelle mission de purification, la propreté apparaissait comme un instrument privilégié. L'esprit positiviste, si présent au XIXe siècle, ne pouvait qu'encourager l'analogie affirmée par les adeptes du Réveil, entre la pureté spirituelle et la propreté matérielle.

La campagne d'éducation à la propreté a cessé pour ainsi dire depuis la fin de l'entre-deux-guerres. Seule continue avec acharnement la promotion commerciale pour les produits de nettoyage, les machines à laver, aspirateurs et autres équipements. La propreté elle-même est intériorisée. Elle est devenue, comme le souhaitaient les hygiénistes du tournant du siècle, une *habitude*. C'est une notion acquise.

Les Suisses se reconnaissent dans la propreté. Elle fait partie de leur identité, sinon de leur personne, du moins de leur pays. La saleté, ou simplement une certaine distance par rapport au modèle dominant, résulte d'une attitude volontaire. C'est une marque d'opposition aux valeurs nationales, une remise en cause de la société helvétique. La saleté est en Suisse une agression contre la nation. C'est une forme de contestation, et elle est ressentie comme telle par autrui. Ce n'est pas une simple forme de négligence. Les "*crados*", sales et oisifs, s'en prennent aux valeurs associées du travail et de la propreté, profondément ancrées.

La propreté est un instrument de discrimination, de ségrégation. Etant une valeur positive, elle est un signe de supériorité. Ainsi les travailleurs étrangers sont, dit-on, sales; leurs logements sont mal entretenus, leurs quartiers délabrés. Quant aux saisonniers, on ne s'inquiète pas qu'ils soient logés en-dessous des normes d'hygiène communément admises en Suisse.

Les minorités sont sales pour ceux qui les dominent, car elles portent atteinte à leur intégrité, elles agressent la vue et l'odorat[594]: ainsi les Noirs aux Etats-Unis, les Pakistanais en Angleterre, les Arabes en France, les Italiens, les Espagnols, les Yougoslaves en Suisse. Nous sommes en plein XIXe siècle, quand la bourgeoisie disait que le peuple a besoin d'apprendre la propreté. Honte et rejet viennent frapper ceux qui portent sur eux la malpropreté... "*Si les hommes*, écrit le Dr Weill-Mantou dans son manuel d'hygiène en 1906, *sont éloignés les uns des autres par des divisions sociales, politiques ou autres, il n'est pas entre eux de barrière plus infranchissable que celle qui sépare les individus propres des individus sales.*"[595]

La propreté, une vertu, une valeur, une source d'orgueil, une supériorité incontestable ?

La place de la propreté suisse, idéale, parfaite, méticuleuse, dans la hiérarchie des valeurs est de plus en plus contestée. Des auteurs contemporains tiennent des propos

594. G. P. Largey & D. R. Watson, "The sociology of Odors", in *American Journal of Sociology*, mai 1972, N° 6, pp. 1021-1034.

595. Weill-Mantou, 1906, p. 221.



113. La propreté et le racisme. Un « nègre » se lave et devient blanc sous le regard admiratif de petits Européens (affiche de la Savonnerie nationale, vers 1908).

critiques sur la propreté suisse: celle-ci se révèle être l'aboutissement logique, exacerbé, de la propreté conçue comme un instrument majeur du maintien de l'ordre social. Au XIXe, elle n'était qu'un projet, elle a depuis fait ses preuves.

La propreté appartient désormais aussi à un autre tableau de la Suisse, on lui découvre des propriétés pesantes. L'importance et l'étrange concordance des témoignages sont révélatrices:

"La "suissité" est cette disposition globale à l'égard de l'existence qui fait le Suisse accompli. L'acharnement au travail, l'endurance, le sérieux, l'ordre, l'économie, la prudence en affaires, la propreté dans la tenue des ménages, l'esprit de famille... (...) Les Suisses ont le sentiment confus mais dramatique de vivre dans une serre, milieu protégé et retranché de l'univers extérieur, dans lequel peuvent seuls se développer une vie artificielle et croître ces organismes d'un autre âge."[596]

"L'amour de la lessive, les orgies du nettoyage et le désir ardent de balayer des Suissesses nous font penser à ces conduites compulsives et illusoires qui visent toujours à bien faire et ne parviennent qu'à créer le malaise."[597]

..."Petit bonheur serein et protégé"...[598]

"Tout y est toujours propret, mignon, astiqué et bien en place, dans un ordre helvétique, hors de l'espace et hors du temps. Le vrai représentant de l'âme suisse, de son esprit,

596. L. Boltansky, *Le bonheur suisse*, Paris, 1966.

597. H. Weigel, *Lern dieses Volk der Hirten kennen*, 1966, cité in J. Plumyene et R. Lasierra, *Le sottisier de l'Europe*, Paris, 1970.

598. R. Dargeant, *Les Suisses*, Paris, 1966, collection Témoignages.

de son idéal, c'est la ménagère. (...) Tous les Suisses portent en eux ce goût du bien en place, du statique, du fini, quitte à ce que leur propre existence en soit ennuyeuse ou ternie. Ce n'est même pas la propreté, c'est bien au-delà...

"...Les gens y sont bien en place, les objets ordrés, astiqués, la nature domestiquée... quelque chose de paisible, de rassurant, de pesant aussi..."[599]

La propreté engendre l'escalade de la propreté. Plus c'est blanc, plus c'est net, plus c'est prévu pour être propre, entouré de surfaces impeccables, plus le sale est intolérable. Les arts ménagers et la Suisse répondent au même principe:

"Les couleurs camouflages, les gris-beige s'effacent devant toutes les nuances du blanc: impossible de tricher. On recouvre les murs de peintures lavables: donc à laver; les meubles de vernis: gare à la moindre trace; les salles de bains et les cuisines de carrelage: autant de nouvelles surfaces à frotter et à faire briller; les sols de moquette, ces nids à poussière. Le balai et la brosse ne suffisent plus. Il faut l'aspirateur qui dépoussière mais qui ne nettoie pas; il faut le shampooing à moquette qui nettoie mais qui ne détache pas; il faut le détachant qui enlève les taches mais pas les auréoles..."[600]

"En Suisse, les villas, les jardinets, sont des leçons de morale, de décence, de respectabilité, d'épargne, etc. (...) On ne tolère la nature que taillée, ratissée, astiquée, quadrillée, enclose."[601]

* * *

La propreté est devenue pervertie, dénaturée. D'un projet, d'une intention, d'un désir, elle a été réduite à des normes fixes, étroites, dérisoires. D'une valeur imaginaire, inaccessible, c'est-à-dire toujours au-delà du réel, elle a été enfermée dans les limites de la normalité. Au lieu d'être une création, en devenir ou en renouveau, elle n'est qu'entretenue sans cesse.

Elle est pervertie parce qu'elle n'est recherchée que pour elle-même. Elle ne représente plus une lutte active contre la maladie, contre l'indiscipline sociale ou un environnement putride. Elle n'est plus qu'un consensus, une convention, une donnée élémentaire. Elle est devenue sa propre justification.

Elle est tyrannique, contraignante. Elle nécessite une activité toujours recommencée. Elle occupe l'esprit et les mains. La ménagère y consacre le meilleur d'elle-même souvent, si ce n'est l'essentiel de son temps. La propreté prend du temps, enlevé à une vie plus créative, ou plus contemplative. Elle exige la méticulosité tatillonne, le perfectionnisme. Un rien l'altère, la salit, et il est plus facile de supprimer les souillures jeunes. La propreté s'accommode mal de l'à-peu-près. Elle doit être parfaite pour être remarquable, satisfaisante pour les yeux et l'esprit, sinon elle est simplement discrète, insignifiante. Lorsqu'on l'a apprise, elle ne vous lâche plus, elle vous colle à la peau comme une première nature.

La propreté est un soin attentif porté aux objets, une manière de les soumettre régulièrement à la main du propriétaire, une façon enfin de passer en revue ce que l'on a, les choses et le territoire privés. Elle est une justification perpétuelle aux biens dont on s'entoure, on consacre tellement de temps et d'amour à les entretenir. Elle est le rituel le plus fidèle du culte que l'on porte aux objets.

Pour l'accomplir il faut une activité incessante et maniaque; une fois réalisée, lorsqu'elle règne, elle apparaît hermétique, close, statique, intemporelle, indécomposable, perpétuelle-

599. Cl. Frochaux, *Heidi ou le défi suisse*, Lausanne, 1969.

600. M. Righini, "Je frotte, donc je suis", in *Le Nouvel Observateur*, 7 mars 1977, pp. 52-54.

601. E. Farny, "Les emblèmes du bonheur aseptisé", in *Les Nouvelles Littéraires*, 9 novembre 1978, p. 17.

ment semblable à elle-même. Elle ne supporte pas le changement; elle ne peut être utilisée au risque d'être altérée. La propreté est uniforme, univoque. Il n'y a rien à en dire. Elle est monotone, ennuyeuse, transparente. Elle nie toutes les odeurs, sauf la sienne propre qui est fade, insipide. La propreté fait le vide autour d'elle, elle est pauvre, sans histoire, sans trace, sans vie, impersonnelle.

Elle résulte d'une répression de tout ce qui serait force de vie, jaillissement, désordre, sensualité, odeurs fortes et suggestives. Tout est clair, net, sans ombre. L'incertitude est exclue, rien ne bouge, tout est en place. C'est limpide.

Cette propreté pervertie, exagérée, centrée sur elle-même, devient malsaine. Les espaces aseptisés, blafards, monotones, vides, propres, sont des tombeaux. On préserve sa santé physique, peut-être, mais au détriment de ce qui fait la vie. Les conditions dans lesquelles on réalise la propreté ne sont certainement pas étrangères aux nouvelles maladies sociales.

Les produits de nettoyage sont toxiques; ils polluent, *salissent* les rivières. La propreté du corps, elle aussi, peut être malsaine. L'emploi exagéré du savon, des shampooings, forme une part non négligeable des nouvelles maladies de la peau. Sans compter tous les produits déodorants. La propreté ne tolère pas les odeurs, sinon articielles et standard. C'est une autre forme de répression de la sensualité. On est loin du proverbe qui disait: *"Plus le bouc sent, plus les chèvres lui courent après."*

La propreté en Suisse est bien plus encore que tout cela. Elle est une bonne conscience, une belle apparence, une organisation omniprésente de toutes les maisons, des lieux publics, de la rue. La pollution mineure est fort bien maîtrisée. On peut se demander pourtant ce que la Suisse fait de ses déchets majeurs ? Certes, à ce que l'on sait (car on en parle peu), elle tend à les évacuer *proprement*, comme les tonneaux de l'industrie chimique noyés dans la mer. Elle confiait ses déchets atomiques à la France qui n'en veut plus, on parle de les envoyer en Argentine, dans la foulée des investissements économiques ?

La propreté n'est pas toujours si morale qu'on veut bien le dire. Les banques suisses sont la *blanchisserie* des capitaux. L'argent devient propre, sans trace, sans histoire, impersonnel, anonyme.

La propreté est rassurante, sécurisante. Elle est défensive. C'est un filtre précis, une censure, un peigne fin. La propreté est intolérante, elle exclut tout ce qui n'est pas elle.

La propreté est artificielle. Elle résulte d'une volonté exigeante, elle soumet les objets et les espaces à un astiquage incessant. C'est un geste de propriétaire, de dompteur. La nature elle-même ne lui échappe pas. Pour qu'un jardin foisonnant de verdure devienne un parc public, on coupe les arbres trop grands ou qui ont mal poussé, on taille les bosquets pour qu'ils n'évoquent pas la forêt vierge, on crée des petits chemins pour montrer l'itinéraire du délassement et pour éviter qu'on ne foule les précieuses pelouses. Tout est organisé au plus précis. Des zones sont définies pour les chiens même: accès interdit, tenus en laisse, libres ébats, pissoir.

Pervertie, tyrannique, intolérante, maniaque, possessive, inodore, statique, impersonnelle, sans trace, vide...

La propreté est comme une asphyxie, comme la mort.

Il existe une étrange analogie entre la propreté et la pureté. Non seulement dans leur promotion telle qu'elle apparaît au XIXe siècle, mais aussi dans la perversion qu'elles suscitent immanquablement. Ce que le philosophe Vladimir Jankelevitch écrit au sujet de la pureté de l'âme peut être littéralement attribué à la propreté: *"Quand on est ainsi vêtu de candeur et de lin immaculé, il ne faut plus sortir ni frayer avec personne, de peur de se salir les mains. Vous êtes parfait: surtout ne bougez plus, vous gâteriez tout; vous êtes sans tache, et maintenant attention ! Il ne faut plus parler ni respirer, il faut même se retenir de penser si l'on ne veut pas embuer le cristal translucide de l'âme. (...) Dans quel duvet, dans quelle*

serre conserverons-nous cette très frileuse, très précieuse, très précaire pureté qu'un rien suffit à souiller et qui a peur de toutes les maladies ? Un milieu soigneusement stérilisé, l'absence de tous rapports, de rigoureux "Veto" protégeront-ils contre l'infection cette pureté superlative ? (...) La paralysie complète: voilà le châtiment destiné à ceux qui entendent préserver en eux-mêmes un état de parfaite asepsie morale. La rançon du purisme, c'est la phobie de l'Autre, et c'est le refus de devenir." 602.

La saleté serait une révolution !

Imaginer une Suisse délivrée de l'impératif de la propreté, de la méticulosité, c'est la vouloir régénérée, revitalisée. La propreté était une discipline sociale au service de la communauté, elle a détruit la vie collective, chacun se repliant sur lui-même, agressé par la première atteinte à son intégrité. On devient fragile, vulnérable. Il existe une tendance malheureuse du citoyen à vouloir policer les autres.

Se libérer de la propreté, afin de repenser les automatismes. Ebranler la soumission irréfléchie à des pratiques désuètes, médiocres. Se détacher du culte des objets et de l'idolâtrie des apparences. Libérer l'esprit, les mains, le temps, trop mobilisés par le souci de tout approprier. Même les loisirs sont consacrés à bichonner son petit univers. C'est l'esclavage du tunnel de lavage pour voiture le samedi matin, de la tondeuse à gazon le samedi après-midi. On a tellement besoin de la propreté que son absence est obsédante, on ne peut profiter de rien d'autre, rien voir, rien manger, rien apprécier, tant qu'elle n'est pas *d'abord* ménagée.

S'affranchir de la propreté aseptisée pour redécouvrir la richesse des odeurs premières, non frelatées.

Que l'on renverse la propreté, et le mode de vie sera bouleversé, le quant-à-soi agressé, la paisible tranquillité agacée, l'autosatisfaction ébranlée. L'amour de la propreté, c'est de la même famille que l'amour de l'ordre, du pouvoir, de la propriété, la recherche du profit. Elle nourrit l'attachement à la vie matérielle. Devenue un carcan, elle étouffe, assourdit, asservit. Il faut susciter un jaillissement, un éclatement.

Si l'on enlevait la propreté, on verrait ce qu'elle recouvre, ce qu'elle protège. Si la saleté revenait ?

602. V. Jankelevitch, *Le pur et l'impur*, Paris 1960, p. 35,

Bibliographie commentée

Il a paru utile de donner à certaines parties de la bibliographie un développement plus important qu'à l'habitude étant donné l'usage qui est fait dans ce livre des citations. Les périodiques et les manuels d'économie domestique sont brièvement présentés de façon à indiquer le contexte des citations et à donner en même temps une vue d'ensemble, quoique très partielle, des textes de vulgarisation qui ont contribué à former l'opinion publique.

A) SOURCES *

1. Archives publiques

Archives Cantonales Vaudoises

Police sanitaire: Lois et règlements (K VIII B 1). Législation 1803-1836 (K VIII B 3). Police médicale 1803-1836 (K VIII B 14). Epidémies dans le canton 1830-1836 (K VIII B 16). Choléra 1831-1835 (K VIII B 23). Bains de l'Alliaz et d'Yverdon (K VIII B 40). Graphiques et statistiques sur la mortalité (K VIII B 60).

Commerce et Industrie: Exposition de Milan 1906 (K XII E 19) (hygiène et utilité publique).

Archives de la Ville de Lausanne

Médecine et Hygiène: Diverses pièces (BAN 37/24). Extraits du Bulletin du Conseil communal (99/1, Casier sanitaire, Service d'Hygiène, 99/2, Commission de salubrité).

Bains du lac: Documents manuscrits (dossier capitale 306.13.7). Extraits du Bulletin du Conseil communal (8/1, Bains et plages publics, 8/2, Bains de Bellerive).

Buanderie Bains Haldimand: documents manuscrits (dossier capitale, 306.13.6).

Service des Eaux: Services industriels, question des eaux, rachats, expertises (dossier 55/1, 1887-1897, 55/2, 1898, 55/3, 1899-1901). Services Industriels, réseaux de distribution, concessions, règlements (56/1, 1899-1905, 56/2, 1906-1926). Diverses pièces (700341-700363). Registre du Greffe Municipal (233/47-49).

Electricité: Registre du Greffe Municipal (233/50-52).

Logement: Extraits du Bulletin du Conseil communal (15/1, 1893-1913, 15/2, 1914-1922, 15/3, 1923-1932, 127/1, Cheneau de Bourg).

Police des constructions: Règlements communaux (N° 13/500043). Extraits du Bulletin du Conseil communal (38/1, 1892-1929).

Plan d'extension: Extraits du Bulletin du Conseil communal (37/1, 1894-1905, 37/2, 1906-1919, 37/3, 1920-1956).

Archives du Service des Bâtiments de la Ville de Lausanne

Examen d'une centaine de plans d'habitation entre 1890 et 1930 (dossiers de mise à l'enquête).

* Les sources manuscrites et imprimées ne sont pas distinguées ici, ne l'étant pas non plus, généralement, dans les dossiers consultés. Les sources manuscrites sont peu nombreuses. Certaines notices imprimées sont citées dans les sources; elles ont été trouvées dans les dossiers d'archives et ne sont pas accessibles dans les bibliothèques publiques.

Département des Estampes de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Dépouillement de plusieurs cartons et albums selon les thèmes abordés: quartiers insalubres, Service d'Hygiène, vues d'intérieur, écoles, vie professionnelle, bains, buanderies, sanatorium.

Musée historique de l'ancien Evêché. Collection de l'Association du Vieux-Lausanne

Archives photographiques: albums des Travaux Publics et diverses enveloppes.

Archives de la Ville de Vevey

Bains du lac: Diverses pièces (archives "modernes" 39.12.1). Société des Bains du Lac (A orange 10/1, 1860-1877 correspondance et rapports, A orange 10/2, 1861-1868 procès-verbaux, comptes et quittances, A orange 10/3, 1862, souches de l'emprunt par action).

Bains et buanderie: Diverses pièces (archives "modernes" 39/12).

Règlements de police pour la Ville et Commune de Vevey: 1842 (H bleu 94); 1890, 1909 (50.01).

Arthur Achard, *Notice sur les travaux et le service hydraulique de la Société des Eaux des Avants à Vevey*, Genève, Ramboz et Sch., 1877, 26 p. (90.51).

Archives de la Commune du Châtelard-Montreux

Médecine et Hygiène: Police sanitaire, salubrité, lazarets (NC 109). Correspondance de la Commission sanitaire 1861-1896 (NC 1). Procès-verbaux de la Commission sanitaire ou de salubrité (NC 2, 1884-1893, NC 3, 1899-1911, NC 4, 1899-1911, NC 5, 1911-1930). Bulletin sanitaire 1901-1908 (NC 6). Epidémies 1878-1893 (NC 7). Ligue Vaudoise contre la Tuberculose 1924-1925 (NC 11).

Règlements: Règlements généraux de police 1875-1912 (L 15). Règlements communaux (L 101-104).

Police des constructions: Règlements 1894-1957 (L 26).

Société d'utilité publique de Montreux: Statuts 1885 (L 18).

Services Industriels: Pièces diverses concernant le Service des Eaux 1867-1940 (HA 1). Casier sanitaire des eaux 1921-1930 (HA 2). Société d'éclairage par le gaz 1864-1897 (HB 1). Tractations avec la Société électrique Vevey-Montreux 1883-1900 (HC 1).

Archives de la Ville d'Yverdon

Bains: amodiations XVIII[e]-XIX[e] siècle (dossier R 9). Publications, dessins, sources (dossier R 10). Lettres, documents manuscrits (dossier S 10).

2. Archives privées

Service des Eaux de Vevey-Montreux *(Quai Maria-Belgia 18, Vevey)*

Nombreuses archives non classées: correspondance, abonnements, règlements, travaux.

Société Suisse des Hôteliers *(Monbijoustrasse 31, Berne)*

Collection des publications de la Société: *Hotel-Revue/Revue Suisse des Hôtels* (1892 sq.). *Guide des hôtels* (1899 sq.), *Les hôtels de la Suisse* (1896 sq.), *Annuaire des hôtels* (1882-1899), *Jubilé 1882-1907.*

Ecole hôtelière de la Société Suisse des Hôteliers *(Le Chalet-à-Gobet, Lausanne)*

Cours, collection d'ouvrages spécialisés, quelques numéros de périodiques (*Hotel Industrie, Food and Cookery and The Catering World*).

Archives de la Société de Construction *(P. Bonnard, architecture et gérance, rue de Bourg 10, Lausanne)*

Archives de la Société coopérative La Maison Ouvrière *(P. Bonnard, architecture et gérance, rue de Bourg 10, Lausanne)*

Dispensaire antituberculeux *(Policlinique, rue César-Roux 19, Lausanne)*

Rapports annuels, 1907-1937 et 1938-1967, 2 vol.

Association suisse des Maîtres ferblantiers et appareilleurs *(Auf der Mauer 11, Zurich)*

Jubilé 1891-1941. Brochures de Friedrich Frank, *Skizzen zur Geschichte der Hygiene.* "5000 Jahre Sanitäre Installationen", 3e partie, *Die Neuzeit*, Zurich, Siedfried, 1954-1955, 2 vol., 108 et 119 pages.

Gétaz Romang Ecoffey S.A. *(Direction générale, rue St-Antoine 7, Vevey)*

Archives de la branche sanitaire: documentation périodique, catalogues Gétaz Romang Ecoffey, catalogues de quelques fournisseurs (*Catalogue général des établissements Jacob, Delafon*, compagnie céramique de Pouilly s/Saône, France, 1935, *Catalogue De Sphinx*, entreprise sanitaire et faïence, Maestricht, Hollande, s.d.).

Laufen *(S.A. pour l'Industrie Céramique, Laufon)*

Catalogue de la Société, environ 1935. Article manuscrit de M.-C. Ganter, "Erinnerungen eines Sanitär-Grosshändlers", 1962.

Kugler *(Fonderie et robinetterie S.A., La Jonction, Genève)*

Album du centenaire Kugler 1854-1954 (grand livre d'archives contenant l'historique de la maison, des photographies, diverses notices biographiques et techniques, coupures de journaux, compte rendu des revendications du personnel), Edition jubilé de *Kugler-Revue*, 1954, 16e année.

3. Périodiques

Seuls sont mentionnés ici les périodiques qui ont fait l'objet d'un dépouillement systématique ou desquels plusieurs articles majeurs ont été cités.

Périodiques de vulgarisation

Le Conteur Vaudois, journal de la Suisse romande, Lausanne, hebdomadaire, No 1, novembre 1862. Dépouillé de 1863 à 1900. Rubriques: littérature nationale, agriculture, industrie. Il cherche *"à suppléer à la bibliothèque toujours restreinte de l'agriculteur, de l'industriel, de l'ouvrier, par un examen succinct et clair de ces choses qu'il est important à tout homme de connaître, mais qui ne s'acquiert généralement que par de longues lectures"* (No 1, novembre 1862, p. 1).

La Famille, journal pour tous, Lausanne, bi-mensuel, 1e année, 1859. Dépouillé de 1887-1919. Publication de délassement et d'instruction pour la famille entière *"d'un intérêt plus sérieux et plus relevé, pour tenter de remplacer les publications à vil prix qui se répandent, n'offrant que de misérables romans et des peintures de moeurs plus ou moins mauvaises".*

La Patrie Suisse, Genève, bi-mensuel puis hebdomadaire, No 1, 4 octobre 1893. Illustré. Dépouillé de 1893 à 1915. Articles relatifs à la grandeur helvétique: hommes politiques, savants, beautés naturelles, alpinisme, grands travaux, constructions.

Périodiques traitant de questions sociales

Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, Lausanne, mensuel No 1, janvier 1853. Dépouillé de 1853 à 1911. Fait suite aux *Notices d'utilité publique* (1805), *Feuilles d'agriculture et d'économie générale* (1812), *Feuille du Canton de Vaud* (1821). Traite de questions relatives à l'éducation, à l'industrie, au paupérisme (caisses d'épargne, asiles, sociétés d'utilité publique). Plusieurs articles sur l'hygiène, le logement et la position de la femme. Ce journal est destiné avant tout aux classes supérieures, les classes populaires, dit-on, suivant plutôt les exemples pratiques donnés par les premières.

Périodiques d'hygiène et d'architecture

Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, Lausanne, huit fois par année, 1e année

1875. Suivi du *Bulletin technique de la Suisse romande*, Genève, bi-mensuel, 1e année 1900. Intercantonal. Dépouillé de 1875 à 1930. Rubriques: architecture, construction, urbanisme, services industriels, transports, inventions, brevets, etc.

Habitation, Lausanne, mensuel, 1e année 1927. Logement, construction, urbanisme, aménagement intérieur, équipements.

Bulletin de la Société pour l'amélioration du logement, Genève, non périodique, No 1, mai 1893. Selon les statuts de la société, traite de la question du logement au double point de vue de la salubrité et du bon marché: législations, compte rendu des sociétés de construction, hygiène du bâtiment, questions économiques et sociales touchant au logement. Informations suisses et étrangères.

Le Cottage, revue internationale de l'Association de l'Habitation à bon marché et de l'Art pour tous, Bruxelles, mensuel, 1e année 1903. Rubriques: plans d'habitation, cités-jardin, construction, mobilier, décoration, questions sociales et économiques, l'art pour tous, hygiène, jardin.

Bulletin trimestriel d'hygiène balnéaire et de propreté, de l'Association internationale de bains populaires et scolaires, La Haye, 1e année 1913. But de l'association: propager les idées sur la propreté individuelle et générale afin de contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et du bien-être du peuple de toutes les nations. Traite particulièrement de la *"balnéation populaire, scolaire, industrielle et militaire"*.

Périodiques d'hôtellerie et de tourisme

La Revue Suisse des Hôtels / Schweizer Hotel Revue, Bâle, hebdomadaire, 1e année 1892. Organe de la Société Suisse des Hôteliers, fondée en 1882. Dépouillé de 1893 à 1905. Articles d'intérêt général concernant l'hôtellerie; en particulier: sauvegarde des intérêts des étrangers, statistiques du mouvement touristique, offres et demandes d'emploi, publicité pour les équipements hôteliers.

4. Manuels d'économie domestique et brochures

Ces sources représentent la documentation la plus riche et la plus significative de cette recherche sur la propreté domestique. Les premiers ouvrages d'économie domestique sont davantage des recueils de petites histoires moralisantes ou des romans que des manuels scolaires (l'ouvrage de C. Chavannes de 1840 est, dans le canton de Vaud, le premier *manuel* à proprement parler). Les auteurs du XIXe siècle font allusion aux ancêtres de ce genre de littérature. Ils mentionnent pour l'Antiquité grecque *L'économique*, de Xénophon, à la Renaissance *La Famiglia* d'Alberti, au XVIIe *L'Education des filles* de Fénélon, au XVIIIe, le roman de J.-H. Pestalozzi, *Léonard et Gertrude*. Les divers ouvrages se rapportant à l'économie domestique sont présentés dans l'ordre chronologique.

1819 Heinrich Zschokke, *Le village des faiseurs d'or*. Histoire véritable tirée du sincère et bien expérimenté messager suisse, Lausanne, 1819, 237 pages (éd. or. en allemand, Aarau, 1817).
Plusieurs éditions de cet ouvrage ont été publiées en Suisse et sa diffusion semble avoir été très large. En 1908, lors du premier congrès international de l'enseignement ménager à Fribourg, Zschokke est cité parmi les pédagogues influents de la Suisse, avec Pestalozzi et J.-J. Rousseau. Ce roman raconte l'histoire de la transformation radicale d'un village ruiné par le désordre et la mauvaise économie en une vraie vallée d'or, propre, soignée et prospère, grâce aux conseils et à la patience de l'instituteur Oswald.

1824 J.-D. Wyss, *Le robinson suisse*, Paris, Bertrand, 1824, 4e édition, 5 vol., plusieurs rééditions (traduction de l'allemand par la baronne de Montolieu).
Il s'agit de l'histoire d'un pasteur naufragé, vivant avec sa femme et ses trois fils sur une île inhabitée. On assiste à l'élaboration persévérante d'un mode de vie ingénieux nourri d'une morale religieuse qui règle les relations et les comportements. Le portrait de la *"bonne et pieuse"* mère donne l'exemple des vertus domestiques. Robinson Crusoé et les principes d'éducation de J.-J. Rousseau sont, après la Bible, les sources culturelles explicites de cette vie solitaire proche de la nature.

1838 Jeanne Campan, *Conseils aux jeunes filles*, Lausanne, Corbaz. Bibliothèque instructive et amusante à l'usage de la jeunesse vaudoise, 1838, 148 pages (1e édition 1824).
Cet ouvrage, destiné aux enfants des classes laborieuses, donne des préceptes de morale d'inspiration religieuse et développe quelques conseils pour les différentes professions féminines. Une petite pièce de théâtre, *La Ferme partagée*, et une histoire, *Marie ou les avantages de l'économie*, mettent en oeuvre les principes théoriques énoncés dans la première partie de l'ouvrage.

1840 Cornélie Chavannes, *Cours d'économie domestique*, Lausanne, Blanchard, 1840, 296 pages.
L'auteur, directrice de l'Ecole normale des institutrices du canton de Vaud, envisage l'économie domestique comme une des branches de l'enseignement primaire, qui, sous la forme de préceptes, devrait donner les bases théoriques de ce sujet *"si important à notre sexe"*. L'énoncé de ces bases théoriques est suivi de l'exposé des devoirs des femmes, en particulier des domestiques. Une importance très grande est accordée à l'entretien de la maison et du mobilier. Le dernier chapitre, consacré à la tenue des comptes, donne un matériel très utile, à travers quelques exemples de *journaux de ménage*, concernant les prix des denrées et de divers travaux effectués dans le ménage.

1870 Harriet Elisabeth Beecher Stowe, *A propos d'un tapis ou la science du foyer domestique*, Neuchâtel, Sandoz, 1870, 204 pages (traduction libre de l'anglais).
L'auteur est américaine. Son ouvrage le plus connu est *La case de l'Oncle Tom*, qui sensibilisa l'opinion publique aux questions de l'esclavage des Noirs. Sa soeur, Catherine Esther Beecher, est considérée comme une pionnière de l'économie domestique moderne. Elle publia *A Treatise on Domestic Economy* (1842). Les deux soeurs ont écrit ensemble *The American Woman's Home* (1869).
Cet ouvrage se distingue des autres ouvrages sur l'économie domestique parus en Suisse romande par le ton, l'auteur compte sur le sens de l'humour de ses lecteurs. Le narrateur voit sa maison, vivante et *"où tout a vieilli de concert"*, rénovée par les soins empressés de sa femme et de ses filles. L'achat d'un tapis neuf entraîne une suite de réformes, la maison devient élégante, parfaite, mais la vie en est conditionnée. C'est l'occasion pour le narrateur de faire plusieurs développements sur les dangers à vouloir trop bien faire. Il parle de la qualité du chez soi, du respect que l'on doit aux domestiques, de la religion qui doit animer une famille, des connaissances utiles à une femme, de l'économie dans la toilette.

1875 Louis Favre, *L'habitation, le vêtement, les aliments*. Manuel d'économie domestique à l'usage des écoles secondaires et primaires supérieures, Neuchâtel, Sandoz, 1875, 122 pages.
Ecrit par le directeur du gymnase cantonal de Neuchâtel, ce manuel répond aux sollicitations des institutrices auxquelles il manquait un ouvrage pour l'enseignement de l'économie domestique. Après l'exposé des principes dont toute jeune fille doit être imprégnée même si elle fait des études, l'auteur présente les éléments de la maison de manière très technique: désinfection, éclairage, chauffage, ventilation, cuisine. Les soins du corps occupent une place nouvelle. Plus de la moitié de l'ouvrage est consacré à des questions alimentaires.

1885 *Le bonheur domestique*. Conseils aux femmes sur la conduite de leur ménage, Neuchâtel (Genève, Paris). Librairie générale, 1885, 229 pages, 3e édition (imité de l'allemand).
Cet ouvrage a été publié par les soins de la maison Philippe Suchard à Serrières, une importante fabrique de chocolat. On peut relever en passant que cette maison a construit à la fin du siècle des logements pour ses ouvriers. Le livre est destiné aux femmes d'ouvriers qui n'ont pas la possibilité de suivre des cours spécialisés et pour qui les ouvrages déjà existants sont inadaptés. Il faut un livre de morale, où le dévouement, l'effort, l'honnêteté, la patience et l'économie sont des vertus dominantes. Les tâches les plus humbles sont décrites avec précision, nettoyage de la maison, manière de régler le feu, lessive. De très nombreuses recettes de cuisine, adaptées à un budget d'ouvrier, sont un document précieux pour l'histoire de l'alimentation. Enfin, un sujet nouveau est introduit, l'hygiène de la première enfance. C'est l'une des démarches entreprises pour lutter contre l'importante mortalité infantile. Quelques pages sont consacrées à la manière de régler les dépenses du ménage.

1892 Mme J. Bechet, *Guide d'économie domestique* à l'usage des jeunes filles, Lausanne, Payot, 1892, 102 pages, 4e édition.
L'emploi de ce livre est autorisé par le Département de l'Instruction publique et des Cultes, dans les écoles publiques du canton de Vaud, dès 1884. Quelques devoirs généraux sont adressés aux jeunes filles, avant même d'aborder les vertus et les règles de l'économie domestique proprement dite: mise en garde pour celles qui veulent s'expatrier, remarques sur la politesse, la toilette, la tenue, quelques notions de premiers soins et mesures d'hygiène. L'économie domestique: la maison (tenue, chauffage, éclairage), l'alimentation, le blanchissage.

1892 Jacques Oettli, *Cours d'économie domestique*, manuel et livre de lecture à l'usage des écoles et des familles, Lausanne, Payot, 1892, 374 pages.
L'auteur, un professeur, tente de vulgariser ce que les sciences physiques, chimiques et biologiques peuvent apporter dans leur application pratique à la vie domestique. La ventilation, la désinfection, la composition chimique des produits d'entretien semblent s'imposer ici, garanties par la science.

1893 Cora-E. Millet-Robinet, *Maison rustique des dames*, Paris, Librairie agricole, 1893, 14e édition, 2 vol., (1e édition 1845).
La validité de cet ouvrage, près de soixante ans après sa première publication, est mise en évidence dans le rapport du Congrès international de l'enseignement ménager à Fribourg, en 1908. Il s'agit certainement d'un classique de l'économie domestique, une somme mise à jour de cet univers qu'est la maison de maître avec ses dépendances, où le mode de vie est réglé par une tradition ancestrale. Seuls quelques perfectionnements sont ajoutés comme par exemple la chambre de bains, élément de modernité. La tradition, le savoir-faire, l'effort soutenu, une main-d'oeuvre complaisante offrent ici une alternative à un développement dont les objectifs sont l'économie de temps et d'effort, une simplification, une rationalisation du travail.

1902 *La bonne tenue du ménage*, petit manuel à l'usage des femmes d'ouvriers par une mère de famille (C. M.), Lausanne, Bridel, (1902 ?), 32 pages.
Une compassion affectueuse et sévère d'une dame patronnesse qui a connu les difficultés des ouvrières en visitant leur demeure; dans ce petit fascicule, l'auteur rejoint l'une des préoccupations qui s'imposent relativement à l'amélioration du mode de vie des plus nécessiteux: il ne suffit pas de leur offrir de meilleures conditions matérielles, il faut aussi leur enseigner une discipline.

1902 Emma Coradi-Stahl, *Wie Gritli haushalten lernt*, Anleitung zur Führung eines bürgerlichen Haushaltes, Zurich, Schweizer Frauenheim, 1902, 128 pages.
Il est fait référence à cet ouvrage dans les publications romandes, peut-être en existe-t-il une traduction française. Son auteur est présidente de la Société suisse d'utilité publique des femmes.
La situation décrite est plutôt conventionnelle: une jeune fille de modeste condition est initiée aux raffinements d'un intérieur bourgeois; elle y découvre, à côté d'un certain savoir-faire, des équipements mécaniques encore inconnus dans son milieu: aspirateur, machines à laver. D'autres ouvrages, féministes, envisageront la mécanisation dans une tout autre perspective.

1906 Dr J. Weill-Mantou, *Hygiène à l'usage des écoles normales primaires*, Paris, Colin, 1906, 372 pages.
Cet ouvrage, connu en Suisse romande, a été écrit par le secrétaire de la commission permanente de Préservation contre la Tuberculose au Ministère de l'Intérieur. Il est destiné aux futurs instituteurs. Ce n'est pas un manuel d'économie domestique, mais il traite, à côté des maladies infectieuses de l'importance de l'air et de la lumière, des enseignements que l'on doit tirer des progrès de l'hygiène scientifique dans la manière de se nourrir, de prendre soin de son corps, de ses vêtements, de préserver la maison de toute forme d'insalubrité.

1908 *Congrès international de l'enseignement ménager*, Fribourg, impr. St-Paul, 1908, 2 vol, 782 et 317 pages.
Compte rendu du congrès, avec le texte des interventions et des discussions. Ce premier congrès du genre a réuni plus de soixante-dix rapporteurs qui représentent quatorze nationalités. Les pays les plus expérimentés sont l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, les pays scandinaves, la Hollande, la France enfin, avec un peu de réticence. Il n'est mentionné ici à côté des manuels d'économie domestique que parce qu'il représente une date charnière: l'économie domestique est une discipline reconnue.

1908 Augusta Moll-Weiss, *Le foyer domestique*, cours d'économie domestique, d'hygiène, de cuisine pratique, professé à l'école des Mères de Bordeaux, Paris, Hachette, 1907, 231 pages, 3e édition.
Deux longs développements sur l'ordre et la propreté précèdent les chapitres consacrés à l'alimentation, le vêtement, le logement, les soins aux malades et aux tout petits.
Le même auteur a écrit en collaboration avec deux femmes suisses, Mmes Jean Brunhes et de Gottrau-Watteville, *Les écoles ménagères à l'étranger et en France*, Paris, Rousseau, 1908, 344 pages (préface de A. Cheysson). Cet ouvrage complète utilement le compte rendu du Congrès de Fribourg.

1908 A. Piffault, *La femme de foyer*, éducation ménagère des jeunes filles, Paris, Delagrave, 1908, 391 pages.
L'introduction à cet ouvrage met en situation l'évolution du rôle de la femme. C'est le premier ouvrage rencontré dans la bibliographie consultée qui reconnaisse explicitement les arguments féministes revendiquant le droit pour la femme à une formation efficace la laissant libre d'utiliser une part de son temps à une activité extérieure. Il faut attendre cependant les années 20, semble-t-il, pour que l'Europe s'ouvre aux solutions américaines pour un "scientific management" des travaux domestiques. Le livre de Piffault est connu en Suisse romande, il sera cité en particulier par Grand en 1933.

1917 Ludovic Fortolis, *Le bonheur sans domestique*, Paris, Lethielleux (1917), 119 pages (préface de L. Forest).
Histoire d'un couple de la bourgeoisie monté de la province à Paris, lui, professeur de philosophie, elle, jouissant d'une vie mondaine oisive. Les difficultés économiques, les restrictions dues à la guerre, les contraignent à renoncer à leurs domestiques. Le désarroi est peu à peu remplacé par un goût nouveau pour un train de ménage moderne: un oncle célibataire, très au courant des facilités qu'offrent les équipements techniques ainsi qu'une organisation rationnelle de l'espace et du travail, initie le couple. *"C'est un livre qui vient bien à son heure"*, écrit l'auteur de la préface, qui se réfère d'ailleurs au principe du "scientific management" de Taylor (Fr. W. Taylor, *The Principles of scientific management*, New York, London, Harper & Bros, 1911, traduction française Paris, 1912). Si la place consacrée aux domestiques dans les manuels du milieu du XIXe siècle était prépondérante, elle tend désormais à disparaître des manuels d'économie domestique.

1922 Mlle Cavaignac, *Manuel moderne de la maîtresse de maison*, économie et organisation domestiques, Paris, Payot, 1922, 157 pages (préface de Henry le Châtelier).
Ouvrage écrit sous l'influence directe des idées de Taylor, et de leur version domestique imaginée par Mary Pattison, *The Principles of Domestic Management*, New York, The Trow Press, 1915 (préface de Fr. W. Taylor). Une autre référence doit être mentionnée, celle de Christine Frederick, *The new Housekeeping*, Efficiency studies in the home management, New York, Garden City, 1914 (1e édition 1912) et *Scientific Management in the home*, Household engineering, London, Routledge & Sons, 1920 (trad. franç. en 1927). C'est une application des principes d'économie de temps et de mouvement dans la vie domestique: établissement d'un budget précis, importance des prévisions, développement d'une méthode, utilisation des appareils ménagers.

1926 Erna Meyer, *Der neue Haushalt, ein Wegweiser zu wirtschaftlicher Hausführung*, Stuttgart, Franck'sche Berlh., 1926, 163 pages.
L'auteur est convaincue des méthodes qu'elle présente: elle a mené parallèlement durant plusieurs années les charges du ménage et une activité professionnelle extérieure. Son ouvrage très étoffé et largement illustré ne lui apparaît cependant qu'un début dans une démarche plus longue. Il faut relever ici que l'ouvrage d'Erna Meyer est paru à Stuttgart, l'année précédant l'exposition du Weissenhof: les architectes du mouvement moderne sont amenés, sur l'initiative du Deutscher Werkbund, à construire des exemples d'habitation. Erna Meyer qui était en relation avec certains d'entre eux, était parfaitement au courant des recherches spatiales destinées, entre autre, à faciliter les tâches de la ménagère. Elle cite dans son livre l'ouvrage de Bruno Taut, *Ein Wohnhaus*, Stuttgart, Keller, 1927. Taut participe à l'exposition du Weissenhof. Ainsi donc, à la fin des années 20, en Allemagne, sinon dans les milieux d'avant-garde en Europe, les fonctions ménagères se trouvent ennoblies sous le parrainage de l'industrie et de l'architecture.

1928 Irene Witte, *Heim und Technik in Amerika*, Berlin, VDI-Verlag, 1928, 97 pages.
Après avoir traduit en allemand *The new Housekeeping* de Ch. Frederick (*Die rationelle Haushaltführung*, Berlin, Springer, 1921), l'auteur poursuit son effort d'initiation à la littérature domestique américaine. Elle présente les méthodes d'exploitation rationnelle du ménage, les organisations des instituts qui se consacrent à la recherche (*Better Homes in America* ou *Good Housekeeping Institute*), elle dresse enfin une remarquable bibliographie des ouvrages parus sur ce sujet (livres, périodiques, catalogues). Le lien entre ménage et industrie est ici prépondérant.

(Une remarque s'impose ici. Comme on le voit ces précédents ouvrages, écrits dans la veine de Taylor, sont tous étrangers: américains, allemands, français. Je me suis étonnée de ne pas trouver d'ouvrage correspondant en Suisse romande, lacune qui n'est peut-être que provisoire. Il est certain cependant que l'on n'ignore pas ce courant d'idées. Il est difficile par contre d'imaginer leur impact sur l'enseignement traditionnel de l'économie domestique.)

1931 *La maison nouvelle*, aux ménages de demain et d'aujourd'hui, Lausanne, Editions du Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, 1931, 14 pages.
Ce petit fascicule d'une quinzaine de pages devait probablement être distribué gratuitement. Par des illustrations et un texte bref, l'idéal simple, raisonnable et moderne de la maison nouvelle est exposé: blocs ou maisons familiales et un aménagement intérieur conforme. L'intérêt de ce document réside dans sa large diffusion pour gagner la population aux idées modernes.

1933 Fanny-Marie Grand, *Chez nous*, manuel d'éducation ménagère dédié aux jeunes filles des écoles primaires et des écoles ménagères, Lausanne, Payot, 1933, 288 pages.
On peut imaginer aisément que ce livre a été lu par bon nombre de jeunes filles vaudoises dans les

années trente, l'enseignement ménager étant devenu obligatoire. Il ne s'agit guère, dans cet ouvrage, d'introduire de nouvelles méthodes, mais d'assurer une base de connaissances dont les dettes principales vont à l'hygiène. Les moyens à disposition ont évolué et cela est sensible: le linoleum, l'aspirateur électrique, la chambre de bains, sont désormais familiers. Mais la notion d'efficacité n'est guère soulevée ici, la machine à laver est absente. Un manuel de ce type n'est certainement pas d'avant-garde, mais il renseigne parfaitement bien sans doute sur ce qui est commun à l'époque, généralement admis, largement répandu dans le mode de vie.

Cette énumération n'est pas exhaustive, il faudrait en particulier pouvoir compléter la documentation pour la Suisse romande entre 1910 et 1930 qui rendrait compte peut-être des nouvelles théories d'économie de temps et d'effort. Il faudrait aussi examiner le rôle des rééditions, témoignant de l'influence prolongée de certains ouvrages.

B) TRAVAUX

Seuls quelques titres d'ouvrages de référence sont mentionnés ici se rapportant à l'histoire vaudoise, et qui offrent des renseignements précieux: statistiques démographiques, biographiques, bibliographiques. Des renseignements plus spécialisés peuvent être fournis par le *Service de documentation vaudoise* de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

1. Dictionnaires et répertoires

Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, Rouge, 1914 et 1921, 2 vol.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel, Impr. Attinger, 1921-1934, 8 vol.

Bibliographie Nationale Suisse, Berne, Wyss, 1989-1906, 5 tomes.

Fritz Blaser, *Bibliographie de la presse suisse*, Bâle, Birkhäuser, 1956 et 1958, 2 tomes.

Olivier Blanc, *Démographie et développement. Le canton de Vaud au XIXe siècle*, Lausanne, 1974, 289 pages (thèse de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne).

Annuaire Statistique de la Suisse, Berne, Orell Fussli, 1891, sq.

Annuaire Statistique du canton de Vaud, Lausanne, Office Statistique de l'Etat de Vaud, 1977 sq.

2. Histoire du canton de Vaud

Bertrand van Muyden, *Pages d'histoire lausannoise*, bourgeois et habitants, Lausanne, Bridel, 1911, 668 pages.

Eugène Olivier, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle*, Lausanne, La Concorde, 1939, 2 vol., 648 et 1349 pages (Bibliothèque Historique Vaudoise, XXX et XXXII).

(Louis Grivel), *Historique de la construction à Lausanne*, Lausanne, Archives Communales, 1942, tome 3, 136 pages (ronéo.), (AVL, 101 122).

Henri Rieben, Jean-Paul Gonvers, Charles Iffland, *Le canton de Vaud à la croisée des chemins*, Lausanne, Ecole des H.E.C., 1961, 190 pages.

Louis Polla, *Lausanne 1860-1910*, Maisons et quartiers d'autrefois, Lausanne, Payot, 1969, 212 pages.

Roland Ruffieux, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, 446 pages.

Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, Lausanne, 24 Heures, 1970 sq. Particulièrement *Les Artisans de la prospérité*, 1972, *L'Histoire vaudoise*, 1973, *Les Institutions ou le Pouvoir chez les Vaudois*, 1974.

C) OUVRAGES AYANT INSPIRÉ LA RECHERCHE

Quelques titres sont réunis ici à cause de l'intérêt spécifique qu'ils représentent par rapport à cette recherche, soit qu'ils l'aient inspirée par les problèmes qu'ils soulèvent, soit qu'ils aient été des références importantes au niveau de la méthode et des objets qu'ils traitent.

1. Culture et environnement

Des travaux, appartenant à des disciplines différentes (sociologie, psychologie, architecture, géographie), tentent de montrer la relativité de perception de l'espace et de son utilisation en fonction de facteurs culturels et des habitudes. Il existe une littérature abondante sur le sujet, d'intérêt très inégal. On peut mentionner deux études bibliographiques, avant les quelques travaux qui m'ont plus particulièrement influencée.

Gilles Barbey, Ch. Belger, *Rapports entre l'environnement construit et le comportement humain*, étude bibliographique et analytique, Lausanne, Institut de Recherche sur l'environnement construit, 1973.

Christian Gaillard, Olga Sodre, Monique Vidal, Geneviève Quan-Schneider, *Sciences humaines et environnement*. Orientations bibliographiques, Paris, Institut de l'Environnement, 1971.

Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, P.U.F., 1972 (1e éd. 1957).

Philippe Boudon, *Pessac de Le Corbusier*, Paris, Dunod, 1969.

Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, éd. Ouvrières, 1966.

Claire Cooper, *The House as Symbol of self*, Berkeley, University of California, 1971.

Edward Hall, *The Hidden Dimension*, New York, Doubleday, 1966 (trad. franç. Paris, Seuil, 1971).

David Lowenthal, "Past Time, present Place. Landscape and Memory. The Age of Nostalgy", in *Geographical Review*, janvier 1975, pp. 1-36.

Amos Rapoport, *House, Form and Culture*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1969.

H. & M.G. Raymond, N. & A. Haumont, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1971.

Amos Rapoport, *House, Form and Culture*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1969.

Jurgen Ruesch & Weldon Kees, *Nonverbal Communication*. Notes on the Visual Perception of Human Relations, Los Angeles, California U.P., 1959.

Serge Santelli & Isabelle Herpin, *Bidonville à Nanterre*, Paris, Institut de l'Environnement, 1973 (Cahiers d'Architecture N° 1).

Hi-Fu Tuan, *Topophilia*, a study of Environmental Perception, Attitudes and Values, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1974.

2. Histoire de la technique

Il s'agit ici de la technique domestique, des équipements du logement (en particulier équipements sanitaires et cuisine), de la mécanisation des diverses tâches du ménage. On peut mentionner aussi des travaux qui envisagent la relation entre l'architecture et la technique domestique.

Reyner Banham, *The Architecture of the Well-tempered environment*, London, The Architectural Press, 1969, 295 pages.
Mechanical Services, Milton Keynes, The Open University Press, 1975, Unit 21, 28 pages.

Tim Benton, Charlotte Benton, Aaron Scharf, *Design 1920s*. German design and the Bauhaus 1925-1932, Modernism in the decorative arts: Paris 1910-1930, Milton Keynes, The Open University Press, 1975, Units 15-16, 76 pages.

Adrian Forty, "Wireless Style. Symbolic Design and the English Radio Cabinet 1928-1933", in *Architectural Association Quarterly*, Printemps 1972, pp. 23-31.
The Electric Home, a case study of the domestic revolution of the inter-war years, Milton Keynes, The Open University press, 1975, Unit 20, 24 pages.

Siegfried Giedion, *Mechanization takes Command*, a contribution to anonymous history, Oxford, U.P., 1948, rééd. New York, Norton, 1969, 743 pages.

David P. Handlin, "Efficiency and the american home", in *Architectural Association Quarterly*, 1973, vol. 5, N° 4, pp. 50-54.

Ruth Schwartz Cowan, "The "Industrial Revolution" in the Home; Household technology and social change in the 20th. century", in *Technology and Culture*, janvier 1976, N° 1, pp. 1-23.

Lawrence Wright, *Clean and Decent*, the fascinating history of the bathroom and the water closet, London, Routledge & Kegan Paul, 1960, 282 pages.
Warm and Snug, The history of the bed, London, Routledge & Kegan Paul, 1962.

3. Histoire de la vie quotidienne

Il est difficile de trouver un terme convenable qui permette de rassembler sous une même rubrique des ouvrages aussi différents: ils se rapportent d'abord soit au logement, soit à la santé, à la surveillance, à la famille, mais ils se rejoignent sur un point, la vie quotidienne. On retrouve aussi en général un thème commun: celui de la discipline au nom de laquelle on tente d'organiser les masses.

Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, 316 pages (éd. or. 1960).

Luc Boltansky, *Prime éducation et morale de classe*, Paris, Mouton, 1969, 152 pages.

M. C. Buer, *Health, wealth and population in the early days of the industrial revolution*, London, Routledge, 1926, rééd. 1969, 290 pages.

Barbara Ehrenreich & D. Englisch, *Complaints and Disorders*, The sexual politics of sickness, London, Compendium, 1974, 94 pages (Glass Mountain Pamphlet, N° 2).

Michel Foucault, *Surveiller et punir*, naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975, 318 pages (coll. Bibl. des Histoires).

Roger H. Guerrand, *Les origines du logement social en France*, Paris, Ed. Ouvrières, 1967, 359 pages.
Le logement populaire en France: sources documentaires et bibliographie, Paris, Centre d'études et de recherches architecturales, 1979, 236 pages.

Isaac Joseph, Philippe Fritsch, *Disciplines à domicile.* L'édification de la famille, Paris, Recherches, 1977, 347 pages (*Recherches*, novembre 1977, N° 28).

Lion Murard, Patrick Zylbermann, *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré*, Villes-usines, habitat et intimités au XIXe siècle, Paris, Recherches, 1976, 287 pages (*Recherches*, novembre 1976, N° 25).
L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIXe siècle, Paris, Recherches, 1977, 453 pages (*Recherches*, décembre 1977, N° 29) (Textes réunis par L. M. et P. Z.).

Le Parisien chez lui au XIXe siècle, 1814-1914, Catalogue de l'exposition, Archives Nationales, novembre 1976 - février 1977, Paris, les Presses artistiques, 1976.

4. Pour une réflexion sur la propreté

La littérature sur le sujet est très limitée, si l'on fait exception d'une littérature du genre psychanalytique. Les titres réunis ici sont très inhomogènes, mais tous se rapportent à la propreté ou à la souillure, et peuvent nourrir une réflexion sur ces sujets.

Dominique Delaporte, *Histoire de la merde*, Paris, Bourgeois, 1978, 119 pages (coll. Première livraison).

Mary Douglas, *De la souillure*, essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, Maspero, 1971, 194 pages (éd. or. angl. 1967).

Christian Enzensberger, *Essai de quelque envergure sur la crasse*, Paris, Gallimard, 1971, 199 pages (éd. or. all. 1968).

Françoise Loux, "Transmission culturelle chez les catholiques et les protestants, les soins corporels à Chardonneret", in *Ethnologie française*, 1974, iv, N°s 1-2, pp. 145-178.

Vladimir Jankelevitch, *Le pur et l'impur*, Paris, Flammarion, 1960, 314 pages.

Herbert Marcuse, *Eros et civilisation*, Contribution à Freud, Paris, Ed. Minuit, 1969, 239 pages (éd. or. Boston, 1955).

"Langages et images du corps", numéro consacré à ce thème, *Ethnologie française*, 1976, N°s 3-4, 394 pages.

D. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Il aurait été fastidieux et superflu de multiplier les rubriques de la bibliographie commentée. Dans la *bibliographie générale*, simplement classée par ordre alphabétique, on trouvera les titres d'ouvrages et d'articles cités dans ce livre et qui n'ont pas été mentionnés dans les pages précédentes de la bibliographie. Ils se rapportent en particulier à l'hygiène urbaine, l'hydrothérapie, la tuberculose, le tourisme, l'éthique protestante, l'autocritique helvétique.

Allen Eleanor, *Wash & Brush up*, London, Adam & Ch. Black, 1976, 64 pages.

Baedeker Karl, *La Suisse. Le manuel du voyageur*, Coblentz, Baedeker, 1852, 374 pages.

Barbey Gilles et al., "Exemples d'habitations ouvrières au tournant du siècle", in *Werk / Oeuvre*, 1976, 5, pp. 318-325.

Baudin Henry, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, Ed. Art et architecture, 1907, 568 pages.

Beecher Catherine Esther, *A Treatise on Domestic Economy*, Boston, Thos. Webb & Co., 1842, 369 pages.

Bettex Gustave, *Montreux*, Montreux, Matty, 1913, 2e éd., 346 pages.

Biéler André, *La pensée économique et sociale chez Calvin*, Genève, Georg, 1959, 562 pages.
L'homme et la femme dans la morale calviniste, Genève, Labor et fides, 1963, 163 pages.

Bierfreund J. G., *Montreux am Genfersee mit Rücksicht auf Traubenkur, Winteraufenthalt, und Molkenkur daselbst*, Basel, Schweighauser-Verlag, 1867, 59 pages.

Boltansky Luc, *Le bonheur suisse*, Paris, Ed. Minuit, 1966, 212 pages.

Bonard Paul, *Fontaines des campagnes vaudoises*, Lausanne, Ed. 24 Heures, 1977, 175 pages.

Brière A. D^r^, *Les bains d'Yverdon*, eau thermale sulfurée sodique, Lausanne, Bridel, 1869, 12 pages.

Brélaz G., "L'eau du lac de Bret", in *Etudes sur les eaux d'alimentation*, publiées par la Société des Eaux de Lausanne, Lausanne, Allenspach, 1881, pp. 3-62 (AVL, 233/47, pièce 27).

Brunner H., *Réponse à la brochure de M. G. Brélaz relative à la question des eaux de Lausanne*, Lausanne, G. Bridel, 1888, 32 pages (AVL, 233/47, pièce 28).

Budé Eugène, "Création de bains chauds populaires à Genève, historique de la question", in *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, 1899, N° 49, pp. 267-288.
"Les bains de Genève", in *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, 1905, N° 58, pp. 633-647.

Buecher Karl, *Die Wohnungs-Enquete in der Stadt Basel, 1889*, Basel, Georg, 1891, 336 pages.

Buhrer C., "Notice sur le climat de Montreux", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences Naturelles*, 1892, tome 27, N° 105, pp. 285-293.

Caillois Roger, *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, 1967, 1826 pages (Coll. Encyclopédie de la Pléiade).

Carrière Edouard D^r^, *La cure de petit-lait et de raisin en Allemagne et en Suisse dans le traitement des maladies chroniques*, Paris, P. Masson, 1860, 240 pages.

Cazalis Henry D^r^ (pseud. Jean Lahor), *L'Art pour le peuple à défaut de l'art par le peuple*, Paris, Larousse, (1902), 29 pages.
Les habitations à bon marché et un art nouveau pour le peuple, Paris, Larousse, 1903, 95 pages.
Exposition d'Economie et d'Hygiène sociale, Paris, Le "Journal", 1905, 40 pages.

Cérenville Edouard de, *Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde*, Genève, 1882, 14 pages (Communication au 4e Congrès international d'hygiène et de démographie).

Chadwick Edwin, *Report on sanitary conditions of the labouring population of Great Britain*, Edinburgh U.P., 1965, 443 pages (1e éd. 1842).

Combe Adolphe D^{r}, *Résumé d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et maîtresses des écoles de la ville*, Lausanne, Pache, 1893, 151 pages.
L'hygiène scolaire en Suisse, Lausanne, Viret-Genton, 1898, 151 pages.

Courgey S. D^{r}, *Feuillets d'hygiène: propagande hygiénique et anti-alcoolique, hygiène scolaire, hygiène publique, hygiène sociale*, Paris, H. Jouve, 1904, 206 pages.

Curchod H. D^{r}, *Essai théorique et pratique sur la cure de raisins étudiée plus spécialement à Vevey*, Berlin, Vevey, Librairie Schweighauser, 1860, 132 pages.

Dargeant Robert, *Les Suisses*, Paris, Gallimard, 1966, 191 pages (Coll. Témoignages).

Daudet Alphonse, *Tartarin sur les Alpes*, Paris, Marpon & Flammarion, 1888, 365 pages.

Demiéville Paul D^{r}, Palaz Adrien, *Alimentation de Lausanne en eau potable et énergie électrique*, Lausanne, Vallotton, 1896, 97 pages.

Desaive Jean-Paul, "Le nu hurluberlu", in *Ethnologie Française*, 1976, N°s 3-4, pp. 219-226.

Dind Emile D^{r}, *La santé publique dans le canton de Vaud en 1891*, Lausanne, Pache, 1893, 165 pages (B.C.U., Q. 349 A).

Dufour M. L., "Note sur la mortalité relative à Lausanne et dans le canton de Vaud", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences Naturelles*, 1868, X, N° 60, pp. 17-36.

Duval A. J. & Dunant P. L., *Catalogue des publications relatives à l'hygiène par des auteurs genevois dressé pour la Société d'Hygiène de Genève*, Genève, 1883, 30 pages.

Ebel Johann Gottfried, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse*, Bâle, Impr. Tourneisen, 1795, 2 vol., 294 et 369 pages.

Farges Louis, "Une industrie nouvelle", in *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1903, pp. 807-837.

Farny Emilienne, "Les emblèmes du bonheur aseptisé", in *Les Nouvelles littéraires*, 9 novembre 1978, p. 17.

Favre Antonin, "Les étuves de Fribourg", in *Etrennes, nouvelles fribourgeoises*, almanach, 1896, pp. 103-116.

Ferrier Jacques, *Les fontaines de Vevey*, Vevey, Klausfelder, 1945, 24 pages.

Ferrière Adolphe, *L'hygiène dans les écoles nouvelles*, Zurich, Zürcher & Furrer, 1916 (extrait des *Annales de la Société suisse d'Hygiène scolaire*, XVIe année, 1915, pp. 242-349).

Fleury Louis, *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, Paris, Asselin, 1866, 1195 pages (1e éd. 1852).

Floyer John, *The Ancient Pyschrolousia revived or an Essay to prove Cold Bathing both safe and useful*, London, Smith & Walford, 1702, 328 pages.

Fourier Charles, *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire*, Paris, Bossange, 1829-1830, 664 pages.

Frederick Christine, *The new Housekeeping, Efficiency studies in the home management*, Garden City, N.Y., Doubleday, 1914, 165 pages (1e éd. 1912).
Scientific Management in the home, Household engineering, London, Routledge & Sons, 1920, 527 pages.
Die rationelle Haushaltführung, Berlin, J. Springer, 1921, 136 pages.

Frochaux Claude, *Heidi ou le défi suisse*, Lausanne, La Cité, 1969, 151 pages.

Gaillard Em., "L'électricité dans le canton de Vaud", in *Journal officiel illustré de l'Exposition cantonale vaudoise*", Vevey, Office polygraphique, 1901, pp. 10-11, 20-22, 38-40.

Galli-Valerio Bruno, *Propreté et hygiène*, Lausanne, Frankfurter, 1921, 31 pages.

Gasparin Agénor de, *Les réclamations des femmes*, Paris, Michel Lévy, 1872, 76 pages.

Gasparin Valérie de, *Le mariage au point de vue chrétien*, ouvrage spécialement adressé aux jeunes filles du monde, Paris, Delay, 1844, 2 vol., 1339 pages.

Gilliard Fréd., "Assainissement de la vieille ville à Lausanne", in *Habitation*, septembre 1941, N° 9, pp. 141-145.

Godin J. B. A., *Solutions sociales*, Paris, Le Chevalier, 1871, 663 pages.

"Le familistère de Guise", in *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, octobre 1881, N° 10, pp. 217-235.

Gorgemont Auguste, "Les bains chauds populaires à Genève", in *La Machine*, 10 avril 1901, N° 45, pp. 73-75.

Grellet Pierre, *La Suisse des diligences*, Lausanne, Spes 1921, 137 pages.

Grenier Edouard, *Helvetia, hymne à la Suisse*, Paris, Sandoz, 1877, 22 pages.

Guyer Edouard, *Les hôtels modernes*, Zurich, Orell Fussli, 1877, 247 pages (éd. or. all. 1874).

Harington John Sir, *Metamorphosis of Ajax, a cloacinean satire*, Chiswick, C. Whittingham, 1814, 135 pages (1e éd. 1596).

Harpe Jean de La, "De l'humidité dans les appartements", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, 1842, N° 3, pp. 53-63.

Heinemann Franz, "Usages et amusements dans les bains", in *Bibliographie Nationale Suisse, Us profanes*, Berne, Wyss, 1910, vol. V/5, pp. 120-126.

Herpin T., *Des bains de l'Arve dans le canton de Genève*, lettres adressées au Dr Lébert, Genève, Impr. Rambloz, 1844, 63 pages (extrait de la *Bibliothèque universelle de Genève*, novembre 1843).

Hodgkinson R., *Science and Public Health*, Milton Keynes, The Open University Press, 1973, Unit 10, 63 pages.

Jequier François, "Les archives d'entreprises, ce que l'historien désire obtenir", in *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, 1977, tome XV, N° 40, pp. 87-118.

Knopf Siegmund Adolph, *Les sanatoria*, traitement et prophylaxie de la phtisie pulmonaire, Paris, Carré, 1895, 495 pages.

Lambton Lucinda, *Temples of convenience*, London, Gordon, Fraser, 1978, 60 pages.

Lamouille Madeleine, *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, Souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande 1920-1940, publiés par Luc Weibel, Genève, Zoé, 1978, 155 pages.

Largey G.P., Watson D.R., "The sociology of odors", in *American Journal of Sociology*, mai 1972, N° 6, pp. 1021-1034.

Lassar Oscar Dr, *Ueber Volksbäder*, Braunschweig, Friedrich Vieweg, 1888, 45 pages (1e éd. 1886).

Lietzmann Hans, *Histoire de l'Eglise ancienne*, Paris, Payot, 1936-1949, 4 vol, 1226 pages (trad. de l'all.).

Mann Thomas, *La montagne magique*, Paris, Fayard, 1931, 2 vol., 530 et 580 pages (trad. de l'all.).

Martyn Thomas, *Guide du voyageur en Suisse*, Paris, Lausanne, Libr. Mourer, 1788 (éd. or. angl. 1787).

Mayor Ch. Dr, "Essai sur un procédé pour la distribution de l'eau potable", in *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences Naturelles*, 1846, N° 13, pp. 103-115.

Meissner F.L., *Abhandlung über die Bäder in Allgemeinen und über die neuen Apparate zu Sprudel- und Sturz- und Dampfbäder insbesondere*, Leipzig, 1832, 72 pages.

Merian Mathias, *Topographiae Helvetiae Rhetiae et Valesiae*, Frankfurt, 1642.

Mercier Henry, *Les amusements des bains de Bade*, Lausanne, Spes, 1922, 98 pages.

Mermod Arthur, *Les bains d'Yverdon*, Lausanne, Bridel, 1883, 65 pages.

Messerli F., *Le casier sanitaire des habitations*, Lausanne, Pache-Varidel, 1918, 20 pages (AVL, 37/24).
"Le développement de l'hygiène et de la technique sanitaire à Lausanne à travers les âges", in *Revue suisse d'hygiène*, Zurich, janvier 1935, I, pp. 2-12.
Organisation et fonctionnement pendant 25 ans d'un service municipal d'hygiène, Lausanne, 16 pages (extrait du Bulletin du service fédéral de l'hygiène publique, 1944, Nos 36, 37, 38) (AVL, 37/24).

Miéville Antoine, *Manuel du citoyen vaudois à l'usage des campagnes et des écoles*, Lausanne, Vincent, 1846, 269 pages.

Montenach Georges de, *Le meuble et la vie*, Lausanne, Impr. Réunies, 1925, 80 pages.

Morax Jean Dr, *Cadastre sanitaire*, statistique médicale du canton de Vaud, Lausanne, Rouge, 1899, 191 pages.

Nicod Françoise, *Le souci de l'utilité publique dans le canton de Vaud durant la première moitié du XIXe siècle*, juin 1973 (mémoire de licence d'histoire présenté à la Faculté des Lettres de Lausanne).

Olloz H. D^r, *Notice sur les eaux minérales d'Yverdon*, Lausanne, Ducloux, 1840, 111 pages (1e éd. 1825).

Oyon A., *Une véritable cité ouvrière. Le familistère de Guise*, Paris, Libr. Sciences sociales, 1865. 48 pages.

Palaz Adrien, Demiéville Paul, *Alimentation de Lausanne en eau potable et énergie électrique*, Lausanne, Vallotton, 1896, 97 pages.

Palaz Adrien, *L'eau et l'énergie électrique à Lausanne*, Lausanne, Vallotton, 1897, 87 pages (AVL, 233/50 pièce 7).

Panchaud Georges, *Les écoles vaudoises à la fin du Régime bernois*, Lausanne, Rouge, 1952, 390 pages.

Pattison Mary, *The Principles of Domestic Engineering*, New York, The Trow Press, 1915, 310 pages (préface de F.W. Taylor).

Pelet Paul-Louis, "La Feuille d'Avis de Lausanne, Miroir de l'économie vaudoise, 1762-1850", in *200 ans de vie et d'histoire vaudoises,* Lausanne, Payot, 1962, pp. 99-226.

Penot Achille, *Les cités ouvrières de Mulhouse*, Mulhouse, L. L. Bader, 1867, 179 pages.

Picot Georges, *Un devoir social et les logements d'ouvriers*, Paris, C. Lévy, 1885, 194 pages (à propos de l'Exposition Internationale d'Hygiène, Londres, 1884).

Plumyène Jean, Lasierra Raymond, *Le sottisier de l'Europe*, Paris, Balland, 1970, 341 pages.

Querton Louis, "Les bains-douches", in *Le Cottage*, Bruxelles, 15 août 1904, N° VII, pp. 285-289.

Rambert Eugène et al., *Montreux*, Montreux, Furrer, 1877, 250 pages.

Raoux Edouard, *Manuel théorique de la réforme éducative de Frédéric Froebel*, Lausanne, chez l'auteur, 1862, 80 pages.

Le familistère de Guise ou le Palais social, imprimé en nouvelle orthographe, Lausanne, Blanc, 1872, 59 pages (aussi Bruxelles, Paris, Genève).

Rickli Jean-Daniel, "Lausanne, deux siècles de devenir urbain", in *Habitation*, 1978, N°s 1-2, pp. 5-15.

Rikli Arnold, *Médecine naturelle et bains de soleil*, Lausanne, Bridel, 1905, 240 pages (éd. or. Leipzig, 1894).

Righini Mariella, "Je frotte, donc je suis", in *Le Nouvel Observateur*, 7 mars 1977, pp. 52-54.

Roberts H., *Des habitations des classes ouvrières*, Paris, Baudry, 1850 (éd. or. Londres, Savill & Edwards, 1850).

Rollier Auguste, *La cure de soleil*, Paris, Lausanne, 1915, 217 pages et CVII.

Rougemont Denis de, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris, Hachette, 1965, 305 pages.

Sandoz Georges D^r, "Les conditions de l'habitation et la santé publique", in *Bulletin de la Société pour l'amélioration du logement*, 1902, N° 13, pp. 114-180.

Santschi Catherine, "Egouts et latrines dans la vieille Genève", in *Bulletin du Département des travaux publics de Genève* , 1970, N° 47, pp. 2-10.

Savignac Alida de, *Adrienne ou les conseils d'une institutrice*, Paris, Mame, 1860, 235 pages (1e éd. 1847).

Schmid Friedrich, *La santé publique en Suisse*, Berne, Impr. Stämpfli, 1891, 598 pages.

Tableau systématique des lois, ordonnances, règles, prescriptions et autres dispositions concernant l'hygiène publique en Suisse, Berne, Schmid, Francke & Co., 1891, 142 pages.

Hygiène publique, Bibliographie Nationale Suisse, Berne, Wyss, 1898-1906, 1er cahier, XII, 205 pages, 2e cahier, XVII, 651 pages.

Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire en Suisse en vigueur au commencement de 1902, Zurich, 1903 (*Annales suisses d'hygiène scolaire*).

Schnetzler André, *Enquête sur les conditions de logement à Lausanne en 1894*, Lausanne, Vincent, 1896, suppl. 1899, 174 et 41 pages.

Les habitations ouvrières en Suisse, Genève, Impr. Romet, 1900, 24 pages.

"L'air, la poussière, le nettoyage dans les bâtiments scolaires", in *Jahrbuch der Schweiz. Gesellschaft für Schulgesundheitspflege*, 1910, XI, 22 pages.

Scoutetten R.Henri, *De l'eau sous le rapport hygiénique et médical ou De l'hydrothérapie*, Paris,

Strasbourg, 1843, 608 pages.

Secrétan Charles, *Le droit de la femme*, Lausanne, Benda, 1886, 62 pages.

Senn Henri Georges, *La Suisse et le tourisme*, Lausanne, Payot, 1918, 185 pages.

Shorter Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, 1977, 380 pages (éd. or. New York, 1975).

Simond L., *Voyages en Suisse*, Paris, Treuttel, 1822, 2 vol., 656 et 596 pages.

Steiger C. D^r^, *Montreux am Genfersee als klimatischer Winteraufenthalt und Traubenkurort*, Stuttgart, F. Enke, 1876, 117 pages.

Taylor Frederick Winslow, *The principles of Scientific Management*, New York, London, Harper & Brothers, 1911, 77 pages.
Principes d'organisation scientifique des usines, Paris, Dunot et Pinat, 1911, 149 pages.

Tissot Samuel Auguste D^r^, *Avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, Grasset, 1761, 570 pages.

Trelat Emile, Mesnil O. du, "Des logements des classes nécessiteuses", in *Rapports du Congrès international d'hygiène*, Paris, Impr. Nationale, 1880, tome I, pp. 537-507 (Exposition Universelle à Paris en 1878).
Contribution de l'architecte à la salubrité des maisons et des villes, Paris, Impr. Nationale, 1890, 22 pages (Conférence à l'Exposition Universelle de Paris en 1889).

Thullier Guy, *Pour une histoire du quotidien au XIXe siècle en Nivernais*, Paris, Mouton, 1977, 490 pages.

Vachon Marius, *La belle maison*, principes et lois de l'esthétique pour aménager, meubler et orner sa demeure, Lyon, Deprelle et Camus, 1925, 247 pages.

Verne Jules, *Les 500 millions de la Bégum*, Lausanne, Ed. Rencontre, 1968, 525 pages (1e éd. Paris 1879).

Vinet Alexandre, *Famille, éducation, instruction*, Lausanne, Payot, 1925, 660 pages (recueil d'articles partiellement inédits).

Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1967.

Weiss Marius, "Un assainissement de quartier à Lausanne", in *Habitation*, juin 1937, N° 6, pp. 98-100.

Wemyss Alice, *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1977, 274 pages.

Wuarin Louis, *L'amélioration du logement*, Genève, Eggimann, 1895, 75 pages (extrait du *Bulletin de la Société genevoise d'amélioration du logement*).

***

Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique, Lausanne, Bibl. Universelle, 1889, 402 pages.

Les bains de Loèche, guide du touriste et du baigneur, (Ch. T.), Lausanne, Corbaz, 1884, 33 pages.

Les bains d'Yverdon, G. Emery, propriétaire, Aarau, Muller, (1889?), 23 pages (ACV, FAY 13).

"Die bakterientötende Wirkung des Linoleums", in *Schweizerische Bauzeitung*, 14 mars 1914, vol. 63, N° 11, p. 160.

Cité-Jardin de l'avenue d'Aïre, Genève, Société Coopérative d'Habitation, 1924, 45 pages (rotogravure) (BPU Genève, E. 2168/4, iv/3).

Deux cents cinquante ans de la Feuille d'Avis de Vevey, Vevey, Klausfelder, 1957, 26 pages.

Exposition collective de l'industrie du gaz, Rapport du Jury international de l'Exposition Universelle, Paris, Impr. Nationale, 1901.

Le familistère de Guise ou les équivalents de la richesse, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1976, 155 pages.

Grand Hôtel des bains d'Aigle, Lausanne, G. Bridel, 1883, 16 pages.

"Les habitations caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être", in *Rapports de l'Exposition Universelle de 1867 à Paris*, Paris, Dupont, 1868 (classe 93), pp. 882-952.

Instruction sur l'assainissement des habitations et des rues au moyen de coupe-vent..., Lausanne, Bridel, 1868, 32 pages (AVL, 37/24).

Instructions et directions aux autorités communales... concernant les mesures à prendre pour combattre la propagation des maladies contagieuses épidémiques, Lausanne, Guillou-Howard, 1892, 39 pages.

Instructions concernant le service de désinfection dans la Commune de Lausanne, Lausanne, Fatio, 1892 (AVL, 37/24).

Jubilé de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, 1891-1941, Zurich, 1941, 401 pages.

Manuel théorique et pratique de blanchissage et repassage, Lausanne, Département d'Agriculture et de Commerce, 1910, 89 pages.

Programme pour la mise au concours d'un plan de maison de logements destinés aux petits ménages et aux familles d'industriels, Genève, Impr. Gruaz, 1851, 3 pages (BPU Genève, Gf 567/159).

Quelques conseils d'hygiène à propos de l'épidémie de fièvre typhoïde (...) Vaud 1876, Lausanne, Bridel, 1877, 22 pages (AVL, 37/24).

Quelques mots sur l'électricité, Lausanne, Viret-Gentou, 1903, 19 pages (Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe).

Rapport de la commission du Conseil communal de Lausanne ... eaux, force, lumière, Lausanne, Impr. Pache, 1897.

Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales du département de la Seine, Paris, Impr. royale, 1834, 205 pages.

Retour aux sources, numéro consacré aux stations balnéaires, *Les Monuments Historiques de la France*, 1978, I, 105 pages.

La station climatique de Leysin, Notes historique et médicale, Lausanne, Bridel, 1898, 46 pages.

Vevey et ses environs, Guide officiel illustré, Vevey, Säuberlin, 1898, 65 pages.

Sources des illustrations

Bibliothèque cantonale et universitaire, Département des estampes, Lausanne (10, 11, 16, 24, 67, 70, 72, 75, 80, 83, 84, 88, 110 ; archives de Jongh : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 79, 89, 90, 91; 92, 97, 98, 99, 102).

Musée historique de l'Ancien Evêché, collection de l'Association du Vieux-Lausanne, 7, 9, 12, 25, 26, 28).

Service de l'urbanisme de la ville de Lausanne, *Album des Travaux publics* (8).

G. Heller (13, 14, 30, 31, 34, 35, 37, 38, 40, 41, 44, 48, 50, 52).

Instructions sur l'assainissement des habitations et des rues au moyen de coupe-vent, Lausanne, Bridel, 1868 (15).

Archives du Service des bâtiments de la ville de Lausanne (17, 39, 49).

A. Penot, *Les cités ouvrières de Mulhouse*, Mulhouse, L.-L. Bader, 1867 (18, 19).

O. Lassar, *Ueber Volksbäder* Braunschweig, Fr. Vieweg, 1888 (20, 21).

H. Baudin, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, Ed. Art et Arch., 1907 (22, 23, 78).

Habitation, 1937, numéro spécial (27), 1978, numéros 1-2 (42).

P. Bonnard, architecture et gérance, rue de Bourg 10, Lausanne (32, 51).

F. Messerli, *Le casier sanitaire des habitations*, Lausanne, Pache-Varidel, 1918 (33).

Gérance Crot, Beau-Séjour 12, Lausanne (relevé P.-A. Croset) (36).

Bulletin technique de la Suisse romande, 1904, numéro 2 (44, 45), 1909, numéro 18 (46), 1909, numéro 21 (47).

Service des gérances de la commune de Lausanne (53).

L. Fleury, *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, Paris, Asselin, 1866 (54, 55, 56, 57, 58, 64).

Les bains d'Yverdon, G. Emery, propriétaire, Aarau, Muller (1889 ?) (61, 62, 63).

Archives de la ville d'Yverdon-les-Bains (65, 66).

R. Hodgkinson, *Science and Public Health*, Milton Keynes, The Open University Press, 1973, Unit 10 (68).

A. Rikli, *Médecine naturelle et bains de soleil*, Lausanne, Bridel, 1905 (73).

E. Rambert, *Montreux*, Montreux, Furrer, 1877 (74, 76).

Guide officiel illustré de Vevey et ses environs, Vevey, 1898 (77).

La Nature, 1904 (81, 82).

Almanach Sunlight, 1908 (85).

Archives du Service des eaux de Vevey-Montreux, Quai Maria-Belgia 18, Vevey (86).

1919-1969, 50e anniversaire, Société coopérative d'habitation, Genève, Genève, Imprimeries Populaires, 1969 (87).

Bulletin de Gétaz, Romang, Ecoffey, octobre 1950, numéro 7 (93).

E. Meyer, *Der neue Haushalt, ein Wegweiser zu wirtschaftlicher Hausführung*, Stuttgart, Franck'sche Berlh., 1926 (94, 100, 101, 103, 105).

La maison nouvelle, Lausanne, Editions du Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, 1931 (95).

J. Lahor, *L'Art pour le peuple*, Paris, Larousse, 1902 (96).

Science Museum London (104, 109).

E. Allen, *Wash & Brush up*, London, Adam & Ch. Black, 1976 (106, 107).

Jubilé de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, 1891-1941, Zurich, 1941 (108).

Livre du soldat, Berne, Office central fédéral des imprimés, 1958 (111).

Feuille d'Avis de la Vallée de Joux, 16 mars 1939 (112).

A. Comtesse, *L'Affiche artistique en Suisse*, Lille, Imprimerie Lefebvre-Ducrocq, 1908.



ou comment le peuple suisse, aussi sale qu'un autre en 1850, a-t-il fait l'apprentissage de la propreté, de la discipline, du respect de l'ordre établi ?

Comment nos Autorités, gardiennes de l'Ordre, de l'Hygiène et de la Morale, sont-elles parvenues à façonner l'image que la Suisse allait présenter à ses visiteurs, à ses clients ?

Comment allait-on assainir les vieux quartiers, décrasser la misère, l'épouiller, la désinfecter, si possible l'éduquer à la propreté — ou alors la dissimuler soigneusement ?

Ce livre montre que les vertus de l'hygiène ne se sont pas imposées d'elles-mêmes dans le peuple. Il a fallu un long apprentissage de cette salubre discipline : réglementation de la construction, organisation des bains publics, douches scolaires, dispensaires, sanatoriums ; propagande des écoles ménagères et des manuels d'éducation domestique. Tout cela a été nécessaire pour que la Suisse puisse non seulement se débarrasser de sa crasse, mais encore vendre de la santé, comme à Leysin, Montreux ou Yverdon-les-Bains.

L'auteur conclut par une réflexion sur le sens de cette quête de la propreté, que le goût bien helvétique de la perfection a poussée jusqu'aux limites de la hantise maniaque.

Peur des microbes, ou peur des désordres ?
Propreté ou stérilité ?

« Et si la saleté revenait ? »



L'AUTEUR

Geneviève Heller est née dans le canton de Vaud en 1948. A la suite d'une maîtrise d'histoire de l'art à Paris, elle se tourne vers l'étude du logement. Une bourse lui permet de mener, pendant deux ans, les recherches qui fournissent la matière à ce livre, accepté comme thèse de doctorat ès Lettres de l'Université de Lausanne. Geneviève Heller habite aujourd'hui L'Abergement, au pied du Jura vaudois.